

BY
S
C

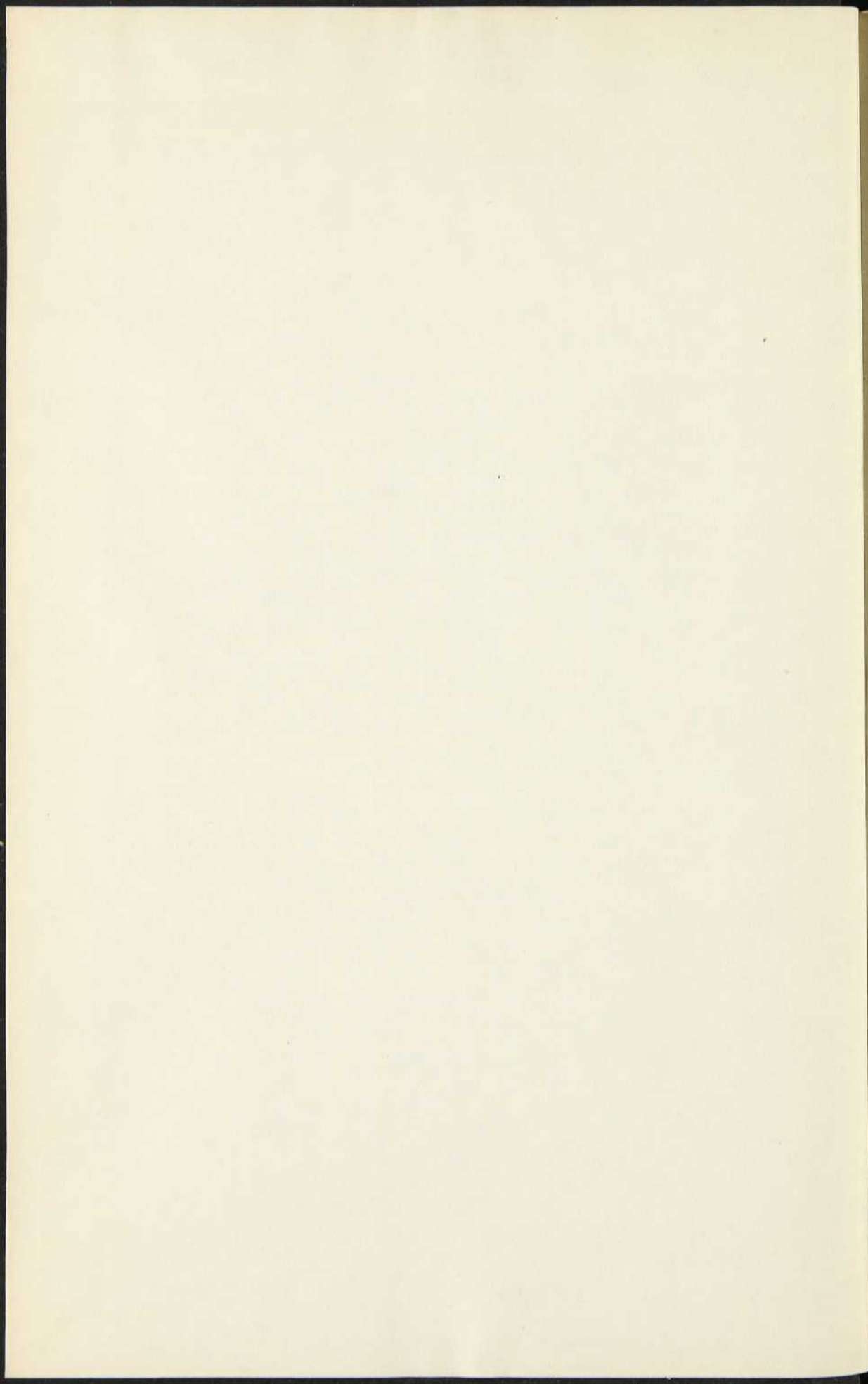
THE
STATS
PAGE



Bibliothèque Nationale du Québec

S





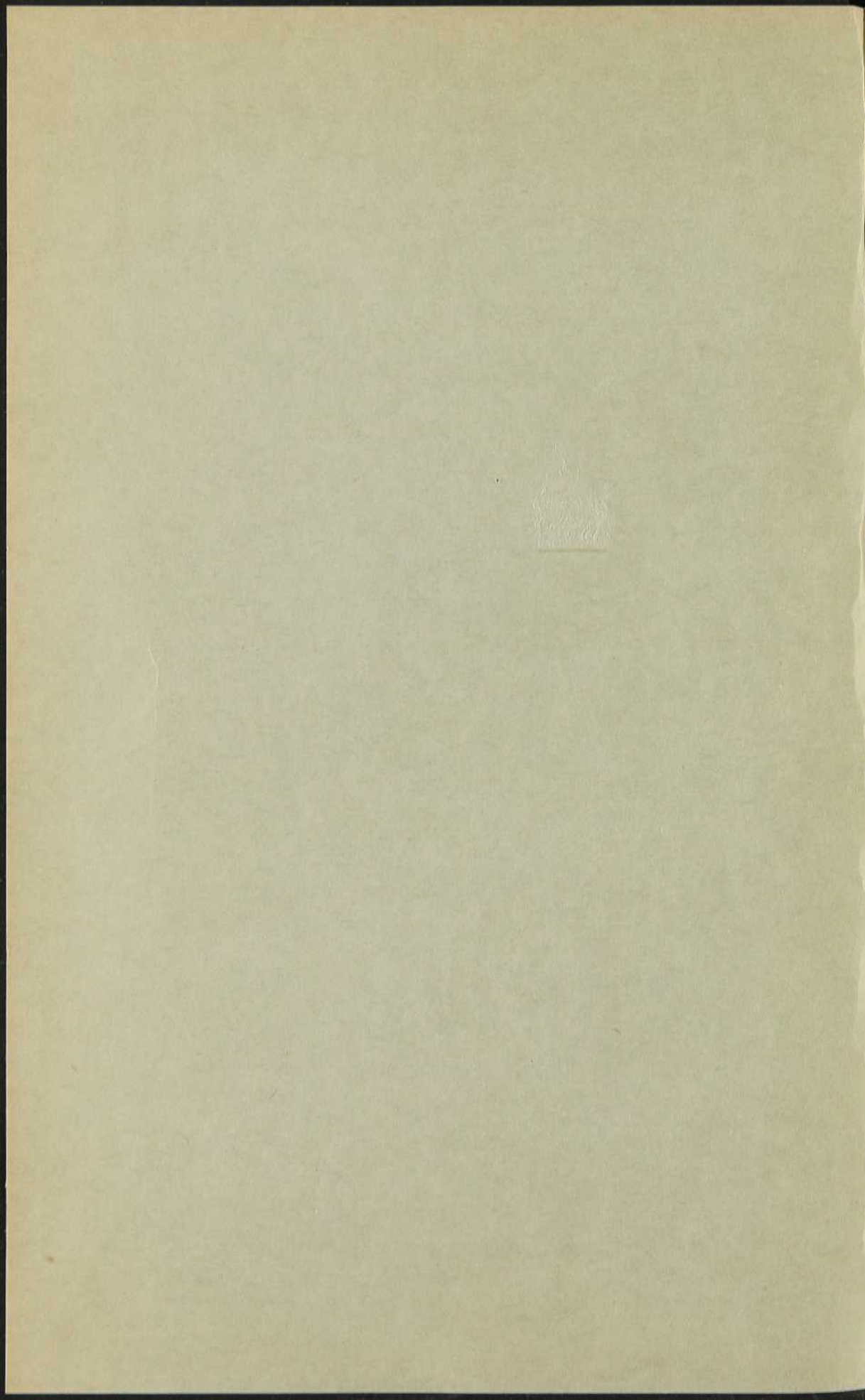
ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

INVENTAIRE
DES
CONTRATS DE MARIAGE
DU
REGIME FRANCAIS
CONSERVES AUX
ARCHIVES JUDICIAIRES DE QUEBEC
PAR
PIERRE-GEORGES ROY
VOLUME SIXIEME



QUEBEC

—
1938



ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

INVENTAIRE
DES
CONTRATS DE MARIAGE
DU
REGIME FRANCAIS
CONSERVES AUX
ARCHIVES JUDICIAIRES DE QUEBEC
PAR
PIERRE-GEORGES ROY
VOLUME SIXIEME

OFF
S4A7
R622
18



QUEBEC

—
1938





ARCHIVES DE QUEBEC

Simonneau, Thérèse, et Louis Boucher (Sanguinet, 14 octobre 1757).

Simonneau, Jean-Baptiste, et Marie-Anne Dubois (Louet fils, 16 novembre 1764).

Simonneau, Geneviève, et Antoine Gagnon (Jean-Claude Panet, 14 janvier 1772).

Simonneau, Pierre, et Marie-Anne Demers (Jean-Claude Panet, 14 janvier 1772).

Simonneau dit Sanschagrin, Michel, et Angélique Renaud (Choret, 6 janvier 1737).

Simonnin, Maurice, et Elisabeth Amiot (Barolet, 11 juin 1747).

Sinnallon (Civallon), Jeanne, et Symphorien Rousseau (Peuvret, 14 avril 1658).

Siret, René, et Anne Fayet (Becquet, 24 août 1670).

Smith, Jean-John, et Louise-Charlotte Taché (Moreau, 21 novembre 1763).

Solly, Laurent, veuf de Charlotte Guyon, et Marie Deligny (Sanguinet, 22 septembre 1770).

Sonnois, Thérèse, et Jean Réal (annulé) (Becquet, 7 octobre 1671).

Sonnois, Thérèse, et Pierre Vacher (Becquet, 18 octobre 1671).

Sorbé, Pierre, et Cécile Gosselin (Barbel, 14 septembre 1728).

Sore, Pierre, veuf de Julienne Guichard, et Marie Joliet d'Anticosti (Dulaurent, 9 novembre 1750).

Sorel, Pierre de, et Catherine Legardeur (Becquet, 9 octobre 1668).

Soucy, Marie-Anne, et Charles Pelletier (Lepailleur, 27 mars 1702).

Soucy, Marie-Anne, veuve de Charles Pelletier, et Robert Gaulin, veuf d'Elisabeth Létourneau (Barbel, 5 avril 1716).

Souhé, Etienne, et Marthe Bélanger (Vachon, 19 mars 1682).

Souhé (Souhait), Marthe, et Jean Amiot (La Cetière, ... septembre 1706).

Soulard (Solliart), Nicolle, et Louis Gaboury (Duquet, 16 novembre 1665).

Soulard, Jean, et Catherine Boutet, veuve de Charles Philippeau (Becquet, 4 mars 1666).

Soulard, Jeanne, et Guillaume Beaudry dit Desbuttes (Duquet, 30 juin 1682).

Soulard, Jean, veuf de Catherine Boutet, et Adriane de Roulland de Saint-Georges (Chambalon, 18 septembre 1692).

Soulard, Pierre, et Louise Proulx, veuve de Charles Blanevert (Chambalon, 25 juillet 1700).

Soulard, Jean, veuf de Catherine Boutet et d'Adriane de Roulland de Saint-Georges, et Marie-Catherine Miville, veuve d'Ignace Durand (Charles Rageot, 15 septembre 1701).

Soulard, Marie-Catherine, veuve de Pierre Vachon, et Louis Garneau, veuf de Marie-Anne Huot (J.-Robert Duprac, 24 juin 1705).

Soulard, Geneviève, et Dominique Aussion (La Cetière, 25 janvier 1711).

Soulard, Marie-Jeanne, et François Comeau (La Cetière, 3 janvier 1715).

Soulard, Jean-Baptiste, veuf de Françoise Comeau, et Barbe Garneau (Bernard de la Rivière, 20 mars 1717).

Soulard, Marie-Jeanne, veuve de François Comeau, et Pierre Dubreuil, veuf de Marie-Françoise Gilbert et de Marguerite Allaire (Dubreuil, 5 juillet 1719).

Soulard, Paschal, et Marie-Geneviève Parent, veuve de Joseph Lemire (Jacques Pinguet, 3 octobre 1741).

Soulard, Jean-Baptiste, et Marie-Angélique Maheu (Jacques Pinguet, 14 février 1743).

Soulard, Jean-Baptiste, veuf de Marie-Angélique Maheu, et Brigitte Vézina (Nicolas Huot, 18 janvier 1750).

Soumande, Pierre, et Simone Côté (Audouart, 15 novembre 1649).

Soumande, Marie, et Joseph Mignault de la Gerbaudière (Becquet, 16 octobre 1670).

Soumande, Anne, et François Hazeur (Becquet, 15 novembre 1672).

Soumande, Jean, et Anne Chapoux (Chambalon, 29 octobre 1698).

Soupiran, Simon, et Marthe Bélanger, veuve d'Étienne Soubé (Chambalon, 25 août 1700).

Soupiran, Simon, et Marie-Anne Gautier (La Cetière, 16 mai 1727).

Soupiran, Louise, et Charles Courtois (Barbel, 10 juillet 1727).

Soupiran, Françoise, et Pierre Maufils (Barbel, 8 février 1728).

Soupiran, Simon, veuf de Marie-Anne Gautier, et Marie-Jeanne Avisse, veuve de François Trefflet dit Rottot (Hiché, 24 juin 1736).

Soupiran, Charles-Simon, et Marie-Anne Jacquin dit Philibert (Jean-Claude Panet, 28 août 1751).

Soupiran, Elisabeth, et Pierre Pétrimoulx (Barolet, 12 novembre 1756).

Soupiran, Charlotte, et Henri-Gaspard Hiché (Barolet, 24 décembre 1756).

Soupiran, Charles-Simon, veuf de Marie-Anne Jacquin dit Philibert, et Marie-Louise Roussel (Saillant, 4 janvier 1757).

Soupiran, Charlotte, veuve d'Henri-Gaspard Hiché et Alexandre-Joseph-Xavier Arnoux (Jean-Claude Panet, 8 décembre 1764).

Sourdive, Jean-Baptiste, et Agathe Pâquet (Decharnay, 30 janvier 1757).

Soviat, Jean, et Marie-Geneviève Chartier dit Parthenay, veuve de Pierre Charron (Louet fils, 23 novembre 1760).

Soviat, Jean, veuf de Marie-Geneviève Chartier dit Parthenay, et Marie-Josephite Poitras, veuve d'Etienne Gagné(Geneste, 4 février 1766).

Soviat, Jean, veuf de Marie-Geneviève Chartier dit Parthenay et de Marie-Josephite Poitras, et Marguerite Roy, veuve de Pierre Alain (Geneste, 6 août 1777).

Spénard, André, et Marie-Charlotte-Thérèse Arnaud (Genaple, 20 mars 1690).

Spénard, Jean, veuf de Marie Morel, et Marie-Jeanne Parent (Noël Duprac, 27 juin 1728).

Spénard, Jean, veuf de Marie Morel, et de Marie-Jeanne Parent, et Félicité Migneron (Barolet, 29 septembre 1743).

Spénard, Marie-Jeanne, et Thomas Huppé dit Lagroix (Barolet, 5 novembre 1747).

Spénard, Pierre-André, et Marie Huguet, veuve de Jean-Baptiste Girard (Dulaurent, 16 novembre 1749).

Spénard, Marie-Jeanne, veuve de Thomas Huppé dit Lagroix, et Pierre Lacombe, veuf de Marguerite Laflèche (Parent, 11 juillet 1761).

Spénard, Marie-Félicité, et Charles Brousseau (Sailant, 12 septembre 1773).

Squerry dit Labbé, Jean-Baptiste, et Marie-Ursule Dauphin (Noël Duprac, 14 janvier 1730).

Staims (Stens), Georges, et Marie Pérodeau (Becquet, 25 août 1669).

Staims, Marie, et André Loup (Gilles Rageot, 17 novembre 1687).

Stilly, Charles, et Marie-Catherine Drolet (Geneste, 2 octobre 1757).

Stilson, Madeleine, et Jean-Baptiste Cardinet (Chambalon, 18 octobre 1702).

Stora, Rachel, et Jean Berger (Barbel, 17 avril 1706).

Stroud, Gilles William, et Marie-Josephte Morisseau (Dulaurent, 24 février 1748).

Suier, Jean, et Marie-Louise Lesage (Rivet, 8 septembre 1716).

Suier, Jacques, et Françoise Charbonneau (La Cetièrre, 21 avril 1717).

Suier, Marguerite, et Jean-Baptiste Poliquin (Barolet, 6 juillet 1753).

Summers, David, et Marie Thomson (Barolet, 8 octobre 1752).

Sureau, Théodore, veuf de Françoise Brunet, et Pé-
rinne Hutré (Duquet, 22 septembre 1669).

Sureau, Geneviève, et Martin Lafilé (Duquet, 13 novembre 1678).

Sureau, Geneviève, veuve de Martin Lafilé, et Thomas Gasse (Duquet, 24 juin 1680).

Sureau, Hilaire, et Louise Paradis, veuve de Thomas Mezeray (Gilles Rageot, 13 juillet 1690).

Sureau, Geneviève, et Jean Maranda, veuf de Marie Paradis (Jacob père, 26 octobre 1703).

Suret, Françoise, veuve de Joseph Petitot dit Sincenne, et Jacques Gignac, veuf de Marie-Françoise Mongrain (Moreau, 30 septembre 1764).

Surget, Madeleine, et Jean Clément (Audouart, 5 septembre 1659).

Surget, Madeleine, veuve de Jean Clément, et Jacques Murette dit Lépine, veuf de Marie Pagé dit Quercy (Jacob père, 17 septembre 1693).

Sutherland (Soderlan), Guillaume, et Marie-Louise Boudeau (Sanguinet, 21 juillet 1754).

Suzannet (Souzanet), Noël, et Geneviève Chaumereau (Jacques Pinguet, 5 janvier 1743).

Suzor, Charlotte, et François Vien (Fortier, 18 août 1770).

Sylvain, Marie, et Jean-Baptiste Chenaut (Louet fils, 9 avril 1752).

Sylvain, François, et Marie-Madeleine Pleau, veuve de Benjamin Pichette (Guyard de Fleury, 14 février 1756).

Sylvain, Marguerite, et Jean-Baptiste Laramée (Decharnay, 14 mars 1759).

Sylvain, Marie-Reine, et Augustin Masson (Moreau, 19 juin 1764).

Sylvestre, Nicolas, et Jeanne Labadie (Roger, 19 novembre 1694).

Sylvestre, Marie-Anne, et Pierre Piché (Chambalon, 22 octobre 1697).

Sylvestre, Louis, et Elisabeth Labadie (Roger, 17 novembre 1698).

Sylvestre, Marie-Françoise, et Laurent Matte (Le-pailleur, 3 août 1702).

Sylvestre, François, et Marie-Anne Noël (Dubreuil, 5 avril 1717).

Sylvestre, Marie-Anne, veuve de Pierre Piché, et François Biron, veuf de Marie-Anne Fournel (Laneuville, 8 février 1718).

Sylvestre, Jean, et Marie-Anne Benoît (Laneuville, 29 février 1718).

Sylvestre, Marie-Jeanne, veuve d'Augustin Ballard, et Nicolas Petit, veuf de Marie-Bertrand (Dubreuil, 18 février 1727).

Sylvestre, François, et Marie-Madeleine Martin (Jacques Pinguet, 14 novembre 1731).

Sylvestre, Pierre, et Marie-Angélique Bordeleau (Jacques Pinguet, 19 février 1732).

Sylvestre, Marie-Anne, et Louis-Joseph Liénard dit Durbois (Choret, 30 mai 1732).

Sylvestre, Marie-Anne, et Pierre Delestre (Delaître) (Jacques Pinguet, 24 août 1732).

Sylvestre, François, veuf de Marie-Anne Noël, et Marie-Angélique Houde, veuve d'Alexis Beaudoin (Choret, 6 février 1733).

Sylvestre, Eustache, et Geneviève Roussin (Jacques Pinguet, 11 août 1735).

Sylvestre, Marie-Thérèse, et François-Joseph Martin (Jacques Pinguet, 9 juillet 1741).

Sylvestre, Marie-Anne, et Joseph Monnier (Jacques Pinguet, 6 janvier 1748).

Sylvestre, Marie-Catherine, et Antoine Grenier (Cho-ret, 10 février 1749).

Sylvestre, Thérèse, et Antoine Mailloux (Jean-Claude Panet, 4 avril 1752).

Sylvestre, Madeleine, et Pierre Beaupré (Jean-Claude Panet, 30 avril 1752).

Sylvestre, Jean-Baptiste, et Barbe Dorion (Sanguinet, 11 juin 1752).

Sylvestre, Marie-Thérèse, et Jean-Baptiste Dumas (Jean-Claude Panet, 10 mai 1772).

Syre (Sir), Marie-Rose, et Germain Bélanger (Crépin, 6 février 1778).

Tabary, Jacques, et Marie-Françoise Courault (Gilles Rageot, 6 juillet 1687).

Tachat (Tajeat) dit Lagrandeur, Jean, et Marie Dasilva dit Portugais (Dulaurent, 7 janvier 1759).

Taché, Jean, et Marie-Anne Jolliet de Mingan (Barolet, 25 août 1742).

Taché, Guillaume, et Louise-Charlotte Métivier (Dulaurent, 21 octobre 1742).

Taché, Louise-Charlotte, et Jean John Smith (Moreau, 21 novembre 1763).

Taché (Taschet), Marie-Geneviève, et Augustin Dupont (Saillant, 6 octobre 1766).

Taconiet, Paul, et Marthe Payan (annulé) (Becquet, 30 août 1670).

Tailleur, Guillaume, et Geneviève Chalut (Dubreuil, 14 janvier 1727).

Tailleur, Geneviève, et Pierre Dupille (Barolet, 4 octobre 1751).

Tailleur de Saint-Per, Hippolyte, et Charlotte de Recard (La Cetière, 22 septembre 1711).

Tailleur dit Versailles, Guillaume, et Marie-Thérèse Dupille, veuve de François Travers (Saillant, 25 janvier 1759).

Taillon, Louis, et Marie-Madeleine Drapeau, veuve de Guillaume Genest (Barolet, 21 août 1749).

Taillon, Etienne, et Marie-Elisabeth Renaud (Locat), veuve de François Dubois (Choret, 11 août 1751).

Taillon, Marie-Louise, veuve de Pierre Cadoret, et Pierre Marion (Decharnay, 18 octobre 1757).

Taillon, Michel, et Marie-Anne Fortin (Fortier, 10 novembre 1766).

Taillon, Ignace, et Marguerite Gagnon (Crépin, 2 novembre 1782).

Talbot, Anne, et Jean Baravilleau (annulé) (Becquet, 13 septembre 1670).

Talbot, Marie-Clotilde, et Jean-François Fortier (Fortier, 5 octobre 1745).

Talbot (Taillebot), Marie-Dorothée, et Louis-Marie Destroismaisons (Sanguinet, 18 mars 1751).

Talbot, François, et Angélique Blais (Fortier, 4 juin 1763).

Tallena, Julien, et Catherine Verrier (annulé) (Becquet, 20 septembre 1669).

Talon, Lucien, et Isabelle Planteau (Becquet, 8 octobre 1671).

Talon, Jean, et Dorothée Bacon (Crépin, 24 août 1755).

Talon, Marie-Josephite, et Etienne Simard (Crépin, 8 octobre 1781).

Talon, Françoise, et François Giguère (Crépin, 8 novembre 1781).

Talon dit Lespérance, Jacques, et Agathe Bolduc (Crépin, 24 janvier 1755).

Talon dit Lespérance, Jean-Marie, et Catherine Beau-doin (Crépin, 11 novembre 1775).

Talon dit Lespérance, Jean-Marie, veuf de Catherine Beau-doin, et Marie-Josephite Pepin (Crépin, 29 janvier 1782).

Talua, Julien, et Anne Godeby (Duquet, 24 septembre 1669).

Talusier (Tadousier), Pierre, et Marie-Véronique Huard (Jean-Claude Panet, 21 septembre 1749).

Tancho (Tachot), Yves, et Marie-Madeleine Sarreau (Tarreau) (Louet fils, 27 août 1763).

Tancrel, Angélique, veuve de Jean-Pierre Luking, et Henri Crebassa (Sanguinet, 10 novembre 1770).

Tancret dit Saint-André, Jean-Pierre, et Elisabeth Plante (Sanguinet, 1er novembre 1748).

Tanguay, Jean, et Marie Brochu (Jacob père, 24 janvier 1692).

Tanguay (Tardier), Jean-Baptiste, veuf de Marie-Françoise Blais, et Marie Simard (Jacob fils, 28 août 1730).

Tanguay, René, et Rosalie Simard (Jacob fils, 18 juillet 1734).

Tanguay, Jean-François, et Marguerite Boisson-nault (Fortier, 4 juin 1736).

Tanguay, René, veuf de Rosalie Simard, et Marie-Madeleine Cloutier (Jacob fils, 22 mars 1747).

Tanguay, Guillaume, et Catherine Berthiaume (Geneste, 22 septembre 1748).

Tanguay, Jean-Baptiste, et Marie-Angélique Montminy (Barolet, 21 avril 1749).

Tanguay, Jacques, et Thérèse Casse (Lacasse) (Jean-Claude Panet, 7 janvier 1757).

Tanguay, Jacques, et Marie-Josephite Plante, veuve de Charles Delâge (Fortier, 28 août 1758).

Tanguay, Pierre, et Marie-Josephite Laverdière (Fortier, 29 janvier 1759).

Tanguay, Marie-Josephite, et André Fleury (Fortier, 17 avril 1760).

Tanguay, Marie-Catherine, et Nicolas Patoille dit Desrosiers, veuf de Marie-Rosalie Saucier (Saillant, 18 janvier 1761).

Tanguay, Marie-Judith, et François Aubé (Fortier, 21 janvier 1762).

Tanguay, Marie-Marguerite, et Pierre-Noël Quemeneur dit Laflamme (Fortier, 7 avril 1762).

Tanguay, Marie-Marguerite, et François Collet (Fortier, 22 juillet 1762).

Tanguay, Rosalie, et François Roy, veuf de Marie-Louise Leblond (Fortier, 12 septembre 1764).

Tanguay, Marguerite, et Michel Ouimet (Fortier, 14 novembre 1765).

Tanguay, Guillaume, veuf de Catherine Berthiaume, et Agathe Lionais, veuve de Michel (Forget) Despatrix (Jean-Claude Panet, 30 mai 1767).

Tanguay, Jean-Baptiste, et Marie Catrin (Cadrin) (Fortier, 24 janvier 1772).

Tanqueray, Georges, et Marguerite Morand (Jacques Pinguet, 31 août 1737).

Tanqueray (Tanquerel), Georges, et Marie-Angélique Prévost (Jean-Claude Panet, 11 juillet 1768).

Taphorin (Tafoyrin), Guillaume, et Marie-Louise Routier, veuve de Michel Bonhomme (Dubreuil, 20 novembre 1729).

Taphorin dit Mignerand, Jean-Baptiste, et Marie-Thérèse Parent (Parent, 31 janvier 1762).

Tapin, Antoine, et Jeanne Magdelain (Maidelin) (Ducquet, 28 octobre 1669).

Tapin, René, et Marie-Louise Lauriot (Loriot) (Roger, 26 octobre 1698).

Tapin, Jean, et Geneviève Bérard (La Cetière, 14 juin 1705).

Tapin, Marie-Jeanne, et François Dolbec (L'abbé Desnoyers, 25 août 1719).

Tapin, Joseph, et Marie-Jeanne Sévigny (Dubreuil, 1er décembre 1730).

Tapin, Jean-Baptiste, et Marie Fréchette (Frichet) (François Rageot, 18 février 1731).

Tapin, Joseph, et Marie-Anne Choret (Nicolas Pinguet, 12 janvier 1750).

Tapin, Louis-Joseph, et Marie-Anne Goulet (Sanguinet, 2 février 1752).

Tapin, Angélique, et François Henry (Louet fils, 12 novembre 1752).

Tapin, Geneviève, et Michel Gingras (Guyard de Fleury, 27 décembre 1756).

Tapin, Marie-Charlotte, et Etienne Vermette (Sanguinet, 28 décembre 1762).

Tardé, Jeanne, et Robert Drousson (Vachon, 23 août 1681).

Tardif, Jacques, et Barbe Dorange (Becquet, 28 septembre 1669).

Tardif, Guillaume, et Louise Dubois-Morel (Gilles Rageot, 16 avril 1679).

Tardif, Guillaume, veuf de Louise Dubois-Morel, et Marguerite Godin (Jacob père, 27 avril 1687).

Tardif, Jeanne, et Jean Haustain (Hostain) dit Langevin (Vachon, 21 décembre 1690).

Tardif, Anne, et Jacques Guerré dit Dumont (J.-Robert Duprac, 19 mars 1694).

Tardif, Michel, et Catherine de Lespinay (J.-Robert Duprac, 16 février 1696).

Tardif, Marie, et Jean-François Allard (J.-Robert Duprac, 5 octobre 1698).

Tardif, Marie-Madeleine, et Charles Miville (J.-Robert Duprac, 28 décembre 1707).

Tardif, Michel, veuf de Catherine de Lespinay, et Catherine Touchette (J.-Robert Duprac, 30 août 1710).

Tardif, François, et Geneviève Giroux (J.-Robert Duprac, 10 novembre 1712).

Tardif, Marguerite, et Louis Girard (Barbel, 4 avril 1714).

Tardif, Angélique, et Louis Trudel (Barbel, 6 août 1714).

Tardif, Charles, et Geneviève Le Roy (Verreau, 16 février 1716).

Tardif, Joseph, et Marguerite Letartre (La Cetière, 5 novembre 1718).

Tardif, René, et Françoise Tessier, veuve de Jean Paradis (François Rageot, 10 juillet 1723).

Tardif, Barbe, et Nicolas Trudel (Dubreuil, 10 janvier 1725).

Tardif, Claire, et Nicolas Trudel (Barbel, 20 mars 1728).

Tardif, Marie-Madeleine, et Charles Garnier, veuf de Marie-Anne Vachon (Noël Duprac, 6 juin 1728).

Tardif, Jeanne, et Paul Bélanger (François Rageot, 8 janvier 1731).

Tardif, Noël, et Marie-Jeanne Vézina (Noël Duprac, 3 avril 1731).

Tardif, Véronique, et Louis Laberge (Jacob fils, 11 avril 1731).

Tardif, François, et Madeleine Bélanger (Jacques Pinguet, 10 août 1735).

Tardif, Jean, et Marie-Madeleine Palin, veuve de Jean Rivet (Jacques Pinguet, 28 août 1735).

Tardif, Marie-Josephite, et Jean-Baptiste Bergevin (Jacques Pinguet, 13 mai 1740).

Tardif, Marie-Ursule, et Ange Binet (Noël Duprac, 16 septembre 1742).

Tardif, Angélique, et Nicolas Letartre (Pierre Huot, 7 février 1745).

Tardif, Guillaume, et Marie-Louise Guay (Louet fils, 3 novembre 1749).

Tardif, Marie-Louise, et Antoine Nadeau (Barolet, 2 février 1750).

Tardif, Marguerite, et Joseph Fagot, veuf de Marguerite Casse (Lacasse) (Parent, 10 mai 1750).

Tardif, Elisabeth, et François Tiriot (Thiriaux) (Parent, 18 avril 1751).

Tardif, Catherine, et Jacques Guillot (Parent, 18 novembre 1751).

Tardif, Marie-Angélique, et Michel Guay (Jean-Claude Panet, 15 janvier 1753).

Tardif, Joseph-Marie, et Madeleine Ouvrard (Marois, 6 avril 1755).

Tardif, Madeleine, et François Guichard (Decharnay, 1er février 1757).

Tardif, Barbe, veuve de Nicolas Trudel, et Charles Petitelere, veuf de Marie-Catherine Provost (Geneste, 12 mars 1758).

Tardif, Claire, veuve de Nicolas Trudel, et Pierre Petit, veuf de Marie Girard (Nicolas Huot, 16 avril 1759).

Tardif, Geneviève, et Joseph Dehornay (Geneste, 29 janvier 1761).

Tardif, Pierre, et Marie-Marguerite Morin (Geneste, 29 janvier 1761).

Tardif, Maie-Jeanne, et Noël Giroux (Parent, 16 novembre 1763).

Tardif, Michel, et Madeleine Giroux (Parent, 16 novembre 1763).

Tardif, Ignace, et Marie-Thérèse Legris dit Lépine (Sanguinet, 6 janvier 1764).

Tardif, Pierre, veuf de Marguerite Morin, et Marie-Josephite Marette, veuve de Pierre Morin (Geneste, 18 octobre 1764).

Tardif, Jean-Roch, et Marie-Louise Garnier (Parent, 18 juillet 1766).

Tardif, Louis, et Elisabeth Ouvrard (Geneste, 19 janvier 1768).

Tardif, Guillaume, et Marie-Madeleine Savard (Geneste, 31 mars 1774).

Tardif, Marie-Louise, et Pierre Careau (Parent, 12 février 1775).

Tardif, Marie-Barbe, et François Robitaille (Geneste, 16 novembre 1775).

Tardif, Joseph-Marie, veuf de Madeleine Ouvrard, et Marguerite Alain (Geneste, 16 décembre 1775).

Targer, Elisabeth, veuve de Simon Piat, et Mathurin Gerbert (Audouart, 13 juillet 1659).

Targer, Marie, et Jean Royer (Auber, 9 octobre 1663).

Tarieu de la Pérade, Marie-Anne, et Richard Têtu (Testu) de la Richardière (Barbel, 17 octobre 1727).

Tarieu de la Pérade, Charles-François, et Geneviève Deschamps de Boishébert (Dulaurent, 4 janvier 1743).

Tarieu de la Pérade, Marie-Anne, veuve de Richard Têtu (Testu) de la Richardière, et Nicolas-Antoine Coulon de Villiers (Dulaurent, 4 octobre 1743).

Tarieu de la Pérade, Marie-Anne, veuve de Richard Têtu (Testu) de la Richardière et de Nicolas-Antoine Coulon de Villiers, et Jean-François Gautier (Dulaurent, 2 mars 1752).

Taschereau, Gabriel-Elzéar, et Marie-Louise-Elisabeth Bazin (Jean-Claude Panet, 24 janvier 1774).

Tassé, Charles, et Elisabeth Bisson (Sanguinet, 7 octobre 1753).

Taupsen, Catherine, et Julien Dumont (Becquet, 11 octobre 1667).

Tauret, Jean-Baptiste, et Marie-Anne de Rainville (Dulaurent, 19 janvier 1755).

Taurey, Martine, et Nicolas Marcotte (Becquet, 1er septembre 1670).

Tauxier, Pierre-Jean, et Angélique Gendron (Jacques Pinguet, 6 avril 1736).

Tavare dit Mireau, Manuel, et Françoise Duval (Becquet, 8 septembre 1670).

Tavernier, Anne, et Robert Mosion dit Lamouche (Becquet, 27 février 1666).

Tavernier, Nicolas, et Marie-Angélique Lambert dit Champagne (Choret, 7 juillet 1753).

Tavernier, Angélique, et Léger Jarnac (Jarnier) dit Saint-Germain (Saillant, 27 août 1775).

Tavery, Martine, et Pierre Sasseville (annulé) (Becquet, 23 août 1670).

Taylor, Richard, et Marie-Ursule Bolduc, veuve de Jean Drapeau (Dubreuil, 5 octobre 1712).

Tellier, Françoise, et Simon Savard (Becquet, 27 octobre 1681).

Tellier, Elisabeth, et Guillaume Pagé (Chambalon, 29 octobre 1692).

Tellier, François, et Anne Pagé (Chambalon, 29 octobre 1692).

Tellier, Marie-Anne, et Mathurin Morisset (Rivet, 4 février 1716).

Tellier, Angélique, et Joseph Couturier, veuf de Marie-Catherine Proteau (Laneuville, 20 février 1718).

Tellier, Marie-Jeanne, et Pierre Paris (Dubreuil, 6 novembre 1728).

Tellier, Denis, et Marie-Josephte Vallée (Laneuville, 10 mars 1729).

Tellier, Marie-Thérèse, et Louis Baril (Barry) (François Rageot, 27 août 1730).

Tellier, Marie-Josephte, et Jean-Baptiste Bertrand (Boisseau, 31 janvier 1736).

Tellier, Marie-Marguerite, et Etienne Langlois, veuf d'Angélique Bertrand (Louet fils, 7 mars 1740).

Tellier, Vincent, et Louise Toupin (Nicolas Huot, 19 janvier 1766).

Terminé (Gliné), Etienne, et Marie-Marthe Chandonnet (Barolet, 23 juillet 1747).

Termont, Noëlle, et Bernard Bertin (Becquet, 11 septembre 1670).

Terrain (Tarrain), François, et Marie-Madeleine Bernard de Larivière (Dubreuil, 10 avril 1730).

Terrière, François, et Marie-Anne Filliau (Dubreuil, 10 octobre 1729).

Teschenev, Alexandre, et Marie Bouillon, veuve de Mathurin Touillault (Gilles Rageot, 13 août 1668).

Tessereau dit Bellefleur, Michel, et Marie-Angélique Baudin (Saillant, 30 janvier 1757).

Tessier, Marc, et Jacqueline Ledoux, veuve de Jacques Grimand (Gilles Rageot, 21 octobre 1668).

Tessier, Mathurin, et Elisabeth Létourneau (Estourneau) (Vachon, 21 août 1670).

Tessier, Geneviève, et François Lefay (Becquet, 4 octobre 1672).

Tessier, Laurent, et Anne Lemire (Duquet, 19 novembre 1681)

Tessier, Marguerite, et Jean Bertrand (Gilles Rageot, 22 juillet 1685).

Tessier (Aringué), Mathieu, et Marguerite Careau, veuve de Louis Prévost (Fillion, 25 novembre 1687).

Tessier, Paul, et Jeanne Amiot (Gilles Rageot, 22 février 1691).

Tessier, Marc, veuf de Jacqueline Ledoux, et Marie Cartigny, veuve de Jacques Caillé (Cayé) (Vachon, 2 septembre 1691).

Tessier, Marie, et Antoine Dumas (Chambalon, 26 juillet 1694).

Tessier, Madeleine, et Thomas Sabourin (Genaple, 11 février 1699).

Tessier, Pierre, et Angélique Mérienne (Lepailleur, 16 juillet 1702).

Tessier, Marguerite, et Louis Bergevin (J.-Robert Duprac, 12 janvier 1705).

Tessier, Geneviève, et Ignace Bergevin (J.-Robert Duprac, 2 septembre 1708).

Tessier, Marie-Madeleine, et François Bergevin (J.-Robert Duprac, 12 février 1713).

Tessier, Madeleine, et Pierre Garnier (J.-Robert Duprac, 14 janvier 1714).

Tessier, Marie-Françoise, et Jean Paradis (J.-Robert Duprac, 13 novembre 1718).

Tessier, Marie-Angélique, et René Dauphin (La Cetièrre, 13 avril 1719).

Tessier, Françoise, veuve de Jean Paradis, et René Tardif (François Rageot, 10 juillet 1723).

Tessier, Pierre, et Françoise Hallé, veuve de Claude Dudevoir (Dubreuil, 16 août 1724).

Tessier, Jean-Baptiste, et Marie-Angélique Garnier (Noël Duprac, 5 novembre 1724).

Tessier, Pierre, et Catherine Vermette (La Cetièrre, 8 juillet 1726).

Tessier, Marie-Anne, et Pierre-Lucien Grouard (Louet père, 25 août 1728).

Tessier, Marie-Joseph, et Jean-Baptiste Molleur, veuf de Marie-Françoise Queret (François Rageot, 3 juin 1730).

Tessier, Joseph, et Marie-Elisabeth Normand, veuve de Joseph Genaple (Dubreuil, 30 octobre 1730).

Tessier, Marguerite, et Jean-Charles Verret (Jacques Pinguet, 16 mai 1731).

Tessier, Jean-Baptiste, et Catherine Barbeau (Noël Duprac, 29 octobre 1733).

Tessier, Jacques, et Angélique Moreau (Barbel, 23 février 1734).

Tessier, Marie-Madeleine, et Pierre Verret (Noël Duprac, 22 février 1736).

Tessier, Marie-Josephte, veuve de Jean-Baptiste Molleur, et Nicolas Jacques, veuf de Marie-Catherine Allard (Noël Duprac, 14 juillet 1737).

Tessier, Pierre, et Marie-Madeleine Jacques (Noël Duprac, 10 janvier 1740).

Tessier, Geneviève, et Jacques Verret (Noël Duprac, 30 octobre 1740).

Tessier, Marie-Angélique, et Jean-Baptiste Giroux (Noël Duprac, 15 janvier 1747).

Tessier, François, et Marie-Charlotte Couët (Couhet) (Barolet, 22 janvier 1747).

Tessier, Geneviève, veuve de Jacques Verret, et Jean-François Bélanger (Geneste, 22 octobre 1747).

Tessier, Marie-Josephte, et François de Sales Lamothé (Geneste, 27 décembre 1751).

Tessier, Marguerite, et Joseph Gingras (Geneste, 14 novembre 1752).

Tessier, Marie-Marguerite, et Jacques Vallée (Guyard de Fleury, 10 février 1754).

Tessier, Germain, et Marie-Anne Normand (Jean-Claude Panet, 23 août 1761).

Tessier, Mathieu, et Marie-Reine Roussin (Parent, 25 octobre 1761).

Tessier, Angélique, et Joseph Amiot dit Villeneuve (Sanguinet, 12 février 1762).

Tessier, Marie-Joseph, et Edouard Platte (Parent, 6 janvier 1764).

Tessier, Madeleine, et Nicolas Girard, veuf de Marie-Anne Vermette (Moreau, 11 septembre 1765).

Tessier, Brigitte, et Pierre Gingras (Geneste, 19 octobre 1765).

Tessier, Germain, veuf de Marie-Anne Normand, et Marie Serindae (Jean-Claude Panet, 24 juin 1768).

Tessier, Louise, et Michel Baudin (Parent, 26 décembre 1771).

Tessier, Marie-Elisabeth, et Michel Giroux (Parent, 31 janvier 1773).

Tessier dit Laplante, Jean-Baptiste, et Marie-Madeleine Duprac (Parent, 30 avril 1751).

Tessier dit Laplante, Marie-Marguerite, et Claudè Duprac (Parent, 14 avril 1752).

Tessier dit Laplante, Louis, et Marie-Angélique Giroux (Parent, 20 février 1757).

Tessier dit Laplante, Marie-Marguerite, veuve de Claude Duprac, et François Tiriot (Quiriaux), veuf d'Elisabeth Tardif (Parent, 29 juin 1761).

Tessier dit Laplante, Antoine, et Angélique Roussin (Nicolas Huot, 15 janvier 1769).

Tessier dit Laplante, Gabriel, et Marguerite Leclerc (Parent, 8 janvier 1771).

Tessier dit Laplante, Marie-Madeleine, et Jacques Roussin (Parent, 14 janvier 1775).

Tessier dit Lavigne, Paul, et Marie-Madeleine Cloutier (Auber, 12 octobre 1681).

Tesson, Barthélemy, veuf d'Anne Chapelle, et Esther Coindriau, veuve de Jean-Jacques de Laporte (Duquet, 26 juillet 1665).

Tesson, Jean, et Suzanne de Lavoie (Becquet, 24 août 1666).

Tesson, Barthélemy, veuf de Marie Therrien, et Jeanne Levasseur (Becquet, 17 octobre 1667).

Tesson, Sébastien, et Marie-Louise Valade (Jacques Pinguet, 24 janvier 1739).

Testard, Jean-Etienne, et Geneviève Guiétier (Dubreuil, 16 septembre 1731).

Testard, Joseph-Marie, et Josephite Larrivé (Moreau, 2 février 1765).

Testard de Montigny, Jacques, et Marguerite Damours (Genaple, 21 septembre 1698).

Testard de Montigny, Jacques, veuf de Marguerite Damours, et Marie de Laporte de Louvigny (Barbel, 25 février 1718).

Têtu (Testu), Marie, et Antoine Pepin dit Lachance (Audouart, 11 novembre 1659).

Têtu (Testu), Madeleine, et Jean Joubert (Becquet, 2 novembre 1669).

Têtu, Marie, et Jacques Grouard (absent) (Genaple, 17 janvier 1689).

Têtu (Testu), Angélique, et Pierre Guyon (Jacob père, 10 octobre 1694).

Têtu (Testu), Geneviève, et René Brisson (Jacob père, 22 janvier 1696).

Têtu (Testu), Angélique, veuve de Pierre Guyon, et François Aubert (Jacob père, 26 août 1699).

Têtu (Testu), Angélique, veuve de François Aubert, et Gabriel Charland (Jacob père, 9 septembre 1708).

Têtu (Testu), Geneviève, veuve de René Brisson, et Louis Levrard, veuf de Catherine-Angélique Becquet (Barbel, 20 novembre 1720).

Têtu (Testu) de la Richardière, Richard, et Marie Hurrault, veuve de Nicolas Rousselot de Laprairie (Genaple, 18 juillet 1709).

Têtu (Testu) de la Richardière, Richard, et Marie-Anne Tarieu de la Pérade (Barbel, 17 octobre 1727).

Têtu (Testu) de Tilly, Pierre, et Geneviève Rigault (Gilles Rageot, 6 octobre 1667).

Têtu (Testu) de Tilly, Marguerite, et Jean-Baptiste Grouard (Jacob père, 27 mars 1690).

Teyseney, Arnaud, veuf de Marie de Ganne et de Marie-Anne Malherbe, et Marie-Josephte Couture (Sanguinet, 14 septembre 1757).

Theret, Marie, veuve d'Etienne Brunet, et Guillaume Chaillé (Chayer) (Duquet, 25 septembre 1672).

Therrien, Périnne, et Jean Allaire (Audouart, 10 décembre 1662).

Therrien, Pierre, et Jeanne Ducheron (Chambalon, 6 novembre 1693).

Therrien, André, et Marguerite Provost, veuve de Martin Poisson (Lepailleur, 28 août 1701).

Therrien, Ignace, et Anne Cauchon (Chambalon, 22 novembre 1706).

Therrien, Jacques, et Marie Perrault (Jacob père, 21 avril 1718).

Therrien, Catherine, et Joseph Lalague (Dubreuil, 21 novembre 1726).

Therrien, Jeanne, et Jacques Boulet (Beaulé), veuf d'Agathe Morin (Fortier, 6 juillet 1735).

Therrien, Agathe, et François Daniel (Fortier, 4 février 1737).

Therrien, Joseph, et Marie-Josephte Thibierge (Fortier, 19 décembre 1737).

Therrien, Marie-Josephte, et Jean-Baptiste Chamberland, veuf de Marie-Josephte Gautier (Fortier, 13 novembre 1741).

Therrien, Marie-Louise, et Jean Pâquet dit Lavallée, veuf d'Anne Bilodeau et de Marie-Geneviève Plante (Fortier, 7 août 1743).

Therrien, Marie-Madeleine, et Jean Boulet (Fortier, 4 octobre 1745).

Therrien, Barthélemy, et Marie-Louise Genest (Fortier, 23 juillet 1747).

Therrien, Marie-Marguerite, et Guillaume Fortier (Fortier, 9 novembre 1748).

Therrien, Ignace, et Marie-Josephte Audet, veuve de Joseph Turcot (Fortier, 7 février 1750).

Therrien, Marie-Louise, et Ignace Gautron (Boucault de Godefus, 21 mars 1750).

Therrien, Louis, et Marie-Charlotte Audet (Fortier, 17 novembre 1751).

Therrien, Jean-Baptiste, et Agathe Gravel (Crépin, 13 février 1752).

Therrien, Pierre-Noël, et Marie-Marthe Destroismaisons (Sanguinet, 28 avril 1755).

Therrien, Geneviève, et Joseph Royer (Fortier, 7 janvier 1755).

Therrien, Marie-Angélique, et Antoine Côté (Fortier, 13 décembre 1756).

Therrien, Marie-Josephte, et Louis Drolet (Jean-Claude Panet, 10 février 1760).

Therrien, Barthélemy, veuf de Marie-Louise Noël, et Marie-Madeleine Blouin (Fortier, 30 mars 1761).

Therrien, Louis, et Marie-Louise Patry (Saillant, 23 avril 1761).

Therrien, Marie-Louise, et Joseph Miville (Fortier, 26 juillet 1761).

Therrien, Thérèse, et Jean-Baptiste Dangeuger (Fortier, 7 novembre 1763).

Therrien, Guillaume, et Marie-Louise Boissonnault (Sanguinet, 17 février 1764).

Therrien, Michel, et Marie-Geneviève Roy (Fortier, 31 janvier 1765).

Therrien, Marie-Tèce, et Claude Guyon (Crépin, 18 janvier 1766).

Therrien, Marguerite, et Jacques Roy (Fortier, 26 janvier 1767).

Therrien, Marie-Anne, et Guillaume Roy (Fortier, 14 janvier 1768).

Therrien, Joseph, et Catherine Gosselin (Crépin, 7 novembre 1768).

Therrien, Barthélemy, et Josephte Isabelle (Jean-Claude Panet, 9 novembre 1773).

Thibaudeau, Mathurin, et Marie Roy (Fillion, 7 juillet 1667).

Thibaudeau, Mathurin, veuf de Marie Roy, et Marie Petit, veuve de Nicolas Delâge (Vachon, 13 juillet 1686).

Thibaudeau, Marie-Madeleine, et Pierre Michaud (Chambalon, 4 février 1697).

Thibaudeau, Joseph, et Marguerite Rancour (Crépin, 27 janvier 1769).

Thibaudeau, Jean, et Marie-Dorothée Veau (Crépin, 28 janvier 1771).

Thibaudeau, Thimothé, veuf de Marguerite Aueoin, et Marie-Elisabeth Bélanger (Parent, 28 juillet 1771).

Thibaudeau, Paul, et Françoise Deguise (Saillant, 10 novembre 1771).

Thibaudeau, Marie, et Adrien Legris dit Lépine (Jean-Claude Panet, 26 avril 1772).

Thibaudy, Jean, et Marie-Françoise Dubré (annulé) (Becquet, 11 octobre 1671).

Thibault, Guillaume, et Marie-Madeleine François (Audouart, 16 novembre 1654).

Thibault, Denis, et Andrée Caillaud (Duquet, 4 août 1669).

Thibault, Claire-Françoise, et Félix Aubert (Vachon, 7 avril 1670).

Thibault, François, et Elisabeth-Agnès Lefebvre (Becquet, 3 octobre 1670).

Thibault, Louise, et René Alarie (Grand Allarieq) (Gilles Rageot, 6 février 1681).

Thibault, Guillaume, et Marie Guyon (Auber, 9 novembre 1681).

Thibault, Guillaume, et Marie Guyon (Becquet, 17 janvier 1682).

Thibault, Charles, et Louise Guyon (Vachon, 8 avril 1684).

Thibault, Anne, et Charles Cloutier (Jacob père, 8 février 1685).

Thibault, Nicolas, et Marie-Françoise Boucher (Jacob père, 22 juillet 1686).

Thibault, François, et Marie-Anne Dupré (Gilles Rageot, 18 mars 1687).

Thibault, Isabelle, et Jacques Bélanger (Chambalon, 29 septembre 1692).

Thibault, Jean-Baptiste, et Marie-Françoise Amiot dit Villeneuve (Roger, 13 novembre 1699).

Thibault, Geneviève, et Jean-François Bélanger (Chambalon, 6 juillet 1700).

Thibault, Isabelle, veuve de Jacques Bélanger, et Martin Rousseau (Chambalon, 8 octobre 1700).

Thibault, Marie-Jeanne, et Guillaume Fabas, veuf de Marie-Madeleine Gerbert (Genaple, 10 juillet 1703).

Thibault, Jacques, et Marie Proulx (Chambalon, 27 octobre 1703).

Thibault, Nicolas, veuf de Marie-Françoise Boucher, et Anne Radeau, veuve de Simon Barbeau (Barbel, 10 avril 1704).

Thibault, Jean-François, et Marie-Anne Guimont (Chambalon, 28 juillet 1704).

Thibault, Anne, et Louis Cloutier (Chambalon, 25 octobre 1704).

Thibault, Marie-Anne, et Jean Dumais (Dumay) (Genaple 23 février 1705).

Thibault, Angélique, et Michel Mignier (Migné) (Chambalon, 10 octobre 1705).

Thibault, Jean-François, veuf de Marie-Anne Guimont, et Angélique Proulx (Chambalon, 12 mars 1706).

Thibault, Marie, et Jean Gautier (La Cetièrre, 8 février 1707).

Thibault, Louis, et Marie Paradis, veuve de Jean Pageot (J.-Robert Duprac, 20 octobre 1709).

Thibault, Pierre, et Agnès Gravel (Jacob père, 21 octobre 1709).

Thibault, Madeleine, et Charles Gaudreau (Chambalon, 7 juillet 1712).

Thibault, Nicolas, veuf d'Anne Radeau, et Marie Pâquet (J.-Robert Duprac, 3 septembre 1712).

Thibault, Barbe, et Nicolas Fournier (Rivet, 12 juin 1714).

Thibault, Louis, veuf de Marie Paradis, et Françoise Bisson, veuve de Jean-Baptiste Fournier (Chambalon, 10 août 1715).

Thibault, Marie-Anne, veuve de Jean Dumais (Dumay), et Jean Hérigoien (Dirigoyen) (François Rageot, 8 septembre 1717).

Thibault, Guillaume, et Marie-Françoise Bacon (Barbel, 5 juillet 1718).

Thibault, François-Xavier, et Marie-Madeleine Bourbon (J.-Robert Duprac, 24 janvier 1719).

Thibault, Etienne, et Adrienne Jobin (Dubreuil, 12 janvier 1721).

Thibault, Antoine, et Hélène Gariépy (Barbel, 23 janvier 1722).

Thibault, Angélique, et Joseph Gravel, veuf de Barbe Gagnon et de Geneviève Lefrançois (Barbel, 1er avril 1724).

Thibault, Joseph, et Louise Jean (Hiché, 6 octobre 1725).

Thibault, Pierre, et Marguerite Cloutier (Jacob fils, 3 novembre 1731).

Thibault, Marie-Elisabeth, et Jean-Baptiste Cloutier (Barolet, 10 octobre 1732).

Thibault, Marie-Josephte, et Louis-Joseph Dolbee (Jacques, Pinguet, 4 février 1733).

Thibault, Félicité, et Jean-Baptiste Vaillancourt (François Rageot, 28 février 1734).

Thibault, Elisabeth, et Louis Goupil (Coupille) (François Rageot, 6 février 1736).

Thibault, Marie-Josephite, et Louis Allaire (François Rageot, 6 février 1736).

Thibault, Marie-Louise, et Jacques Bourbeau (Noël Duprac, 23 juin 1736).

Thibault, Louise-Angélique, et Germain Beaudoin (Jacques Pinguet, 24 août 1739).

Thibault, Etienne, et Marguerite Chalifour (Jacques Pinguet, 8 février 1740).

Thibault, Pierre, et Marie-Madeleine Garneau (Jacques Pinguet, 21 juin 1740).

Thibault, Marie-Anne, et Jacques Ducharme (Jacques Pinguet, 12 février 1741).

Thibault, François, veuf de Thérèse Métivier, et Dorothee Girard, veuve de Joseph Morin (Jacques Pinguet, 25 octobre 1741).

Thibault, Marie-Madeleine, et Nicolas Huppé (Noël Duprac, 30 octobre 1741).

Thibault, Marie-Louise, et Jean-Charles Breton (Jacques Pinguet, 16 juin 1743).

Thibault, Marguerite, et Charles Blau (Jacob fils, 26 avril 1744).

Thibault, Charlotte, et Charles Hubert (Jacques Pinguet, 30 mai 1745).

Thibault, Clotilde, et Jean-Baptiste Duclou (Jacob fils, 5 juillet 1745).

Thibault, Pierre, veuf de Madeleine Garneau, et Madeleine Chalifour (Jacques Pinguet, 15 octobre 1745).

Thibault, Marie, et Théodore Verret (Geneste, 20 février 1746).

Thibault, Germain, et Marguerite Huppé dit Lagroix (Geneste, 8 janvier 1747).

Thibault, Marie-Josephte, et Thomas Huppé dit Lagroix, veuf de Marie-Rose Villeneuve (Geneste, 8 janvier 1747).

Thibault, Louis, veuf de Françoise Bisson, et Marie-Charlotte Dubeau, veuve de Joseh Guilbault (Geneste, 28 mai 1747).

Thibault, Claire, et Ignace Gosselin (Jacob fils, 24 janvier 1748).

Thibault, Marie-Elisabeth, et Julien Gaudon (Boucault de Godefus, 9 février 1749).

Thibault, Augustin, et Marie-Josephte Chamberland (Barolet, 17 février 1749).

Thibault, Ursule, et Martial Fournier (Barolet, 25 juin 1749).

Thibault, Jean, et Marie-Madeleine Bédard (Geneste, 6 novembre 1749).

Thibault, Marie-Louise, et Joseph Chalifour (Dulaurant, 22 juin 1750).

Thibault, Marie-Anne, et Jean Guillet dit Tourangeau (Nicolas Pinguet, 27 septembre 1750).

Thibault, Pierre, et Marie-Geneviève Delâge (Nicolas Pinguet, 25 avril 1751).

Thibault, Véronique, et Noël Simard, veuf de Marguerite Cauchon (Nicolas Huot, 23 mai 1751.)

Thibault, Marie-Josephte, veuve de Thomas Huppé dit Lagroix, et Joseph Normandeau (Sanguinet, 31 octobre 1751).

Thibault, Jean-Baptiste, veuf de Marie-Catherine Tinson, et Marie-Josephte Renaud (Arnaud), veuve de Simon Roy dit Ody (Sanguinet, 20 janvier 1752).

Thibault, Marie-Anne, et Germain Gaudreau (François Rageot, 26 novembre 1752).

Thibault, Charlotte, et Pierre Rémillard (Fortier, 27 décembre 1753).

Thibault, Marie-Reine, et Jean Chagau (Chagot) (Crépin, 21 mars 1755).

Thibault, Étienne, veuf de Marguerite Chalifour, et Marie-Angélique Lefebvre (Sanguinet, 2 février 1758).

Thibault, Monique, et Pierre Cloutier (Crépin, 25 juin 1758).

Thibault, Marie-Louise, et Jacques Rasset (Geneste, 9 janvier 1760).

Thibault, Marie-Catherine, et Michel Clavet (Fortier, 2 novembre 1760).

Thibault, Jean, et Agathe Ruel (Jean-Claude Panet, 13 novembre 1760).

Thibault, Marie-Josephte, et Pierre Bédard (Geneste, 25 octobre 1761).

Thibault, Marie-Angélique, et Joseph Dorval (Fortier, 14 octobre 1762).

Thibault, Marguerite, et François Valois (Crépin, 20 novembre 1762).

Thibault, Madeleine, et Jean Cauchon (Crépin, 6 février 1763).

Thibault, Joseph, et Marguerite Cauchon (Crépin, 12 février 1764).

Thibault, Marie-Thérèse, et Jacques Bédard (Geneste, 5 janvier 1766).

Thibault, Louis, et Marie-Anne Letartre (Fortier, 8 juillet 1766).

Thibault, Marguerite, et Thomas Pepin (Geneste, 8 octobre 1769).

Thibault, Marie-Louise, et Louis Vachon (Parent, 8 novembre 1772).

Thibault, Augustin, et Catherine Vézina (Jean-Claude Panet, 18 février 1773).

Thibault, Louise, et Guillaume Armand (Geneste, 9 janvier 1775).

Thibault, Marie-Agathe, et Joseph Vallière (Geneste, 10 février 1775).

Thibault, Marie-Louise, et Charles Pepin (Saillant, 11 février 1775).

Thibault, Marie-Louise, et Charles Pepin (Geneste, 17 février 1775).

Thibault, Marie, et Augustin Elie dit Breton, veuf de Marie Simard (Crépin, 26 décembre 1779).

Thibierge, Madeleine, et Pierre de Saint-Denis (Becquet, 7 septembre 1670).

Thibierge, Gabriel, et Anne Perrault (Perrot) (Vachon, 13 novembre 1676).

Thibierge, Gabriel, veuf d'Anne Perrault, et Marie-Madeleine Lepage (Vachon, 27 juillet 1688).

Thibierge, Etienne, et Jeanne Chasle (Genaple, 17 octobre 1688).

Thibierge (Théberge), Jacques, et Marie-Anne Joly (Genaple, 17 octobre 1688).

Thibierge, Anne, et Martin Cheron (Gilles Rageot, 9 avril 1690).

Thibierge, Marie, et Pierre Gendron (Roger, 12 septembre 1694).

Thibierge, Hippolyte, et Anne Gagnon (Roger, 16 janvier 1695).

Thibierge, Nicolas, et Anne Prémont (Charles Rageot, 26 octobre 1701).

Thibierge, Etienne, veuf de Jeanne Chasle, et Cécile Cauchois (Barbel, 31 juillet 1712).

Thibierge, Hippolyte, et Geneviève Nicolas (Dubreuil, 29 décembre 1726).

Thibierge, Jean, et Marthe Langlois (Jacob fils, 27 août 1729).

Thibierge, Cécile, et Guillaume Estèbe (Barbel, 6 novembre 1733).

Thibierge, Marie-Angélique, et Joseph Leblanc (Fortier, 30 novembre 1736).

Thibierge, Marie-Josephite, et Joseph Therrien (Fortier, 19 décembre 1737).

Thibierge, Jean-Baptiste, et Marie-Louise Chevalier (Jacques Pinguet, 13 novembre 1740).

Thibierge, Joseph-Marie, et Marie-Geneviève Blouin (Fortier, 6 novembre 1746).

Thibierge, Hélène, et François Côté (Fortier, 9 juin 1748).

Thibierge, Elisabeth, et Gabriel Greffard (Fortier, 15 décembre 1752).

Thibierge, Basile, et Marie-Geneviève Blouin (Fortier, 7 octobre 1754).

Thibierge, Nicolas, et Madeleine Gosselin (Fortier, 2 novembre 1755).

Thibierge, Marguerite, et Joseph Audet (Fortier, 31 janvier 1756).

Thibierge, Laurent, et Marie-Charlotte Fortier (Fortier, 19 octobre 1756).

Thibierge, Marie-Marguerite, et Joseph-Marie Charland, veuf de Véronique Ratté (Jean-Claude Panet, 11 juillet 1760).

Thibierge, Pierre, et Marie Chatigny (Crépin, 9 février 1767).

Thibierge, Elisabeth, et Charles Roy (Fortier, 7 novembre 1769).

Thibierge, Marie-Anne, et Barthélemy Pepin (Crépin, 30 décembre 1781).

Thiboult, Adrien, et Louise Deboise, veuve de Pierre Mongeau (Duquet, 17 novembre 1664).

Thiboutot, Jacques, et Marie Boucher (Fillion, 4 septembre 1675).

Thiboutot, Pierre, et Anne Dussault (La Cetière, 9 octobre 1717).

Thirement, Anne de, et Jean-Baptiste de Peiras (Becquet, 5 mai 1671).

Thoery de l'Ormeau, Roch, et Marie-Rogère Lepage (Becquet, 4 décembre 1667).

Thoisson, Sébastien, et Marguerite Maréchal (Duquet, 25 octobre 1669).

Thomas, Marguerite, et Jean Trudel (Badeau, 13 novembre 1655).

Thomas, Daniel, et Barbe Poisson (Chambalon, 1er juin 1695).

Thomas, Jean, et Anne Duquet (Chambalon, 20 octobre 1695).

Thomas, Claude, et Marie-Anne Villeneuve (Genaple, 14 novembre 1706).

Thomas, Gilbert, et Marguerite Joubert (Barbel, 26 octobre 1721).

Thomas, Paul, et Marie-Josephite Barbeau (Dubreuil, 10 août 1726).

Thomas, Marie-Anne, veuve de Georges Mabile et Joseph David (Jacques Pinguet, 24 janvier 1729).

Thomas, Catherine, et Olivier Guiguin, veuf de Marie-Anne Lachaine (Dubreuil, 17 novembre 1732).

Thomas, Jacques, et Marie-Thérèse Pepin (Noël Duprac, 27 septembre 1734).

Thomas, Marie-Françoise, et Joseph Bédard (Noël Duprac, 14 février 1740).

Thomas, Jean-Charles, et Marie-Angélique Chevalier (Noël Duprac, 5 novembre 1741).

Thomas, Marie-Louise, et Jacques Lauzé (Nicolas Pinguet, 26 décembre 1750).

Thomas, Jean-Baptiste, et Marie-Marguerite Duperé (Duperrey), veuve de Jean-Baptiste Bourbeau (Saillant, 17 janvier 1751).

Thomas, Marie-Josephte, et Pierre Lauzé (Geneste, 14 février 1751).

Thomas, Marie-Thérèse, et Louis Brideau (Boucault de Godefus, 27 juin 1756).

Thomas, Charlotte, et Barthélemy Bernier (Lanoulier, 7 janvier 1759).

Thomas, Jean, et Marie-Charlotte Drouin (Geneste, 3 janvier 1765).

Thomas, Jean, veuf de Marie-Charlotte Drouin, et Thérèse Couture (Geneste, 6 juillet 1768).

Thomas, Marie-Josephte, et Charles Pageot (Pajot) (Geneste, 29 octobre 1769).

Thomas, Jean-François, et Françoise Jacques, veuve de Laurent Poirier (Crépin, 23 juillet 1770).

Thomas, François, et Marie-Louise Chauveau (Saillant, 7 février 1772).

Thomas, Charles, et Monique Verret (Geneste, 20 juillet 1776).

Thomas, Thomas, et Marie-Josephte Jobin (Geneste, 14 octobre 1781).

Thomassin, Jean, et Marguerite Dubois (Crépin, 15 mai 1778).

Thomelet, Jean, et Marguerite Sédillot (Hiché, 11 janvier 1734).

Thomelet, Marie-Louise, et François Fourmoy (Dulaurent, 12 janvier 1755).

Thomelet, Marie-Anne, et Joseph Dorval (absent) (Jean-Claude Panet, 3 janvier 1762).

Thomelet, Marie-Josephte, et Jacques Robitaille (Sanguinet, 18 octobre 1767).

Thomson, Marie, et David Summers (Barolet, 8 octobre 1752).

Thuillier, Crépin, et Marie-Madeleine Canard (Becquet, 7 octobre 1671).

Thuillier (Tullier), Crépin, veuf de Marie-Madeleine Canard, et Jeanne Braconnier (Becquet, 16 septembre 1673).

Tierse, Françoise, et Aufray Coulon (Becquet, 11 octobre 1671).

Tinon, Emard, et Aimée Roux (Duquet, 6 février 1670).

Tinon, Geneviève, et Jean Dubois (annulé) (Genaple, 12 octobre 1687).

Tinon, Geneviève, et Jean Dubois (Gilles Rageot, 3 juillet 1688).

Tinon, Geneviève, et Jean-Pierre Juneau (Jouineau) (Genaple, 22 janvier 1690).

Tinon, François, et Marie-Charlotte Côté (Barbel, 14 août 1705).

Tinon, Barthélemy, et Anne Guay (Barbel, 20 janvier 1711).

Tinon, Marie-Françoise, et Joseph Grenon (Laneuville, 20 octobre 1721).

Tinon, Barthélemy, veuf d'Anne Guay, et Louise Glinel, veuve de Michel Labory (Dubreuil, 12 avril 1722).

Tinon, Marie-Charlotte, et Jean Gagnon (Jacques Pinguet, 5 octobre 1728).

Tinon, Marie-Madeleine, et Mathieu Amiot (Dubreuil, 17 novembre 1729).

Tinon dit Desroches, Marie-Anne, et Joseph Gingras (Barbel, 26 octobre 1718).

Tinon dit Desroches, Charles, et Marie-Anne Bonnedeau dit Chatellereau (Chambalon, 17 avril 1700).

Tinon dit Desroches, Charles, veuf de Marie-Anne Bonnedeau dit Chatellereau, et Marie-Françoise Demers (Dubreuil, 29 octobre 1729).

Tinon dit Desroches, Jean, et Marie-Anne Demers (Dubreuil, 5 octobre 1732).

Tinon dit Desroches, François, et Marie-Ursule Dumareuil, veuve d'Elie Régnier (Jacques Pinguet, 8 avril 1738).

Tinon dit Desroches, Etienne, et Marie-Gabrielle Aubin-Delisle (Jean-Claude Panet, 22 septembre 1749).

Tinon dit Desroches, Charles, et Marie-Rosalie Clément (Geneste, 7 novembre 1750).

Tinon dit Desroches, Marie-Anne, et Charles Rasset (Sanguinet, 14 février 1753).

Tinon dit Desroches, Jean, et Marie-Agathe Cottin dit Dugal (Sanguinet, 14 février 1753).

Tinon dit Desroches, Marc, et Angélique Larchevesque (Dulaurent, 24 novembre 1753).

Tinon dit Desroches, Thérèse, et Prisque Bacon (Crépin, 24 août 1755).

Tinon dit Desroches, Charles, et Marie-Françoise Rocheron (Geneste, 4 janvier 1757).

Tinon dit Desroches, Marie-Madeleine, veuve de Jean-Baptiste Morand, et René Letartre, veuf de Marie-Anne Garneau, de Marie-Joseph Jolivet et de Catherine Dolbec (Sanguinet, 2 novembre 1758).

Tinon dit Desroches, Geneviève, et Charles Monnier (Sanguinet, 8 janvier 1762).

Tinon dit Desroches, Catherine, et Jacques Normandeau dit Deslauriers (Sanguinet, 14 août 1762).

Tinon dit Desroches, Ambroise, et Geneviève Verret (Geneste, 1er février 1775).

Tiriot (Thiriaux), François, et Elisabeth Tardif (Parent, 18 avril 1751).

Tiriot (Quiriaux), François, veuf d'Elisabeth Tardif, et Marie-Marguerite Tessier dit Laplante, veuve de Claude Duprac (Parent, 29 juin 1761).

Tison, Antoine, et Marie-Anne Delaporte (Becquet, 20 octobre 1671).

Tisseran, Madeleine, et Jean Mory (annulé) (Becquet, 9 septembre 1673).

Tisseran, Madeleine, et Pierre Parenteau (Duquet, 11 septembre 1673).

Tisserand, Madeleine, veuve de Pierre Parenteau, et Jean Charpentier (Roger, 17 juillet 1695).

Tondreau, Pierre, et Marie-Anne Fréchette (Frichet) (Jacob père, 5 février 1691).

Tondreau, Marie-Elisabeth, et Charles Fortin (François Rageot, 23 janvier 1740).

Tondut, Jean, et Marie-Angélique Martinet (Louet fils, 14 février 1751).

Touchette, Françoise, et Pierre Pelletier (Becquet, 10 décembre 1671).

Touchette, Simon, et Marie Guignard (Vachon, 27 décembre 1678).

Touchette, Marie, et Richard Ossant (Jaocb père, 30 avril 1703).

Touchette, Suzanne, et Jean Perron dit Suire, veuf d'Anne Godin (Jacob père, 20 janvier 1706).

Touchette, Catherine, et Michel Tardif, veuf de Catherine de Lespinay (J.-Robert Duprac, 30 août 1710).

Touchette, Thomas, et Geneviève Gagné (J.-Robert Duprac, 4 janvier 1711).

Touchette, Simon, et Marie-Madeleine Marandeu (Dubreuil, 3 janvier 1723).

Touchette, Thomas, veuf de Geneviève Gagné, et Marie Cantin (François Rageot, 24 août 1723).

Touchette, Joseph, et Marguerite Garneau (Dubreuil, 9 février 1727).

Touchette, Jean, et Marie-Catherine Bélanger (Dubreuil, 16 janvier 1729).

Touchette, Thomas, et Marie-Angélique Chrétien, veuve de Paul Bélanger (Jacob fils, 6 janvier 1742).

Touchette, Louise, et Pierre Marchet (Barolet, 28 janvier 1742).

Touchette, Charles, et Marguerite Trudel (Pierre Huot, 6 février 1746).

Touchette, Thomas, veuf d'Angélique Chrétien, et Geneviève Malbeuf (Jean-Claude Panet, 3 avril 1749).

Touchette, Suzanne, veuve de Jean Perron, et Pierre Voyer, veuf de Marie-Thérèse Renaud (Nicolas Pinguet, 17 octobre 1749).

Touchette, Jacques, et Claire Trudel (Nicolas Huot, 15 août 1750).

Touchette, Joseph, et Barbe Gravel (Crépin, 3 septembre 1752).

Touchette, Joseph, veuf de Marguerite Garneau, et Marie-Anne Gauvin (Barolet, 2 août 1753).

Touchette, Marie-Anne, et Jean-Baptiste Bureau (Nicolas Huot, 15 mars 1765).

Touchette, Charles veuf de Marguerite Trudel, et Marguerite Vézina (Nicolas Huot, 17 janvier 1768).

Touchette, Geneviève, et Léonard Lagarde, veuf de Marie-Louise Dion (Nicolas Huot, 15 janvier 1769).

Touchette, Marie-Anne, et Ignace-Marie Alain (Geneste, 22 septembre 1773).

Touchette, Thomas, et Marie-Louise Mailloux (Parent, 2 février 1774).

Touchette, Marie-Anne, et François Leroux dit Cardinal (Crépin, 31 janvier 1779).

Touchette, Marguerite, et Louis Binet (Crépin, 7 janvier 1780).

Touchette, Jean, et Marie Marette dit Lépine (Crépin, 12 janvier 1780).

Touelle (L'Étoile), Jacques-Bonaventure, et Marie-Josephite Amiot dit Villeneuve (Louet fils, 15 avril 1748).

Toupin, Antoine, et Louise Cloutier (Auber, 17 septembre 1679).

Toupin, Jeanne, et Guillaume Guyon-Dubuisson (Jacob père, 4 novembre 1688).

Toupin, Marie-Thérèse, et Jean-Baptiste Crasponne (absent) (Genaple, 28 février 1689).

Toupin, Elisabeth-Ursule, et Jean Cauchon (Jacob père, 5 avril 1690).

Toupin, Louise-Renée, et Jacques Barbel (Genaple, 24 octobre 1698).

Toupin, Marguerite, et Joseph Cauchon (Jacob père, 1er avril 1701).

Toupin, Marguerite, et Jacques Cordeau (Jacob père, 21 août 1702).

Toupin, René, et Geneviève Langlois (Genaple, 5 février 1708).

Toupin, Ignace, et Marie-Elisabeth Duprac (Chambalon, 18 novembre 1709).

Toupin, Noël, et Anne David, veuve de Vincent Gagnon (Jacob père, 30 janvier 1710).

Toupin, Antoine, et Françoise Lefebvre (Chambalon, 2 août 1711).

Toupin, Noël, veuf d'Anne David, et Marie-Françoise Navers (Jacob père, 6 avril 1712).

Toupin, Scholastique, et Pierre Mataut, veuf de Marie-Louise Mailhiot (Verreau, 9 février 1715).

Toupin, Marie, et Joseph Berthelot, veuf de Marie Gagnon, et de Marie Mignerou (Verreau, 23 février 1715).

Toupin, Anne, et Louis Jobidon (Verreau, 23 octobre 1717).

Toupin, François, et Jeanne Legris dit Lépine (Rivet, 20 février 1718).

Toupin, Jean-Baptiste, veuf de Madeleine Turcot, et Marie-Françoise Delisle (Dubreuil, 31 janvier 1724).

Toupin, Joseph, et Anne Légaré (François Rageot, 13 novembre 1726).

Toupin, Anne, veuve de Louis Jobidon, et Jean Giroux (Jacob fils, 12 juin 1729).

Toupin, Alexandre, et Marie-Louise Chevalier (Noël Duprac, 25 janvier 1730).

Toupin, Marie-Elisabeth, et Joseph Marcoux (Noël Duprac, 30 janvier 1730).

Toupin, Marie-Louise, et Pierre-Alexandre Dauphin (Noël Duprac, 3 novembre 1730).

Toupin, Jean-François, et Marie-Madeleine Constantineau (Dubreuil, 13 janvier 1731).

Toupin, Geneviève, et Joseph Giroux (Noël Duprac, 14 octobre 1731).

Toupin, Angélique, et Nicolas Maheu (Noël Duprac, 8 novembre 1734).

Toupin, René, et Angélique Giroux (Noël Duprac, 2 octobre 1735).

Toupin, Barbe, et Charles Guilbault (Noël Duprac, 7 novembre 1735).

Toupin, Marie-Françoise, et Gabriel Cloutier (Jacob fils, 19 janvier 1738).

Toupin, Marie-Jeanne, et Pierre Giroux (Noël Duprac, 13 novembre 1738).

Toupin, Jean-Pierre, et Marie-Madeleine Mailloux (Jean-Claude Panet, 2 mai 1748).

Toupin, Marie-Madeleine, et François Monnier (Nicolas Pinguet, 17 août 1749).

Toupin, Marie-Geneviève, et Jean-Marie Bélanger (Boucault de Godefus, 5 février 1750).

Toupin, Joseph, et Marie-Pélagie Giroux (Parent, 17 février 1751).

Toupin, Marie-Angélique, et Thomas Giroux (Parent, 17 février 1751).

Toupin, Dorothee, et André-François Odelin dit Jolibois (Dulaurent, 12 avril 1751).

Toupin, Ursule, et François Bedouin (Lanoullier, 15 juillet 1753).

Toupin, René, veuf de Marie-Angélique Giroux, et Marie-Jeanne Legris dit Lépine (Barolet, 19 mai 1754).

Toupin, Eustache, et Marie-Françoise Dubois, veuve de Joseph Ladrière (Barolet, 28 juillet 1754).

Toupin, François, et Marie-Charlotte Isoire (Hissoire) (Parent, 2 février 1755).

Toupin, Pierre, et Thérèse Brousseau (Barolet, 1er avril 1755).

Toupin, Joseph, veuf de Marie-Pélagie Giroux, et Marie Careau (Parent, 19 novembre 1755).

Toupin, René, et Marie-Anne Brousseau (Barolet, 14 janvier 1759).

Toupin, François, et Marie-Françoise Poulin (Crépin, 31 mai 1761).

Toupin, Ignace, et Marie-Marguerite Bélanger, veuve de Michel Giroux (Parent, 21 juin 1761).

Toupin, Louis, et Geneviève Clouet (Parent, 25 janvier 1762).

Toupin, Marie-Angélique, et Jean-Baptiste Normand (Moreau, 16 novembre 1763).

Toupin, Marie-Madeleine, et Charles Choret, veuf de Catherine Parent (Parent, 8 janvier 1764).

Toupin, Joseph, veuf de Marie Careau, et Marie Bélanger (Parent, 21 février 1764).

Toupin, Jean, et Marie-Françoise Toupin (Crépin, 4 février 1765).

Toupin, Marie-Françoise, et Jean Toupin (Crépin, 4 février 1765).

Toupin, Louise, et Vincent Tellier (Nicolas Huot, 19 janvier 1766).

Toupin, René, veuf de Marie-Anne Rousseau, et Marie-Anne Langlois (Saillant, 22 avril 1769).

Toupin, Angélique, et Macé Gravel (Crépin, 1er mai 1773).

Toupin, Alexandre, et Geneviève Choret, veuve de François Parent (Jean-Claude Panet, 22 août 1774).

Toupin, Jean, veuf de Marie-Françoise Toupin, et Hélène Guérin (Crépin, 19 septembre 1774).

Toupin dit Dussault, Jean-Baptiste, veuf de Marie Gloria, et Marie-Madeleine Mezeray (Gilles Rageot, 16 mai 1688).

Toupin dit Dussault, François-Amable, et Marie-Louise Proulx (Guyard de Fleury, 2 février 1756).

Toupin dit Dussault, Joseph, et Marie-Madeleine Levasseur dit Chaverlange (Moreau, 14 février 1762).

Toupin dit Dussault, Joseph, veuf d'Elisabeth Dizey de Montplaisir, et Marie-Genevieve Dion dit Dumontier (Saillant, 29 janvier 1764).

Toupin dit Dussault, Jean-Baptiste, et Marie-Marthe Paulet (Sanguinet, 15 juillet 1765).

Toupin dit Lapierre, Pierre, et Mathurine Gratton (Vaehon, 3 septembre 1670).

Tourelle, Joseph, et Marie-Louise-Geneviève Guiguin (Sanguinet, 20 février 1757).

Tourault, Jacqueline, veuve de Pierre Tarousseau, et Jacques Preuirau (Audouart, 15 juin 1653).

Tourneroche, Madeleine et Julien Dumont, veuf de Catherine Taupsen (Genaple, 19 octobre 1694).

Tourneroche, Angélique, et Julien Dumont (Genaple, 8 novembre 1702).

Tourneroché, Marie, et Jacques Gautier (Genaple, 4 novembre 1704).

Tourneroché, Angélique, et Jean Garant (Rivet, 10 juillet 1716).

Touron, Pierre, et Marie-Jeanne Dubeau (Noël Duprac, 3 décembre 1736).

Touron, Jacques, et Marie Montigny (Fortier, 15 avril 1758).

Tourton, Jacques-Antoine, et Françoise Simon dit Delorme (Dulaurent, 11 janvier 1750).

Tousignant, Pierre, et Marie-Madeleine Philippe (Duquet, 26 octobre 1668).

Tousignant, Marguerite, et Noël Barabé (Gilles Rageot, 6 novembre 1687).

Tousignant, Michel, et Catherine Lemay (Laneuville, 31 décembre 1712).

Tousignant, Noël, et Marie-Charlotte Méthot (Laneuville, 16 mai 1715).

Tousignant, Marie-Charlotte, et Jean Beaudet (Choret, 13 novembre 1739).

Tousignant, Ignace, et Marie-Angélique Lemay (Choret, 25 juillet 1740).

Tousignant, Antoine, et Marie-Thérèse Beaudet (Choret, 24 janvier 1745).

Tousignant, Jean-François, et Marie Auger (Choret, 26 octobre 1748).

Tousignant, Marie-Louise, et Jean Garnier (Nicolas Pinguet, 14 janvier 1750).

Tousignant, Marie-Catherine, et Michel Aide dit Créquy (Choret, 1er février 1750).

Tousignant, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Auger (Choret, 19 juillet 1751).

Tousignant, Marie-Thérèse, et Joseph Houde (Choret, 30 octobre 1752).

Tousignant, Marie, et Jean-Baptiste Hamel (Decharnay, 25 septembre 1756).

Toussaint, Jean, et Marie-Anne Lemarié (Marier), veuve d'Alexis Le Roy (Saillant, 21 septembre 1671).

Toutant, Nicolas, et Marie-Anne Raoul (Demeromont, 22 septembre 1686).

Touzé, Jeanne, et Jean Gazaille dit Saint-Germain (Duquet, 1er octobre 1668).

Trahé (Trehet), Nicolas, et Ursule Dion (Louis de Courville, 29 janvier 1757).

Tranchant, Antoine, et Elisabeth Coutaut (Dubreuil, 25 avril 1733).

Travané, Pierre, et Marie-Louise Couet (Saillant, 18 août 1771).

Travers, François, et Françoise Meunier (Dubreuil, 10 août 1712).

Travers, François, et Marie-Thérèse Dupille (Barolet, 6 novembre 1749).

Travers, Pierre, et Marguerite Dupille (Barolet, 6 novembre 1749).

Travers, Marie-Françoise, et Alexis Drouin (Sanguinet, 16 octobre 1756).

Travers, Joseph, et Marie-Geneviève Chamberland (Louis de Courville, 22 mai 1757).

Trefflet dit Rottot, François, et Catherine Mathieu (Peuvret, 5 février 1659).

Trefflet dit Rottot, Catherine, et Léonard Aide dit Créquy (Duquet, 15 octobre 1679).

Trefflet dit Rottot, François, et Geneviève Normand (Gilles Rageot, 5 février 1691).

Trefflet dit Rottot, Marie-Madeleine, et Joseph Normand (Gilles Rageot, 5 février 1691).

Trefflet dit Rottot, Hélène, veuve de Jean Henry (Madou), et Gabriel Duprat, veuf de Marie -Thérèse Duquet (Genaple, 7 novembre 1700).

Trefflet dit Rottot, Catherine, veuve de Léonard Aide dit Créquy, et Nicolas Bailly, veuf d'Anne Bonhomme (La Cetière, 27 octobre 1717).

Trefflet dit Rottot, François, et Marie-Jeanne Avisse (Barbel, 12 janvier 1719).

Trefflet dit Rottot, Marie-Catherine, et Pierre-Denis Legris dit Lépine (Barbel, 2 octobre 1728).

Trefflet dit Rottot, Pierre, veuf, de Marie-Anne Lebeau, et Elisabeth Gautier (Jacques Pinguet, 19 juillet 1729).

Trefflet dit Rottot, Charles, et Geneviève Brisson (Jacques Barbel, 5 octobre 1729).

Trefflet dit Rottot, Marie-Catherine, veuve de Pierre-Denis Legris dit Lépine, et Pierre Jehanne (Barbel, 5 septembre 1739).

Trefflet dit Rottot, Agathe, et Jacques Imbert (Barolet, 10 août 1743).

Trefflet dit Rottot, Elisabeth, et Louis Dunière (Guignière) (Jean-Claude Panet, 20 juin 1748).

Trefflet dit Rottot, Geneviève, et Vital Dupont, veuf de Geneviève Drouet de Richerville (Jean-Claude Panet, 18 novembre 1751).

Trefflet dit Rottot, Madeleine, et Luc Schmidt (Jean-Claude Panet, 31 janvier 1753).

Trefflet dit Rottot, Marie-Anne, et Pierre Panet (Barolet, 29 septembre 1754).

Trefflet dit Rottot, Madeleine, veuve de Luc Schmidt, et Dominique Janson dit Lapalme, veuf de Marie-Joséphite Couturier (Jean-Claude Panet, 12 avril 1761).

Trefflet dit Rottot, Catherine, et Pierre Vallée, veuf d'Angélique Cavalier (Moreau, 25 septembre 1764).

Trefflet dit Rottot, Madeleine, veuve de Luc Schmidt et de Dominique Janson dit Lapalme, et Daniel Galwey (Jean-Claude Panet, 9 septembre 1765).

Tremblay, Pierre, et Osanne Achon (Auber, 19 septembre 1657).

Tremblay, Marie-Madeleine, et Nicolas Roussin, veuf de Madeleine Paradis (Vachon, 22 novembre 1671).

Tremblay, Pierre, veuf de Marie-Madeleine Simard, et Marie Roussin (Vachon, 10 novembre 1685).

Tremblay, Marguerite, et Jean Savard (Jacob père, 24 mars 1687).

Tremblay, Louise, et Ignace Gagné, veuf de Barbe Dodier (Jacob père, 5 novembre 1689).

Tremblay, Jeanne, et Antoine Perron (Jacob père, 4 janvier 1691).

Tremblay, Louis, et Marie Perron (Jacob père, 26 novembre 1691).

Tremblay, Jacques, et Agathe Lacroix (Jacob père, 4 novembre 1696).

Tremblay, Marianne, et Jean Payement dit Laforest (Jacob père, 8 février 1698).

Tremblay, Dorothée, et François Pelletier, veuf d'Anne Guignard (Jacob père, 29 avril 1700).

Tremblay, Rosalie, et Joseph Harnois (Genaple, 20 octobre 1705).

Tremblay, Louis, veuf de Marie Perron, et Françoise Morel (Jacob père, 17 juillet 1706).

Tremblay, Louise, veuve d'Ignace Gagné, et Antoine Buteau, veuf d'Anne Cloutier (Verreau, 2 mai 1716).

Tremblay, Louis, et Madeleine Bonneau (Verreau, 14 juillet 1716).

Tremblay, Louis, veuf de Françoise Morel, et Marie Letartre, veuve de Charles Brisson (Jacob père, 25 août 1716).

Tremblay, Rosalie, et Sébastien Hervé (Dubreuil, 27 octobre 1722).

Tremblay, Antoine, et Marie-Anne Pilote (Dubreuil, 25 mai 1724).

Tremblay, Marie-Madeleine, et François Fortin (François Rageot, 19 octobre 1726).

Tremblay, Jacques, et Angélique Cantin (Quentin) (Jacob fils, 3 avril 1728).

Tremblay, Brigitte, et Charles-François Brisson (Jacob fils, 24 juillet 1730).

Tremblay, Ursule, et Charles Pilote (François Rageot, 12 octobre 1730).

Tremblay, Louise, et François Rousset, veuf de Rosalie de Lavoie (Boisseau, 10 juillet 1731).

Tremblay, Pierre, et Anne Cantin (Quentin) (Jacob fils, 23 novembre 1737).

Tremblay, Michel, et Françoise Racine (Jacob fils, 10 février 1740).

Tremblay, Marguerite, et Antoine Rouleau (Pierre Huot, 20 avril 1740).

Tremblay, Augustin, et Marie-Angélique Huot (Jacob fils, 20 avril 1742).

Tremblay, Joseph, veuf de Geneviève Gontier, et Marie-Jeanne Vézina (Jacob fils, 22 juin 1746).

Tremblay, Marie-Jeanne-Françoise, et Basile Lavoie (Crépin, 6 juillet 1750).

Tremblay, Brigitte, et Ambroise Fortier (Fortier, 23 juillet 1750).

Tremblay, Agathe, et Jean-Baptiste Ratté, veuf de Marie-Josephte Dorval (Fortier, 26 juillet 1750).

Tremblay, Marie, veuve de Julien Fortin, et Louis Paré, veuf de Marie-Josephte Guay (Crépin, 31 octobre 1750).

Tremblay, Louis, et Marie-Monique Desmeules (Fortier, 22 août 1751).

Tremblay, Jacques, et Marie-Anne Boldue (Crépin, 28 juillet 1754).

Tremblay, Jacques, veuf d'Angélique Cantin (Quentin), et Marie-Josephte Blouin (Fortier, 7 février 1756).

Tremblay, Marie-Victoire, et Joseph Gontier (Crépin, 18 janvier 1758).

Tremblay, Marie-Josephte, et François Boucher (Jean-Claude Panet, 2 mars 1759).

Tremblay, Louis-Roch-Augustin, et Ursule Constance Simard (Crépin, 30 août 1760).

Tremblay, François, veuf de Marie-Josephte Dufour, et Marie Bouliane dit le Suisse (Crépin, 25 octobre 1760).

Tremblay, Marguerite, et Michel-Basile Vézina (Nicolas Huot, 23 novembre 1760).

Tremblay, Marie-Elisabeth, veuve de Vincent Tremblay, et Louis-Marc Boivin (Crépin, 5 avril 1761).

Tremblay, Marie-Charlotte, et François Simard (Crépin, 30 août 1761).

Tremblay, Marie-Anne, et Augustin Richard (Crépin, 11 octobre 1761).

Tremblay, Marie-Josephte, veuve de Noël Guay, et Ignace Boivin (Crépin, 31 octobre 1761).

Tremblay, Brigitte, et Amable Perron (Crépin, 24 novembre 1761).

Tremblay, Marie-Anne, et Michel Pednot (Crépin, 2 juillet 1763).

Tremblay, Marie-Geneviève-Cécile-Victoire, et Pierre Falcon (Crépin, 5 juillet 1763).

Tremblay, Marie-Anne, et Louis-Marie Bouliane (Bouillane) dit le Suisse (Crépin, 21 août 1763).

Tremblay, Guillaume, et Marie Dubour (Crépin, 8 janvier 1764).

Tremblay, Madeleine, et Jean-Baptiste Loupret (Crépin, 8 janvier 1764).

Tremblay, Joseph, et Marie-Madeleine Bouliane (Bouillane) (Crépin, 23 septembre 1764).

Tremblay, Louis, et Judith Dufour (Crépin, 25 septembre 1764).

Tremblay, Marie-Madeleine, et Charles Blouin (Fortier, 1er octobre 1764).

Tremblay, Madeleine-Elisabeth, et Antoine Bouchard (Crépin, 25 novembre 1764).

Tremblay, Louis, et Sophie-Victoire Simard (Crépin, 27 novembre 1764).

Tremblay, Charlotte, et Jean-Marie Tremblay (Crépin, 1er février 1766).

Tremblay, Jean-Marie, et Charlotte Tremblay (Crépin, 1er février 1766).

Tremblay, Marie-Jeanne, et Michel Pelletier (Crépin, 8 mai 1766).

Tremblay, Pierre, et Pélagie Gagnon (Crépin, 20 novembre 1766).

Tremblay, Marie-Anne, et Nicolas Perrouart (Crépin, 17 septembre 1769).

Tremblay, André, et Marie Leclerc (Sanguinet, 14 octobre 1769).

Tremblay, Joseph-Marie, et Madeleine Trudel (Nicolas Huot, 12 octobre 1771).

Tremblay, Louis-Bruno, et Marie-Anne Gagnon (Crépin, 10 novembre 1771).

Tremblay, Joseph, et Catherine Bédard (Saillant, 23 février 1772).

Tremblay, Ignace, veuf d'Angélique Paré, et Marie-Marguerite Dussault (Saillant, 25 janvier 1773).

Tremblay, Michel, et Marie-Abondance Deblois (Crépin, 28 janvier 1774).

Tremblay, Jacques, et Marie-Anne Trépanier (Trépanny) (Crépin, 8 octobre 1774).

Tremblay, Pierre, et Geneviève Bouchard (Crépin, 12 janvier 1776).

Tremblay, Philotée, et Jean Pilote (Crépin, 15 novembre 1776).

Tremblay, André, veuf de Marie Leclerc, et Marie-Louise Savard (Crépin, 20 janvier 1777).

Tremblay, Marie-Tèce, et Joseph Bourbeau (Geneste, 15 janvier 1778).

Tremblay, Joseph, veuf de Marie-Jeanne Vézina, et Agathe Laforest dit Labranche (Crépin, 25 septembre 1778).

Tremblay, Marie-Anne, et Joseph Perron, veuf de Marie-Madeleine Bouchard (Crépin, 20 juin 1779).

Tremblay, Jean-Baptiste, et Gertrude Caron (Crépin, 29 juin 1779).

Trépanier (Trépagny), Romain, et Geneviève Drouin (Badeau, 27 février 1656).

Trépanier (Trépagny), Geneviève, et Guillaume Guilot dit Larose (Gilles Rageot, 10 août 1676).

Trépanier (Trépagny), Marie, et Henri Larchevesque (Gilles Rageot, 9 janvier 1678).

Trépanier (Trépagny), Charles, et Marguerite Jacquereau (Gilles Rageot, 12 janvier 1686).

Trépanier (Trépagny), Anne, et Jacques Jahan (Jacob père, 4 novembre 1686).

Trépanier (Trépagny), Marie, veuve d'Henri Larchevesque, et Robert Voyer (Gilles Rageot, 26 mars 1688).

Trépanier (Trépagny), Pierre-François, et Anne Lefrançois (Jacob père, 6 février 1689).

Trépanier (de Trépagny), Jacques, et Anne Ratté (Jacob père, 18 février 1691).

Trépanier (Trépagny), Barbe, et Thomas Doyon (Jacob père, 20 janvier 1692).

Trépanier (Trépagny), François, et Marguerite Rivière (Barbel, 24 octobre 1712).

Trépanier (de Trépagny), Marie-Anne, et Pierre Lepage de Saint-Barnabé (Verreau, 12 juillet 1716).

Trépanier (Trépagny), Angélique, et Pierre Mailloux, veuf de Charlotte Moreau (Barbel, 27 septembre 1717).

Trépanier (Trépagny), Marguerite, et Antoine Carpentier, veuf de Thérèse Mailloux (La Cetière, 12 octobre 1717).

Trépanier (de Trépagny), Charles, et Marie-Madeleine Lefebvre dit Angers (La Cetière, 1er février 1719).

Trépanier (de Trépany), Augustin, et Angélique Déry (La Cetière, 12 février 1721).

Trépanier (Trépagny), Cécile, et Jean Asselin (Dubreuil, 22 mars 1723).

Trépanier (Trépagny), Prisque, et Marie Trudel (La Cetière, 17 septembre 1724).

Trépanier (Trépagny), Claire, et Charles Gagnon (Jacob fils, 21 octobre 1731).

Trépanier (Trépagny), Claude, et Angélique Michel (Jacob fils, 8 novembre 1733).

Trépanier (Trépagny), Anne, et Jean Mathieu (Jacob fils, 30 novembre 1736).

Trépanier (de Trépagny), Jean, et Marie-Louise Mignier (Magniant) (Noël Duprac, 10 janvier 1745).

Trépanier (Trépagny), Marie-Angélique, et Charles Godin (Guyard de Fleury, 11 janvier 1755).

Trépanier (de Trépagny), Marguerite, et Claude Racine (Crépin, 14 novembre 1756).

Trépanier (Trépagny), Marie-Thérèse, et Augustin Matte (Mathe), veuf de Madeleine Proulx (Sanguinet, 11 janvier 1762).

Trépanier (Trépagny), Ignace, et Louise Gagnon (Crépin, 5 février 1764).

Trépanier (Trépagny), Angélique, et François Fortin (Crépin, 30 janvier 1766).

Trépanier (de Trépagny), Geneviève, et Prisque Le François (François) (Nicolas Huot, 25 octobre 1767).

Trépanier (Trépagny), François, et Rose Mathieu (Crépin, 8 novembre 1767).

Trépanier (Trépagny), Pierre, et Catherine Maillet (Crépin, 18 septembre 1773).

Trépanier (Trépagny), Marguerite-Reine, et Pierre Dion dit Dumontier (Crépin, 10 octobre 1773).

Trépanier (Trépagny), Marie-Anne, et Jacques Tremblay (Crépin, 8 octobre 1774).

Tresny dit Laverdure, Léonard, et Jeanne Richer, veuve de Jean Bonard dit Lafortune (Gilles Rageot, 16 octobre 1668).

Tresny dit Laverdure, Léonard, veuf de Jeanne Richer, et Marie-Anne Duhault (Gilles Rageot, 23 février 1685).

Trevet, François, et Marie-Josephte Grenet (Jacques Pinguet, 14 avril 1742).

Trillaud, Simon, et Anne Jouselot (Gilles, Rageot, 6 octobre 1675).

Trillaud, Simon, et Catherine Delahaye, veuve de Pierre Guignard (Guyon) (Gilles Rageot, 22 novembre 1676).

Trinquier, François, et Marie-Françoise Garant (Dulaurent, 7 janvier 1748).

Triot, Madeleine, et Charles Lefrançois (Audouart, 26 août 1658)

Trotine, Marie, et Michel Bouchard (Audouart, 21 novembre 1662).

Trottier, Julien, et Marie Sédillot (Audouart, 12 août 1660).

Trottier, Agnès, et Antoine Girard (Demeromont, 24 novembre 1687).

Trottier, Marie-Josephte, et Antoine Rivard (Dubreuil, 12 octobre 1724).

Trottier, Marie-Madeleine, et Joseph Hamelin (Jacques Pinguet, 5 avril 1731).

Trottier, François, et Marie-Anne Hamelin (Jacques Pinguet, 6 avril 1731).

Trottier, Angélique, et François Grondines (Guyard de Fleury, 2 février 1755).

Trottier, Louise, et Joseph Grondines (Guyard de Fleury, 2 février 1755).

Trottier de Belcour, Marie-Françoise, et Jean-Baptiste Delisle (Jacques Pinguet, 9 juin 1743).

Trottier-Desauniers, Pierre, et Catherine Charest (Genaple, 11 octobre 1699).

Trottier-Desauniers, Pierre, et Marguerite Cheron (La Cetière, 26 décembre 1723).

Trottier-Desauniers, Marie-Catherine, et Etienne Charest (Boucault de Godefus, 20 octobre 1742).

Trottier-Desauniers, Marguerite, et Joseph Charest (Boucault de Godefus, 20 octobre 1742).

Trottier-Desauniers, Etienne et Louise Damours de Plaine (Boucault de Godefus, 8 novembre 1745).

Trottier-Desauniers, Thomas-Ignace, et Marie-Thomas Fleury de la Gorgendière (Barolet, 24 mai 1747).

Trottier-Desauniers, Alexis, et Madeleine Audet de Piercot de Bailleul (Barolet, 30 août 1749).

Trottier-Desauniers, Etienne, veuf de Louise Damours de Plaine, et Marie-Jeanne Poulin (Moreau, 15 août 1763).

Trottier-Desauniers-Beaubien, Catherine, et François Lévesque (Jean-Claude Panet, 16 août 1769).

Trottin (Trotain) dit Saint-Sévérin, François, et Jeanne Hardy (Ardie) (Gilles Rageot, 13 août 1668).

Trouillard de La Forest, Pierre, et Marie Jobidon (Auber, 4 août 1671).

Truchon, Marie-Louise, veuve de Joseph Guibord, et Antoine Huppé dit Lagroix, veuf de Marguerite Pouliot (Barolet, 18 janvier 1756).

Trud, Ursule, et Antoine Buisson (Duquet, 24 mai 1671).

Trud, Geneviève, et Jean Morneau (Duquet, 28 février 1675).

Trud, Anne, et Nicolas Valin (Gilles Rageot, 29 juin 1679).

Trud, Françoise, et Louis Lefebvre dit Battanville (Gilles Rageot, 7 novembre 1682).

Trud, Marie, et Jean-Baptiste Pin (Genaple, 20 février 1686).

Trud, Françoise, veuve de Louis Lefebvre dit Battanville, et Jean Guillot (Genaple, 2 février 1688).

Trud, Catherine, et Bastien Mignerou (Gilles Rageot, 4 septembre 1689).

Trud, Marguerite, et Jean Routier (Chambalon, 1er janvier 1698).

Trud, Geneviève, veuve de Jean-Baptiste Pin, et Guillaume Boivin (Chambalon, 10 avril 1708).

Trudel, Jean, et Marguerite Thomas (Badeau, 13 novembre 1655).

Trudel, Jeanne, et Jean-Jacques de Gerlais dit Saint-Amand (Auber, 12 septembre 1667).

Trudel, Madeleine, et Pierre Lefebvre (Vachon, 11 octobre 1674).

Trudel, Pierre, et Françoise Lefrançois (Becquet, 19 novembre 1679).

Trudel, Nicolas, et Barbe Letartre (Vachon, 5 décembre 1683).

Trudel, Marguerite, et Joseph Blondeau, veuf de Marie-Ursule Le Roy (Vachon, 10 janvier 1689).

Trudel, Jean, et Louise Mathieu (Jacob père, 7 janvier 1691).

Trudel, Antoine, et Marie-Madeleine Gariépy (Jacob père, 18 février 1691).

Trudel, Joseph, et Catherine Ossan (Jacob père, 19 novembre 1693).

Trudel, Philippe, et Catherine Gariépy (Jacob père, 26 janvier 1696).

Trudel, Angélique, et Jacques Garneau (Jacob père, 5 février 1701).

Trudel, Pierre, veuf de Françoise Lefrançois, et Marguerite Jacob (Chambalon, 28 avril 1702).

Trudel, Barbe, et Antoine Parent (La Cetière, 11 mars 1708).

Trudel, Barbe, et Jacques Asselin, veuf de Marie Morisset (Jacob père, 19 août 1710).

Trudel, Thèrèse, et Jean Choret (La Cetière, 7 mars 1711).

Trudel, Marie, et Jean-Baptiste Guyon (Jacob père, 30 juillet 1711).

Trudel, Angélique, veuve de Jacques Garneau, et Jacques Huot (La Cetière, 15 novembre 1711).

Trudel, Marie-Madeleine, et Jacques Gendron, veuf de Marie-Anne Charland (La Cetière, 22 juillet 1712).

Trudel, Louis, et Angélique Tardif (Barbel, 6 août 1714).

Trudel, Catherine, et Jean Blouin, veuf de Madeleine Langlois (Verreau, 21 juillet 1715).

Trudel, Louise, et Jean Julien (Verreau, 23 janvier 1717).

Trudel, Angélique, et Nicolas Laberge (Verreau, 8 novembre 1717).

Trudel, Jean, et Dorothée Léonard (Bernard de Larière, 27 janvier 1718).

Trudel, Catherine, et Louis Roussin (La Cetière, 11 juillet 1718).

Trudel, Pierre, et Angélique Goulet (François Rageot, 18 novembre 1719).

Trudel, Marie, et Prisque Trépanier (Trépagny) (La Cetière, 17 septembre 1724).

Trudel, Nicolas, et Barbe Tardif (Dubreuil, 10 janvier 1725).

Trudel, Jean, et Marguerite Cantin (Quentin) (La Cetière, 15 janvier 1725).

Trudel, Geneviève, et Etienne Parent, veuf de Marie Chevalier (Barbel, 15 avril 1727).

Trudel, Joseph, et Rose Hébert dit Lecompte (Jacob fils, 20 septembre 1727).

Trudel, Scholastique, et François Hébert (Jacob fils, 18 octobre 1727).

Trudel, Marie, et Pierre Giroux (Noël Duprac, 25 janvier 1728).

Trudel, Nicolas, et Claire Tardif (Barbel, 20 mars 1728).

Trudel, Geneviève, et François Valin (Jacques Pinguet, 19 janvier 1729).

Trudel, Ambroise, et Marie-Charlotte Chauveau (Barbel, 1er février 1730).

Trudel, Charles, et Geneviève Mathieu (Jacob fils, 5 octobre 1730).

Trudel, Pierre, et Marie-Françoise Lauriot (Loriot) (François Rageot, 19 janvier 1731).

Trudel, Marguerite, et Louis Fafard, veuf de Catherine Gariépy (Jacob fils, 2 mai 1731).

Trudel, Philippe, et Françoise Vézina (Jacob fils, 2 janvier 1732).

Trudel, Madeleine, veuve de Jacques Gendron, et Raymond Fourmy (Barolet, 6 février 1732).

Trudel, Louise, et Joseph Due (Duhay) (Jacob fils, 16 mai 1734).

Trudel, Joseph, et Marie Marois (Jacob fils, 18 septembre 1734).

Trudel, Ambroise, veuf de Marie-Charlotte Chauveau, et Thérèse-Angélique Parent (Noël Duprac, 19 septembre 1734).

Trudel, Joseph, veuf de Rose Hébert dit Lecompte, et Félicité Grégoire (Jacques Pinguet, 15 mars 1735).

Trudel, Nicolas, et Barbe Huot (Jacob fils, 14 octobre 1736).

Trudel, Marguerite, et François Vézina (Jacques Pinguet, 4 mai 1738).

Trudel, Louise, et Joseph Parent (Noël Duprac, 23 octobre 1740).

Trudel, Nicolas, et Elisabeth Arrivé (Jacques Pinguet, 9 avril 1741).

Trudel, Marie-Anne, et Louis Manseau (Jacques Pinguet, 2 juillet 1745).

Trudel, Louis, et Marie-Jeanne Boivin (Geneste, 22 janvier 1746).

Trudel, Marguerite, et Charles Touchette (Pierre Huot, 6 février 1746).

Trudel, Jean, veuf de Marguerite Cantin, et Marie-Madeleine Huot, veuve de Jean Laberge (Jacques Pinguet, 29 juillet 1746).

Trudel, Marie-Madeleine, et Pierre Jobin, veuf de Marie-Jeanne Piquet (Geneste, 27 septembre 1749).

Trudel, Marie-Angélique, et Louis Jobin (Nicolas Pinguet, 17 octobre 1749).

Trudel, Alexandre, et Marie-Anne Plamondon (Geneste, 27 juillet 1750).

Trudel, Claire, et Jacques Touchette (Nicolas Huot, 15 août 1750).

Trudel, Louis, et Charlotte Cloutier (Nicolas Huot, 25 octobre 1750).

Trudel, Pierre, et Françoise Masse (Barolet, 30 janvier 1751).

Trudel, Angélique, et Etienne Doré (Jean-Claude Panet, 15 février 1751).

Trudel, Marie-Charlotte, et Pierre Morin, veuf de Véronique Giroux (Nicolas Pinguet, 20 février 1751).

Trudel, Marie-Anne, et Michel Lauriot (Loriot) (Sanguinet, 5 avril 1751).

Trudel, Louise, et Pierre Côté (Jean-Claude Panet, 14 mai 1751).

Trudel, Marie-Louise, et Guillaume Moisan (Geneste, 31 décembre 1751).

Trudel, Jean, et Marie-Anne Beaumont (Barolet, 8 janvier 1752).

Trudel, Nicolas, et Marie-Thérèse Meunier (Sanguinet, 27 janvier 1752).

Trudel, Marie-Louise, et Louis Vézina (Geneste, 13 février 1753).

Trudel, Marie-Pélagie, et Pierre Ouvrard (Geneste, 13 février 1753).

Trudel, Jean, et Marie-Françoise Poulin (Crépin, 18 juin 1753).

Trudel, Nicolas, et Marguerite Fafard (Nicolas Huot, 11 novembre 1753).

Trudel, Marie, et Pierre Moisan (Geneste, 15 novembre 1753).

Trudel, Marie-Barbe, et Pierre Malbeuf dit Beausoleil (Geneste, 25 mai 1754).

Trudel, Marie-Louise, et Etienne Gilbert (Sanguinet, 7 janvier 1755).

Trudel, Catherine, et Pierre Huot (Nicolas Huot, 2 novembre 1755).

Trudel, Marie-Françoise, et Pierre Riopel, veuf de Marie-Anne Bélanger (Marois, 18 juillet 1756).

Trudel, Marie-Geneviève, et Jean-Baptiste Vézina (Nicolas Huot, 23 janvier 1757).

Trudel, Pierre, et Marie-Louise Voyer (Geneste, 13 octobre 1757).

Trudel, Marie-Charlotte, et Nicolas Ménéclier de Monrauchand, veuf de Marie-Anne Huppé dit Lagroix (Lanoullier, 6 novembre 1757).

Trudel, Marie-Angélique, et Léopold Rémy (Nicolas Huot, 27 décembre 1757).

Trudel, Gabriel, et Marie-Madeleine Robitaille (Geneste, 16 janvier 1758).

Trudel, Marie-Louise, veuve de Guillaume Moisan, et Jean Dion (Geneste, 29 avril 1758).

Trudel, Barbe-Ellisabeth, et Pierre-Barthélemy Navarre (Saillant, 14 mai 1758).

Trudel, Marie-Louise, veuve de Louis Vézina, et André Robitaille (Geneste, 24 juillet 1758).

Trudel, Marie-Barbe, veuve de Pierre Malbeuf dit Beausoleil, et Jacques Armand, veuf d'Anne Bernier (Geneste, 16 novembre 1758).

Trudel, Philippe, et Marguerite Boutillet (Nicolas Huot, 4 février 1759).

Trudel, Marie-Anne, et Louis Fafard (Nicolas Huot, 13 février 1759).

Trudel, Marie-Françoise, et François Leclerc (Guyard de Fleury, 4 octobre 1760).

Trudel, Jean, veuf de Marie-Anne Beaumont, et Marie-Joseph Leclerc, veuve de Gabriel Aubin (Moreau, 9 mars 1761).

Trudel, Geneviève, veuve de Jean Naud, et Charles Rouillard, veuf de Marie-Joseph Gaboury (Sanguinet, 20 juin 1761).

Trudel, Marie-Anne, et Louis Levasseur (Sanguinet, 2 novembre 1761).

Trudel, Charles, et Marie Hébert (Nicolas Huot, 5 mars 1762).

Trudel, Joseph, et Marie-Françoise Drouin (Sanguinet, 16 juillet 1762).

Trudel, Marie-Athalie, et François Dorion (Saillant, 29 août 1762).

Trudel, Pierre, et Marie-Anne Sarcelier (Nicolas Huot, 5 septembre 1762).

Trudel, Ambroise, et Elisabeth Côté (Nicolas Huot, 5 novembre 1762).

Trudel, Rose, et Jérôme Latrémoillère (Nicolas Huot, 18 août 1763).

Trudel, Marguerite, et Basile Jean dit Godon (Geneste, 25 septembre 1763).

Trudel, Louise, et Louis-Claude Poulin (Crépin, 8 janvier 1764).

Trudel, Marie-Louise, veuve de Pierre Côté, et Claude Mainguy, veuf de Marguerite Payan dit Saint-Onge (Geneste, 25 octobre 1764).

Trudel, Marie-Louise, et Jean-Marie Bacon (Crépin, 17 janvier 1765).

Trudel, Marguerite, et Louis Bergevin (Nicolas Huot, 26 janvier 1765).

Trudel, Marie-Reine, et Nicolas Letartre, veuf d'Angélique Tardif (Crépin, 27 octobre 1765).

Trudel, Barbe, et Noël Dorion (Sanguinet, 6 janvier 1766).

Trudel, Véronique, et François Pepin (Crépin, 9 janvier 1768).

Trudel, Jean, et Madeleine Fafard (Nicolas Huot, 15 janvier 1771).

Trudel, Marie, et Ignace Cliche (Geneste, 24 janvier 1771).

Trudel, Madeleine, et Joseph-Marie Tremblay (Nicolas Huot, 12 octobre 1771).

Trudel, Jean-Baptiste, et Marie-Thérèse Lefebvre (Geneste, 10 octobre 1773).

Trudel, Jean-Baptiste, veuf de Marie-Louise Bussiè-res, et Marie-Josephte Plamondon (Geneste, 27 juin 1775).

Trudel, Jean, et Marie-Dorothée Jobin (Geneste, 25 septembre 1775).

Trudel, François, et Marguerite Letartre (Crépin, 24 août 1776).

Trudel, Marie-Thérèse, et Louis Jobin (Geneste, 17 janvier 1777).

Trudel, Marie-Angélique, et Michel Drolet (Geneste, 22 janvier 1777).

Trudel, Marie-Marguerite, et Charles Cantin (Quentin) (Crépin, 2 novembre 1777).

Trudel, Pierre, et Marie-Elisabeth Savard, veuve de Jean-Baptiste Coucou (Geneste, 1er août 1778).

Trudel, Marie, veuve de Pierre Chalifour, et Jean Parent, veuf de Marie-Josephte Renaud (Geneste, 21 août 1778).

Trudel, Marie-Louise, veuve de Jean-Marie Bacon, et Pierre Gagnon (Crépin, 22 septembre 1778).

Trudel, Marie, et Ignace Lacroix (Crépin, 4 novembre 1780).

Trudel, Marie-Anne, et Charles Petitelere, veuf de Marie-Marguerite Meunier (Geneste, 5 janvier 1781).

Truel, Pierre, et Marie-Louise Pin (La Cetière, 25 juillet 1722).

Truel, Joseph, et Marguerite Poitras (Louet fils, 5 septembre 1751).

Truel, Marie-Louise, et Jean-Marie Bélanger, veuf de Geneviève Toupin (Parent, 4 septembre 1763).

Turbar, Ursule, et Jean Gely (Becquet, 11 octobre 1667).

Turecot, Marie, et Noël Charland (Vachon, 28 octobre 1682).

Turcot, Geneviève, et Antoine Bilodeau (Vachon, 23 octobre 1685).

Turcot, Françoise, et Jacques Plante (Vachon, 13 novembre 1686).

Turcot, Jean, et Marie Roze (Genaple, 3 janvier 1688).

Turcot, François, et Marguerite Ouimet (Vachon, 27 octobre 1688).

Turcot, Anne, et Simon Bilodeau (Vachon, 22 avril 1689).

Turcot, Renée, et Nicolas Asselin, veuf de Marguerite Gagnon (Jacob père, 22 août 1703).

Turcot, Louis, et Marguerite Lepage (Jacob père, 28 janvier 1706).

Turcot, Marie-Angélique, et Pierre Choret (J.-Robert Duprac, 24 janvier 1712).

Turcot, Jean, veuf de Marie Roze, et Geneviève Hayot, veuve de Gabriel Bérard (Rivet, 10 février 1713).

Turcot, Thérèse, et Charles Valin (Rivet, 3 avril 1713).

Turcot, Jean, et Anne Martin (Chambalon, 2 février 1716).

Turcot, Simon, et Madeleine Godbout (La Cetière, 2 février 1722).

Turcot, Joseph, et Marie-Josephte Audet (Fortier, 17 mars 1732).

Turcot, Louis, et Marie-Charlotte Charland (Jacques Pinguet, 7 janvier 1740).

Turcot, Augustin, et Marguerite Gendron (Fortier, 3 février 1741).

Turcot, Angélique, et Pierre-Paul Cloutier, veuf de Marie-Geneviève Gaudreau (Fortier, 15 octobre 1743).

Turcot, Marie-Josephte, et Joseph-Marie Fortin (Boucault de Godefus, 30 janvier 1749).

Turcot, Marie-Josephte, et Joseph Gosselin (Fortier, 30 janvier 1752).

Turcot, Marthe, et Joseph Langlois (Fortier, 17 décembre 1753).

Turcot, Louis, veuf de Marie-Charlotte Charland, et Marie Morisset (Dulaurent, 12 avril 1757).

Turcot, Madeleine, veuve de Joseph Blouin, et Pierre Fortier (Fortier, 15 juin 1761).

Turcot, Louis, et Angélique Deguise (Jean-Claude Panet, 15 octobre 1761).

Turcot, Augustin, et Angélique Lehou (Crépin, 2 janvier 1762).

Turcot, Jacques, et Marie-Madeleine Canac (Crépin, 13 janvier 1762).

Turcot, Jacques, et Thérèse Cornellier (Crépin, 22 octobre 1762).

Turcot, Geneviève, et Jacques Foucher (Crépin, 6 novembre 1763).

Turcot, Amador, et Madeleine Vaillancourt (Crépin, 8 novembre 1763).

Turcot, Laurent, et Marie-Madeleine Dion (Guyon) (Crépin, 21 janvier 1765).

Turcot, Augustin, et Marie-Louise Huard (Sanguinet, 9 janvier 1766).

Turcot, Jean-Baptiste, et Marie-Anne Bouret (Geneste, 7 avril 1766).

Turcot, Marie-Anne, et Ignace Vaillancourt (Crépin, 4 janvier 1768).

Turcot, Madeleine, et Pierre Bouffard (Nicolas Huot, 18 mars 1769).

Turcot, Amador, veuf de Madeleine Vaillancourt, et Marguerite Canac (Crépin, 12 janvier 1771).

Turcot, Simon, veuf d'Angélique Barette, et Madeleine Gagnon (Crépin, 16 juillet 1773).

Turcot, Prisque, et Félicité Martineau, veuve de Joseph Guyon (Crépin, 19 juillet 1773).

Turcot, Pierre-Noël, et Gertrude Gendreau (Jean-Claude Panet, 3 octobre 1774).

Turcot, Simon, et Marie Noël (Crépin, 13 avril 1780).

Turcot, Joseph, et Marie-Madeleine Asselin (Crépin, 2 février 1781).

Turcot, Jean-Baptiste, et Dorothée Gagnon (Crépin, 3 février 1781).

Turcot, Pierre, et Marie-Madeleine Létourneau (Crépin, 8 février 1781).

Turcot, Jean-Baptiste, et Marie-Anne Drouin (Crépin, 4 octobre 1782).

Turgeon, Zacharie, et Isabelle Le Roy (Vachon, 24 octobre 1691).

Turgeon, Jean, et Anne-Thérèse Vachon (Genaple, 4 novembre 1691).

Turgeon, Pierre, et Marie Anne Carrier (Métru, 15 novembre 1695).

Turgeon, Jacques, et Marie Jean, veuve de Pierre Bourgeois (Genaple, 14 août 1704).

Turgeon, Joseph, et Marguerite Boutillet (Barbel, 25 janvier 1721).

Turgeon, Marguerite, et Claude Rancour, veuf de Catherine Blanchon dit Larose (J.-Robert Duprac, 24 août 1721).

Turgeon, Charles, et Marie-Françoise Parent (Noël Duprac, 17 juin 1727).

Turgeon, Marie-Josephite, et Raphaël Binet (Noël Duprac, 7 novembre 1728).

Turgeon, Charles, et Marie-Catherine Lemoine, veuve de Jean Cachelièvre (Jacques Pinguet, 19 novembre 1733).

Turgeon, Joseph, et Marie-Anne Morin, veuve d'Ambroise Samson (Jacques Pinguet, 11 septembre 1735).

Turgeon, Marguerite, et Thomas Brochard (Noël Duprac, 3 novembre 1736).

Turgeon, Catherine, et Guillaume Lecorgne (Jacques Pinguet, 5 novembre 1736).

Turgeon, Alexandre, et Cécile Lecours (François Rageot, 3 février 1744).

Turgeon, Marie-Catherine, veuve de Guillaume Lecorgne, et Jean-Baptiste Patenaude (Patenôtre), veuf de Marie Hébert (Leber) (Jacques Pinguet, 31 octobre 1745).

Turgeon, Marguerite, et Pierre Naud dit Labrie (Barolet, 17 avril 1746).

Turgeon, Marie-Catherine, et Jacques Fournier, veuf d'Elisabeth Roy (Jean-Claude Panet, 31 mai 1749).

Turgeon, Joseph, et Jacques Huard (Barolet, 24 septembre 1749).

Turgeon, Marie-Joseph, et Nicolas Gontier (Jean-Claude Panet, 7 octobre 1749).

Turgeon, Louis, et Louise Boutillet, veuve de Guillaume Gosselin (Nicolas Huot, 12 octobre 1749).

Turgeon, Michel, et Geneviève Gosselin (Nicolas Huot, 17 janvier 1750).

Turgeon, Joseph, et Marie-Anne Fournier (Jean-Claude Panet, 25 mars 1750).

Turgeon, Marie-Louise, et Michel Maheu (Parent, 10 janvier 1751).

Turgeon, Marguerite, veuve de Pierre Naud dit Labrie, et Joseph Poiré (Jean-Claude Panet, 10 avril 1751).

Turgeon, Joseph, veuve de Jacques Huard, et Michel Bégin (Barolet, 8 janvier 1753).

Turgeon, Jean, et Marie-Louise Lecours (Lanoullier, 18 avril 1754).

Turgeon, Marie-Geneviève, et Louis Patry (Jean-Claude Panet, 25 octobre 1754).

Turgeon, Angélique, et Joseph Guay (Barolet, 21 novembre 1755).

Turgeon, Marie-Marthe, et Charles Bégin (Jean-Claude Panet, 9 août 1756).

Turgeon, Louis, et Marie-Françoise Couillard de Beaumont (Dulaurent, 5 janvier 1759).

Turgeon, Agathe, et Pierre Roy (Fortier, 22 janvier 1759).

Turgeon, Joseph, et Marie-Catherine Lacroix (Saillant, 17 février 1760).

Turgeon, Etienne, et Marguerite Marcoux (Fortier, 17 août 1760).

Turgeon, André, et Marie-Anne Bonneau (Fortier, 30 octobre 1760).

Turgeon, Marie-Charlotte, et Alexandre Fournier (Saillant, 30 août 1761).

Turgeon, Antoine, et Dorothée Baucher (Fortier, 16 janvier 1763).

Turgeon, Marie-Josephte, veuve d'Ignace Lecours, et Pierre Couture (Fortier, 22 septembre 1763).

Turgeon, François, et Geneviève Baucher (Fortier, 16 janvier 1764).

Turgeon, Jean-Baptiste, et Marie-Louise Vallière (Fortier, 12 janvier 1765).

Turgeon, Elisabeth, et Charles Duret (Saillant, 28 mai 1765).

Turgeon, Cécile, et Joseph Bergeron (Fortier, 1er février 1766).

Turgeon, Michel, et Elisabeth Roberge (Louet fils, 2 avril 1766).

Turgeon, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Côté (Fortier, 21 novembre 1767).

Turgeon, Marie, veuve d'Etienne Couture, et Joseph Côté (Fortier, 23 janvier 1768).

Turgeon, François, et Marie-Angélique Labrecque (Fortier, 4 mai 1768).

Turgeon, Marie-Anne, et Joseph Baucher (Fortier, 16 août 1770).

Turgeon, Gilles, et Marie-Josephte Lecours (Fortier, 7 mai 1771).

Turgeon, François, et Marguerite Labrecque (Fortier, 29 janvier 1772).

Turgeon, Angélique, et Guillaume Baucher (Bosché) (Fortier, 3 octobre 1772).

Turgeon, Cécile, et Antoine Emond (Saillant, 25 octobre 1772).

Turgeon, Antoine, et Marie Audet dit Lapointe (Fortier, 1er octobre 1773).

Turié, Barthélemy, et Marie-Ursule Leperche (Moreau, 28 mai 1764).

Turpin, Jean-Baptiste, et Marguerite Fafard (Véron de Grandmesnil, 28 avril 1710).

Turpin, Antoine-Charles, et Marie-Josephte Bailly, veuve de Jean-Baptiste Hyvert (Dulaurent, 4 juillet 1744).

Vacher, Pierre, et Thérèse Sonnois (Becquet, 18 octobre 1671).

Vacher, Guy, et Anne Barillet (Becquet, 29 octobre 1671).

Vacher, Guy, veuf d'Anne Barillet, et Jeanne Masse, veuve de Guillaume Constantin dit Lavallée (annulé) (Becquet, 10 septembre 1673).

Vacher, Marie-Marguerite, et Jean-Baptiste Vachon (Geneste, 14 février 1753).

Vacher, Jean-Baptiste, et Marie-Monique Gingras (Geneste, 14 février 1753).

Vacher, Michel, et Marie-Angélique Mercier (Geneste, 26 août 1753).

Vachon, Marguerite, et Jean-Robert Duprac (Fillion, 6 janvier 1675).

Vachon, Louise, et Léonard Paillard (Auber, 24 juin 1678).

Vachon, Marie-Madeleine, et Raphaël Giroux (Fillion, 25 novembre 1681).

Vachon, Anne-Thérèse, et Jean Turgeon (Genaple, 4 novembre 1691).

Vachon, Noël, et Monique Giroux (J.-Robert Duprac, 23 octobre 1695).

Vachon, Marie-Françoise, et Joseph-François Binet (J.-Robert Duprac, 1er février 1698).

Vachon, Marie-Madeleine, et Pierre Lavallée (J.-Robert Duprac, 25 octobre 1699).

Vachon, Marie-Françoise, veuve de Joseph-François Binet, et Jean de Lespinay (J.-Robert Duprac, 2 février 1709).

Vachon, Marie-Françoise, et Jean Ménard (J.-Robert Duprac, 3 janvier 1712).

Vachon, Marie-Madeleine, et Nicolas Mongeon (J.-Robert Duprac, 7 juin 1716).

Vachon, Louis, et Louise Mailloux (J.-Robert Duprac, 2 novembre 1716).

Vachon, François, et Marguerite Giroux (J.-Robert Duprac 6 novembre 1718).

Vachon, Louise, et Pierre Mailloux (La Cetièrre, 7 janvier 1719).

Vachon, Noël, et Marie-Jeanne Bélanger (J.-Robert Duprac, 8 janvier 1719).

Vachon, Marie-Anne, et Charles Garnier (J.-Robert Duprac, 2 novembre 1719).

Vachon, Charlotte, et Antoine Parent, veuf de Barbe Trudel (J.-Robert Duprac, 1er septembre 1720).

Vachon, Louis, veuf de Louise Mailloux, et Angélique Landry (Noël Duprac, 24 octobre 1723).

Vachon, Vincent, et Madeleine Parent (Noël Duprac, 16 novembre 1723).

Vachon, Noël, et Charlotte Murette (Jacob fils, 5 octobre 1727).

Vachon, François, veuf de Marguerite Giroux, et Marie-Dorothée Fugère (Noël Duprac, 12 juin 1729).

Vachon, Louise, et Jacques-Joseph Bédard (Jacques Pinguet, 28 octobre 1736).

Vachon, Louis, et Elisabeth Campagna (Noël Duprac, 22 juillet 1738).

Vachon, Marguerite, et Lange Garnier (Noël Duprac, 22 octobre 1740).

Vachon, Marie-Madeleine, et Charles Drolet (Jacques Pinguet, 4 octobre 1744).

Vachon, Marie-Angélique, et Pierre Garnier (Noël Duprac, 7 octobre 1744).

Vachon, Jean-Baptiste, et Marie-Angélique Garnier (Noël Duprac, 23 février 1745).

Vachon, Marie-Thérèse, et Jean-Baptiste Garnier (Noël Duprac, 4 juillet 1745).

Vachon, Louise, et Etienne Paré (Barolet, 21 mars 1748).

Vachon, Paul, et Anne Doyon (Barolet, 28 juin 1749).

Vachon, Marie-Jeanne, et Jean Grenier (Parent, 8 avril 1752).

Vachon, Jean-Baptiste, et Marie-Marguerite Vacher (Geneste, 14 février 1753).

Vachon, Marie-Angélique, et Joseph Lessard (Sanguinet, 5 mars 1761).

Vachon, Marie-Jeanne, et Joseph Elie (Nicolas Huot, 4 janvier 1764).

Vachon, Alexis, et Marie-Elisabeth Lessard (Parent, 21 janvier 1764).

Vachon, Marie-Reine, et Louis Roberge (Nicolas Huot, 12 février 1764).

Vachon, Marie-Louise, et Nicolas Dasilva dit Portugais (Parent, 1er février 1765).

Vachon, Louis, et Marie-Louise Thibault (Parent, 8 novembre 1772).

Vachon, Ange-Raphaël, et Marie-Madeleine Giroux (Parent, 14 novembre 1773).

Vachon, Marie-Madeleine, et Dominique Robichaud (Jean-Claude Panet, 6 janvier 1775).

Vachon, Pierre, et Jeanne Giroux (Crépin, 28 janvier 1777).

Vachon dit Laminé, Vincent, et Louise Cadieu (Auber, 25 juin 1685).

Vachon dit Pamerleau, Marguerite, et Jean Doyon (Barolet, 16 mars 1747).

Vachon dit Pamerleau, Claire-Félicité, et Zacharie Cloutier (Barolet, 20 juin 1750).

Vachon dit Pamerleau, Etienne, et Geneviève Lessard (Barolet, 20 juin 1750).

Vachon dit Pamerleau, Michel, et Angélique -Victoire Lessard (Parent, 2 janvier 1763).

Vaillancourt (Villencour), Robert, et Marie Gobeil (Auber, 30 septembre 1668).

Vaillancourt, Marie-Anne, et René Béchard (Jacob père, 12 février 1691).

Vaillancourt, Marie, et Jean-Baptiste Michaud (Chambalon, 30 mai 1697).

Vaillancourt, Jean, et Marie-Charlotte Huot (Chambalon, 27 août 1701).

Vaillancourt, Paul, et Marguerite Guillot (Jacob père, 4 février 1705).

Vaillancourt, Jeanne-Angélique, et Ignace Bélanger (Rivet, 10 août 1711).

Vaillancourt, Robert, veuf de Geneviève Destroismaisons, et Anne Durand (Chambalon, 11 avril 1712).

Vaillancourt, Bernard, et Marie-Geneviève Bergeron (La Cetière, 14 avril 1714).

Vaillancourt, Louise, veuve de Pierre Dumas, et Prisque Greslon (Laneuville, 28 décembre 1721.)

Vaillancourt, Jean-Baptiste, et Marie-Catherine Pichette (Dubreuil, 2 août 1725).

Vaillancourt, Jean-Baptiste, et Félicité Thibault (François Rageot, 28 février 1734).

Vaillancourt, Angélique, et Louis Bélanger (François Rageot, 2 mai 1734).

Vaillancourt, Louise, et Joseph Gaudreau, veuf de Françoise Bélanger (François Rageot, 3 février 1739).

Vaillancourt, Jean, et Marie-Thérèse Lemire (Choret, 14 février 1745).

Vaillancourt, Claude, veuf de Marguerite Ratté, et Geneviève Pichette (Jacob fils, 22 octobre 1747).

Vaillancourt, Marie, et Jean-Baptiste Houde (Choret, 21 avril 1748).

Vaillancourt, François, et Marie-Charlotte Guyon (Choret, 12 février 1749).

Vaillancourt, Marie-Josephite, et Jean-Baptiste Lemay (Choret, 15 novembre 1750).

Vaillancourt, Jean, veuf de Marie-Thérèse Lemire, et Marie-Thérèse Houde (Choret, 5 juin 1751).

Vaillancourt, Catherine, et François Degrais (Moreau, 29 janvier 1762).

Vaillancourt, Marie-Rose, et François Asselin (Crépin, 7 novembre 1763).

Vaillancourt, Madeleine, et Amador Turcot (Crépin, 8 novembre 1763).

Vaillancourt, Claude, et Félicité Rouleau, veuve d'Augustin Martineau (Crépin, 24 février 1764).

Vaillancourt, Joseph, et Marie-Thérèse Pichette (Crépin, 28 octobre 1765).

Vaillancourt, Marie-Rose, veuve de Claude Vaillancourt (François Asselin), et Jean Pichette (Crépin, 26 janvier 1766).

Vaillancourt, Ignace, et Marie-Anne Turcot (Crépin, 4 janvier 1768).

Vaillancourt, Jean-Baptiste, et Félicité Gagnon (Crépin, 30 septembre 1780).

Vaillant, Perrette, et Jean Lalonde (Duquet, 13 octobre 1669).

Vaillant, Pierre, et Jeanne Franchère (Demeromont, 29 février 1688).

Vaillant, Antoine, et Angélique Gastonguay (Louet père, 20 novembre 1718).

Vaillant, Antoine, veuf d'Angélique Gastonguay, et Madeleine-Ursule Lajus (Louet père, 8 mars 1732).

Vaillant, Ursule, et François-Joseph Devienne (Dulaurent, 18 août 1748).

Valade, Marie, et Michel L'Homme (Peuvret, 4 août 1658).

Valade, Guillaume, et Françoise Ancelin (Vachon, 9 octobre 1669).

Valade, Marie, et Jacques Bayard (J.-Robert Duprac, 22 novembre 1694).

Valade, Jean, et Marie-Anne Gaudreau (Gotreau), veuve de Joseph Brosseau (J.-Robert Duprac, 31 janvier 1706).

Valade, Marguerite, et Pierre Laroche dit Larose (J.-Robert Duprac, 29 février 1708).

Valade, Guillaume, veuf de Françoise Ancelin, et Jeanne Chalut, veuve de Joachim Girard (La Cetière, 22 mai 1712).

Valade, Jean, et Marie-Josephte Lefebvre, veuve d'Eustache Bourbeau (Noël Duprac, 10 avril 1733).

Valade, Pierre, et Marguerite Roy (Noël Duprac, 14 janvier 1738).

Valade, Marie-Louise, et Sébastien Tesson (Jacques Pinguet, 24 janvier 1739).

Valade, Pierre, veuf de Marguerite Roy, et Marie-Charlotte Bouin (Jacques Pinguet, 14 août 1739).

Valade, Marguerite, veuve de Pierre Laroche dit Larose, et Pierre Dubreuil, veuf de Marie-Jeanne Soulard (Boucault de Godefus, 23 mai 1747).

Valade, Pierre, veuf de Marie-Charlotte Bouin, et Madeleine Delestre (Jean-Claude Panet, 12 octobre 1752).

Valentin dit Mecteau, Pierre, et Marie-Hélène Dero-me (Louet fils, 26 juillet 1744).

Valentin dit Mecteau, Michel, et Marie-Louise Chaussé (Louet fils, 8 novembre 1750).

Valentin dit Mecteau, Pierre, veuf de Marie-Hélène Derome, et Marie-Josephte Paris (Louet fils, 25 juillet 1757).

Valentin dit Mecteau, Suzanne, et Louis Vallerand (Saillant, 21 janvier 1770).

Valentin dit Mecteau, Pierre, veuf de Marie-Hélène Derome et de Marie-Josephte Paris, et Marie-Louise David, veuve de René Demers (Saillant, 30 septembre 1773).

Valet, Cécile, veuve d'Etienne d'Orange, et Michel Durand (Duquet, 13 octobre 1669).

Valet, Louise, et René Bisson (Becquet, 31 août 1670).

Valet, Suzanne, et Pierre Morier (Mourier) (Duquet, 5 avril 1677).

Valet, Jean-Baptiste, et Elisabeth Brière (La Cetièrre, 30 novembre 1708).

Valet, Martial, veuf de Marie-Louise Grenier, et Elisabeth Paris (Saillant, 3 mars 1764).

Valet, Marie-Catherine, et Pierre Hochû (Saillant, 25 avril 1767).

Valin, Nicolas, et Anne Trud (Gilles Rageot, 29 juin 1679).

Valin, Charles, et Thérèse Turcot (Rivet, 3 avril 1713).

Valin, Charles, veuf de Thérèse Turcot, et Louise Darveau (J.-Robert Duprac, 6 octobre 1715).

Valin, Jean, et Catherine Dubreuil (Louet père, 18 novembre 1725).

Valin, François, et Geneviève Trudel (Jacques Pinguet, 19 janvier 1729).

Valin, Thérèse, et Pierre Voyer (Jacques Pinguet, 8 octobre 1735).

Valin, Charles, et Marie-Louise Carrier (Jacques Pinguet, 27 décembre 1743).

Valin, Marie-Charlotte, et François Pâquet (Geneste, 5 septembre 1745).

Valin, Nicolas, et Marie-Josephite Pâquet (Geneste, 16 janvier 1746).

Valin, Jean, et Marie-Anne Petitelere (Geneste, 28 janvier 1748).

Valin, François, et Marie-Louise Bonhomme (Boucault de Godefus, 26 décembre 1750).

Valin, Nicolas, veuf de Marie-Josephite Pâquet, et Marie-Françoise Auclair (Geneste, 1er février 1755).

Valin, Geneviève, et Philippe Drolet (Geneste, 22 janvier 1757).

Valin, Marie-Louise, et Jean Pommier (Geneste, 4 novembre 1760).

Valin, Ignace, et Thérèse Drolet (Geneste, 5 juillet 1761).

Valin, Pierre, et Marie-Françoise Pepin (Geneste, 23 juillet 1761).

Valin, Jean, et Marguerite Plamondon (Moreau, 9 janvier 1762).

Valin, Marie-Charlotte, veuve de François Pâquet, et Pierre Bernard, veuf de Marie-Geneviève Giroux (Geneste, 11 septembre 1763).

Valin, François, et Catherine Pelissier (Moreau, 26 janvier 1765).

Valin, Marie, et Pierre Robitaille (Geneste, 6 février 1765).

Valin, François, veuf de Catherine Pelissier, et Geneviève Pâquet (Parent, 21 avril 1767).

Valin, Charles, et Marie-Geneviève Vézina (Geneste, 1er août 1771).

Valin, Catherine, et Pierre Plamondon (Geneste, 19 septembre 1773).

Valin, Charles, et Marie Bussières (Geneste, 21 octobre 1774).

Valin, Marie-Louise, et François Robitaille (Geneste, 7 février 1777).

Valin, Marie-Charlotte, et Jacques Pâquet, veuf d'Agathe Jobin (Geneste, 1er mars 1778).

Vallée, Perrette, et Jean Bourassa (Bourasseau) (absent) (Duquet, 5 octobre 1665).

Vallée, Jean, et Marie Martin (Vachon, 7 janvier 1666).

Vallée, Madeleine, et Jean Herpin (Duquet, 17 septembre 1669).

Vallée, Cécile, et Pierre Lehot (Hotte) (annulé) (Bequet, 29 septembre 1669).

Vallée (Lavallée), Marie, et Jean Parent (Vachon, 9 février 1687).

Vallée, Marguerite, et Jean de Rainville (Gilles Rageot, 20 janvier 1690).

Vallée, Charlotte, et Pierre Chauveau (La Cetière, 21 août 1707).

Vallée, Charles, et Geneviève Marcoux (J.-Robert Duprac, 7 septembre 1707).

Vallée (Lavallée), Nicolas, et Marie-Louise Lefebvre (La Cetière, 2 novembre 1712).

Vallée, Marie-Josephite, et Denis Tellier (Laneuville, 10 mars 1729).

Vallée (Lavallée), Charles, et Marie-Josephite Parent (Noël Duprac, 5 janvier 1731).

Vallée, Jean-Baptiste, et Anne Gendron, veuve de Jean Létourneau (Jacques Pinguet, 17 septembre 1731).

Vallée, Michel, et Marie-Anne-Louise de Rainville (Noël Duprac, 21 octobre 1731).

Vallée, Charles, et Geneviève Creste (Noël Duprac, 27 février 1732).

Vallée, Etienne, et Marie Marcoux (Noël Duprac, 12 avril 1735).

Vallée, Jean, et Madeleine Mongeon (Noël Duprac, 21 janvier 1736).

Vallée, Nicolas, veuf de Marie-Louise Lefebvre, et Marie-Anne Benoît, veuve de Jean Sylvestre (Barbel, 22 juillet 1736).

Vallée, Jean-Baptiste, veuf d'Anne Gendron, et Thérèse Buisson, veuve de Louis Lepage (Barolet, 13 janvier 1739).

Vallée, Geneviève, et Jacques Parent (Noël Duprac, 19 juillet 1739).

Vallée, Marie-Catherine, et Louis Baudin (Jacques Pinguet, 18 novembre 1740).

Vallée, Joseph, et Geneviève Parent (Noël Duprac, 20 août 1741).

Vallée, Marie, et Nicolas Rousset (Barolet, 10 août 1742).

Vallée, Jean, et Louise Marcoux (Noël Duprac, 27 juillet 1743).

Vallée, Madeleine, et Nicolas Massue (Jacques Pinguet, 29 septembre 1743).

Vallée, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Mailloux (Noël Duprac, 18 août 1746).

Vallée, Louise, et Jean-Baptiste Rochereau (Noël Duprac, 30 janvier 1747).

Vallée, Michel, veuf de Marie-Anne-Louise de Rainville, et Marie-Josephte Ménard (Noël Duprac, 5 avril 1747).

Vallée, Louis, et Marie-Geneviève Mongeon (Noël Duprac, 31 décembre 1747).

Vallée, Catherine, et Nicolas-Philibert Bouchard (Jean-Claude Panet, 19 septembre 1748).

Vallée, Marie-Louise, et André Marcoux (Parent, 30 novembre 1748).

Vallée, Charles, et Marie-Louise Marcoux (Parent, 26 octobre 1749).

Vallée (Lavallée), François, et Marie-Anne Garnier (Parent, 11 janvier 1750).

Vallée, Madeleine, et Michel Mailloux (Parent, 20 avril 1750).

Vallée, Madeleine, et Joseph Brassard-Deschenaux, veuf de Suzanne-Elisabeth Fillion (Dulaurent, 14 mai 1750).

Vallée, Marie-Josephte, et Jean-Baptiste Gilbert, veuf de Marie-Josephte Roberge (Dulaurent, 29 juin 1750).

Vallée, Marie-Charlotte, et Joseph Normand (Dulaurent, 23 août 1750).

Vallée, Alexandre, et Marie-Angélique Marcoux (Parent, 14 mai 1752).

Vallée, Michel, et Marie Coulombe (Saillant, 6 juillet 1752).

Vallée, Elisabeth, et Antoine Gosselin (Boucault de Godefus, 11 février 1753).

Vallée, Jacques, et Marie-Marguerite Tessier (Guyard de Fleury, 10 février 1754).

Vallée, Jean, veuf de Madeleine Mongeon, et Marie Chevalier, veuve de François-Régis Levasseur (Dulaurent, 17 novembre 1754).

Vallée, Madeleine, et Antoine Parent (Decharnay, 17 avril 1757).

Vallée, Alexandre, veuf de Marie-Angélique Marcoux, et Louise-Geneviève Parent (Parent, 9 février 1758).

Vallée, Marie, veuve de Nicolas Rousset, et François-Joseph Dérumé (Dulaurent, 1er avril 1758).

Vallée, Marie-Angélique, et Jean-Baptiste Boulet (Saillant, 28 janvier 1759).

Vallée, Joseph, et Marie-Suzanne Couture (Barolet, 24 février 1759).

Vallée, Marie-Madeleine, et Jean-Nicolas Plichard (Parent, 13 août 1760).

Vallée, Charles, veuf de Geneviève Creste, et Marie-Françoise Parent, veuve de Pierre Vézina (Louet fils, 4 février 1761).

Vallée, Etienne-Amable, et Marie-Anne Dalairé, veuve de Louis Gautron dit Larochelle (Saillant, 23 avril 1761).

Vallée, Elisabeth, et Jean-Baptiste Landry (Parent, 20 septembre 1761).

Vallée, Louis, et Marie-Josephite Baugis (Parent, 23 octobre 1761).

Vallée, Louis, et Charlotte Mailloux (Parent, 8 novembre 1761).

Vallée, Marguerite, et François Signay (Sinaï) (Louet fils, 4 juillet 1762).

Vallée, Jean, et Marie-Louise Parent (Parent, 30 octobre 1763).

Vallée, Pierre, et Marie-Angélique Giroux (Parent, 9 février 1764).

Vallée, Pierre, veuf d'Angélique Cavelier, et Catherine Trefflet dit Rottot (Moreau, 25 septembre 1764).

Vallée, Charles, et Marie-Louise Chamberland (Moreau, 3 novembre 1764).

Vallée, Marie-Madeleine, veuve de Jean-Nicolas Plichard, et Louis Ménard, veuf d'Elisabeth Toupin (Parent, 23 juillet 1765).

Vallée, Antoine, et Marie-Françoise Marceau (Fortier, 11 juillet 1767).

Vallée, Marie-Joseph, et Marie-Ange Bélanger (Parent, 24 janvier 1768).

Vallée, Jean, veuf de Marie-Louise Parent, et Catherine Marcoux (Parent, 15 novembre 1768).

Vallée, Michel, veuf de Marie Coulombe, et Dorothée Bacon (Crépin, 3 juillet 1769).

Vallée, Marie, et François Giroux (Parent, 19 février 1770).

Vallée, (Lavallée) François, veuf de Marie-Anne Garnier, et Marie Lefebvre, veuve de Joseph Arrivé (Larri-vé) (Fortier, 4 novembre 1771).

Vallée, Louis, et Marie-Josephite Maheu (Saillant, 6 février 1772).

Vallée, Marie-Marthe, et François-Etienne Nadeau (Crépin, 5 octobre 1772).

Vallerand, Jacques, et Thérèse Bonnier (Dubreuil, 26 novembre 1713).

Vallerand, Jacques, et Catherine Georget (Jacques Pinguet, 28 juillet 1743).

Vallerand, François, et Marie-Louise Samson (Louet fils, 20 octobre 1754).

Vallerand, Clément, et Marie-Angélique Dussault (Louet fils, 19 janvier 1755).

Vallerand, Louis, et Suzanne Valentin dit Mecteau (Saillant, 21 janvier 1770).

Vallerand, Jacques, et Madeleine Gaudet (Saillant, 7 juillet 1771).

Vallerand, Joseph, et Marie-Josette Dubeau (Saillant, 22 octobre 1775).

Valleron dit Lacroix, Jean, et Marie-Anne Dalleret (Vachon, 14 mars 1687).

Vallette de Chevigny, Médard, et Marguerite Mailoux (Louet père, 21 novembre 1720).

Vallièrre, Pierre, et Anne Lagou (Becquet, 25 août 1670).

Vallièrre, Pierre, et Marguerite Gaboury (Chambalon 29 octobre 1698).

Vallièrre, Pierre, et Marie-Anne Caillé (Barbel, 13 décembre 1704).

Vallièrre, Jean, veuf de Claire Baucher, et Suzanne Morendeau (Chambalon, 13 octobre 1707).

Vallièrre, Antoine, et Marie-Madeleine Hébert (Gilles Rageot, 19 novembre 1727).

Vallièrre, Pierre, et Marie-Anne Raby (Dubreuil, 13 novembre 1728).

Vallièrre, Louis, et Angélique Legris dit Lépine (Dubreuil, 9 janvier 1729).

Vallièrre, François, et Marie-Thérèse Legris dit Lépine (Jacques Pinguet, 23 mai 1734).

Vallièrre, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Amiot (Barbel, 26 février 1740).

Vallière, Marguerite, veuve de Pierre Dautour, et François Juneau (Jouineau), veuf de Maris-Josephte Denis (L'abbé Desnoyers, 25 août 1742).

Vallière, Marie-Agathe, et Jean Carré, veuf de Marie-Louise Laizeau (Lezeau) (Sanguinet, 15 septembre 1749).

Vallière, Etienne, veuf de Marie-Thérèse Dubeau, et Marie-Josephte Duguay (Geneste, 24 avril 1750).

Vallière, Marie-Geneviève, et Charles Dorion (Sanguinet, 12 octobre 1750).

Vallière, Marguerite, et Jean-Baptiste Rousseau (Sanguinet, 6 janvier 1754).

Vallière, Marie-Louise, veuve de Jean-Baptiste Amiot, et Jean Caillé (Cayet) (Sanguinet, 25 janvier 1754).

Vallière, Marie-Anne, et Jacques Barranquet (Boucault de Godefus, 14 novembre 1755).

Vallière, Marie-Angélique, et Louis Côté (Barolet, 15 août 1757).

Vallière, Marie-Madeleine, et Jacob Zinque (Saillant, 2 novembre 1761).

Vallière, Jean-Baptiste, et Marie-Josephte Doré (Sanguinet, 25 janvier 1762).

Vallière, Charles, et Marie-Louise Mosion dit Lamouche (Sanguinet, 9 mai 1762).

Vallière, Jean-Baptiste, veuf de Véronique Côté, et Marie-Madeleine Noël (Fortier, 12 janvier 1763).

Vallière, Antoine, veuf de Marie-Madeleine Hébert, et Geneviève Paradis, veuve de Pierre Goulet (Fortier, 25 avril 1764).

Vallière, Marie-Brigitte, et Charles Cottin dit Dugal, veuf de Thérèse-Josephte Rocheron (Sanguinet, 26 juin 1764).

Vallière, Marie-Thérèse, et Etienne Marchand (Sailant, 8 juillet 1764).

Vallière, Michel, et Joseph Pâquet (Jean-Claude Panet, 27 septembre 1764).

Vallière, Charles, et Marie-Joseph Lecours (Jean-Claude Panet, 6 octobre 1764).

Vallière, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Turgeon (Fortier, 12 janvier 1765).

Vallière, Antoine, et Catherine Housserie (Fortier, 4 janvier 1766).

Vallière, Etienne, et Louise Deguise (Louet fils, 10 février 1766).

Vallière, Marie-Geneviève, veuve de Charles Dorion, et Pierre Goulet (Louet fils, 14 juillet 1767).

Vallière, Alexandre, et Marguerite Crépeau (Crépin, 29 août 1767).

Vallière, Françoise, et Claude Pâquet (Jean-Claude Panet, 20 novembre 1767).

Vallière, Marie-Joseph, et André Normandeau dit Deslauriers (Sanguinet, 16 juillet 1769).

Vallière, François, et Marie-Elisabeth Laguerre de Morville (Jean-Claude Panet, 6 janvier 1773).

Vallière, Augustin, et Marie-Françoise Bourassa (Jean-Claude Panet, 23 décembre 1774).

Vallière, Joseph, et Marie-Agathe Thibault (Geneste, 10 février 1775).

Valoire, Marie, veuve de Charles Bertrand, et Pierre Chalifour (Moreau, 22 janvier 1762).

Valois, Catherine de, et Benoît Lainé (Becquet, 26 décembre 1671).

Valois, François, et Marguerite Thibault (Crépin, 20 novembre 1762).

Vandal, Marie-Dorothée, et Pierre Barette, veuf de Madeleine Bélanger (Jacob père, 6 février 1706).

Vandal, Nicolas, et Félicité Godin (Choret, 18 juin 1749).

Vandal, Marie-Rosalie, et Augustin Fornel (Guyard de Fleury, 30 décembre 1754).

Vandandaigue, Joseph, et Louise Chalifour (Vachon, 19 mars 1678).

Vandandaigue, Marie-Anne, et Antoine Bours (Bouhours) (J.-Robert Duprac, 26 novembre 1696).

Vandandaigue, Jacqueline, et Pierre Boutillet (J.-Robert Duprac, 4 octobre 1699).

Vandandaigue, Louise, et Jacques Gervais (Chambalon, 23 octobre 1704).

Vandandaigue, Marie-Charlotte, et Jean Dugas (J.-Robert Duprac, 6 janvier 1708).

Vandandaigue, Claude, et Marie Brideau (Chambalon, 29 octobre 1708).

Vandandaigue, Louise, veuve de Jacques Gervais, et Jean-Etienne Boutin (Dubreuil, 13 novembre 1712).

Vandé (Venday), René, et Marie Hariot (Duquet, 15 février 1671).

Vandé, Michel, et Catherine Morin (Chambalon, 26 mai 1709).

Vandé, Joseph, et Marie-Madeleine Barbeau, veuve de Charles Meunier (Sanguinet, 30 avril 1752).

Vandé (Audet), Joseph, veuf de Marie-Madeleine Barbeau, et Charlotte Petit dit Milhomme (Marois, 26 décembre 1754).

Vanech, Marie, veuve de Lambert Dumont, et Louis Deniort (Chambalon, 6 août 1694).

Vanelle, Jean, et Marie-Anne Rivaut (Roger, 18 octobre 1699).

Vanier, Germain, et Marie Cartignier (Cartinnier) (Becquet, 21 septembre 1669).

Vanier, Guillaume, et Madeleine Bailly (Duquet, 7 juin 1672).

Vanier (Le Vannier), Anne, et Julien Leblanc (Gilles Rageot, 27 décembre 1689).

Vanier, Marie-Anne, et Denis Desèvre (Auber, 4 février 1692).

Vanier, Marie-Madeleine, et Jean Martel (J.-Robert Duprac, 13 février 1695).

Vanier, Marguerite, et Charles Boyer (J.-Robert Duprac, 27 janvier 1699).

Vanier, Jean-Baptiste, et Marie Hotte, veuve de Jean-Baptiste Blondeau (Chambalon, 17 août 1704).

Vanier, Pierre, et Marie-Anne Bourbeau (J.-Robert Duprac, 8 février 1711).

Vanier, Jean-Baptiste, veuf de Marie Hotte, et Charlotte Chamard (La Cetière, 12 juin 1712).

Vanier, Marie-Madeleine, veuve de Jean Martel, et François Barbeau, veuf de Louise Dumont (J.-Robert Duprac, 21 octobre 1718).

Vanier, Jean, et Elisabeth Ferré (Féret) (absent) (Dubreuil, 6 février 1721).

Varambouville, Angélique-Pierre, et Raymond Ponsand, veuf de Madeleine Turcot (Saillant, 20 janvier 1754).

Varin, Marie, et René Branche (Gilles Rageot, 23 octobre 1667).

Varin, Marie, veuve de René Branche, et Pierre Courois (Croix) (Gilles Rageot, 20 avril 1681).

Varin, Marie, veuve de Pierre Courois, et Anicet Boyer dit Jolicoeur, veuf de Françoise Martin (Genaple, 19 novembre 1684).

Varin, Marin, et Marie Massard, veuve de Louis Melline (Gilles Rageot, 24 juin 1688).

Varin, Pierre, et Elisabeth Rasset (Dubreuil, 17 juillet 1723).

Varin De la Marre, Jean-Victor, et Charlotte Liénard de Beaujeu (Barbel, 17 octobre 1733).

Varineau, Jean-François, et Louise Barbeau (Louet fils, 17 février 1759).

Vatel, Claude, et Marguerite de Renom (Dubreuil, 26 avril 1733).

Vaublin, Marie, et Pierre Cocherot (Duquet, 18 octobre 1665).

Vaucher, Louise, et Jean Déziel dit Labrèche (Becquet, 7 octobre 1668).

Vaudoux, André, et Marie-Anne Gagné (Jean-Claude Panet, 14 avril 1758).

Vauquet, Marie, et Aubin Mondoux (annulé) (Becquet, 28 septembre 1670).

Vauquet, Marie, et Guy Dorillard (Becquet, 1er octobre 1670).

Vautier, Philibert, et Marie-Angélique Landry (Parent, 9 mai 1773).

Vautour, Joachim de, et Madeleine Maranda (Chambalon, 7 janvier 1712).

Vautour, Madeleine, et Guillaume Moinet (Boisseau, 7 mai 1744).

Vautour, Joseph, et Marie-Josephte Vivier (Barolet, 12 août 1752).

Vautour, Bernard, et Anne Rancour (Decharnay, 4 juillet 1757).

Vautour, Marie-Madeleine, veuve de Michel Dutremble dit Desrosiers, et Pierre Dey (Louet fils, 16 février 1765).

Vauvрил de Blazon, Marguerite, et Lambert Boucher de Grandpré (Chambalon, 12 août 1693).

Veau, Sylvain, et Isabelle (Elisabeth) Lemarchand (annulé) (Becquet, 28 septembre 1670).

Veau, Sylvain, et Anne Gallet (Becquet, 30 septembre 1670).

Veau, Etienne, et Marguerite Gagnon (Jacob père, 22 novembre 1693).

Veau, Geneviève, et François Racine, veuf de Dorothee Paré (Jacob père, 19 avril 1717).

Veau, Geneviève, et François Racine, veuf de Dorothee Paré (Verreau, 4 juin 1717).

Veau, Marguerite, et Joseph Racine, veuf de Madeleine Paré (Barbel, 18 janvier 1721).

Veau, Marie-Geneviève, et Augustin Simard (Jacob fils, 27 janvier 1746).

Veau, Marguerite, et Joseph-Toussaint Racine (Crépin, 22 janvier 1767).

Veau, Marie-Dorothee, et Jean Thibaudeau (Crépin, 28 janvier 1771).

Veau, Marie-Josephite, et François Verreau (Crépin, 17 juillet 1779).

Veau dit Sylvain, Pierre, et Catherine Racine (Barbel, 28 avril 1722).

Veau dit Sylvain, Pierre, et Marguerite Poulin (Jacob fils, 25 mai 1747).

Veau dit Sylvain, Etienne, et Marie-Josephte Simard (Crépin, 7 novembre 1751).

Veau dit Sylvain, Dorothée, et Jean Morel (Crépin, 13 décembre 1753).

Veau dit Sylvain, Joseph, et Marie Morin (Parent, 4 novembre 1760).

Veau dit Sylvain, Pierre, veuf de Marguerite Poulin, et Marie-Josephte Barette (Crépin, 17 juillet 1763).

Veau dit Sylvain, Elisabeth, et Jean-Baptiste Gros-saints (Fortier, 10 octobre 1766).

Veau dit Sylvain, Marie-Josephte, et Auguste Racine (Crépin, 31 janvier 1775).

Veau dit Sylvain, Pierre, et Marie-Anne Racine, veuve d'Augustin Lacroix (Crépin, 12 avril 1777).

Véderic, Jean-Pierre-François, et Marie Bissot (Bois-seau, 2 octobre 1736).

Veillon, Sébastienne, veuve de Mathieu Choret, et Pierre Auffroy (Vachon, 25 août 1664).

Veillon, Jean, et Marie-Louise Migneron (Dubreuil, 22 octobre 1722).

Venday (Vandé), René, et Marie Hariot (Duquet, 15 février 1671).

Venel, Charles Beaublin dit, et Catherine Joneau dit Beaufort (Jacques Pinguet, 1er février 1739).

Venière, Nicolas, veuf de Marie Herradie, et Jeanne Giroux (Moreau, 7 juin 1762).

Venière, Nicolas, veuf de Marie Herradie et de Jeanne Giroux, et Marie-Jeanne Sédillot dit Montreuil (Sail-lant, 13 mai 1768).

Verd, Raymond, et Marie-Anne Dion (Geneste, 18 septembre 1757).

Verdon, Vincent, et Geneviève Pelletier (Fillion, 5 novembre 1663).

Verdon, Vincent, et Aimée Leroux (Roux) (Duquet, 1er octobre 1669).

Verdon, Jean, et Marguerite Richer (Duquet, 10 septembre 1672).

Verdon, Jeanne, et François Cottu de la Valtrie (Duquet, novembre 1682).

Verdon, Geneviève, et Jean Côté, veuf d'Anne Couture (Genaple, 24 février 1686).

Vergeat dit Prénouveau, Jean, et Jeanne Boissel (Duquet, 3 octobre 1683).

Vergeat dit Prénouveau, Marie-Jeanne, et Jean-Charles Jobin (annulé) (Dubreuil, 11 octobre 1716).

Vergeat dit Prénouveau, Charlotte, et Louis Evé (Hévé) (Dubreuil, 31 octobre 1723).

Vergeat dit Prénouveau, Marie-Jeanne, et Louis Agathe (Dubreuil, 1er mai 1724).

Vergeat dit Prénouveau, Marie-Thérèse, et Claude-Vincent Rousset de Châteaufort (Dubreuil, 7 janvier 1732).

Verger, Marie, et Pierre Lehot (Hotte) (annulé) (Becquet, 24 août 1670).

Verger, Marie, et Jean Hué (Becquet, 12 septembre 1670).

Vergueur, Marie-Josephte, et Louis Bergevin (Brugévin) (Jacques Pinguet, 25 octobre 1732).

Vergueur, Marie-Josephte, et François Pelchat (Fortier, 13 octobre 1760).

Verieul, Nicolas, et Marguerite Hierdain (Yerdain) (Auber, 5 octobre 1665).

Verieul, Marguerite, et Jacques Baudon (Jacob père, 12 janvier 1690).

Verieul, Marie, et Antoine Dandurand (Jacob père, 10 février 1696).

Verieul, Augustin, veuf de Marie-Anne Poulin, et Françoise Quevillon (Quirion) (Jacob fils, 18 avril 1742).

Verieul, Marie-Angélique, et Jean Gagnon (Fortier, 31 mars 1762).

Verieul (Vérieur), Madeleine, et Zacharie Montigny (Minet) (Fortier, 18 août 1764).

Verieul (Vedieu), Pierre, et Marie-Charlotte Paré (Crépin, 9 février 1765).

Verieul (Vedieu), Denis, et Rose Canac (annulé) (Crépin, 12 juin 1774).

Vermette, Marguerite, et Louis de Labarthe (Chambalon, 19 janvier 1699).

Vermette, Marie-Madeleine, et Jean Bureau (Chambalon, 25 avril 1699).

Vermette, Robert, et Marie Hains (Anee), veuve de François Millet (Jacob père, 5 juin 1703).

Vermette, Catherine, et Pierre Tessier (La Cetière, 8 juillet 1726).

Vermette, Marie-Thérèse, et Antoine Fruitier (Dubreuil, 23 octobre 1728).

Vermette, Barbe, et Pierre Petel (Barolet, 13 juin 1746).

Vermette, Marie-Anne, et Nicolas Girard (Jean-Claude Panet, 15 avril 1748).

Vermette, Madeleine, et Pierre Sageot, veuf de Monique Ouimet (Barolet, 28 janvier 1749).

Vermette, Joseph, et Marie-Charlotte Gingras (Geneste, 7 novembre 1750).

Vermette, Augustin, et Marie-Josephte Juneau (Geneste, 8 novembre 1750).

Vermette, Marie-Josephte, et Nicolas Lâiné (Geneste, 27 décembre 1751).

Vermette, Barbe, veuve de Pierre Petel, et Pierre Leray (Leret), veuf de Marie-Louise Morin (Sanguinet, 8 juillet 1754).

Vermette, Marie-Geneviève, et Jacques Beaudoin, veuf d'Angélique Destroismaisons (Fortier, 12 janvier 1759).

Vermette, Etienne, et Marie-Charlotte Tapin (Sanguinet, 28 décembre 1762).

Vernas dit Dufresne, Louis, et Marie-Charlotte Martin (La Cetière, 11 février 1710).

Vernas dit Dufresne, Marie-Charlotte, et Jacques Breton (L'abbé Desnoyers, 23 avril 1731).

Vernier dit Gourville, Jean-Baptiste, et Elisabeth Badeau (Dubreuil, 6 janvier 1721).

Vernier dit Gourville, Jean-Baptiste, veuf d'Elisabeth Badeau, et Marie-Madeleine Montminy (Monmeny) (Louet père, 4 janvier 1727).

Vernouillet, Claude, et Angélique Brousseau (Brousseau) (Barolet, 16 février 1749).

Veron de Grandmenil, Jean, et Marguerite Hayet (Leconte, 6 août 1648).

Veron de Grandmenil, Marguerite, et Pierre Petit (Chambalon, 28 août 1692).

Veron de Grandmenil, Marie-Catherine, et Joseph Fleury-Deschambault (Jacques Pinguet, 17 janvier 1738).

Veronneau, Louis, et Marguerite Maugras, veuve de Jean-Baptiste Gamelin (La Cetière, août 1705).

Verpillon, Pierre, et Marie Daniel (Sanguinet, 10 novembre 1763).

Verreau, Barthélemy, et Marthe Quittel (Duquet, 31 août 1665).

Verreau, Jeanne, et Pierre Cloutier (Jacob père, 16 février 1696).

Verreau, Marguerite, et Jacques Boutillet (Jacob père, 1er janvier 1699).

Verreau, Marie, et Pierre Dumas dit Langoumois (Jacob père, 1er février 1699).

Verreau, Jeanne, veuve de Pierre Cloutier, et Jacques Cauchon, veuf de Geneviève Plante (Jacob père, 12 avril 1703).

Verreau, Barthélemy, et Marguerite Prieur (Chambalon, 12 février 1708).

Verreau, François, et Geneviève Gagné (Barbel, 19 janvier 1724).

Verreau, Prisque, et Marie Cauchon (Jacob fils, 4 novembre 1731).

Verreau, François, et Elisabeth Gagnon (Jacob fils, 1er octobre 1735).

Verreau, Pierre, et Catherine Gravel (Barolet, 1er février 1740).

Verreau, Paul, et Marguerite Cloutier (Crépin, 10 novembre 1753).

Verreau, Barthélemy, et Madeleine Godin (Crépin, 6 octobre 1754).

Verreau, Elisabeth, et Michel Bélanger (Crépin, 24 novembre 1754).

Verreau, Prisque, et Catherine Laberge (Crépin, 29 février 1756).

Verreau, Marguerite, et Joseph Verreau (Crépin, 26 février 1764).

Verreau, Joseph, et Marguerite Verreau (Crépin, 26 février 1764).

Verreau, François, et Anne Landry (Crépin, 4 mars 1764).

Verreau, Joseph-Amable, et Marie-Françoise-Philotée Poitevin (Crépin, 11 octobre 1766).

Verreau, Prisque, et Thérèse Cauchon (Crépin, 8 novembre 1767).

Verreau, Thérèse, et François Bonneville (Crépin, 9 février 1770).

Verreau, Hélène, et Charles Bélanger (Crépin, 6 février 1771).

Verreau, François, et Marie Cloutier (Crépin, 25 février 1772).

Verreau, Pierre, et Geneviève Cloutier (Crépin, 24 juillet 1774).

Verreau, Paul, veuf de Marguerite Cloutier, et Marie Crépeau, veuve de Joseph Laberge (Crépin, 28 janvier 1779).

Verreau, François, et Marie-Josephite Veau (Crépin, 17 juillet 1779).

Verreau, Paul, et Elisabeth Marchand (Crépin, 30 décembre 1781).

Verret, Michel, et Marie Deschamps (Duquet, 29 septembre 1669).

Verret, Michel, veuf de Marie Deschamps, et Marie Galerneau (Gilles Rageot, 17 décembre 1682).

Verret, Joseph, et Louise Renaud (J.-Robert Duprac, 17 novembre 1697).

Verret, Jean, et Angélique Ferré (Ferret) (Lepailleur, 23 juillet 1702).

Verret, Pierre, et Marie-Madeleine Bonniau (Boune-lot) (Genaple, 2 avril 1704).

Verret, Marie-Madeleine, et Pierre Lebon (J.-Robert Duprac, 4 octobre 1705).

Verret, Elisabeth, et Jean Lemeilleur, veuf de Marie Leblanc (J.-Robert Duprac, 4 janvier 1712).

Verret, Jacques, et Marie-Anne-Périnne Deguise (La Cetière, 25 juin 1712).

Verret, Jean, et Marie-Josephte Lespinay (J.-Robert Duprac, 18 avril 1715).

Verret, Marie-Josephte, et Jean-Baptiste Drolet (Dubreuil, 12 septembre 1723).

Verret, Joseph, et Marie-Josephte Laroche dit La-fontaine (Dubreuil, 26 octobre 1727).

Verret, Marie-Elisabeth, et Jean-Bernard Renaud (Noël Duprac, 4 juillet 1728).

Verret, Charles, et Marguerite Tessier (Jacques Pinguet, 16 mai 1732).

Verret, Marie-Anne, et Louis Rhéaume (Jacques Pinguet, 31 octobre 1732).

Verret, Pierre, et Marie-Madeleine Tessier (Noël Duprac, 22 novembre 1736).

Verret, Joseph, veuf de Marie-Josephte Laroche, et Marie-Anne Ferré (Ferret), veuve de François Hédouin (Jacques Pinguet, 10 août 1739).

Verret, Marie-Josephte, et Michel Berthiaume (Jacques Pinguet, 20 octobre 1739).

Verret, Jacques, et Geneviève Tessier (Noël Duprac, 30 octobre 1740).



Verret, Marie-Jeanne, et Jean Cliche (Geneste, 13 février 1746).

Verret, Théodore, et Marie Thibault (Geneste, 20 février 1746).

Verret, Marie-Josephite, et Pierre Pepin (Geneste, 21 septembre 1749).

Verret, Joseph, et Marie-Madeleine Pageot (Geneste, 12 octobre 1749).

Verret, Jean, et Marie-Angélique Langlois (Nicolas Pinguet, 4 octobre 1750).

Verret, Marie, et Joseph Bertrand (Nicolas Pinguet, 16 novembre 1750).

Verret, Yves, et Marie-Geneviève Gingras (Geneste, 27 janvier 1751).

Verret, Pierre-René, et Marie-Charlotte Garneau (Geneste, 31 octobre 1751).

Verret, Marie-Jeanne, veuve de Jean Cliche, et Pierre-François Drouin (Geneste, 4 août 1752).

Verret, Théodore, veuf de Marie Thibault, et Marie-Louise Ouellet (Geneste, 29 juillet 1756).

Verret, Joseph, veuf de Marie-Madeleine Pageot, et Marie-Louise Bédard (Geneste, 15 février 1762).

Verret, Charles, et Françoise Masse, veuve de Pierre Trudel (Moreau, 23 mai 1762).

Verret, Jean-Baptiste, et Marguerite Renaud (Geneste, 23 janvier 1763).

Verret, Geneviève, et Claude Gauvreau, veuf de Marie-Madeleine Fluet (Geneste, 11 novembre 1764).

Verret, Marie-Josephite, et Joseph Bédard (Geneste, 13 janvier 1771).

Verret, Marie, et François Pâquet (Geneste, 20 octobre 1771).

Verret, Marie-Madeleine, et Louis Martel (Geneste, 5 janvier 1773).

Verret, Pierre-André, et Marie Rhéaume (Geneste, 31 juillet 1774).

Verret, Geneviève, et Ambroise Tinon dit Desroches (Geneste, 1er février 1775).

Verret, Marie-Madeleine, et Pierre Binet, veuf de Marie-Thérèse Garneau (Geneste, 17 avril 1775).

Verret, Monique, et Charles Thomas (Geneste, 20 juillet 1776).

Verret, Joseph, et Marie-Josephte Geneste (Geneste, 15 janvier 1778).

Verret, Marie-Angélique, et Charles Leroux (Geneste, 3 octobre 1778).

Verret, Pierre, et Marie-Angélique Bédard (Geneste, 4 janvier 1779).

Verret, Jean, et Marie Ouellet (Geneste, 29 mai 1779).

Verret, Pierre, et Euphrosine Geneste (Geneste, 27 janvier 1780).

Verret, Marie-Louise, et François Bédard (Geneste, 9 novembre 1780).

Verrier, Catherine, et Julien Talua (Talleua) (annulé) (Becquet, 29 septembre 1669).

Veillot, Catherine, et Jacques Dubois (Gilles Rageot, 12 octobre 1667).

Vezier dit Laverdure, François, et Marie Couture (Becquet, 7 septembre 1678).

Vézina, Anne, et René Brisson (Vachon, 6 septembre 1664).

Vézina, Louise, et Charles Garnier (Auber, 21 décembre 1664).

Vézina, François, et Jeanne Marier (Becquet, 20 septembre 1670).

Vézina, Marie, et Antoine Ossan (Vachon, 5 octobre 1671).

Vézina, François, et Marie Clément (Vachon, 31 janvier 1679).

Vézina, Pierre, et Jeanne Letartre (Jacob père, 31 janvier 1701).

Vézina, Marie-Agnès, et Vincent Prévost (Jacob père, 7 novembre 1701).

Vézina, Marie, et Charles Cantin (Quentin) (Jacob père, 23 juin 1703).

Vézina, François, et Marguerite Mathieu (Jacob père, 30 octobre 1703).

Vézina, Charles, et Louise Godin (Jacob père, 27 juillet 1705).

Vézina, Nicolas, et Marie-Thérèse Giroux (J.-Robert Duprac, 16 septembre 1708).

Vézina, Pierre, et Elisabeth Mathieu (Chambalon, 21 février 1710).

Vézina, Angélique, et Antoine Ouvrard (Chambalon, 27 janvier 1713).

Vézina, Joseph, et Marie-Jeanne Garneau (Chambalon, 19 avril 1713).

Vézina, Geneviève, et Louis Garneau (La Cetière, 7 avril 1714).

Vézina, Nicolas, veuf de Marie-Thérèse Giroux, et Marguerite Jolivet (Verreau, 8 juillet 1715).

Vézina, Ursule, et Louis Riopel (Dubreuil, 3 septembre 1718).

Vézina, Marguerite, et Jean-Baptiste Meunier (Dubreuil, 2 janvier 1719).

Vézina, Marie, veuve de Charles Quentin, et Jean Amiot, veuf de Marthe Souhait (Dubreuil, 22 mai 1719).

Vézina, Jean, et Barbe Garneau, veuve de Jean-Baptiste Soulard (Dubreuil, 27 octobre 1724).

Vézina, Marie-Louise, et Nicolas Faucher (Barbel, 22 janvier 1727).

Vézina, Jacques, et Charlotte Routier (Jacques Pinguet, 8 janvier 1729).

Vézina, Jean, veuf de Barbe Garneau, et Louise Sédillot (Dubreuil, 13 novembre 1729).

Vézina, Marie-Jeanne, et Noël Tardif (Noël Duprac, 3 avril 1731).

Vézina, Athanase, et Marie Laberge (Jacob fils, 29 octobre 1731).

Vézina, François, et Philippe Trudel (Jacob fils, 2 janvier 1732).

Vézina, Charles, et Marie-Jeanne Aide dit Créquy (Dubreuil, 24 mai 1732).

Vézina, Marie, et Jean-Baptiste Bélanger (Jacob fils, 27 octobre 1732).

Vézina, Marie-Thérèse, et Jean Bergevin (Jacob fils, 14 février 1735).

Vézina, Geneviève, et Charles Poitevin (Pierre Huot, 28 octobre 1736).

Vézina, Marie-Josephte, et André Bérubé (Jacob fils, 20 janvier 1737).

Vézina, Marguerite, et Nicolas Hébert (Jacob fils, 12 mai 1737).

Vézina, François, et Marguerite Trudel (Jacques Pinguet, 4 mai 1738).

Vézina, Marie-Anne, et Pierre Girard (Jacob fils, 7 février 1739).

Vézina, François, et Marie-Josephte Lespinay (Noël Duprac, 16 janvier 1740).

Vézina, Jean, et Bernardine Roy (Noël Duprac, 21 janvier 1766).

Vézina, Joseph, et Catherine Jobidon (Jacob fils, 2 avril 1742).

Vézina, Charlotte, et Pierre Roy (Jacques Pinguet, 19 juin 1742).

Vézina, Pierre, et Marie-Françoise Parent (Noël Duprac, 29 juillet 1742).

Vézina, Pierre, et Marie-Louise Parent, veuve d'Antoine Bonnet (Boisseau, 4 août 1743).

Vézina, François, et Marie-Charlotte Dubreuil (Louet fils, 8 janvier 1745).

Vézina, Marie, et Jean Robitaille (Jacques Pinguet, 8 février 1745).

Vézina, Félicité, veuve d'Etienne Dubreuil, et Joseph Laforest, veuf de Barbe Bouchard (Dulaurent, 9 janvier 1746).

Vézina, Charles, et Barbe Huot (Jacob fils, 16 janvier 1746).

Vézina, Marie-Jeanne, et Joseph Tremblay, veuf de Geneviève Gontier (Jacob fils, 22 juin 1746).

Vézina, Barbe, et Guillaume Marois (Jacques Pinguet, 1er avril 1748).

Vézina, Marie-Josephte, et Louis Careau (Jacob fils, 3 avril 1748).

Vézina, Clothilde, et Jean-Marie Maufay (Nicolas Huot, 21 juin 1749).

Vézina, Louis, et Marguerite Garnier (Parent, 7 janvier 1750).

Vézina, Brigitte, et Jean-Baptiste Soulard, veuf de Marie-Angélique Maheu (Nicolas Huot, 18 janvier 1750).

Vézina, Vincent, et Marie-Félicité Legris dit Lépine (Lanoullier, 10 avril 1750).

Vézina, Augustin, et Marie-Marguerite Pageot, veuve de Louis Morand (Geneste, 18 juillet 1750).

Vézina, Gabriel, et Marianne Garnier (Parent, 7 janvier 1751).

Vézina, Barbe, veuve de Guillaume Marois, et Charles Mathieu (Nicolas Huot, 9 avril 1751).

Vézina, Elisabeth, et Charles Grenier (Nicolas Huot, 12 avril 1751).

Vézina, Charles, et Geneviève Garneau (Nicolas Huot, 28 juin 1752).

Vézina, Gabriel, veuf de Marianne Garnier, et Madeleine Cantin (Quentin) (Nicolas Huot, 1er janvier 1753).

Vézina, Geneviève, et Jean-Baptiste Lebel dit Beau lieu (Sanguinet, 3 février 1753).

Vézina, Marie-Anne, et Jean Parent (Boucault de Godefus, 11 février 1753).

Vézina, Louis, et Marie-Louise Trudel (Geneste, 13 février 1753).

Vézina, Joseph, et Marie-Anne Garneau (Nicolas Huot, 11 novembre 1753).

Vézina, Marie, et Claude Bélanger (Nicolas Huot, 18 novembre 1753).

Vézina, François, et Rose Giroux (Nicolas Huot, 19 janvier 1754).

Vézina, Jean, et Geneviève Riopel (Marois, 19 janvier 1755).

Vézina, Jean-Baptiste, et Marie-Geneviève Trudel (Nicolas Huot, 23 janvier 1757).

Vézina, Françoise, et Jean Giroux, veuf de Marie-Geneviève Marette (Nicolas Huot, 25 janvier 1758).

Vézina, Geneviève, veuve de Jean-Baptiste Lebel dit Beaulieu, et Pierre Godin (Sanguinet, 25 janvier 1759).

Vézina, Joseph, veuf de Marie-Anne Garneau, et Marie Parent (Parent, 11 février 1759).

Vézina, Michel-Basile, et Marguerite Tremblay (Nicolas Huot, 23 novembre 1760).

Vézina, Alexandre, veuf de Madeleine Dussault, et Marie-Catherine Bertrand (Guyard de Fleury, 1er août 1761).

Vézina, Joseph, et Marguerite Côté (Geneste, 8 avril 1762).

Vézina, Marie, et Nicolas Lefrançois (Crépin, 4 janvier 1763).

Vézina, Charles, et Ursule Vézina (Saillant, 15 novembre 1763).

Vézina, Ursule, et Charles Vézina (Saillant, 15 novembre 1763).

Vézina, Charles, veuf de Geneviève Garneau, et Marie-Josephite Dubeau (Geneste, 6 février 1764).

Vézina, François, et Marie Rhodes (Sanguinet, 17 août 1765).

Vézina, Charles, et Maguerite Joubert (Geneste, 5 avril 1766).

Vézina, Marguerite, et Charles Touchette, veuf de Marguerite Trudel (Nicolas Huot, 17 janvier 1768).

Vézina, Marie, et Louis Pâquet (Saillant, 1er février 1769).

Vézina, Marie, et Michel Huot (Nicolas Huot, 21 mars 1769).

Vézina, Prisque, et Marie Bélanger (Crépin, 2 février 1771).

Vézina, Marie-Geneviève, et Charles Valin (Geneste, 1er août 1771).

Vézina, Louise, et Joseph Vocelle (Saillant, 9 janvier 1772).

Vézina, Pierre, et Charlotte Deguise dit Flamand (Saillant, 16 février 1772).

Vézina, Marie-Anne, et Louis Renvoyzé (Jean-Claude Panet, 9 juin 1772).

Vézina, Marie, et Raphaël Giroux (Jean-Claude Panet, 4 juillet 1772).

Vézina, Catherine, et Augustin Thibault (Jean-Claude Panet, 18 février 1773).

Vézina, Antoine, et Marie-Anne Griau dit Larivière (Jean-Claude Panet, 10 juillet 1773).

Vézina, Prisque, veuf de Marie Bélanger, et Marguerite Labrecque (Crépin, 29 janvier 1775).

Vézina, François, et Marguerite Cloutier (Saillant, 30 janvier 1775).

Vézina, Noël, et Marie-Louise Giroux (Parent, 12 février 1775).

Vézina, Jean, et Marie-Christine Quentin (Crépin, 2 novembre 1778).

Vézina, Noël, veuf de Marie-Louise Giroux, et Marie-Joseph Dery (Geneste, 26 janvier 1779).

Vézina, Marie-Félicité, et Charles Lessard (Geneste, 8 janvier 1781).

Vézina, Marie-Anne, et Jean Julien (Crépin, 18 janvier 1782).

Viard, Marguerite, et Simon Davaux (annulé) (Bequet, 15 octobre 1671).

Viard, Marguerite, et Mathurin Bénard (Becquet, 8 octobre 1672).

Viau, Joseph, veuf de Marie-Thérèse Boucher, et Marie-Barbe Aubry (Sanguinet, 30 septembre 1764).

Viau, Joseph, veuf de Marie-Barbe Aubry, et Judith Létourneau (Crépin, 16 octobre 1770).

Vicque dit Saint-Germain, Antoine, et Marie-Gabrielle Laroche (Jacques Pinguet, 23 octobre 1734).

Vicque dit Saint-Germain, Marie-Anne, et Nicolas Guyon (Dion) (Sanguinet, 7 mai 1758).

Videt dit Saint-Louis, Louis-Noël, et Marie-Louise Collet (Sanguinet, 23 janvier 1757).

Viel, Thérèse, et Etienne Boyer (Becquet, 20 octobre 1671).

Vien, Marie-Françoise, et Etienne Raymond, veuf de Marie-Cécile Mignault-Boucher (Barolet, 6 juin 1754).

Vien, Louis, et Marie-Charlotte Gosselin (Fortier, 9 février 1770).

Vien, François, et Charlotte Suzor (Fortier, 18 août 1770).

Vien, Marie-Angélique, et Louis Pouliot (Fortier, 15 novembre 1773).

Vien, Jean-Baptiste, et Marguerite-Angélique Pouliot (Fortier, 20 octobre 1774).

Vier, Marie-Xaintes, et Jean Poitras (Poideras) (Vachon, 23 juillet 1664).

Vieville, Anne de la, et Gilles Gaudreau (Gautreau) (Becquet, 7 octobre 1671).

Viez de Lamothe, Marie, et Hubert Simon dit Lapointe (Audouart, 23 novembre 1659).

Viger, Françoise, et Grégoire Deblois (Audouart, 3 août 1662).

Viger, Jean-Baptiste, et Catherine-Gertrude Grouard (Duquet, 8 janvier 1687).

Viger, Antoine, veuf de Suzanne Juin, et Catherine Audet (Fortier, 28 août 1751).

Vignault, Jeanne, et Jacques Greslon (Audouart, 15 juillet 1657).

Vignault, Paul, et Françoise Bourgeois (Duquet, 22 octobre 1669).

Vignault, Jeanne, veuve de Jacques Greslon, et Philippe Poitiers (Vachon, 9 octobre 1679).

Vignault, Antoine, et Marie-Madeleine Pichet (Pegin), veuve de Gabriel Gosselin (Chambalon, 15 février 1703).

Vignault, Marguerite, et François Marchand (Jacques Pinguet, 27 juin 1728).

Vignault, Charlotte, et Pierre Pantou dit Valcour (Jacques Pinguet, 31 juillet 1736).

Vignault, François, et Marie-Elisabeth Gendron (Jacques Pinguet, 30 septembre 1745).

Vignault, Jean, et Marie-Joseph Cadet (Barolet, 7 septembre 1749).

Vigny (Vignier), Marie, et René Renaud (Duquet, 5 décembre 1667).

Vigny (Vignier), Marie de, et Jean Mory (Duquet, 11 septembre 1673).

Vigny, Jean, et Marie-Jeanne Bonneau (Chambalon, 11 octobre 1695).

Vigoureux, Claude, et Remy Graverant (Auber, 6 octobre 1686).

Vigoureux, Claude, veuve de Remy Graverant, et Jacques Caillas (Cayla) (Genaple, 16 juin 1690).

Villedary, François, et Marie Grusseau, veuve de Jean Chenier (Genaple, 8 mai 1700).

Villeday, Pierre, veuf de Charlotte Voisin, et Marie Proteau, veuve de Jean D'Eyme (J.-Robert Duprac, 15 juillet 1703).

Villeday, Marguerite, et Joseph Marin dit Sanschagrín (Dubreuil, 3 avril 1722).

Villedonné, Etienne de, et Marie Damours (Chambalon, 28 septembre 1697).

Villedonné, Marie-Joseph de, et Jean-Baptiste Dumont (Jacques Pinguet, 31 août 1742).

Villeneuve, Mathurin, et Marguerite Lemarcher dit Laroche (Vachon, 21 juillet 1669).

Villeneuve, Marie-Jeanne, et Etienne Bédard (J.-Robert Duprac, 28 mars 1694).

Villeneuve, Charles, et Renée Allard J.-Robert Duprac, 6 mai 1703).

Villeneuve, Marie-Jeanne, veuve d'Etienne Bédard, et Simon Courtois (Chambalon, 31 août 1704).

Villeneuve, Marie-Anne, et Claude Thomas (Genaple, 14 novembre 1706).

Villeneuve, Jacques, et Anne Chalifour (Genaple, 19 novembre 1708).

Villeneuve, Michelle-Françoise, et Michel Mignier (Magniant) (Noël Duprac, 1er mai 1729).

Villeneuve, Marie-Madeleine, et Jacques Bédard (Noël Duprac, 22 juillet 1731).

Villeneuve, Marie-Thérèse, et François Bergevin (Noël Duprac, 28 septembre 1732).

Villeneuve, Pierre-Charles, et Marguerite Bédard (Noël Duprac, 27 juillet 1738).

Villeneuve, Marie-Charlotte, et Pierre Guilbault (Jacques Pinguet, 6 avril 1742).

Villeneuve, Marie-Renée, et Thomas Huppé dit Lagroix (Noël Duprac, 14 octobre 1742).

Villeneuve, Pierre-Jean, et Marie-Madeleine Bédard (Noël Duprac, 15 novembre 1744).

Villeneuve, Marie-Charlotte, et Joseph Lionais, veuf de Françoise Aide dit Créquy (Jacques Pinguet, 11 juillet 1745).

Villeneuve, François-Louis, et Marie-Louise Bédard (Geneste, 25 novembre 1747).

Villeneuve, Geneviève, et François Girard (Geneste, 9 novembre 1748).

Villeneuve, Germain, et Marie-Josephte Parent (Geneste, 17 août 1749).

Villeneuve, Denis, et Marie-Jeanne Bédard (Geneste, 23 mai 1751).

Villeneuve, Jacques-Charles, et Marie-Geneviève Poitras (Geneste, 15 février 1756).

Villeneuve, Pierre-Jean, veuf de Marie-Madeleine Bédard, et Marie-Josephte Bussièrès (Geneste, 17 octobre 1762).

Villeneuve, Joseph-François, et Marie-Elisabeth Jobin (Geneste, 9 janvier 1763).

Villeneuve, Marie-Félicité, et Jean Berthiaume (Geneste, 11 juillet 1763).

Villeneuve, Marie-Anne, et Jean Mignier (Maignan) (Geneste, 30 septembre 1770).

Villeneuve, François-Xavier, et Marie-Charlotte Maignan (Geneste, 5 novembre 1771).

Villeneuve, Jean-Baptiste, et Marie-Marguerite Maignan (Geneste, 10 novembre 1776).

Villeneuve, Marguerite, et Joseph Pepin (Geneste, 3 mai 1777).

Villeneuve, Marie-Josephite, et Basile Bédard (Geneste, 29 janvier 1782).

Villers (Deshoux), Marie-Louise, et André Simon dit Lapointe (Sanguinet, 27 juillet 1766).

Villers de Franssure (Roger De Franfleur), François-Roger de, et Marie-Françoise de Saint-Vincent (Barbel, 28 décembre 1729).

Villiers, Germain, et Françoise Guillot (Dubreuil, 3 novembre 1721).

Villiers, Françoise, et Joseph Routier (Jacques Pinguet, 21 avril 1742).

Villiers, Louise, et Thomas Doyon, veuf de Marie-Anne Labadie (Jacques Pinguet, 2 juin 1743).

Villiers, Germain, veuf de Françoise Guillot, et Marie-Angélique Renaud, veuve de Thomas Doyon (Jacques Pinguet, 29 septembre 1743).

Villiers, Marie-Louise, veuve de Thomas Doyon, et Louis Miville (Mainville) (Barolet, 21 septembre 1745).

Villiers, Marie-Louise, veuve de Thomas Doyon, et de Louis Miville (Mainville), et François Moreau (Barolet, 9 mai 1756).

Villieu, Claude-Sébastien de, et Judith Leneuf de Beaubassin (Chambalon, 2 avril 1692).

Villy, Engène de, et Catherine Guay (Jacques Pinguet, 29 novembre 1726).

Vincent, Jean, et Anne Rivière (annulé) (Becquet, 31 août 1670).

Vincent (Langlois), Joseph, et Marie Goupil (Coupille), veuve d'Antoine Gilet (François Rageot, 1er octobre 1730).

Vincent, Jacques, et Thérèse-Monique Boucher (Jacques Pinguet, 14 mai 1738).

Vincent, Thomas, et Agathe Bélanger, veuve de Joseph Gagnon (Jean de Latour, 4 novembre 1738).

Vincent, Pierre, veuf de Rose Bariot, et Marie-Françoise Pâquet (Fortier, 10 février 1757).

Vincent, Anne, et Antoine Rigodiau, veuf de Marthe-Françoise Côté (Jean-Claude Panet, 20 janvier 1775).

Vin d'Espagne,, et Anne Lépine (absent) (Duquet, 12 avril 1664).

Vitart, Louise, et Guillaume de Nevers (Beequet, 10 décembre 1671).

Vitry, Marguerite, et Jacques Déry (Derry) (Duquet, 22 septembre 1669).

Viviane, Marie, et Jean-Baptiste Duret (Sanguinet, 18 décembre 1760).

Vivien (de Visien), Marie, et Jean Boudeau (Duquet, 9 septembre 1673).

Vivier, Jacqueline, et Jean Normand (Lenormand) (Audouart, 11 septembre 1650).

Vivier, Pierre, et Marguerite Roy (Duquet, 4 février 1664).

Vivier, Marie-Anne, et Maurice Rhéaume (Vachon, 27 mars 1689).

Vivier, Marguerite, et Jean Bourbeau (J.-Robert Duprac, 27 mai 1697).

Vivier, Marie-Catherine, et Jean Barbeau (J.-Robert Duprac, 15 novembre 1705).

Vivier, Claude, et Marie-Anne Glinel (J.-Robert Duprac, 6 avril 1706).

Vivier, Madeleine, et Michel Bouron (J.-Robert Duprac, 4 novembre 1708).

Vivier, Madeleine, veuve de Michel Bouron, et Charles Boyer, veuf de Marguerite Vanier (Dubreuil, 9 août 1715).

Vivier, Elisabeth, et Henri Liret (François Rageot, 9 octobre 1719).

Vivier, Claude, veuf de Marie-Anne Glinel, et Dorothee Girard, veuve d'André Mainfret (Manfraide) (Dubreuil, 2 février 1722).

Vivier, Charlotte, et Joseph Bonneau (Jacques Pinguet, 8 juin 1729).

Vivier, Joseph, et Geneviève Cadoret (Barolet, 28 janvier 1741).

Vivier, Marie-Madeleine, et Pierre Bisson (Jacques Pinguet, 4 octobre 1744).

Vivier, Geneviève, et Louis Chevalier (Jacques Pinguet, 5 novembre 1747).

Vivier, Geneviève, veuve de Louis Chevalier, et Joseph Biart (Boucault de Godefus, 18 août 1750).

Vivier, Marie, et François Racine (Nicolas Pinguet, 12 septembre 1750).

Vivier, Marie-Louise, et Charles Couët (Louet fils, 4 juillet 1751).

Vivier, Marie-Josephite, et Joseph Vautour (Barolet, 12 août 1752).

Vivier, Marie-Josephite, et Pierre Jobin, veuf de Marie-Anne Cliche (Geneste, 16 juillet 1755).

Vivier, Marie-Louise, et Jean Maltête (Sanguinet, 16 octobre 1757).

Vivier, Marie-Josephite, veuve de Pierre Alix, et Marc Charpentier (Louet fils, 5 janvier 1758).

Vivier, Marie-Anne, et Prisque Chamberland (Sailant, 24 juillet 1763).

Vivier, François, et Madeleine Chabot (Moreau, 2 novembre 1764).

Vocelle, François, et Marie-Françoise Desèvre (Desève) (Jacques Pinguet, 6 janvier 1729).

Vocelle, Jean-François, et Marie-Anne Geneste (Louet fils, 5 février 1753).

Vocelle, Jean, et Angélique Girard dit Jean-Pierre (Barolet, 3 février 1757).

Vocelle, Joseph, et Louise Vézina (Saillant, 9 janvier 1772).

Vocelle, Jean-Baptiste, et Marie-Louise Labath de Sivrac (Saillant, 29 juin 1773).

Vocelle, Geneviève, et Noël Rinfret dit Malouin (Saillant, 30 juin 1776).

Voisin, Elie, et Marguerite Charpentier (annulé) (Gilles Rageot, 1er octobre 1668).

Voisin, Elie, et Marguerite Larcher (Beequet, 8 octobre 1668).

Voisin, Louis, veuf de Marie-Anne Roy, et Catherine Fortier (Fortier, 2 janvier 1773).

Volant, Nicolas, et Geneviève Niel (Genaple, 23 juillet 1696).

Volant, Jean-Louis, et Barbe Roy (Duroy) (La Cetièrre, 4 avril 1727).

Volant, Jean-Louis, et Marie Mars, veuve de Jean Jolliet de Mingan (Jacques Pinguet, 16 avril 1735).

Volant, François, et Claire-Michelle Jolliet de Mingan (absent) (Louet fils, 8 juin 1749).

Volant de Champlain, Jean, et Marie-Josephte Hamel (Geneste, 6 mai 1775).

Voyer, Pierre, et Catherine Crampon (Auber, 30 novembre 1662).

Voyer (Vaudier), Marie, et Louis Chiron (Duquet, 30 octobre 1669).

Voyer, Jacques, et Jeanne Routier (Gilles Rageot, 21 décembre 1682).

Voyer, Robert, et Marie Trépanier (Trépagny), veuve d'Henri Larchevesque (Gilles Rageot, 26 mars 1688).

Voyer, Catherine, et François Bélanger (Jacob père, 11 avril 1689).

Voyer, Barthélemy, et Marie-Anne Jobidon (Jacob père, 18 novembre 1691).

Voyer, Marie-Madeleine, et Hilaire Bernard de Lari-vière, veuf de Marguerite Gilet (Chambalon, 2 novembre 1694).

Voyer, Pierre, et Marie-Madeleine Lefebvre dit An-ger (Charles Rageot, 12 novembre 1697).

Voyer, Thérèse, et Nicolas Bonhomme (La Cetièrre, 2 août 1705).

Voyer, Marianne, et Louis Fiset (Jacob père, 7 octo-bre 1711).

Voyer, Pierre, et Marie-Thérèse Renaud (Dubreuil, 17 décembre 1711).

Voyer, Geneviève, et Guillaume Lemelin (Rivet, 27 juillet 1715).

Voyer, Michel, et Louise-Gabrielle Dubreuil (Rivet, 30 mai 1717).

Voyer, Marie-Anne, et Joseph Déry (Barbel, 13 juin 1718).

Voyer, Marie-Anne, et François-Xavier Pinel (Fran-çois Rageot, 19 janvier 1720).

Voyer, François, et Marie-Agathe Hamel (François Rageot, 1er juillet 1720).

Voyer, Marie-Madeleine, et Jean Cazeau (Dubreuil, 10 août 1721).

Voyer, Pierre, et Cécile Gagnon (Barbel, 26 octobre 1723).

Voyer, Marie-Françoise, et Michel Dubuc (Laneuvillle, 6 juin 1724).

Voyer, Michel, veuf de Louise-Gabrielle Dubreuil, et Marie-Anne Arcand (François Rageot, 25 novembre 1724).

Voyer, Noël, et Geneviève Moreau dit la Taupine (Louet père, 18 octobre 1725).

Voyer, Pierre-Gervais, et Félicité Samson (Louet père, 24 août 1731).

Voyer, Pierre, et Thérèse Valin (Jacques Pinguet, 8 octobre 1735).

Voyer, Marie-Bernardine, et Jean-François Langlois (Jacques Pinguet, 18 novembre 1737).

Voyer, François, veuf de Marie-Agathe Hamel, et Marie-Anne Gauvin (Jacques Pinguet, 22 août 1739).

Voyer, François, veuf de Marie-Agathe Hamel et de Marie-Anne Gauvin, et Marie-Madeleine Meunier, veuve de François Bertrand (Jacques Pinguet 10 juin 1745).

Voyer, Marie-Agathe, et Etienne Moisan (Geneste, 21 janvier 1748).

Voyer, Marie-Anne, et Joseph Robitaille (Geneste, 25 mai 1748).

Voyer, François, et Marie-Louise Robitaille (Geneste, 25 mai 1748).

Voyer, Pierre, veuf de Marie-Thérèse Renaud, et Suzanne Touchette, veuve de Jean Perron (Nicolas Pinguet, 17 octobre 1749).

Voyer, Joseph, et Marie-Joseph Noreau (Geneste, 11 janvier 1750).

Voyer, Etienne, et Marie-Madeleine Dupont (Barolet, 20 juin 1750).

Voyer, Michel, et Marie-Catherine Bertin dit Laronde (Jean-Claude Panet, 6 août 1750).

Voyer, Jacques, et Marie-Madeleine Bédard (Geneste, 26 septembre 1750).

Voyer, Marguerite, et Ignace Alain (Geneste, 17 janvier 1751).

Voyer, Michel, veuf de Catherine Bertin dit Laronde, et Marie-Charlotte Morin dit Chênevert (Sanguinet, 21 septembre 1754).

Voyer, Joseph, veuf de Marie-Joseph Noreau, et Marie-Angélique Alain (Geneste, 4 avril 1755).

Voyer, Thérèse, et Bonaventure Beaumont (Geneste, 27 septembre 1756).

Voyer, Marie-Anne, et François-Etienne Moreau (Sanguinet, 20 janvier 1757).

Voyer, Marie-Louise, et Pierre Trudel (Geneste, 13 octobre 1757).

Voyer, Pierre, et Marie-Ursule Moisan (Geneste, 7 février 1759).

Voyer, Joseph, veuf de Françoise Villiards (Williard dit Germain), et Catherine Charrier, veuve de Jean Drouin (Moreau, 21 octobre 1764).

Voyer, Marie-Anne, veuve de François-Etienne Moreau, et Barthélemy Hervieux (Louet fils, 22 octobre 1766).

Voyer, Marie-Anne, veuve de François-Etienne Moreau, et Etienne Caze de Laferrière, veuf d'Ursule Rouillard (Louet fils, 19 décembre 1767).

Voyer, Marie-Anne, et Ambroise Galerneau (Saillant, 30 mai 1768).

Voyer, Marie-Thérèse, et Joseph Gagnon (Jean-Clau-
de Panet, 3 avril 1771).

Voyer, Louise, et Ignace Drolet (Saillant, 6 mai 1773).

Voyer dit Ouellet, Hubert, et Louise Moreau (Nicolas
Huot, 27 décembre 1757).

Vuideau, Anne, et Jean Juneau (Jouineau) (Duquet,
17 février 1664).

Vuideau, Anne, veuve de Jean Juneau, et Etienne
Blanchon dit Larose, veuf d'Anne Convent (Gilles Ra-
geot, 31 mai 1676).

Wabert, Marie-Elisabeth, et Paul Hotes (Hole) (Cham-
balon, 31 octobre 1710).

Wexler, Joseph, et Angélique Collet (Moreau, 19 fé-
vrier 1764).

Williamson, Daniel, et Marie-Marguerite Roy dit Ody
(Sanguinet, 25 octobre 1764).

Willis (Vuillis), Marie-Madeleine, et Jean Lecompte
(Genaple, 12 septembre 1698).

Willis, Marie, et Charles Arnaud (Genaple, 29 sep-
tembre 1702).

Willis, Marie, veuve de Charles Arnaud (Regnaud),
et Pierre Perreault (Perrot), veuf d'Anne Jourdain (Ge-
naple, 30 mai 1704).

Willis (Ouellet), Jean, et Catherine Larchevesque
(Barbel, 2 juillet 1710).

Willis (Houlet), Thérèse, et Claude Louet (Jacques
Pinguet, 14 février 1733).

Willis (Houlet), Elisabeth, et Etienne Papillon, veuf
de Marie-Madeleine Larue (Jacques Pinguet, 27 septem-
bre 1733).

Willis, Marie, veuve de Pierre Perrault, et Barthé-
lemy Cotton (absent) (Jacques Pinguet, 8 novembre 1741).

Xaintes, Claude de, et Françoise Jaché (Zaché) (Becquet, 19 avril 1671).

Xaintes, Louise de, et Louis-Bertrand Arnaud (Genaple, 25 décembre 1693).

Xaintes, Claude de, et Charles de Monseignat (Genaple, 25 décembre 1693).

Yvelin, Pierre, et Marie-Anne Du Chemin (Duquet, 10 septembre 1673).

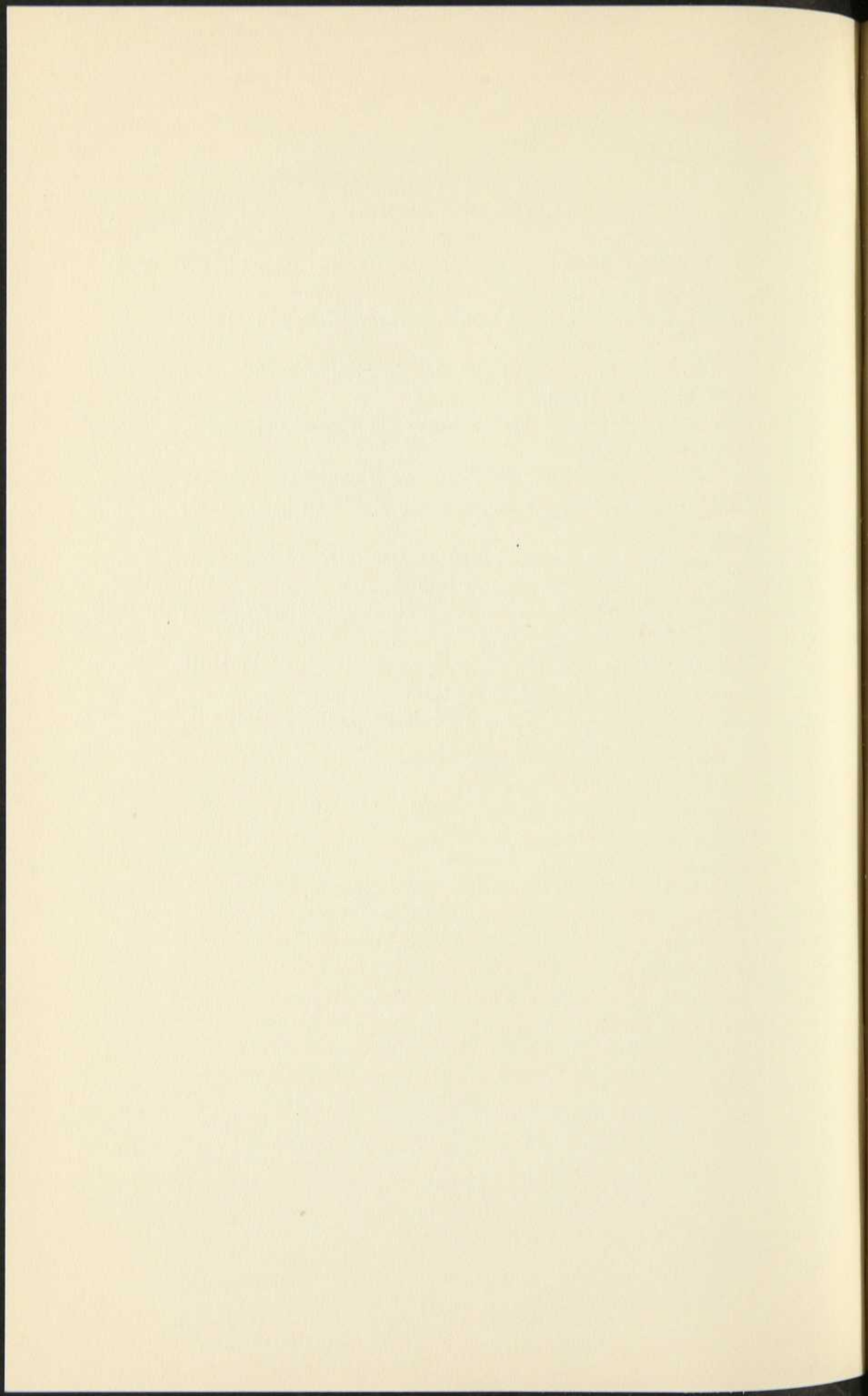
Yvon (Guyon), Jeanne, veuve de Florent Buisson, et Jean Noël (Nouet), veuf de Suzanne Barbeau (Audouart, 5 mai 1658).

Yvon (Hyvon), Jean, et Marie-Elisabeth Morand, veuve d'Antoine Lafoy (Nicolas Pinguet, 20 novembre 1749).

Zacharie, Blaise, et Josephte Coulombe (Barolet, 30 octobre 1757).

Zapaglia de Rissan, Octave, et Anne Guillemot dit Duplessis (Gilles Rageot, 4 septembre 1668).

Zingue, Jacob, et Marie-Madeleine Vallière (Saillant, 2 novembre 1761).



CORRECTIONS ET ADDITIONS

Adam, René, et Anne Mailloux (Charles Rageot, 31 mars 1696). Au lieu de: 4 mars 1696.

Adam, Françoise, et Augustin Fraser (Fortier, 25 octobre 1763). Au lieu de: 26 octobre 1763).

Aide dit Créquy, Léonard, et Marie Lefebvre (Gilles Rageot, 27 août 1679).

Aide dit Créquy, Marie-Catherine, et Pierre Jourdain, veuf de Marie Creste (Dubreuil, 20 mars 1723). Au lieu de: Pierre Jourdain dit Bellerose.

Aide dit Créquy, Catherine, et Pierre Duprat (Louet fils, 28 mai 1752). Au lieu de: Aide dit Créquy, Catherine, et Pierre Duprat (absent).

Alain (Halin), Philippe, veuf de Léonarde Lepogneux, et Anne Lemer (Duquet, 9 septembre 1673). Voir: Hulin, Philippe. Addenda.

Alain, Marie-Anne, et Germain L'Heureux (Jacques Pinguet, 16 novembre 1735).

Alain, Angélique, et Pierre Maranda (Boucault de Godefus, 27 décembre 1743). Au lieu de: 27 décembre 1748.

Alain, Joseph, et Marie-Madeleine Robitaille (Geneste, 2 janvier 1773). Au lieu de: 2 janvier 1772.

Alarie, Judith, et Pierre Provost, veuf de Marie-Louise Bélanger (Saillant, 15 juin 1763). Au lieu de: Pierre Proulx.

Albert, Marie, et Jean Chauveau dit Lafleur (Fillion, 13 octobre 1663).

Albert, Guillaume, et Marie Hallé (absent) (Duquet, 26 juillet 1664).

Alexandre dit Blau, Jean, veuf de Marie-Benjamin Nolin, et Marie-Anne Casse (Lacasse) (Jean-Claude Panet, 15 mai 1758). Au lieu de: Alexandre dit Blet.

Alexandre dit Blau, Charles, et Marguerite Ménard (Crépin, 26 janvier 1777).

Allaire, Marie-Thérèse, et François Sarreau (Tareau) (Jacob fils, 30 janvier 1747). Au lieu de: François Careau.

Allaire, Marie-Louise, veuve d'Yves Lapière et de Martin Langlois, et François Dumaine, veuf de Marie-Joseph Jourdain (Sanguinet, 22 juillet 1751). Au lieu de: Dallaire Louise.

Allaire, Louis, et Marie-Joseph Simard (Crépin, 14 novembre 1765).

Allaire (Dallaire), Etienne, et Marie-Joseph Bonneau (Crépin, 2 avril 1766).

Allard, Marie, et Joseph Brodière, veuf de Marie David (Jacob père, 13 janvier 1710). Au lieu de: Joseph Berdier.

Allard, Marie-Catherine, et Nicolas Jacques, veuf de Marie-Joseph Bédard (J.-Robert Duprac, 28 octobre 1719). Au lieu de: 28 octobre 1718.

Allard, Jean-Baptiste, veuf de Marie-Elisabeth Pepin, et Marie-Joseph Auclair (Geneste, 16 juillet 1746).

Allard, Cécile, et Joseph Allard (Geneste, 20 août 1747).

Allard, Pierre, et Marie-Angélique Lepire (Henne) (Geneste, 31 août 1749). Au lieu de: Marie-Angélique Lépine.

Allard, Elisabeth, et Jacques Delahaye, veuf de Marie-Marguerite Pâquet (Geneste, 2 novembre 1781). Au lieu de: Jacques Loyer.

Almain, Pierre-Victor, et Elisabeth-Simone Lajus (Saillant, 14 novembre 1750). Au lieu de: Elisabeth Simon dit Lajus.

Amiot, Marguerite, et Jean Joly (Duquet, 26 mai 1670).

Amiot, Marie-Madeleine, et Charles Cottin (absent) (L'abbé Desnoyers, 25 novembre 1742). Au lieu de: Charles Côté.

Amiot, Charles, et Marie-Josephte Cliche (Louet fils, 3 mai 1744). Au lieu de: 3 mars 1744.

Amiot, Geneviève-Agathe, et Ignace Denis (Lanoullier, 31 mai 1750). Au lieu de: 31 mai 1730).

Amiot, Marie-Catherine, et André Charoux (Louet fils, 14 mai 1752). Au lieu de: André Charaux (Louet fils, 3 juillet 1755).

Amiot, Pierre, veuf de Félicité Voyer, et Marie-Marguerite Gauvin (Geneste, 6 août 1752). Au lieu de: 4 août 1752.

Amiot, François, et Marie-Louise Drolet (Geneste, 3 janvier 1771).

Amory, Marguerite, et Jean-Baptiste Leblond, veuf de Thérèse Létourneau (Chambalon, 19 août 1711). Au lieu de: 9 août 1711.

André, Renault, et Madeleine Maraude (Maranda), veuve de Nicolas Pinel (Audouart, 22 janvier 1659). Au lieu de: André Renault, et Madeleine Maranda.

André dit Dupont, Philippe, et Jeanne Guérin (Dubreuil, 10 juillet 1729). Au lieu de: André, Philippe.

Andry, Jean, et Marie Montmellian (Louet fils, 9 avril 1752).

Arbour, Madeleine-Ursule, et Pierre Pelletier (Roger, 20 novembre 1696). Au lieu de: 20 novembre 1796).

Arbour, Elisabeth, et Jean Demarts, veuf d'Anne Dionet (La Cetière, 25 octobre 1703). Au lieu de: Jean Demers, veuf d'Anne Dionet (La Cetière, 8 novembre 1703).

Arbour, Marie-Angélique, et Pierre Léveillé (Laneuville, 20 octobre 1724).

Arcand, Simon, et Marie Martineau dit Saint-Onge (Louet père, 28 juin 1723).

Arcand, François, et Marie - Françoise Dubreuil (Louet père, 22 novembre 1725). Au lieu de: 17 novembre 1725.

Arcand, Simon, veuf de Marie-Charlotte Fiset, et Geneviève Godin (Guyard de Fleury, 31 juillet 1757). Au lieu de: Arcand, Simon, et Marie-Charlotte Fiset.

Armand (Herman), Laurent, et Marie-Anne Agathe (Duquet, 7 octobre 1663).

Armand, Jacques, veuf d'Anne Bernier, et Marie-Barbe Trudel, veuf de Pierre Malbeuf dit Beausoleil (Geneste, 16 novembre 1758).

Armand, Guillaume, et Louise Thibault (Geneste, 9 janvier 1775).

Arrivé, Maurice, et Françoise Pedenelle (Pedeneau) (Duquet, 26 mai 1670). Au lieu de: 26 mai 1760).

Arrivé, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Morisset (Fortier, 16 août 1747). Au lieu de: 16 avril 1747.

Asselin, Pierre, et Louise Baucher (Auber, 19 novembre 1679). Au lieu de: Louise Boucher.

Asselin, Angélique, veuve de Joseph Lâiné, et Jean-Marie Emond (Crépin, 28 janvier 1761).

Asselin, François, et Marie-Rose Vaillancourt (Crépin, 7 novembre 1763).

Asselin, Marie-Rose, et Pierre Audet dit Lapointe (Crépin, 7 février 1770). Au lieu de: 7 février 1771).

Asselin, François, et Marie-Abondance Lozeau (Loiseau) (Crépin, 17 janvier 1775). Au lieu de: 17 janvier 1774.

Asselin, Louis, et Marie-Louise Pâquet (Crépin, 16 février 1775).

Asselin, Marie-Madeleine, et Joseph Turcot (Crépin, 2 février 1781). Au lieu de: Asselin, Marie-Marguerite.

Asselin, Joseph, et Marie-Judith Canac (Crépin, 24 juillet 1782).

Aubé, Marie-Anne, veuve de Michel Lemieux, et Michel Lacombe (Fortier, 4 janvier 1759). Au lieu de: Michel Fillion (Audouart, 22 septembre 1661).

Aubert, Marie-Louise, et Adrien Couët (Fortier, 22 août 1760). Au lieu de: Louis Couët.

Aubert de la Chesnaye, Charles, et Catherine-Gertrude Couillard (Fillion, 3 février 1664).

Aubin, Marie-Thérèse, et Ignace Roberge (Jean-Claude Panet, 12 août 1760).

Aubin, Charles, et Geneviève Blouard (Crépin, 10 novembre 1767). Au lieu de: Geneviève Blouin.

Aubin-Delisle, Marie-Gabrielle, et Etienne Tinon dit Desroches (Jean-Claude Panet, 22 septembre 1749).

Aubry, Françoise, et Antoine Mercier (Duquet, 16 septembre 1673).

Aubuchon (Pluchon), Pierre, et Jeanne Lauriot (Loriot) (Genaple, 5 avril 1686).

Auclair, Marie-Madeleine, et Louis-Vincent Cliche (Noël Duprac, 31 octobre 1734).

Auclair, Marie-Josephte, et Jean-Baptiste Allard, veuf de Marie-Elisabeth Pepin (Geneste, 16 juillet 1746).

Auclair, Louis, et Geneviève Morel (Boucault de Godefus, 28 janvier 1749). Au lieu de: Auclair, Louis, veuf de Marie-Thérèse Roy.

Auclair, Marguerite, et Joseph Routier (Geneste, 8 janvier 1764). Au lieu de: Joseph Rouleau.

Audet, François, et Marguerite Bernard (Chambalon, 24 mai 1709). Au lieu de: 24 mars 1709).

Audet, Louis, et Marguerite Dumas, veuve de Laurent Labrecque (Fortier, 28 août 1750). Au lieu de: Marguerite Dumont, veuve de François Labrecque.

Audet, Basile, et Jean-Marie Laine (Fortier, 2 juin 1764). Au lieu de: Pierre Laine.

Audet, Marc, et Marie-Anne Gendreau (Crépin, 30 mars 1778). Au lieu de: Audet, Marc, et Marie-Anne Gendreau (absent).

Audet dit Lapointe, Claire-Félicité, et Joseph Boivin (Crépin, 17 janvier 1752). Au lieu de: 7 janvier 1752.

Audet dit Lapointe, Pierre, et Marie-Madeleine Bouchard (Crépin, 19 septembre 1764) Au lieu de: 19 novembre 1764.

Audet dit Lapointe, Pierre, et Marie-Rose Asselin (Crépin, 7 février 1770). Au lieu de: 7 février 1771.

Auger, Pierre, et Périnne Meunier (Lemeusnier) (Ducquet, 9 février 1685).

Auger, Marie-Madeleine, et Charles Trépanier (de Trépany) (La Cetièrre, 1er février 1719). Voir: Lefebvre dit Angers, Marie-Madeleine.

Auger, Jean-Louis, veuf de Marie-Josephte Caron, et Marie-Geneviève Portelance (Choret, 19 juillet 1751).

Auger, Thérèse, et Joseph Fournier (Guyard de Fleury, 9 janvier 1757). Voir: Lefebvre dit Angers, Thérèse.

Auriot, Vital, et Anne Lepicard (Genaple, 26 décembre 1686).

Avache, Joseph, et Marie-Geneviève Lefebvre (Decharnay, 25 mars 1759).

Babuty, Jacques-Christophe, et Ursule Leblanc (Dulaurent, 5 février 1758).

Bacquet, Marie-Josephte, et Antoine Bissonnette (Fortier, 2 juillet 1763).

Baillargeon, Jean, et Esther Coindriau (Couderiaux) (Vachon, 5 février 1666).

Baillargeon, Jeanne, veuve de Jean Labrecque et de Pierre Burlon, et Antoine Mondin, veuf de Marie Laîné et de Marie Paviot (Vachon, 23 janvier 1681). Au lieu de: veuf de Marie Pouliot.

Baillon, Catherine de, et Pierre Miville (Duquet, 19 octobre 1669).

Balan dit Lacombe, Pierre, et Marguerite Chrétien (Jean-Claude Panet, 17 janvier 1753).

Balté, Mathieu, et Marie-Josephte Renaud (Noël Duprac, 14 janvier 1738).

Banet, André, et Marie-Josephte Racine (Jacques Pinguet, 1er octobre 1747).

Banville, Marie-Elisabeth, et Joseph-Marie Fortin (Crépin, 30 janvier 1765).

Barbeau, Marguerite, et Charles Morand (Noël Duprac, 17 octobre 1730). Au lieu de: Charles Moreau.

Barbeau, Pierre, et Josephte Liret (Geneste, 3 novembre 1748). Au lieu de: Barbeau, François.

Barbeau, Marie-Madeleine, veuve de Charles Meunier, et Joseph Vandet (Sanguinet, 30 avril 1752). Au lieu de: 3 avril 1752).

Barbeau, Marie-Louise, et Joseph Fréchette (Geneste, 5 octobre 1766).

Barbery, Françoise, et Etienne Pâquet (Pasquier) (Leconte, 9 octobre 1668). Au lieu de: 30 octobre 1668.

Barette, André, et Marie-Josephte Racine (Jacques Pinguet, 1er octobre 1747). Voir: Banet, André. Addenda.

Barette, François, et Agnès Poulin (Crépin, 10 février 1757).

Barette, Marie-Josephte, et Pierre Veau dit Sylvain, veuf de Marguerite Poulin (Crépin, 17 juillet 1763). Au lieu de Pierre Viau.

Barette, Angélique, et Jean Racine (Crépin, 3 novembre 1772). Au lieu de: Barette, Marie-Josette, et Jean Racine (Crépin, 28 février 1772).

Bariau (Barillo), Marie, et Thimothé Paré, veuf de Françoise Boucher (Crépin, 28 mars 1776).

Baron, Marie-Anne, et Pierre-Noël Lambert (Choret, 31 janvier 1742).

Baron, Ignace, et Marie-Geneviève Baudon (Choret, 30 juillet 1743). Au lieu de: 23 avril 1743).

Baron, Jean-Baptiste, et Madeleine Dupont (Fortier, 11 août 1754). Au lieu de: Françoise Dupont.

Baron, Simon, et Marie-Anne Croteau (Guyard de Fleury, 6 février 1757). Au lieu de: Baron, Joseph.

Baron, Marie-Angélique, et Paul Martel (Jean-Claude Panet, 9 avril 1758).

Baron, Marie-Geneviève, et Antoine Boucher (Sanguinet, 2 janvier 1771).

Basset, Romain, et Marie-Anne Cloutier (Jacob fils, 11 novembre 1731). Voir: Rasset, Romain.

Baucher, Louise, et Pierre Asselin (Auber, 19 novembre 1679).

Baucher, Claire, et Jean Choret (Duquet, 16 octobre 1684).

Baucher, Louise, veuve de Pierre Asselin, et Nicolas Leblond (Jacob père, 17 février 1696).

Baucher, Augustin, et Marie-Catherine Canac (Crépin, 22 janvier 1762).

Baucher, Marie-Thérèse-Gertrude, et Jean-Baptiste Cornellier dit Grandchamp (Crépin, 17 juin 1762).

Baucher, Gertrude, et Jacques Drouin (Crépin, 18 octobre 1764).

Baucher, Marie-Josephte, et Augustin Marceau, veuf de Marie-Josephte-Raphaëlle Gagné (Crépin, 18 août, 1774).

Baudin, Pierre, et Etiennette Desmarais (Duquet, 5 août 1669). Au lieu de: Baudin, Pierre, et Etiennette Desmarais (absent).

Baudin, Pierre, veuf d'Etiennette Desmarais, et Marie-Angélique Pinguet (Genaple, 27 mai 1688).

Baudin, Marie-Angélique, et Michel Tessereau dit Bellefleur (Saillant, 30 janvier 1757). Au lieu de: Michel Vessereau.

Baudin, Michel, et Louise Tessier (Parent, 26 décembre 1771). Au lieu de: 26 septembre 1771.

Baudon, Jacques, et Marguerite Verieul (Jacob père, 12 janvier 1690). Au lieu de: 12 janvier 1698.

Baudon, Marie-Geneviève, et Ignace Baron (Choret, 30 juillet 1743). Au lieu de: 23 avril 1743).

Baudon, Jean, et Marie-Hélène Pepin (Fortier, 4 mai 1754).

Baudon, Marie-Geneviève, et Antoine Boucher (Sanguinet, 2 janvier 1771). Voir: Baron, Marie-Geneviève. Addenda.

Baudon (Boudon), Marie-Josephite, et Charles Deblois (Crépin, 24 janvier 1773).

Baugis, Jeanne, et Joseph Marcoux (Parent, 16 novembre 1755). Voir: Bruneau, Marie-Louise. Addenda.

Bazin, François, et Françoise Catrin (Lepailleur, 3 septembre 1701). Au lieu de: Françoise Delaunay, veuve de Nicolas Cadrin.

Beauchamp dit Laprairie, François, et Marie-Françoise Laberge (Geneste, 1753).

Beaudet, Michel, et Marie-Thérèse Pérusse (Lancuville, 15 avril 1719). Au lieu de: 15 avril 1718.

Beaudet, Jean-Baptiste, et Catherine Lemay (Guyard de Fleury, 26 juillet 1761). Au lieu de: Beaudet, Michel, veuf de Marie-Thérèse Pérusse.

Beaudoin, Pierre, et Marie-Angélique Pinguet (Genaple, 27 mai 1688). Voir: Baudin, Pierre. Addenda.

Beaudry, Périnne, et Pierre Michellet (Audouart, 11 octobre 1649). Au lieu de: Pierre Michel.

Beaudry, Antoine, et Catherine Guyard (Nicolas de Monchy, 16 novembre 1665). Au lieu de: Catherine Gailard.

Baune (Bosne), Jean, et Marie-Madeleine Bourgerit (Gilles Rageot, 24 juillet 1667). Au lieu de: Marie-Madeleine Bourgerat.

Beaupré, Louise-Marie, et François Mercereau (Becquet, 10 octobre 1671). Voir: Bolper (Beaupère), Marie-Louise. Addenda.

Becquet, Pierre, et Marie-Louise Racine (Louet fils, 4 avril 1752). Au lieu de: 4 avril 1751.

Bédard, Elisabeth, et Julien Brosseau dit Laverdure, veuf de Simone Chalifour (J.-Robert Duprac, 16 janvier 1699). Au lieu de: Julien Brosseau.

Bédard, Elisabeth, et Pierre Robin (Jacques Pinguet, 17 juin 1747).

Bédard, Marie-Jeanne, et Denis Villeneuve (Geneste, 23 mai 1751). Au lieu de: 24 mai 1751).

Bédard, Marie-Thérèse, et François Milliot (Louet fils, 3 novembre 1753). Au lieu de: François Millot (Millean).

Bédard, Jean-Baptiste, et Marie-Madeleine Bédard (Geneste, 30 janvier 1759). Au lieu de: Marie-Marguerite Bédard.

Bédard, Pierre, et Marie-Josephite Thibault (Geneste, 25 octobre 1761). Au lieu de: 25 avril 1761.

Bédard, Marie, et Jacques Renaud (Geneste, 26 janvier 1775). Au lieu de: 26 janvier 1774.

Bédard, Jean-Bernard, et Marie-Louise Lebel (Geneste, 30 janvier 1775).

Bédard, François, et Marie-Josephite Elie (Geneste, 27 décembre 1781). Au lieu de: Marie-Josephite Pageot (Geneste, 27 octobre 1781).

Bédard, Basile, et Marie-Josephite Villeneuve (Geneste, 29 janvier 1782). Au lieu de: (absent) (Geneste, 29 janvier 1781).

Bedat, Jacques, et Angélique Normand dit Labrière, veuve de Jean Delaunay (Jacques Pinguet, 28 juin 1744).

Bégin, Suzanne, veuve de Laurent Poiré, et André Carrier (Jacques Pinguet, 16 octobre 1742). Voir: Poiré, Suzanne.

Bégin, Joseph, et Marie-Anne Levasseur (Louet fils, 19 octobre 1765). Au lieu de: Bégin, Jean-Baptiste.

Béland, Charles, et Marie-Geneviève Poitras (Jean-Claude Panet, 21 janvier 1759). Voir: Belleau, Charles. Addenda.

Bélangier, Nicolas, et Marie-Agnès Cartier (Jacob fils, 11 juin 1734). Au lieu de: Marie-Agnès Cartier, veuve de Paul Cartier.

Bélangier, Jean-François, et Geneviève Tessier, veuve de Jacques Verret (Geneste, 22 octobre 1747). Au lieu de: 22 novembre 1747.

Bélangier, Jacques, et Marie-Jeanne Proteau (Geneste, 24 août 1749).

Bélangier, Françoise, et Nicolas Lefrançois (Crépin, 20 février 1764). Nul: échange.

Belleau, Ursule, et Isidore Bernier (Jacques Pinguet, 1er octobre 1726).

Belleau, Jean-Baptiste, et Félicité Bernier (Jacques Pinguet, 27 juillet 1727).

Belleau (Bellot), Marie-Anne, et Michel Hamel (Geneste, 22 septembre 1748). Au lieu de: Belleau (Bellot), Alexis, et Marie-Thérèse Lebel.

Belleau, Jeanne, et Jean Dupuis (Decharnay, 3 avril 1757). Voir: Billaut, Jeanne. Addenda.

Belleau, Charles, et Marie-Geneviève Poitras (Jean-Claude Panet, 21 janvier 1759).

Belleau, Marie-Louise, et Jean Legris dit Lépine (Geneste, 7 novembre 1772).

Beneteau, François, et Françoise Gagnon (Louet fils, 3 septembre 1767).

Benier (Bezier), Julien, et Louise Dion (Lanoullier, 13 novembre 1750). Au lieu de: Bernier (Bizier), Julien.

Benureau, Pierre, veuf de Jeanne Beaudet, et Françoise Lamoureux, veuve d'Antoine Hubert et de Pierre Raymond (Dulaurent, 26 décembre 1747).

Berdier, Joseph, veuf de Marie David, et Marie Alard (Jacob fils, 13 janvier 1710). Voir: Brodière, Joseph. Addenda.

Berdin dit Lafontaine, Marguerite-Dorothée, et Bernard Dumouchel (Dulaurent, 6 octobre 1748). Au lieu de: 6 novembre 1748.

Bergeron, Marie-Angélique, et Alexis Hamel (Choret, 16 juillet 1752).

Bergeron, Antoine, et Marie-Charlotte Choret (Jean-Claude Panet, 20 juin 1774).

Bergevin, Geneviève, et Noël-Augustin Dautour (Geneste, 28 octobre 1747).

Bergevin, Marie-Catherine, veuve de Pierre Parent, et Ignace Leroux (Geneste, 20 septembre 1749). Au lieu de: Bergevin, Catherine, et Ignace Leroux (Geneste, 7 septembre 1749).

Bériaux, Vincent, veuf de Marie Cordeau, et Marie Selle, veuve de Jean Fribault (La Cetière, 18 août 1711). Au lieu de: Marie Selle, veuve de Jean Tribault (La Cetière, 24 juillet 1711).

Berlinguet, Jean-Guillaume, et Angélique Rosa dit Barthélemy (Dulaurent, 8 avril 1749). Au lieu de: 18 avril 1749).

Bernard, Angélique, et Pierre Rivière (absent) (Genaple, 19 février 1689).

Bernard, Marie-Anne, et François Millet (Charles Rageot, 7 novembre 1702).

Bernard, Marguerite, et François Audet (Chambalon, 24 mai 1709). Au lieu de: 24 mars 1709.

Bernau, Marie-Anne, et François Millet (Charles Rageot, 7 novembre 1702). Voir: Bernard, Marie-Anne, Addenda.

Bernier, Elisabeth, et Joseph Caron (Gilles Rageot, 27 octobre 1684).

Bernier, Jean, et Geneviève Caron (Jacob père, 31 octobre 1694). Au lieu de: Geneviève Gagnon.

Bernier, Jacques, et Elisabeth Derome (Charles Rageot, 14 septembre 1697). Au lieu de: 17 mars 1697.

Bernier, Isidore, et Ursule Belleau (Jacques Pinguet, 1er octobre 1726).

Bernier, Félicité, et Jean-Baptiste Belleau (Jacques Pinguet, 27 juillet 1727).

Bernier, Julien, et Louise Dion (Lanoullier, 13 novembre 1750).

Bertaudy (Berthody), Charles, veuf de Jeanne Cho-ret, et Brigitte Morel de la Durantaye (Boisseau, 19 mars 1743). Au lieu de: Brigitte de la Durantaye.

Bertrand, Guillaume, et Marie-Angélique Dubuc (Lanouvelle, 5 juin 1713).

Besse, Pierre, et Thérèse Maranda (Boucault de Godefus, 28 juin 1755). Au lieu de: Bessette.

Bidet, Jacques, et Angélique Labrière, veuve de Jean Delaunay (Jacques Pinguet, 28 juin 1744). Voir: Bedat, Jacques. Addenda.

Bidet, Marie-Charlotte, et Antoine Moisan (Jean-Claude Panet, 11 juillet 1773).

Bidet dit Desroussels, Marie-Joseph, et François Laverdière (Crépin, 22 août 1768).

Bigot, Guillaume, et Marie Panis (Guitet, 19 décembre 1638). Au lieu de: Marie Pavie.

Billard, François, veuf de Marie de la Faux, et Marie Laumonnier, veuve de Jean Malerbeau (Fillion, 21 août 1686).

Billaut, Catherine, et Urbain Jagot (Becquet, 23 août 1670). Au lieu de: 23 août 1679.

Billaut, Jeanne, et Jean Dupuis (Decharnay, 3 avril 1757).

Bilodeau, Marie-Louise, et René Meneux (Fortier, 20 août 1747). Au lieu de: 20 avril 1747,

Bilodeau, Antoine, et Geneviève Cazeau (absent) (Crépin, 24 mars 1763). Voir: Bistodeau, Antoine (Crépin, 29 mai 1763). Addenda.

Bilodeau, Marie-Madeleine, et Adrien Bergevin dit Langevin (Parent, 31 janvier 1772). Au lieu de: Adrien Bergevin dit Langevin (31 janvier 1772).

Binet, Nicolas, et Geneviève Brisson (Jacob père, 11 novembre 1697). Au lieu de: Geneviève Buisson (Jacob père, 11 novembre 1690).

Binet, Marie-Catherine, et François Parent (J.-Robert Duprac, 26 novembre 1719). Au lieu de: Jacques Parent.

Binet, Louis, et Louise Vachon (absent) (Noël Duprac, 21 août 1744). Nul: marché.

Binodière, Marguerite, et Symphorien Rousseau, veuf de Jeanne Sinnallon (Becquet, 3 septembre 1670).

Biort, Etienne, et Elisabeth Pivin (Boucault de Godefus, 9 juin 1748).

Biort, Joseph, et Geneviève Vivier, veuve de Louis Chevalier (Boucault de Godefus, 18 août 1750).

Biort, Etienne, et Marie-Madeleine Elie (Helie), veuve de Charles Gravel (Geneste, 15 juin 1775). Au lieu de: Marie-Madeleine Savard.

Biron, Alexandre, et Jeanne Morin (J.-Robert Duprac, 5 juillet 1694).

Biron, Marie-Louise, et Louis Boisvert (Choret, 4 février 1753). Au lieu de: 4 janvier 1753.

Biron, François, et Marie-Agathe Gautier (Choret, 11 février 1753). Au lieu de: 4 janvier 1753.

Biron, Marie-Angélique, et Julien Dumont, veuf de Louise Larose (Jean-Claude Panet, 6 juillet 1757).

Bisson, René, et Louise Valet (Becquet, 31 août 1670). Au lieu de: Louis Valet.

Bisson, René, veuf de Louise Valet, et Anne Lâiné, veuve d'Etienne Content (Genaple, 27 octobre 1685).

Bisson, Françoise, veuve de Jean-Baptiste Fournier, et Louis Thibault, veuf de Marie Paradis (Chambalon, 10 août 1715).

Bisson, Catherine, et Louis Penin (Noël Duprac, 5 octobre 1732). Au lieu de: Louis Perrin (Noël Duprac, 17 octobre 1732).

Bisson, Louis, et Dorothée (Angélique) Corriveau, veuve de François Bacquet (Fortier, 28 janvier 1769).

Bissonnette, Antoine-François, et Charlotte Gagnon (Crépin, 10 janvier 1763).

Bissonnette, Antoine, et Marie-Josephthe Bacquet (Fortier, 2 juillet 1763).

Bissot, Marie, et Claude Porlier (Duquet, 25 novembre 1682). Au lieu de: Brissot, Marie.

Bistodeau, Antoine, et Geneviève Cazeau (Crépin, 29 mai 1763).

Bizelon (Baisla), Françoise, et Laurent Cambin (Leconte, 14 août 1668). Au lieu de: 21 août 1668.

Blais, Jean, et Geneviève Martin, veuve de Jacques Carbonneau (Chambalon, 25 octobre 1709). Au lieu de: Geneviève Martin, veuve de Pierre Buteau.

Blais, Jacques, veuf d'Angélique Cartier, et Marie-Jeanne Sévigny, veuve de Joseph Tapin (Jacques Pinguet, 12 février 1734). Au lieu de: Blais, Jacques, veuf d'Angélique Fortier.

Blais, Charles, et Marguerite Thibault (Jacob fils, 26 avril 1744). Voir: Blau, Charles. Addenda.

Blais, Marie, et Jean-Baptiste Mignault dit Lafrenaye (Decharnay, 11 octobre 1757).

Blau, Charles, et Marguerite Thibault (Jacob fils, 26 avril 1744).

Blau, Antoine, et Marie Bluteau (Boucault de Godefus, 12 avril 1749). Au lieu de: 31 avril 1749.

Blondeau, Marie-Louise, et François Bouret (Geneste, 29 septembre 1764). Au lieu de: Françoise Bouret.

Blouard, Geneviève, et Charles Aubin (Crépin, 10 novembre 1767).

Blouin, Marie-Geneviève, et Marie-Joseph Thibierge (Fortier, 6 novembre 1746). Au lieu de: Marie-Joseph Thivierge.

Blouin, Pierre, et Madeleine Paré (Crépin, 27 janvier 1758). Voir: Brun, Pierre. Addenda.

Blouin, Jacques et Marie-Josephte Leblond (Fortier, 10 décembre 1764). Voir: Genest, Marie-Josephte. Addenda.

Blouin, Geneviève, et Charles Aubin (Crépin, 10 novembre 1767). Voir: Blouard, Geneviève. Addenda.

Blouin, Jean, et Marie-Charlotte Lescabiet (Crépin, 25 janvier 1773).

Blouin, Josette, et Joseph Jahan (Crépin, 6 janvier 1779). Au lieu de: (absent) (Crépin, 8 janvier 1779).

Boesmé, Jean, et Marie Hué (Duquet, 7 décembre 1667). Au lieu de: (absent) (Duquet, 31 décembre 1667).

Boesmé, Charles, veuf de Marie-Joseph Jobin, et Agathe Lacroix, veuve de Jean Fortin (Jacob fils, 26 février 1729).

Boilard, Catherine, et Joseph Guay (Fortier, 12 février 1765). Au lieu de: Joseph Guyon.

Bois, Charles, et Geneviève Letartre (Jacob fils, 9 octobre 1742). Au lieu de: 9 octobre 1472.

Bois, Marguerite, et Louis Coutaut (Moreau, 4 juillet 1762).

Bois-André, Jeanne-Claude de, veuve de Pierre Rancour, et Louis Lachaise (Duquet, 30 octobre 1667). Au lieu de: Louis Lachaise (absent).

Boislevin, Yves, et Marie-Anne Fabas (Pinguet, 9 octobre 1746). Au lieu de: Marie-Anne Faber.

Boissel, Marguerite, et Louis Bourbeau (Dubreuil, 8 août 1717). Au lieu de: 8 août 1718.

Boissel, Marie-Louise, et Antoine Gautier (Jacques Pinguet, 22 janvier 1736).

Boissel, Louis, et Angélique Casse (Lacasse) (Fortier, 1er août 1765). Au lieu de: Angélique Côté.

Boissel, Catherine, et Louis Pouliot (Fortier, 29 janvier 1770).

Boissonnault, Vincent, et Anne Colin (Becquet, 25 octobre 1669). Au lieu de: 26 octobre 1669.

Boissonnault, Thérèse, et Charles Lefebvre (Fortier, 12 juillet 1741). Au lieu de: 12 juillet 1742.

Boisvert, Louis, et Marie-Louise Biron (Choret, 4 février 1753). Au lieu de: 4 janvier 1753.

Boisvert, François, et Marie-Josephite Grenier (Choret, 15 août 1754).

Boivin, François, veuf de Thérèse Guay, et Angélique Jobin (Barbel, 18 avril 1706).

Boivin, Charles, et Marie-Anne Poulin (Verreau, 12 novembre 1714). Au lieu de: Anne Giguère, veuve de Pierre Poulin.

Boivin, Marie, veuve de Joseph Simard, et Louis Pâquet, veuf de Marie-Françoise Feuiltault (Nicolas Huot, 7 octobre 1749). Voir: Simard, Marie-Geneviève.

Boivin, Geneviève, veuve de Joseph Paradis, et Louis Poulin (Crépin, 14 avril 1751).

Boivin, Ignace, et Marie-Josephite Tremblay, veuve de Noël Guay (Crépin, 31 octobre 1761).

Boivin, Jean, veuf d'Agathe Perron, et Angélique Côté (Crépin, 25 janvier 1764).

Boivin, Alexis, et Marie-Thérèse Paré (Crépin, 30 octobre 1778). Au lieu de: Boivin, Louis.

Bolduc, Joseph, et Marie-Thérèse Poulin (Jacob fils, 13 octobre 1727). Au lieu de: 13 octobre 1728.

Bolduc, Joseph, et Dorothee Racine (Crépin, 23 janvier 1755).

Bolduc, Jacques, et Marie-Elisabeth Denis (Saillant, 16 octobre 1761). Au lieu de: Marie Clément dit Labonté.

Bolduc, Joseph, et Emérentienne Bouchard (Crépin, 7 novembre 1763). Au lieu de: Marie-Anne Bouchard (Crépin, 17 novembre 1763).

Bolduc, Marie-Agathe, et Jean-Baptiste Pilote, veuf de Marie-Anne Gautron (Fortier, 10 février 1764). Au lieu de: 16 février 1764.

Bolduc, Joseph, et Marie-Brigitte Perrault (Louet fils, 9 mars 1767).

Bolper (Beaupère), Marie-Louise, et François Mercereau (Marceau) (Becquet, 10 octobre 1671).

Bon, Marguerite, et Louis Content (Moreau, 4 juillet 1762). Voir: Bois, Marguerite. Addenda.

Bonhomme, Anne-Félicité, veuve de Louis Lefebvre dit Angers, et Etienne Hayot (Charles Rageot, 18 janvier 1702).

Bonhomme, Michel, veuf de Madeleine Cottin dit Dugal, et Blanche Leblanc (Geneste, 3 octobre 1762). Au lieu de: (absent) (Geneste, 3 novembre 1762).

Bonhomme, Michel, veuf de Marie-Anne (Blanche) Leblanc, et Anne-Françoise Coulombe (Geneste, 30 janvier 1764).

Bonin, André, veuf de Marie Loubié, et Françoise Pinguet, veuve de François (Nicolas) Catrin (La Cetière, 26 septembre 1705).

Bonneau, Joseph, et Marie-Madeleine Duchesne (Duquet, 10 avril 1684). Au lieu de: Pierre Duchesne.

Bonneau, Marie-Madeleine, et Pierre Verret (Genaple, 2 avril 1709). Voir: Bonniau (Bounelot), Marie Madeleine (Genaple, 2 avril 1704). Addenda.

Bonneau, Madeleine, et Louis Tremblay (Verreau, 14 juillet 1716). Au lieu de: 23 juin 1716.

Bonneau, Basile, et Marie-Madeleine Parent (Louet père, 1er octobre 1727).

Bonneau, Marie-Josephte, et Etienne Allaire (Dalai-re) (Crépin, 2 avril 1766).

Bonneau, Marie-Victoire, et François Sarreau (Taraux (Fortier, 23 octobre 1769).

Bonnedeau (Boneteau), François, et Françoise Gagnon (Louet fils, 3 septembre 1767). Voir: Beneteau, François. Addenda.

Bonnelle, Pierre, et Flavie-Anne Berdin dit Lafontaine (Jean-Claude Panet, 14 mai 1752).

Bonniau (Bounelot), Marie-Madeleine, et Pierre Verret (Genaple, 2 avril 1704).

Bonnier, Pierre, veuf de Catherine Ballier, et Catherine Méliot, veuve de Jean Routier (Duquet, 13 janvier 1678). Voir: Bouvier, Pierre.

Bonnier, Marie, et Jacques Custaud (Gilles Rageot, 27 mars 1689). Voir: Bouvier, Marie.

Bonnier, Ursule, et Augustin Dupont (Dubreuil, 3 février 1724). Voir: Bouvier, Ursule.

Bordeleau, Jean, et Marie-Anne Fauteux (François Rageot, 30 juin 1721). Au lieu de: Marie-Catherine Piché.

Borgniet-Desgallois, Jean-Joseph, et Marie-Josephite Caron (Dulaurent, 21 avril 1749).

Bormier, Charles, veuf de Marie-Josephite Jobin, et Agathe Lacroix, veuve de Jean Fortin (Jacob fils, 26 février 1729). Voir: Boesmé, Charles. Addenda.

Bouchard, Nicolas, et Anne Le Roy (Beequet, 15 septembre 1670).

Bouchard, Charlotte, veuve de François Perron, et Nicolas Marchand (Crépin, 17 mars 1758). Au lieu de: 17 mai 1758.

Bouchard, Emérentienne, et Joseph Bolduc (Crépin, 7 novembre 1763). Au lieu de: Bouchard, Marie-Anne, et Joseph Bolduc (Crépin, 17 novembre 1763).

Bouchard, Marie-Emérentienne, et Pierre-Louis Girard (Crépin, 19 février 1764).

Bouchard, Marie-Madeleine, et Pierre Audet dit Lapointe (Crépin, 19 septembre 1764). Au lieu de: 19 novembre 1764.

Bouchard, Marie-Marguerite, veuve de Joseph Tremblay, et François Leclere (Crépin, 23 septembre 1764).

Bouchard, Louis, et Charlotte Giraud (François Rageot, 29 mai 1730). Voir: Bouchaut, Louis. Addenda.

Bouchard, Nicolas, et Marie-Anne Renaud (Boucault de Godefus, 7 février 1745). Voir: Boulard, Nicolas. Addenda.

Bouchard, Louis, et Marie Poulin (absent) (Crépin, 25 novembre 1752). Voir: Boucher, Louis. Addenda.

Bouchard, Louis, et Angélique Chapeau (Louet fils, 15 février 1756). Voir: Bouchaut, Louis. Addenda.

Bouchard, Geneviève, et Pierre Tremblay (Crépin, 12 janvier 1776).

Bouchaut, André, et Marie-Anne Cocheu (Dubreuil, 12 octobre 1727). Au lieu de: Marie-Anne Cochu.

Bouchaut, Louis, et Charlotte Giraud (François Rageot, 29 mai 1730).

Bouchaut, Louis, veuf de Charlotte Giraud, et Angélique Chapeau, veuve de Charles Legris dit Lépine (Louet fils, 15 février 1756).

Boucher, Marie, et Antoine Chaudillon (Gilles Rageot, 26 mai 1672).

Boucher, Louise, et Pierre Asselin (Auber, 19 novembre 1679). Voir: Baucher, Louise. Addenda.

Boucher, Barbe, et Georges Cadoret (absent) (Duquet, 11 mars 1686).

Boucher, Louise, veuve de Pierre Asselin, et Nicolas Leblond (Jacob père, 17 février 1696). Voir: Baucher, Louise. Addenda.

Bouher, Madeleine, et Pascal Mercier (Lemercier) (Jacob père, 16 février 1705).

Boucher, François, et Thérèse Marier (Laneuville, 26 novembre 1709). Au lieu de: Thérèse Marie.

Boucher, Joseph, et Marie Fréchette (Laneuville, 25 avril 1716). Au lieu de: 16 avril 1716.

Boucher, Marie-Charlotte, et François Marion (Laneuville, 16 février 1721). Au lieu de: Françoise Marion.

Boucher, Joseph, et Marie-Ursule Marion (Laneuville, 24 août 1722). Au lieu de: 6 février 1725.

Boucher, Françoise, et Pierre Gagné (Jacob fils, 12 février 1747). Au lieu de: Pierre Gagnon.

Boucher, Marie-Louise, et Pierre Handgrave (Andegrave) (Choret, 20 juillet 1749).

Boucher, Marie-Josephte, et Jacques Houde (Choret, 24 octobre 1751). Au lieu de: 28 septembre 1751.

Boucher, Louis, et Marie Poulin (Crépin, 25 novembre 1752).

Boucher, Madeleine, veuve de Jacques Baron, et Paul Martel, (Jean-Claude Panet, 9 avril 1758). Voir: Baron, Marie-Angélique. Addenda.

Boucher, Marie-Anne, et Ambroise Pilote (Crépin, 19 octobre 1762).

Boucher, Marie-Marguerite, et Joseph Mercier, veuf de Marie-Josephte Caron (Crépin, 19 janvier 1765).

Boucher, Antoine, et Marie-Geneviève Baron (Sanguinet, 2 janvier 1771). Au lieu de: Marie-Geneviève Baudon.

Boucher, Augustin, veuf de Marie-Louise Lessard, et Marie-Madeleine Caron (Crépin, 18 février 1775).

Boucher de Boucherville et de Montarville, Charles, et Françoise Bourot, veuve de Nicolas Jérémie dit Lamontagne (Hiché, 12 mai 1735). Au lieu de: 19 mai 1735.

Boucher de La Bruère, Françoise, et François Lemer-
cier (Barolet, 14 novembre 1757).

Bouchette, Madeleine, veuve de Jacques-Philippe
Dontaille, et Hubert-Joseph Lacroix (Jacques Pinguet, 26
janvier 1732). Voir: Dontaille, Anne-Madeleine.

Boudeau, Jean, et Marie Vivien (de Visien) (Duquet,
9 septembre 1673).

Boudeau, Jeanne, et Charles Marois (J.-Robert Du-
prac, 12 avril 1712).

Boudrault, François, et Sophie Martel (Crépin, 16
juillet 1768).

Bouffard, Louis, et Marie-Thérèse Leclerc (Crépin, 8
janvier 1764). Voir: Bussièrès, Louis (Crépin, 8 janvier
1765). Addenda.

Bouin, André, veuf de Marie Loubié, et Françoise
Pinguet, veuve de François Cadrin (La Cetièrre, 26 septem-
bre 1705). Voir: Bonin, André. Addenda.

Bouin, Jean, et Angélique Côté (Crépin, 25 janvier
1764). Voir: Boivin, Jean. Addenda.

Bouin dit Dufresne, Joseph, et Angélique Robitaille
(Jean-Claude Panet, 22 octobre 1771).

Boulard, Nicolas, et Marie-Anne Renaud (Boucault
de Godefus, 7 février 1745).

Boulet, Agathe, veuve de Jacques Marceau, et Jean-
Baptiste Mailloux (Fortier, 13 octobre 1772). Au lieu de:
Jean-Baptiste Moisan.

Boulet, Antoine, et Marie-Anne Létourneau (Crépin,
8 août 1778). Voir: Rouleau, Antoine.

Bouliane dit le Suisse, Marie, et François Tremblay,
veuf de Marie-Joseph Dufour (Crépin, 25 octobre 1760).

Bourassa (Bourasseau), Jean, et Perrette Vallée (ab-
sent) (Duquet, 5 octobre 1665).

Bourassa, Jean, et Marie-Françoise Méthot (Chambalon, 16 octobre 1698). Au lieu de: 16 octobre 1697.

Bourassa, Catherine, et Louis Samson (François Rageot, 24 novembre 1730). Au lieu de: Bourassa, Jean-Baptiste.

Bourassa, Angélique, et Joseph Martineau (Choret, 30 septembre 1748).

Borbeau, Louis, et Marguerite Boissel (Dubreuil, 8 août 1717). Au lieu de: 8 août 1718.

Borbeau, Marguerite, et Augustin Jacques, veuf de Geneviève Boulet (Geneste, 9 avril 1768). Au lieu de: Boulet (9 avril 1768).

Bourdon, Jean, et Marie-Hélène Pepin (Fortier, 4 mai 1754). Voir: Baudon, Jean. Addenda.

Bourgault, Nicolas, et Anne Le Roy (Becquet, 15 septembre 1670). Voir: Bouchard, Nicolas. Addenda.

Bourgerit, Marie-Madeleine, et Jean Beaune (Bosne) (Gilles Rageot, 24 juillet 1667). Au lieu de: Bourgerat.

Bourot, Françoise, veuve de Nicolas Jérémie dit Lamontagne, et Charles Boucher de Boucherville et de Montarville (Hiché, 12 mai 1735). Au lieu de: 19 mai 1735.

Boutet, Catherine, et Charles Philippeau (Audouart, 18 mai 1654). Au lieu de: 26 janvier 1654.

Boutin, Marguerite, et Joseph Girard (Geneste, 19 juillet 1756).

Bouvet, François, et Marguerite Coulombe (Chambalon, 7 novembre 1703). Au lieu de: Bouret, François.

Branet, Bernard, et Marguerite Normandeau (Jacques Pinguet, 21 septembre 1748).

Brassard, Dorothée, et Pierre Ménage (annulé) (Ducquet, 7 décembre 1670).

Brassard, Louis, et Jeanne-Angélique Simon (Duquet, 25 mars 1677). Au lieu de: 28 mars 1677.

Brault dit Pomainville, Henri, et Claude de Cheurainville (absent) (Duquet, 11 août 1665).

Brault dit Pomainville, Henri, veuf de Claude de Cheurenville, et Marie Bolduc (Genaple, 2 août 1692). Au lieu de: Brault dit Pomainville, Henri, et Marie Bolduc, veuf de Claude de Cheurenville.

Brière, Jeanne-Angélique, et Adrien Sédillot de Brisval (Audouart, 7 septembre 1661). Au lieu de: 7 septembre 1660.

Brière, Marie-Catherine, et Laurent Matte, veuf d'Elisabeth Richard (Boucault de Godefus, 18 février 1751).

Brisset, Pierre, et Marie-Françoise Collet (absent) (Geneste, 17 février 1759).

Brisson, Gervais, et Marie Boutet (absent) (Duquet, 11 septembre 1664). Voir: Buisson (Bisson), Gervais. Adenda.

Brisson, Anne, et Mathieu Guay, veuf de Thérèse Poirier (Genaple, 10 janvier 1694).

Brisson, Geneviève, et Nicolas Binet (Jacob père, 11 novembre 1697).

Brisson, Brigitte, et Alexandre Rivet, veuf de Louise Arnaud (François Rageot, 20 juillet 1724).

Brodière, Joseph, et Marie David, veuve de Noël Taveron (Chambalon, 10 août 1702). Au lieu de: veuve de Noël Samson.

Brodière, Joseph, veuf de Marie David, et Marie Alard (Jacob père, 13 janvier 1710).

Brodière, Marie-Josephite, et Pierre Huppé dit Lagroix (Barolet, 6 janvier 1748). Au lieu de: Charles Huppé.

Brûlé, Julien, et Jeanne Marandeu (Duquet, 18 juillet 1677). Au lieu de: Jeanne Morandeu.

Brun, Pierre, et Madeleine Paré (Crépin, 27 janvier 1758).

Bruneau, Marie, et Lucas Rennereau (La Cetièrre, 16 novembre 1710). Au lieu de: Lucas Bermereau.

Bruneau, Marie, et Jean-Baptiste Proteau (Noël Duprac, 18 octobre 1734). Au lieu de: Jean-Baptiste Provost.

Bruneau, Marie-Louise, et Joseph Marcoux (Parent, 16 novembre 1755).

Bruyère, Marie-Catherine, et Laurent Matte (Boucault de Godefus, 18 février 1751). Voir: Brière, Marie-Catherine, Addenda.

Buisson (Bisson), Gervais, et Marie Boutet (absent) (Duquet, 11 septembre 1664).

Buisson, Marie, et Mélanie Bonnet (Duquet, 24 mai 1671). Au lieu de: Duquet 1671.

Buisson, Anne, et Mathieu Guay (Genaple, 10 janvier 1694). Voir: Brisson, Anne. Addenda.

Buisson, Geneviève, et Nicolas Binet (Jacob père, 11 novembre 1697). Voir: Brisson, Geneviève. Addenda.

Bulté, Marguerite, et Jean Robitaille (Becquet, 16 novembre 1670). Au lieu de: Jean Robillard.

Bumodièrre, Marguerite, et Symphorien Rousseau, veuf de Jeanne Sinnallon (Becquet, 3 septembre 1670). Voir: Binodièrre, Marguerite. Addenda.

Bureau, Catherine, et Jean Rouillard (Dubreuil, 3 janvier 1713). Au lieu de: 3 janvier 1712.

Buron, Noël, et Catherine Michelon (Jacques Pinguet, 28 août 1729).

Bussièrres, Louis, et Gertrude Ratté (Nicolas Huot, 23 mai 1761). Au lieu de: 22 mai 1761.

Bussières, Louis, et Marie- Thérèse Leclerc (Crépin, 8 janvier 1765).

Cadet, Antoine, et Charlotte de Lacombe (Duquet, 9 juin 1670).

Cadet, Julien, veuf de Marie-Anne Lesot, et Angélique Greslon, veuve de Jacques Bernier (Dubreuil, 19 avril 1718). Au lieu de: Angélique Fontaine.

Cadoret, Georges, et Barbe Boucher (absent) (Duquet, 11 mars 1686).

Cadoret, Antoine, et Madeleine Lambert (absent) (Choret, 22 novembre 1733).

Caen (Cain), Pierre, et Isabelle Lemarchand (annulé) (Becquet, 8 septembre 1670). Voir: Coeur dit Jolicoeur, Pierre. Addenda.

Caen (Cain), Pierre, et Isabelle Lemarchand (Becquet, 5 octobre 1670). Voir: Coeur dit Jolicoeur, Pierre. Addenda.

Caillé, Jeanne, veuve de Guillaume Dupas, et Jacques Larue (La Roe), veuf d'Anne Faucher (Gilles Rageot, 21 novembre 1682). Au lieu de: Jacques de La Roe.

Caillé, Jacques, veuf d'Andrée Gervaise, et Marie Cartignier, veuve de Germain Vanier (Genaple, 9 septembre 1685). Au lieu de: Caillé, Jacques, veuf d'André Gervaise, et Marie Cartignier, veuve de Germaine Vanier.

Caltaut, Emery, et Madeleine Cousteau, veuve d'Étienne Saint-Per (Lecoutre, 12 octobre 1647).

Cambin, Laurent, et Françoise Bizelon (Baisla) (Lecomte, 14 août 1668). Au lieu de: 21 août 1668.

Campagna, Marie-Anne, et Guillaume Jean (Vachon, 22 janvier 1685). Au lieu de: 22 janvier 1692).

Canac, Marie-Catherine, et Augustin Baucher (Crépin, 22 janvier 1762). Au lieu de: Augustin Rocher.

Canac, Marie-Louise, veuve de Joseph-Marie Pepin, et Jérôme Paré (Crépin, 16 août 1771).

Canac, François, et Marie-Thérèse Gaulin (Crépin, 17 novembre 1773). Au lieu de: Canac, Marie-Monique, et Augustin Martineau.

Canac, Rose, et Denis Verieul (Vedieu) (annulé) (Crépin, 12 juin 1774).

Canac, Rose, et Jean-Baptiste Martineau (Crépin, 3 juillet 1774).

Canac, Marie-Judith, et Joseph Asselin (Crépin, 24 juillet 1782).

Cantin (Quentin), Marguerite, et François Rondeau (Jacob fils, 1er octobre 1732), Voir: Guérin, Marguerite. Addenda.

Cantin (Quentin), Marie-Madeleine, et Boniface Gagnon (Nicolas Huot, 19 août 1749).

Cantin (Quentin), Guillaume, et Marie Laberge (Crépin, 8 février 1773).

Cardeneau, Bernard de, et Marie-Anne Guérin, veuve de Nicolas Jacquin dit Philibert (Jean-Claude Panet, 22 novembre 1751).

Cardos, Abraham (dit Pierre Andriette), et Catherine Morin, veuve de Jacques Roujas (Jean-Claude Panet, 4 septembre 1745). Au lieu de: Catherine Morin, veuve de Jacques Bougas.

Careau, Louis, et Marguerite Martel (Chambalon, 2 janvier 1695). Voir: Courault, Louis. Addenda.

Caron, Jean, et Marguerite Gagnon (Auber, 30 août 1660).

Caron, Joseph, et Elisabeth Bernier (Gilles Rageot, 27 octobre 1684).

Caron, Marguerite, et Noël Paré (Jacob père, 7 novembre 1685). Au lieu de: 7 novembre 1694.

Caron, Geneviève, et Jean Bernier (Jacob père, 31 octobre 1694).

Caron, Catherine, et Pierre Racine (Jacob père, 13 octobre 1697). Voir: Cauchon, Catherine. Addenda.

Caron, Marie-Anne, veuve de Jean-Baptiste Rasset, et Jean-Baptiste Dubé (Jacques Pinguet, 22 avril 1737). Voir: Rasset, Marie-Anne.

Caron, Marie-Joseph, et Jean-Joseph Borgniet-Desgallois (Dulaurent, 21 avril 1749).

Caron, Joseph-Marie, et Marie-Pélagie Simard (Crépin, 6 janvier 1773).

Caron, Geneviève, et Gervais Pepin (Crépin, 9 février 1773).

Caron, Marie-Madeleine, et Augustin Boucher, veuf de Marie-Louise Lessard (Crépin, 18 février 1775).

Cartier, Geneviève, et Joseph Parent, veuf de Louise Blondeau (Jacob fils, 19 avril 1729).

Cartier, Marie-Agnès, et Nicolas Bélanger (Jacob fils, 11 juin 1734).

Cartignier, Marie, veuve de Germain Vanier, et Jacques Caillé, veuf d'Andrée Gervaise (Genaple, 9 septembre 1685). Au lieu de: Cartignier, Marie, veuve de Germain Vanier et Jacques Caillé, veuf d'André Gervaise.

Casse (Lacasse), Angélique, et Louis Boissel (Fortier, 1er août 1765).

Casse (Lacasse), Charles, et Marie Lafontaine (Fortier, 23 novembre 1765).

Casse (Lacasse), Marie-Louise, et René Pelchat (Fortier, 27 février 1772).

Catrin, Françoise, et François Bazin (Lepailleur, 3 septembre 1701).

Cauchon, Catherine, et Pierre Racine (Jacob père, 13 octobre 1697).

Cauchon, Anne, et Jacques Duchesne (Jacob fils, 3 juillet 1741).

Cauchon, Marguerite, et Joseph Thibault (Crépin, 12 février 1764).

Cauchon, Thérèse, et Prisque Verreau (Crépin, 8 novembre 1767).

Cazeau, Geneviève, et Antoine Bistodeau (Crépin, 29 mai 1763). Au lieu de: Antoine Bistodeau (absent) (Crépin, 24 mars 1763).

Chabaudy, Jean, et Marie Mercier (Becquet, 18 octobre 1671).

Chabot, Mathurin, et Marie Mésange (Audouart, 3 novembre 1661).

Chabot, Michel, et Marie-Thérèse Legardeur (absent) (Duquet, 3 février 1686).

Chabot, Marguerite, et Guillaume Edeline dit Labonté (Charles Rageot, 18 avril 1698). Au lieu de: Guillaume Edelme.

Chabot, Marie-Reine, et Charles Laberge, veuf de Louise Huot (Crépin, 26 janvier 1769). Au lieu de: (absent) (Crépin, 1er février 1769).

Chagau (Chagot), Jean, et Marie-Reine Thibault (Crépin, 21 mars 1755).

Chaillé, Marie, et Antoine Defoy dit le Baron (Noël Duprac, 22 août 1723). Au lieu de: 22 août 1731.

Chainon (Chaignon), Pierre, et Marie Morin, veuve d'Etienne Dauphin (J.-Robert Duprac, 18 juillet 1694).

Chaloult, Pierre, et Marie-Angélique Parent (Parent, 12 juillet 1761). Au lieu de: Marie-Angélique Parent (12 juillet 1761).

Chalut, Catherine, et Noël Pourveu (Duquet, 24 novembre 1673).

Chambalon, François, et Marie-Anne Montmellian Saint-Germain (Rivet, 28 février 1717). Voir: Chambellan, François.

Chambellan, François, et Marie-Anne Montmellian (Rivet, 28 février 1717).

Chapeau, Jean, et Marie Chapleau (absent) (Genaple, 6 février 1689).

Chapeau, Angélique, veuve de Charles Legris dit Lépine, et Louis Bouchaut, veuf de Charlotte Giraud (Louet fils, 15 février 1756). Au lieu de: Louis Bouchaud, veuf de Charlotte Giroux.

Chapleau, Marie, et Jean Chapeau (absent) (Genaple, 6 février 1689).

Charest, Marie-Charlotte, veuve de Pierre-Gratien Martel de Brouage, et Augustin Legardeur de Courtemanche (Genaple, 18 juillet 1697).

Charest, Catherine, et Pierre Trottier-Desauniers (Genaple, 12 octobre 1704).

Charpentier, Jeanne, et Philippe Guyon dit Deslauriers (annulé) (Duquet, 26 mai 1676).

Chartier dit Partenay, Nicolas, veuf de Marie-Anne Hulin (Dulin), et Jeanne Guérin, veuve de Philippe André dit Dupont (Noël Duprac, 18 novembre 1741). Au lieu de: Jeanne Guérin, veuve d'André Dupont.

Chartré, Marie, et François Gagnon (Jacques Pinguet, 14 avril 1733).

Chastenay, Marie-Françoise, et Jacques Pleau (Guyard de Fleury, 14 juillet 1757). Au lieu de: Jacques Plante.

Chaudillon, Antoine, et Marie Boucher (Gilles Rageot, 26 mai 1672).

Chauveau dit Lafleur, Jean, et Marie Albert (Fillion, 13 octobre 1663).

Chavigny, Charlotte de, et René Breton (Duquet, 3 novembre 1668). Au lieu de: 3 novembre 1665.

Chenaut (Chauveau), Jean, et Françoise Liénard dit Durbois (Dubreuil, 28 avril 1730). Au lieu de: François Liénard.

Chenay, Ignace, et Marie-Angélique Hubert, veuve de Joseph Faucher (Choret, 5 août 1741).

Cheniquy, Martin, veuf de Suzanne Rollet, et Marie-Louise Grenet (Jean-Claude Panet, 6 février 1768). Au lieu de: 6 février 1767.

Cheurainville, Claude de, et Henri Brault dit Pomainville (absent) (Duquet, 11 août 1665).

Chevalier, Louise, et Jacques Parent (Fillion, 1er février 1677). Au lieu de: 1er avril 1677.

Chevalier, Guillaume, et Jeanne Gautier (Gilles Rageot, 1er février 1689).

Chevalier, Jeanne, et Pierre Parent (Noël Duprac, 25 septembre 1729).

Chiron, Louis, et Marie Voyer (Vaudier) (Duquet, 30 octobre 1669).

Chorel-Dorvilliers, Marie-Madeleine, et François Lefebvre (Demeromont, 4 janvier 1689).

Choret, Jean, et Claire Baucher (Duquet, 16 octobre 1684).

Choret, Jean-Baptiste, et Jeanne Martin de Montpellier dit Beaulieu (J.-Robert Duprac, 31 janvier 1712).

Choret, Marie-Agathe, et Thomas Sarazin (J.-Robert Duprac, 14 avril 1716). Au lieu de: (absent) (J.-Robert Duprac, 27 août 1716).

Choret, Marie-Thérèse, et Michel Rotureau (J.-Robert Duprac, 28 octobre 1720). Au lieu de: Choret, Marie-Jeanne, et Mathurin Morier.

Choret, Marie-Jeanne, et Mathurin Morier (J.-Robert Duprac, 16 novembre 1721). Au lieu de: Mathurin Morin.

Choret, Angélique, veuve de Pierre Michelon, et Jean Bernard dit Lusignan, veuf de Jeanne Bibeau (Jacques Pinguet, 5 janvier 1739). Au lieu de: Jean Bernard, veuf de Jeanne Bibeau.

Choret, Joseph, et Marie-Françoise Lambert dit Champagne (Choret, 7 janvier 1740). Au lieu de: 1er janvier 1740.

Choret, Marie-Angélique, et François Grenier (Choret, 10 avril 1750). Au lieu de: 31 janvier 1750.

Choret, Marie-Charlotte, et Antoine Bergeron (Jean-Claude Panet, 20 juin 1774).

Chouinard, Louise, et Alexandre Saint-Pierre (Dubreuil, 10 octobre 1729).

Chrétien, Guillaume, et Marie-Angélique Dubuc (Lanouvelle, 5 juin 1713). Voir: Bertrand, Guillaume. Addenda.

Chupin dit Lajoie, Pierre, veuf de Marie-Jeanne Boutet dit Lebeuf, et Marguerite Meunier (Dulaurent, 17 novembre 1744).

Clément, Marie-Rosalie, et Joseph Tinon dit Desroches (Geneste, 7 novembre 1750). Au lieu de: Charles Tinon dit Desroches.

Clément dit Labonté, Marie-Elisabeth, et Jacques Bolduc (Saillant, 16 octobre 1761). Voir: Denis, Marie-Elisabeth. Addenda.

Cliche, Louis-Vincent, et Marie-Madeleine Auclair (Noël Duprac, 31 octobre 1734). Au lieu de: (absent) (Noël Duprac, 31 octobre 1734).

Cliche, Marie-Josephte, et Charles Amiot (Louet fils, 3 mai 1744). Au lieu de: 3 mars 1744.

Cliche, Jean, et Marie-Jeanne Verret (Geneste, 13 février 1746). Au lieu de: 13 janvier 1746.

Cliche, André, et Marie-Josephte Lebel (Geneste, 26 janvier 1774). Au lieu de: Cliche, François.

Cliche, François, et Marie-Madeleine Martel (Geneste, 26 janvier 1774).

Clocher (Marquet), Jacques, et Louise Guérin (Genaple, 22 janvier 1699). Au lieu de: Clocher, Jacques.

Clouet, Ignace, et Marie-Madeleine Marcoux (Noël Duprac, 26 novembre 1724).

Cloutier, Marie-Madeleine, et Paul Tessier dit Lavigne (Auber, 12 octobre 1681). Au lieu de: 19 octobre 1681.

Cloutier, Marie-Anne, et Romain Rasset (Jacob fils, 11 novembre 1731). Au lieu de: Romain Basset.

Cloutier, Agnès, veuve de Paul Cartier, et Nicolas Bélanger (Jacob fils, 11 juin 1734). Voir: Cartier, Marie-Agnès. Addenda.

Cloutier, Pierre-Paul, veuf de Marie-Geneviève Gaudreau, et Angélique Turcot (Fortier, 15 octobre 1743). Au lieu de: 18 octobre 1743.

Cloutier, Marie-Madeleine, et René Tanguay (Tandier), veuf de Rosalie Simard (Jacob fils, 22 mars 1747). Au lieu de: 22 mai 1747.

Cloutier, François, et Agnès Laberge (Crépin, 24 octobre 1751).

Cloutier, François, et Marie-Anne Fillion (Crépin, 9 novembre 1752).

Cloutier, Madeleine, et Louis Côté (Crépin, 3 février 1777). Au lieu de: (absent) (Crépin, 8 février 1777).

Coeur dit Jolicoeur, Pierre, et Isabelle Lemarchand (annulé) (Becquet, 8 septembre 1670).

Coeur dit Jolicoeur, Pierre, et Isabelle Lemarchand (Becquet, 5 octobre 1670).

Coignart (Cognard), Marie, et Robert Germain (Duquet, 14 octobre 1669).

Colin dit Laframboise, Jean, et Marie-Louise Lallemand (Jacques Pinguet, 8 janvier 1748).

Collet, Marie-Françoise, et Pierre Brisset (absent) (Geneste, 17 février 1759).

Coqueret, Marie, et Maieul-Pierre Dumais (Dumay) (Genaple, 2 septembre 1685). Au lieu de: Maieul-Pierre Dumay.

Cornellier dit Grandchamp, Jean-Baptiste, et Marie-Thérèse-Gertrude Baucher (Crépin, 17 juin 1762). Au lieu de: Marie-Thérèse-Gertrude Roche.

Cornellier dit Grandchamp, Thérèse, et Jacques Turcot (Crépin, 22 octobre 1762). Au lieu de: 17 juin 1762.

Corriveau, Angélique-Dorothée, veuve de François Baequet, et Louis Bisson (Fortier, 28 janvier 1769).

Côté, Simone, et Pierre Soumande (Audouart, 15 novembre 1649). Au lieu de: Côté, Simone, et Pierre Soumande (absent).

Côté, Martin, et Suzanne Pagé (Duquet, 3 juin 1667). Au lieu de: 1er juin 1666.

Côté, Marguerite, veuve d'André Parent, et Noël Marcoux, veuf de Marguerite Chapleau (Charles Rageot, 31 janvier 1701). Au lieu de: 23 février 1734.

Côté, Pierre, et Marie-Anne Lepage (Hiché, 26 juin 1735).

Côté, Charles, et Marie-Madeleine Amiot (absent) (L'abbé Desnoyers, 25 novembre 1742). Voir: Cottin, Charles. Addenda.

Côté, Joseph, et Thérèse Ferland (Frelan) (Crépin, 8 janvier 1765).

Côté, Angélique, et Louis Boissel (Fortier, 1er août 1765). Voir: Casse (Lacasse), Angélique. Addenda.

Côté, Charles, et Marie Lafontaine (Fortier, 23 novembre 1765). Voir: Casse (Lacasse), Charles. Addenda.

Côté, Marie-Louise, et André Provost (Crépin, 26 janvier 1769).

Côté, Marie-Louise, et René Pelchat (Fortier, 27 février 1772). Voir: Casse (Lacasse), Marie-Louise. Addenda.

Côté, Louis, et Madeleine Cloutier (Crépin, 3 février 1777). Au lieu de: (absent) (Crépin, 8 février 1777).

Côté, Thérèse, veuve d'Ambroise Leclerc, et Gabriel Rouleau (Crépin, 30 septembre 1777).

Côté, Marie-Reine, et Nicolas Mathieu, veuf de Marie Cantin (Crépin, 2 novembre 1777). Au lieu de: Côté, Agathe, et Jean-Baptiste Paradis (Crépin, 10 novembre 1777).

Côté, Marie, et Germain Ratté (Crépin, 14 octobre 1779).

Cottin, Dugal, et Thiennette Baudon (Becquet, 21 décembre 1671). Au lieu de: Cottin dit Dugal, et Thiennette Baudon.

Cottin, Charles, et Marie-Madeleine Amiot (absent) (L'abbé Desnoyers, 25 novembre 1742).

Cottu de la Valtrie, François, et Jeanne Verdon (Ducquet, novembre 1682).

Couillard, Catherine-Gertrude, et Charles Aubert de la Chesnaye (Fillion, 3 février 1664).

Couillard, Louis, veuf de Marie Vaudry, et Marie Fortin (absent) (Genaple, 30 avril 1688).

Couillard, Marie-Anne, veuve de Louis Margane de Lavaltrie, et Louis Fourier-Descarrières (Jean-Claude Panet, 1er juillet 1747). Au lieu de: et Fourier-Descarrières.

Couillard de Beaumont, François, et Josephite Moleur (Dulaurent, 1er décembre 1756).

Couillard de Beaumont, Marie-Françoise, et Louis Turgeon (Dulaurent, 5 janvier 1759).

Couillard de Lespinay, Geneviève, et Pierre Denis du Tartre (Gilles Rageot, 27 septembre 1686).

Couillard des Islets, Louis, veuf de Catherine Lepage, et Elisabeth-Simone Lajus, veuve de Pierre-Victor Almain (Saillant, 25 octobre 1769). Au lieu de: et Elisabeth Simon dit Lajus.

Coulombe, Anne-Françoise, et Michel Bonhomme, veuf de Marie-Anne (Blanche) Leblanc (Geneste, 30 janvier 1764).

Courault, Louis, et Marguerite Martel (Chambalon, 2 janvier 1695).

Courois (Croix), Pierre, et Marie Varin, veuve de René Branche (Gilles Rageot, 20 avril 1681).

Cousteau, Madeleine, veuve d'Etienne Saint-Per, et Emery Caltaut (Lecoutre, 12 octobre 1647).

Coutance, Louise-Catherine, et Guillaume Lemelin, veuf de Geneviève Voyer (La Cetière, 29 juin 1720).

Couture, Marguerite, et Jean Marsolet (absent) (Duquet 19 février 1680).

Couture, Joseph, veuf de Marie-Catherine Proteau, et Angélique Tellier (Laneuville, 20 février 1718). Voir: Couturier, Joseph. Addenda.

Couture, Marie-Thérèse, et Jean-François Fournier (Fortier, 23 janvier 1769). Au lieu de: Couture, Marie-Françoise, et Joseph -Bénoni Fournier.

Couturier, Jean-François, et Marie-Louise Hayot, veuve de Nicolas Huot (Laneuville, 30 novembre 1714). Au lieu de: Marie-Louise Hayot, veuve de Nicolas Hayot.

Couturier, Joseph, veuf de Marie-Catherine Proteau, et Angélique Tellier (Laneuville, 20 février 1718).

Crasponne, Jean-Baptiste, et Marie-Thérèse Toupin (absent) (Genaple, 28 février 1689).

Crépeau, Thérèse, et François Delard (Jacob fils, 4 décembre 1747). Au lieu de: François Elie.

Crépeau, Marie-Anne, et Jean-Baptiste Foucher (Crépin, 15 octobre 1765).

Crépeau, Charles, et Marie-Françoise Gravel (Crépin, 16 novembre 1765).

Crépeau, Marie-Josephite, veuve de Louis Plante, et Joseph-Marie Pepin, veuf de Geneviève Paré (Crépin, 16 novembre 1777).

Crépin, Marie-Françoise, et Paul Chalifour (Jean-Claude Panet, 23 septembre 1764). Au lieu de: Paul Laberge.

Croissetière, Claude, et Marie-Jeanne Prévost, veuve d'Antoine Billaut (Jacques Pinguet, 1er mai 1735). Au lieu de: Marie-Jeanne Prévost, veuve de Jacques Belleau.

Croteau, Marie, et Jacques Genest, veuf de Marie-Louise Godin (absent) (Choret, 22 novembre 1733).

Croteau, Marie-Josephite, et Louis Rognon (Choret, 6 mai 1741). Au lieu de: 20 juin 1738.

Cugnet, François-Joseph, et Marie-Josephite de La-fontaine (Decharnay, 6 février 1757).

Cureux, Marie-Anne, et Michel Fortier (Barolet, 29 septembre 1748). Au lieu de: 29 septembre 1746.

Curodeau, Pierre, et Marie Gosselin (absent) (Louet fils, 29 décembre 1748). Nul.

Dabin, Jean, et Marie-Josephite Naud dit Labrie (Louet fils, 22 avril 1752). Au lieu de: Dabin, Jean, et Marie-Josephite Naud dit Labrie (absent).

Dagneau, Guillaume, et Elisabeth Noël, veuve de Joseph Fortier (Fortier, 11 novembre 1762). Au lieu de: veuve de Joseph Fortier (11 novembre 1762).

Daigle, Charles, veuf de Madeleine Basque, et Marie-Elisabeth Allard (Geneste, 22 novembre 1761). Au lieu de: Daigle, Charles, veuf de Madeleine Basque, et Marie-Elisabeth Allard (absent).

Dalair, Marie-Josephite, veuve d'Yves Lapierre et de Martin Langlois, et François Dumaine, veuf de Marie-Josephite Jourdain (Sanguinet, 22 juillet 1751). Voir: Allaire, Marie-Louise. Addenda.

Dalleret, Marie-Anne, et Jean Valleron dit Lacroix (Vachon, 14 mars 1687). Au lieu de: Jean Vallerand dit Lacroix.

Dalleret, Marie-Anne, veuve de Jean Valleron dit Lacroix, et Jacques Gendron (Jacob père, 3 février 1691). Au lieu de: veuve de Jean Vallerand.

Damien, Jacques, et Marie-Anne D'Ocquincourt (Ducquet, 13 octobre 1669).

Damours, Hélène, et Louis Foucher (Leconte, 4 août 1668). Au lieu de: 20 juillet 1668).

Damours de Plaine, Louise, et Etienne Trottier-Desauniers (Boucault de Godefus, 8 novembre 1745). Au lieu de: Pierre Trottier.

Dany, Gertrude, et Etienne Madau (absent) (Dulaurant, 10 novembre 1735).

Dautour, Noël-Augustin, et Geneviève Bergevin (Geneste, 28 octobre 1747).

Debiens, Brigitte, veuve de François Lajoie, et Joseph Gontier, veuf de Victoire Tremblay (Crépin, 14 juillet 1773).

Deblois, Marguerite, et Eustache Longchamp (Fortier, 15 février 1749). Au lieu de: 15 février 1748.

Deblois, Basile, et Marthe Lehoux (Crépin, 19 juin 1762). Au lieu de: Basile, et Marthe Lehoux (absent).

Deblois, Gertrude, et François Lebreux (Brum), veuf de Madeleine Dupuis (Crépin, 3 novembre 1765).

Deblois, Charles, et Marie-Josephte Baudon (Boudon) (Crépin, 24 janvier 1773).

Defoy, Auguste, et Angélique Huot (Crépin, 5 novembre 1775). Au lieu de: (absent) (Crépin, 5 septembre 1775).

Deguisse, Ursule, et Louis Manseau (Jacques Pinguet, 8 juin 1745).

Dehornay, Marie-Charlotte, et Joseph Marot (Choret, 13 août 1747).

Delagrance, Jean-Léger, et Louise Fauvel (Gilles Rageot, 1er novembre 1691).

Delahaye, Jacques, veuf de Marie-Marguerite Pâquet, et Elisabeth Allard (Geneste, 2 novembre 1781).

Delard, François, et Thérèse Crépeau (Jacob fils, 4 décembre 1747).

Delarieux (Larieux), Gratien, et Marie-Louise Richar (Hanry) (Louet fils, 26 juillet 1740). Au lieu de: Delarieux (Larieux), Pierre.

De L'Astre, Jean, et Marie Lefebvre (Duquet, 14 novembre 1669).

Delaurice, Charles, et Louise Petit (Beequet, 3 septembre 1670).

Delestre, Louise, veuve de Charles Roger des Colombiers, et Arnaud Dumancin-Doro (absent) (Genaple, 30 janvier 1689).

Delinel, Jean-Baptiste, et Marie Gagnon (Crépin, 26 juin 1768). Au lieu de: (absent) (Crépin, 25 juin 1768).

Delisle, Thierry, et Anne-(Marie)-Félicité Gauvin, veuve de Jean-François Denis (Dulaurent, 6 février 1749).

Delouche, Pierre, et Louise-Aimée Lefebvre (Louet père, 10 octobre 1719). Au lieu de: (Dulaurent, 10 octobre 1719).

Demers, Jean, veuf d'Anne Dionet, et Elisabeth Arbour (La Cetièrre, 25 octobre 1703). Voir: Demarts, Jean.

Demers, Marguerite, et Joseph Loignon (Lognon) (Choret, 19 juillet 1750). Au lieu de: 19 juin 1750.

Demers, Marie-Anne, et Pierre Simonneau (Jean-Claude Panet, 14 janvier 1772).

Demolier, Joachim, et Marie-Josephite Auger (Jacques Pinguet, 30 janvier 1733).

Demolier, Augustin, veuf de Marie Bélanger, et Marie-Louise Pepin (Fortier, 16 août 1747). Au lieu de: 16 avril 1747.

Denis, Marie-Elisabeth, et Jacques Bolduc (Saillant, 16 octobre 1761).

Derome, Elisabeth, et Jacques Bernier (Charles Ragoote, 14 septembre 1697). Au lieu de: 17 mars 1697.

Derome, Angélique, et Etienne Amiot de Lincour (Genaple, 10 février 1706). Au lieu de: Etienne Amiot.

Déry, Jeanne, et Jean-Bernard Renaud (J.-Robert Duprac, 19 janvier 1698).

Déry, Louis, veuf de Marie-Louise Boivin, et Marie-Thérèse Plamondon (Geneste, 29 juillet 1766).

Deschamps, Marie, et Pierre Pouliot (Pouilliau) (Duquet, 30 septembre 1667). Au lieu de: Pierre Poulliard (Pouillot).

Desgagnés, Jean, et Marie-Angélique Savard (Crépin, 6 octobre 1765).

Desjardins, Françoise, et Nicolas Droissy (de Roissy) (Auber, 5 octobre 1665).

Desmarais, Etiennette, et Pierre Baudin (Duquet, 5 août 1669). Au lieu de: Desmarais, Etiennette, et Pierre Baudin (absent).

Dion, Philippe, et Suzanne Métayer (Duquet, 3 novembre 1684).

Dodier (Dogué), Joseph, et Françoise Molleur (Barolet, 14 septembre 1758). Au lieu de: François Molleur.

Dontaille, Anne-Madeleine, et Hubert-Joseph Lacroix (Jacques Pinguet, 26 janvier 1732).

Dorval, Joseph, et Marie-Anne Thomelet (absent) (Jean-Claude Panet, 3 janvier 1762).

Dorval, Marie-Rose, veuve de Charles Ratté, et Barthélémy Gobeil (Crépin, 22 novembre 1764).

Dorval, Marie, et François Pichette (Crépin, 6 novembre 1767). Au lieu de: (absent) (Crépin, 20 janvier 1767).

Doyon, Marie-Françoise, et Louis Lepage (Crépin, 26 août 1753).

Doyon, Marie-Josephte, veuve de Louis L'Europe dit Berry, et Pierre Normandeau dit Deslauriers, veuf de Marie-Charles Mailloux (Jean-Claude Panet, 29 juin 1767). Au lieu de: et Pierre Normandin.

Drapeau, Marie-Madeleine, et Guillaume Genest (Choret, 29 juillet 1747).

Drapeau, Pierre, veuf de Marie-Anne Lacroix, et Catherine Poulet, veuve de François Marchand (Choret, 20 octobre 1748).

Droissy (de Roissy), Nicolas, et Françoise Desjardins (Auber, 5 octobre 1665). Au lieu de: Droissy, Nicolas, et Françoise Hierdain.

Drolet, Pierre, et Catherine Routier (Gilles Rageot, 21 septembre 1688). Au lieu de: 21 septembre 1689.

Drolet, Jean-Baptiste, veuf de Marie-Josephte Verret, et Marguerite Gauvin, veuve de François Meunier (Geneste, 23 mai 1749). Au lieu de: 26 mai 1749.

Drolet, Philippe, et Geneviève Valin (Geneste, 22 janvier 1757).

Drolet, Joseph, et Marie-Angélique Moisan (Geneste, 5 janvier 1765). Au lieu de: 5 janvier 1763.

Drolet, Marie-Louise, et François Amiot (Geneste, 3 janvier 1771).

Drouin, Marguerite, et François de Lacroix (Auber, 1668).

Drouin, Catherine, veuve de Michel Rouillois, et Guillaume Simon (Jacob père, 16 novembre 1688). Au lieu de: 16 décembre 1688.

Drouin, Jérôme, et Geneviève Prémont (Crépin, 23 octobre 1771).

Drouet dit Perche, François, veuf de Marguerite Fourru, et Marie-Josephite Savard (Moreau, 7 janvier 1765).

Dubeau, Marie-Josephite, et Charles Vézina, veuf de Geneviève Garneau (Geneste, 6 février 1764).

Dubeau, Eustache, et Marie-Augustine Poreau (Geneste, 28 septembre 1774). Au lieu de: Marie-Augustine Poreau.

Dubois, Clément, et Catherine Labrecque, veuve de Pierre Garant (Charles Rageot, 1er juin 1700). Au lieu de: Catherine Labrecque, veuve de Pierre Parent.

Dubois, Jean-Baptiste, et Marie-Charlotte Houde (Choret, 12 novembre 1741). Au lieu de: 12 septembre 1741.

Dubois, Marguerite, et Joseph Marion (Choret, 5 octobre 1747).

Dubois, Marie-Françoise, et Pierre Huot dit Saint-Laurent, veuf de Marie-Josephite Boucher (Geneste, 17 février 1760). Au lieu de: Dubois, Marie-Françoise, et Pierre Huot dit Saint-Laurent (absent).

Dubreuil, Marie-Françoise, et François Arcand (Louet père, 22 novembre 1725). Au lieu de: 17 novembre 1725.

Ducarreau, François, veuf de Gilette Blanchard, et Marie Renouard, veuve de Nicolas Durand (Chambalon, 17 juillet 1702). Au lieu de: Marie Renoir, veuve de Nicolas Duvault.

Duchesneau, Jeanne, et Jean-Baptiste Sevin (Geneste, 13 novembre 1747).

Ducoudray, Marie, et Jean Joanne (Jouen) (annulé) (Becquet, 28 août 1670). Au lieu de: (Becquet, 1670).

Duflos, Louis-Nicolas, et Angélique Panneton (Nicolas Pinguet, 23 août 1750).

Dufour, Joseph, et Félicité Simard (Crépin, 22 juin 1750). Nul.

Dufresne, Jeanne, veuve de René Minaud, et Gabriel Rouleau (Vachon, 24 novembre 1687). Au lieu de: Dufresne, Jeanne, veuve de René Ninaud.

Dumancin-Doro, Arnaud, et Louise Delestre, veuve de Charles Roger des Colombiers (absent) (Genaple, 30 janvier 1689).

Dumont de Blaignac, Gabriel, et Catherine Nolan (annulé) (Duquet, 13 février 1685).

Dumouchel, Bernard, et Marguerite-Dorothée Berdin dit Lafontaine (Dulaurent, 6 octobre 1748). Au lieu de: 6 novembre 1748.

Dupéré, Joseph, et Cécile Allard (Geneste, 20 août 1747).

Dupille, Pierre, et Geneviève Tailleur (Barolet, 4 octobre 1751). Au lieu de: 7 octobre 1751.

Dupille, Marie, et Prisque Plante (Crépin, 6 juillet 1782). Au lieu de: (absent) (Crépin, 8 juillet 1782).

Dupille, Thérèse, et Antoine Paradis (Crépin, 6 juillet 1782). Au lieu de: (absent) (Crépin, 8 juillet 1782).

Dupont, Guillaume, et Suzanne Métayer, veuve de Philippe Dion (Guyon) (Chambalon, 24 juin 1693).

Dupont, Pierre, et Elisabeth Racine (Crépin, 11 juin 1764). Au lieu de: (absent) (Crépin, 17 juin 1764).

Duprat, Pierre, et Catherine Aide dit Créquy (Louet fils, 28 mai 1752). Au lieu de: Duprat, Pierre, et Catherine Aide dit Créquy (absent).

Dupuis, Jean-Baptiste, et Marguerite Roy, veuve de Guillaume Dupont (Jacques Pinguet, 19 mai 1735). Au lieu de: 19 mars 1735.

Durand, Françoise, et Gabriel Samson (Duquet, 21 novembre 1669).

Durand, Pierre, et Elisabeth Samson (Geneste, 13 juillet 1761).

Duret, Catherine, et Jacques-Thomas Jolin (Dubreuil, 17 novembre 1726). Nul.

Duroy, Pierre, et Marguerite Levasseur (absent) (Genaple, 16 février 1689).

Duruey de Valcour, Antoine, et Marie-Anne-Agathe Lavigne (Louet père, 24 septembre 1730).

Dussault, Scholastique, et Jean-Baptiste Pagé (Cho-ret, 25 février 1754). Au lieu de: 25 janvier 1754.

Elie (Hélie), Marie-Madeleine, veuve de Charles Gravel, et Etienne Biort (Geneste, 15 juin 1775).

Elie, Marie-Joseph, et François Bédard (Geneste, 27 décembre 1781).

Emond, Marguerite, et Joachim Marec (Dubreuil, 29 juin 1712).

Emond, Marguerite, veuve de Joachim Marec, et Pierre de Poix (Dubreuil, 1er janvier 1721). Au lieu de: Emond, Marguerite, veuve de Joachim Murette.

Emond, Marie-Louise, et Joseph L'Heureux (Fortier, 13 octobre 1755).

Emond, Marie-Madeleine, et Louis Pepin (Fortier, 6 mai 1757). Au lieu de: 4 mai 1757.

Emond, Jean-Marie, et Angélique Asselin, veuve de Joseph Laine (Crépin, 28 janvier 1761).

Emond, Jean, et Félicité Gagnon (Crépin, 28 janvier 1765).

Emond, Jean-Marie, veuf d'Angélique Asselin, et Cécile Leclerc (Crépin, 21 janvier 1773).

Fafard, Madeleine, et Jean Trudel (Nicolas Huot, 15 janvier 1771). Au lieu de: 14 janvier 1771.

Falardeau, Marie-Jeanne, et Jacques Fréchette (Noël Duprac, 18 août 1737). Au lieu de: 18 août 1735.

Falardeau, Marie-Louise, et Jean-Marie Loïselle (Noël Duprac, 31 décembre 1742). Au lieu de: 31 décembre 1741.

Falardeau, Marie, et Jean-François Poitevin dit Lamontagne (Geneste, 10 novembre 1756).

Falardeau, Marie-Charlotte, et François Marois (Geneste, 25 février 1781). Au lieu de: 25 mars 1781.

Fasche, Robert, et Françoise Leblanc (annulé) (Chambalon, 21 octobre 1694).

Fauteux, Marie-Anne, et Jean Bordeleau (François Rageot, 30 juin 1721).

Fauvel, Louise, et Jean-Léger Delagrangé (Gilles Rageot, 1er novembre 1691). Au lieu de: Fauvel, Louise, et Jean Léger.

Favron, Pierre, et Marie-Charlotte Mercier (Dulaurant, 17 janvier 1735).

Ferland (Frelan), Pierre, et Geneviève Goulet (Jacob père, 14 février 1710). Au lieu de: Geneviève Goulet.

Ferland (Frelan), Thérèse, et Joseph Côté (Crépin, 8 janvier 1765).

Ferland, Pierre, et Marie-Joséphite Plante (Crépin, 28 septembre 1771).

Ferland (Frelan), Marie-Thérèse, et François Gosselin (Crépin, 22 janvier 1773).

Feuiltault (Philtaut), Jean, et Marie-Marguerite Fréchette, veuve de Joseph Boucher (Choret, 11 novembre 1742). Au lieu de: 3 novembre 1742.

Feuiltault, Marie-Marguerite, et Joseph Pichette (Crépin, 13 novembre 1774). Au lieu de: 13 novembre 1775.

Fleury, François, et Aimé Roux (Leroux) (annulé) (Duquet, 6 décembre 1669).

Fontaine, Charles, veuf de Louise Cauchon, et Marguerite Legardeur (Genaple, 27 avril 1701).

Forgues, Joseph, et Marie-Madeleine Clément (Fortier, 30 décembre 1772). Au lieu de: Marguerite Clément.

Forsan, Marie, et Henri Liret, veuf d'Elisabeth Vivier (Noël Duprac, 11 janvier 1724).

Fortier, François, et Marie-Josephite Martel (Fortier, 10 août 1744). Au lieu de: 10 avril 1744.

Fortin, Marie, et Louis Couillard, veuf de Marie Vaudry (absent) (Genaple, 30 avril 1688).

Fortin, Marie-Procule, et Jean-Charles Simard (Crépin, 18 janvier 1762).

Foucalt, Marie-Geneviève, et Guillaume Guillimin (Boisseau, 30 avril 1744).

Foucher, Louis, et Hélène Damours (Leconte, 4 août 1668). Au lieu de: 20 juillet 1668.

Foucher, Jean-Baptiste, et Marie-Anne Crépeau (Crépin, 15 octobre 1765).

Fourier-Descarrières, Louis, et Marie-Anne Couillard, veuve de Louis Margane de Lavaltrie (Jean-Claude Panet, 1er juillet 1747).

Fournier, Guillaume, et Marie Hallé (Duquet, 26 juillet 1664). Voir: Albert, Guillaume. Addenda.

Fréchette, François, et Catherine Méliot, veuve de Jean Routier (annulé) (Gilles Rageot, 2 décembre 1677). Au lieu de: Catherine Méthot.

Fréchette, Marie-Marguerite, veuve de Joseph Boucher, et Jean Feuiltault (Philtaut) (Choret, 11 novembre 1742). Au lieu de: 3 novembre 1742.

Fréchette, Pierre, veuf de Marie-Louise Bédard, et Thècle Gagnon (Geneste, 23 mars 1775).

Frontigny, Marie-Thérèse, et Louis-Joseph Lambert (Dulaurent, 7 novembre 1748).

Gagné, Geneviève, et Thomas Touchette (J.-Robert Duprac, 4 janvier 1711). Au lieu de: 4 janvier 1712.

Gagné, Joseph, et Marie-Madeleine Perrault (Fortier, 18 août 1741). Au lieu de: 18 avril 1741).

Gagné, Pierre, et Françoise Boucher (Jacob fils, 12 février 1747).

Gagné, Jean, veuf de Marie-Louise Guérard, et Marie-Dorothée Langlois (Crépin, 30 janvier 1762).

Gagné, Pierre, et Marie-Madeleine Plante (Crépin, 15 octobre 1765).

Gagné, Marthe, et Pierre Lepage (Crépin, 19 octobre 1771).

Gagné, Marie-Anne, et Charles Martineau (Crépin, 9 janvier 1772).

Gagné, Pierre, et Marie-Anne Landry (Crépin, 25 janvier 1773).

Gagné, Joseph, et Marie Louise Guérard (Crépin, 26 janvier 1773).

Gagnon, Marguerite, et Jean Caron (Auber, 30 août 1660).

Gagnon, Anne, et Hippolyte Thibierge (Roger, 16 janvier 1695). Au lieu de: 26 janvier 1695.

Gagnon, Jacques, et Marie-Madeleine Rocheron (Roger, 17 janvier 1695). Au lieu de: 28 janvier 1695.

Gagnon, Madeleine, et François Dumais (Demers) (Jacob fils, 22 octobre 1730). Au lieu de: François Dumy.

Gagnon, Charles, et Claire Trépanier (Trépagny) (Jacob fils, 21 octobre 1731).

Gagnon, Madeleine, et François Dumay (Demers) (Jacob fils, 19 décembre 1731). Nul.

Gagnon, François, et Marie Chartré (Jacques Pinguet, 14 avril 1733).

Gagnon, Pierre, et Marie-Angélique Gravel (Crépin, 11 février 1753).

Gagnon, François, et Marie-Josephite Doyon (Crépin, 17 février 1754).

Gagnon, Marie-Pélagie, et Charles Racine (Crépin, 15 janvier 1761).

Gagnon, Jean, et Marie-Dorothée Langlois (Crépin, 30 janvier 1762). Voir: Gagné, Jean. Addenda.

Gagnon, Charlotte, et Antoine-François Bissonnette (Crépin, 10 janvier 1763).

Gagnon, Louise, et Ignace Trépanier (Trépagny) (Crépin, 5 février 1764).

Gagnon, Pélagie, et Pierre Tremblay (Crépin, 20 novembre 1766). Au lieu de: (absent) (Crépin, 20 octobre 1766).

Gagnon, Marie, et Jean-Baptiste Glinel (Delinel) (Crépin, 26 juin 1768). Au lieu de: Jean-Baptiste Delinel (absent) (Crépin, 25 juin 1768).

Gagnon, René, et Marie-Josephite Racine (Crépin, 20 janvier 1769). Au lieu de: (absent) (Crépin, 22 janvier 1768).

Gagnon, Pierre, et Angélique Racine (Crépin, 7 janvier 1771).

Gagnon, Joseph, et Marie-Thérèse Voyer (Jean-Claude Panet, 3 avril 1771).

Gagnon, Angélique, et Antoine Lessard (Crépin, 21 janvier 1773).

Gagnon, Madeleine, et Simon Turcot, veuf d'Angélique Barette (Crépin, 16 juillet 1773).

Gagnon, Thècle, et Pierre Fréchette, veuf de Marie-Louise Bédard (Geneste, 23 mars 1775).

Gagnon, Elisabeth, et Louis Michel (Crépin, 7 novembre 1777).

Gagnon, Dominique, et Geneviève Lavoie (Crépin, 13 octobre 1778). Au lieu de: (absent) (Crépin, 8 octobre 1778).

Gagnon, Jean-Baptiste, et Françoise Poulin (Crépin, 6 février 1781). Au lieu de: 8 février 1781.

Galerieau, Catherine, et Jean Philippe (Duquet, 29 juin 1685).

Galerieau, Louis, et Marie-Geneviève Marcotte (Choret, 5 février 1750).

Gandon, Julien, et Marie-Elisabeth Thibault (Boucault de Godefus, 9 février 1749).

Garant, Marie-Françoise, et François Trinquier (Dulaurent, 7 janvier 1748). Au lieu de: 7 février 1748.

Garneau, Elisabeth, et Charles Renaud (Noël Duprac, 28 octobre 1731).

Garneau, Marie-Louise, et Simon Mérieu dit Bourbon (Geneste, 9 février 1778).

Garnier, Jean-Baptiste, et Marie-Thérèse Vachon (Noël Duprac, 4 juillet 1745). Au lieu de: 4 juillet 1747.

Gastonguay, Geneviève, et Augustin Girard, veuf de Marie-Procule Lavoie (Crépin, 13 octobre 1771).

Gatien, Pierre, veuf de Marie-Jeanne Bénard, et Geneviève Pinguet (Gilles Rageot, 31 décembre 1681).

Gaudon, Julien, et Marie-Elisabeth Thibault (Boucault de Godefus, 9 février 1749). Voir: Gandon, Julien. Addenda.

Gaudreau, Joseph, et Marie-Françoise Bélanger (François Rageot, 1er mars 1734).

Gaudry dit Bourbonnière, Jacques, et Anne Poirier (Duquet, 5 février 1673). Au lieu de: 15 janvier 1673.

Gaulin, Marie-Thérèse, veuve de Martin Baucher dit Morency, et Nicolas Martin, veuf d'Anne Jean (Chambalon, 9 juin 1703).

Gautier, Jeanne, et Guillaume Chevalier (Gilles Rageot, 1er février 1689).

Gautier, Elisabeth, et Pierre Trefflet dit Rottot, veuf de Marie-Anne Lebeau (Jacques Pinguet, 19 juillet 1729). Au lieu de: 7 décembre 1729.

Gautier, Marie-Agathe, et François Biron (Choret, 11 février 1753). Au lieu de: 4 janvier 1753.

Gautier, Augustin, et Marie-Charlotte Hamel (Choret, 13 janvier 1754). Au lieu de: 6 janvier 1754.

Gauvin, Joseph, et Marie-Anne Jourdain (Dubreuil, 20 juin 1723).

Gauvin, Anne-(Marie)-Félicité, veuve de Jean-François Denis, et Thierry Delisle (Dulaurent, 6 février 1749).

Gauvin, Marie-Marguerite, et Pierre Amiot, veuf de Félicité Voyer (Geneste, 6 août 1752). Au lieu de: 4 août 1752.

Gauvin, Louis, et Marie-Josephite Paré (absent) (Crépin, 12 novembre 1779). Voir: Guérin, Louis (Crépin, 6 novembre 1779). Addenda.

Gauvreau, Pierre, et Marie-Anne de Mosny (Roger, 6 octobre 1698). Au lieu de: 3 mai 1696.

Gendreau, Marie-Anne, et Marc Audet (Crépin, 30 mars 1778). Au lieu de: Gendreau, Marie-Anne, et Marc Audet (absent).

Gendreau, Louis, et Marie-Louise Pepin dit Lachance (Crépin, 5 septembre 1780).

Gendron, Jacques, et Marie-Anne Dalleret, veuve de Jean Valleron dit Lacroix (Jacob père, 3 février 1691). Au lieu de: Marie-Anne Dalleret, veuve de Jean Vallerrand.

Genest, Jacques, veuf de Marie-Louise Godin, et Marie Croteau (absent) (Choret, 22 novembre 1733).

Genest, Guillaume, et Marie-Madeleine Drapeau (Choret, 29 juillet 1747).

Genest, Marie-Josephte, et Joseph Leblond (Fortier, 10 décembre 1764).

Genest, Marie-Madeleine, et Jean Perrault, veuf de Marianne Ménard (Crépin, 29 juillet 1775).

Georges, René, et Françoise Lamoureux, veuve d'Antoine Hubert et de Pierre Raymond (Dulaurent, 25 août 1748). Au lieu de: 26 août 1748.

Germain, Robert, et Marie Coignart (Cognard) (Duguet, 14 octobre 1669).

Giffard, Joseph, et Michelle-Thérèse Naud de Fosambault (Fillion, 19 octobre 1663).

Gignac (Jugnac), Marie-Josephte, et Nicolas Richard (Laneuville, 24 juillet 1728).

Giguère, Madeleine, et Gabriel Racine (Crépin, 7 mars 1753).

Giguère, Augustin, et Elisabeth Roy dit Ody, veuve d'Ignace Caron (Crépin, 18 octobre 1760).

Giguère, Ignace, et Madeleine Morel (Crépin, 20 mai 1777).

Gilbert, Marie-Angélique, et Joseph-Marie Fribault (Philibot) (Dulaurent, 8 janvier 1747). Au lieu de: Joseph-Marie Tribault.

Gilbert, Marie-Louise, et Jean Lefebvre (Geneste, 22 janvier 1757). Au lieu de: 22 janvier 1756.

Ginet, Madeleine, et Jean Perrault (absent) (Crépin, 24 juillet 1775). Voir: Genest, Marie-Madeleine (Crépin, 29 juillet 1775). Addenda.

Gingras, Charlotte, et François Rocheron, veuf de Marie-Anne Filiatrault (Dubreuil, 28 janvier 1728). Au lieu de: François Rocheron, veuf de Marie-Anne Filteau.

Gingras, Marie-Josephte, et Nicolas Richard (Laneuville, 24 juillet 1728). Voir: Gignac (Jugnac), Marie-Josephte. Addenda.

Gingras, Marie-Monique, et Jean-Baptiste Vacher (Geneste, 14 février 1753). Au lieu de: Antoine Vacher.

Girard, Pierre-Louis, et Marie-Emérentienne Bouchard (Crépin, 19 février 1764).

Girard, Louis, et Angélique Guenet (Fortier, 13 janvier 1774). Au lieu de: Angélique Quéret.

Girard, Augustin, veuf de Marie-Procule Lavoie, et Geneviève Gastonguay (Crépin, 13 octobre 1771).

Giroux, Louis, et Madeleine Mailloux (Noël Duprac, 17 août 1727).

Giroux, Marie-Louise, et Joseph Bruneau (Parent, 20 janvier 1754). Au lieu de: Joseph Bonneau.

Glinel (Delinel), Jean-Baptiste, et Marie Gagnon (Crépin, 26 juin 1768).

Gobeil, Barthélemy, et Marie-Rose Dorval, veuve de Charles Ratté (Crépin, 22 novembre 1764).

Godbout, Thérèse, et Louis Pichette (Fortier, 15 novembre 1737). Au lieu de: 15 décembre 1737.

Godin, Gabriel, et Andrée-Angélique Robert-Jeannes (Genaple, 19 juillet 1690). Au lieu de: Andrée-Angélique Jeannes.

Godin, Madeleine, et René Denoue (Jacob père, 8 novembre 1698). Au lieu de: René Deneau (Desnault).

Gontier, Joseph, et Marie-Victoire Tremblay (Crépin, 18 janvier 1758). Au lieu de: 18 janvier 1757.

Gontier, Joseph, veuf de Marie-Victoire Tremblay, et Brigitte Debiens, veuve de François Lajoie (Crépin, 4 juillet 1773).

Gosselin, Michel, et Marie Miville (Duquet, 12 novembre 1684).

Gosselin, Marie-Thérèse, veuve de Martin Boucher, et Nicolas Martin, veuf d'Anne Jean (Chambalon, 9 juin 1703). Voir: Gaulin, Marie-Thérèse. Addenda.

Gosselin, Marie, et Pierre Curodeau (absent) (Louet fils, 29 décembre 1748). Nul.

Gosselin, Joseph, et Marie-Josephte Turcot (Fortier, 30 janvier 1752). Au lieu de: 3 janvier 1752.

Gosselin, Marie Cécile, veuve de Jacques Pepi (Pappys) dit Lafleur, et Pierre Normandeau (Barolet, 29 février 1756).

Gosselin, Guillaume, et Thérèse Nadeau (Fortier, 5 avril 1763). Au lieu de: 5 avril 1762.

Gosselin, Ambroise, et Marie-Thérèse Montigny (Crépin, 28 octobre 1765).

Gosselin, Guillaume, et Thérèse Paré (Crépin, 30 mai 1768).

Gosselin, François, et Marie-Thérèse Ferland (Frelan) (Crépin, 22 janvier 1773).

Goulet, Agnès, et Antoine Noël (Crépin, 19 février 1775). Au lieu de: Goulet, Agnès, et Antoine Noël (absent).

Goupil (Coupis), Marie-Louise, et Pierre Roy (Fortier, 12 février 1759).

Gourdeau de Beaulieu, Jacques, et Eléonore de Grandmaison, veuve d'Antoine Coudrier (Godet, 30 juillet 1652). Au lieu de: 23 janvier 1652.

Grandmaison, Eléonore de, veuve d'Antoine Coudrier, et Jacques Gourdeau de Beaulieu (Godet, 30 juillet 1652). Au lieu de: 23 janvier 1652.

Gravel, Marie-Angélique, et Pierre Gagnon (Crépin, 11 février 1753).

Gravel, Louise, et Jean Roze dit Belhumeur (Crépin, 30 décembre 1756). Au lieu de Jean Roze dit Villeneuve (Crépin, 20 décembre 1757).

Gravel, Marie, et Jean-Charles Simard (Crépin, 18 janvier 1762). Voir: Fortin, Marie-Procule. Addenda.

Gravel, Marie-Françoise, et Charles Crépeau (Crépin, 16 novembre 1765).

Greffard, François, veuf d'Angélique Quéret, et Marguerite Guenet, veuve de Jean Dagneau (Fortier, 17 janvier 1763). Au lieu de: Greffard, François, veuf d'Angélique Guéret.

Grenet, Marie-Louise, et Martin Cheniquy, veuf de Suzanne Rollet (Jean-Claude Panet, 6 février 1768). Au lieu de: 6 février 1767.

Grenier, Marie-Louise, et Joseph Hamel (Choret, 25 février 1732).

Grenier (Groinier), Augustin, et Marie-Françoise Pepin (Noël Duprac, 9 septembre 1732).

Grenier, Joseph, et Marie-Françoise Grenier (Choret, 17 août 1749). Au lieu de: 19 août 1749.

Grenier, Marie-Françoise, et Joseph Grenier (Choret, 17 août 1749). Au lieu de: 19 août 1749.

Grenier, François, et Marie-Angélique Choret (Choret, 10 avril 1750). Au lieu de: 31 janvier 1750.

Grenier, Charles, et Elisabeth Vézina (Nicolas Huot, 12 avril 1751). Au lieu de: 12 avril 1750.

Grenier, Marie-Josephite, et François Boisvert (Choret, 15 août 1754).

Grenier, Marie-Amable, et Pierre Boisvert (Choret, 29 septembre 1754). Au lieu de: 15 août 1754.

Grenon, Charles, et Marie-Louise Marion (Jean-Claude Panet, 16 février 1757).

Greslon, Louis, et Marie-Jeanne Prinseau (Gilles Rageot, 3 novembre 1691). Au lieu de: Marie-Jeanne Presseau.

Gros dit Laviolette, Antoine, et Jacqueline Aubry (Becquet, 1er septembre 1670). Au lieu de: Jacqueline Aubry (1er septembre 1670).

Grouard, Jacques, et Marie Têtu (absent) (Genaple, 17 janvier 1689).

Guay, Geneviève, et Michel Lemieux (Fortier, 21 janvier 1771). Au lieu de: Guay, Marie-Anne.

Guenet, Angélique, et Louis Girard (Fortier, 13 janvier 1774).

Guérard, Marie-Josephite, et Louis Laverdière (Crépin, 28 janvier 1765).

Guérard, Marie-Louise, et Joseph Gagné (Crépin, 26 janvier 1773).

Guérin, Jeanne, et Philippe André dit Dupont (Dubreuil, 10 juillet 1729). Au lieu de: Philippe-André Dupont.

Guérin, Marguerite, et François Rondeau (Jacob fils, 1er octobre 1732).

Guérin, Marie-Anne, veuve de Nicolas Jacquin dit Philibert, et Bernard de Cardeneau (Jean-Claude Panet, 22 novembre 1751).

Guérin, Louis, et Marie-Josephte Paré, veuve de François Paré (Crépin, 6 novembre 1779).

Guilbault, Pierre, et Louise Sénécal (Duquet, 30 septembre 1667). Au lieu de: (Dulaurent, 30 septembre 1667).

Guillimin, Guillaume, et Marie-Geneviève Foucault (Boisseau, 30 avril 1744).

Guillot, Marie-Madeleine, et Paul Martel (Chambalon, 18 octobre 1708). Nul.

Guimont, Joseph, et Madeleine de Lessard (Crépin, 12 janvier 1754). Au lieu de: Madeleine Simard.

Guyon, Marie, et Adrien Hayot (Audouart, 2 novembre 1661).

Guyon dit Deslauriers, Philippe, et Jeanne Charpentier (annulé) (Duquet, 26 mai 1676).

Guyon-Durouvray, Jean-Baptiste, et Marie Petit (Lanoullier, 30 mars 1750).

Hainon (Chaignon), Pierre, et Marie Morin, veuve d'Etienne Dauphin (J.-Robert Duprac, 18 juillet 1694). Voir: Chainon, Pierre. Addenda.

Hallé, Marie, et Guillaume Albert (absent) (Duquet, 26 juillet 1664). Au lieu de: Guillaume Fournier.

Hallé, Marie-Jeanne, et Jean-Baptiste Rancin (François Rageot, 2 mai 1715).

Hamel, Joseph, et Marie-Louise Grenier (Choret, 25 février 1732).

Hamel, Joseph, et Marie Houde (Choret, 26 juin 1740). Au lieu de: Hamel, Jean-Baptiste.

Hamel, Marie-Charlotte, et Augustin Gautier (Choret, 13 janvier 1754). Au lieu de: 6 janvier 1754.

Hamel, Marie-Josephthe, veuve de Gervais Houde, et Etienne Houde (Choret, 3 février 1755).

Hamel, Marie-Josephthe, et Pierre Bédard (Geneste, 25 janvier 1775).

Hamel, Marie-Josephthe, et Jean Volant de Champlain (Geneste, 6 mai 1775). Au lieu de: Hamel, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Alain.

Hamelin, Marie-Louise, et François de Sales Lefebvre (Louet fils, 19 mai 1755).

Handgrave (Andegrave), Pierre, et Marie-Louise Boucher (Choret, 20 juillet 1749).

Hantraye (Haufrage), Claude, et Marie-Marguerite Debuire, veuve de Noël Bulteau (Dulaurent, 18 décembre 1752).

Hardy, Jean, et Marie Poiré (Poiret) (Duquet, 14 octobre 1669).

Hausserie, Catherine, et Antoine Vallière (Fortier, 4 janvier 1766). Voir: Housserie, Catherine. Addenda.

Hautbois, Françoise, veuve de Jean-Baptiste Bois, et Louis Petitclere (Jean-Claude Panet, 15 octobre 1761).

Hayot, Adrien, et Marie Guyon (Audouart, 2 novembre 1661).

Hériopel (Riopel), Joseph, et Angélique Gauvin (Sanguinet, 18 septembre 1765).

Hierdain, Françoise, et Nicolas Droissy (Auber, 5 octobre 1665). Voir: Desjardins, Françoise. Addenda.

Hierdain (Yerdain), Marguerite, et Nicolas Verieul (Auber, 5 octobre 1665).

Herman (Armand), Laurent, veuf de Marie-Anne Agathe (Marie Anagathe), et Marie Constantineau (Coutancineau), veuve de Michel Arbour (Roger, 7 septembre 1701).

Houde, Etienne, et Marie-Josephte Pichette (Choret, 26 novembre 1731).

Houde, Marie, et Joseph Hamel (Choret, 26 juin 1740). Au lieu de: Jean-Baptiste Hamel.

Houde, Marie-Charlotte, et Jean-Baptiste Dubois (Choret, 12 novembre 1741). Au lieu de: 12 septembre 1741.

Houde, Jacques, et Marie-Josephte Boucher (Choret, 24 octobre 1751). Au lieu de: 28 septembre 1751.

Houde, Joseph, veuf de Marie-Josephte Lemay, et Marie-Angélique Houde (Choret, 27 février 1753). Au lieu de 29 juin 1753.

Houde, Marie-Angélique, et Joseph Houde, veuf de Marie-Josephte Lemay (Choret, 27 février 1753). Au lieu de: 29 juin 1753.

Houde, Etienne, et Marie-Josephte Hamel, veuve de Gervais Houde (Choret, 3 février 1755).

Houde, Marie-Geneviève, et Joseph Baron (Jean-Claude Panet, 30 juillet 1772). Au lieu de: (Panet, 30 juillet 1772).

Housserie, Catherine, et Antoine Vallière (Fortier, 4 janvier 1766).

Hubert, Marie-Angélique, veuve de Joseph Faucher, et Ignace Chenay (Choret, 5 août 1741).

Hué, Marie, et Jean Boesmé (Duquet, 7 décembre 1667). Au lieu de: (absent) (Duquet, 31 décembre 1667).

Hulin, Philippe, veuf de Léonarde Lepogneux, et Anne Lemer (Duquet, 9 septembre 1673).

Huot, Marie-Josephte, et Antoine Casse (Lacasse) (Pierre Huot, 7 janvier 1748). Au lieu de: Antoine Lacasse.

Huot, Mathurin, et Geneviève Lefrançois (Crépin, 9 janvier 1768). Au lieu de: 9 janvier 1767.

Huot, Marie-Louise, et Jean-Baptiste Foucher, veuf de Marie-Anne Crépeau (Crépin, 5 août 1774). Au lieu de: Jean-Baptiste Faucher.

Huot, Angélique, et Auguste Defoy (Crépin, 5 novembre 1775). Au lieu de: (absent) (Crépin, 5 septembre 1775).

Huot dit Saint-Laurent, Pierre, veuf de Marie-Josephte Boucher, et Marie-Françoise Dubois (Geneste, 17 février 1760). Au lieu de: Huot dit Saint-Laurent, Pierre, et Marie-Françoise Dubois (absent).

Huot dit Saint-Laurent, Joseph, et Monique Poulet (Louet fils, 14 novembre 1767).

Huppé dit Lagroix, Thomas, et Marie-Jeanne Spénard (Barolet, 5 novembre 1747). Au lieu de: 5 octobre 1747.

Jahan, Joseph, et Josette Blouin (Crépin, 6 janvier 1779). Au lieu de: (absent) (Crépin, 8 janvier 1779).

Jahan dit Laviolette, Joseph, et Marguerite Roy, veuve de Gabriel Feuiltault (François Rageot, 15 novembre 1721).

Jobidon, Marie-Louise, veuve de Jean Gagnon, et Ignace Trépanier (de Trépanny) (Crépin, 5 février 1764). Voir: Gagnon, Louise. Addenda.

Jobin, Angélique, et François Boivin, veuf de Thérèse Guay (Barbel, 18 avril 1706). Au lieu de: veuf de Thérèse Guay (18 avril 1706).

Jobin, Marie-Anne, et Pierre Sédillot (Geneste, 27 juillet 1776). Au lieu de: Jobin, Marie-Anne, et Pierre Sédillot (absent).

Jobin, Marie-Josephte, et Thomas Thomas (Geneste, 14 octobre 1781). Au lieu de: Jobin, Marie-Josephte, et Thomas Thomas (absent).

Joly, Jean, et Marguerite Amiot, (Duquet, 26 mai 1670).

Jourdain, Pierre, veuf de Marie-Creste, et Marie-Catherine Aide dit Créquy (Dubreuil, 20 mars 1723).

Jousselot, Jeanne, et Jacques Masson (Fillion, 1er novembre 1670).

Lacroix, Hubert-Joseph, et Anne-Madeleine Dontaille (Jacques Pinguet, 26 janvier 1732). Au lieu de: Lacroix, Hubert-Joseph, et Madeleine Bouchette, veuve de Jacques-Philippe Dontaille.

Laporte de Louvigny, Louis de, et Marie Nolan (Duquet, 26 octobre 1684).

Laurent dit Champagne, Christophe, et Marie Petit (Duquet, 18 octobre 1669).

Lefebvre, Marie, et Jean de Lastre (Duquet, 14 octobre 1669). Au lieu de: 14 novembre 1669.

Lemarié, Charles, et Françoise Sédillot dit Desnoyers (Duquet, 27 mars 1685).

Lemarié, Thomas, et Louise Sédillot dit Desnoyers (Duquet, 27 mars 1685).

Maranda, Madeleine, veuve de Nicolas Pinel, et Renault André (Audouart, 22 janvier 1659). Voir: Maraude (Maranda), Madeleine. Addenda.

Maraude (Maranda), Madeleine, veuve de Nicolas Pinel, et Renault André (Audouart, 22 janvier 1659).

Meunier (Lemeusnier), Périnne, et Pierre Auger (Duquet, 9 février 1685).

Sédillot dit Desnoyers, Françoise, et Charles Lemarié (Duquet, 27 mars 1685).

Sédillot dit Desnoyers, Louise, et Thomas Lemarié
(Duquet, 27 mars 1685).

Talua (Talleua), Julien, et Catherine Verrier (annulé)
(Becquet, 20 septembre 1669).

APPENDICE

QUELQUES CONTRATS DE MARIAGE DES ARCHIVES JUDICIAIRES DE QUEBEC

Contrat de mariage de Jacques Hertel et de Marie Marguerie (Tronquet, 23 août 1641).

Au Traicté De Mariage qui au plaisir de Dieu sera faict et parfaict en face de nostre Mere Ste Eglize Catholique Apostolique et Romaine entre honorable homme Jacques Hertel Sieur du lieu natif du bourg de Fescampt en Caulx fils et herittier en sa partie de deffuncts Nicollas hertel Et de Jehanne Miriot et de Marye Marguerie natifve de Rouen parroisse de St Vincent fille de deffuncts françoys Marguerye et de Marthe Rommain lesd. Contractants de present demeurants en la Nouvelle france habitation des troys riviers lesquels se sont promis et donner la foy l'un à l'autre avec promesse de s'espouzer pnce. de leurs parents et bons amys cy après desnommés et principalement de François Marguerye Sieur de Lahayes fils dudit deffunct françoys Marguerye et frere de laditte fille, lequel en faveur dudit mariage a promis et e'est obligé payer audit Sr hertel dans deux années de ce jour la somme de Cinq Cents Livres outre la Somme de cent cinquante livres que le dit Marguerye a promis payer l'année prochaine et Icelle somme faire employer pour ledit Sieur hertel en telles hardes dont il luy aura donné memoire pour achapter en france et les luy faire apporter les navires venants emportera aussy laditte Marguerye

avec ledit Sr hertel son Coffre baheust habits liet linge et autres hardes a elle appartenant et dont elle seroit saisy et au Cas que led. Marguerye sieur de La Haye decedas sans hoirs a donné et donne des a present en faveur dudit traicté audit Sr hertel la moityé de tous ses biens tan meubles qu'immeubles dont il sera poccusseur lors de son deceds tant en vieille que Nouvelle france et ledit Sr hertel de son Chef a consenty et accordé consent et accorde que au cas qu'il predecadast laditte Marguerye sans hoirs elle emporte sur le plus beau et plus clair de tout son bien la somme de mil livres saouf et sans prejudice des droiets et coustume de parys a elle acquis par le présent traicté pour la rescompenser des deniers a elle accorder par ledit Sr de La haye son frere et des meubles et hardes par eux apportez avec ledit Sr hertel comme en pareils si laditte Marguerye predecadde ledit Sieur hertel sans hoirs il consent et accorde en faveur du don faict par ledit Marguerye a sa ditte Soeur qu'il remporte laditte somme de six cents cinquante livres par luy promise que ledit Sieur hertel promet rendre et restituer audit Sieur de la Haye et non a autre dans deux ans du jour du deceds de laditte contractante s'il arrive ainsi que dessus et a ce moien lesdittes partyes se sont tenus à content presence de leurs dits parents alliés et bons amys qui ont signer a ce present avec lesdittes partyes pour leur servir et Valoir qu'il appartiendra sçavoir Jean Nicollet Sr du lieu Nicolas Marsollet Sr de St Aignen Michel Le Neuf Sr du herisson Mr Jacques hertel et autres qui ont signer ce Vingt trois^e Jour d'Aoust mil six Cents quarante et Un

François Marguerie

Hertel

Nicollet

Marsolet

J. Hertel 1641

Leneuf

La Marc de laditte Marguerye

Aujourd'huy sont comparus pardevant Nous Martial Pirraube commis au greffe et Tabellionnage de Quebeq en la Nouvelle france et en la presence des tesm. cy après nommez transportez aux Trois rivieres pays de lad. nouvelle france pour faire passer ce qui ensuict Lesd. Jacques hertel Sieur dud. lieu, Marie Marguerye present sa femme qu'il authorise pour leffect des pntes et françois Marguerye tous demts ausd. trois Rivieres esqualitez et nommez au contract de mariage cy dessus et devant escript, Lesquels ont dict declare recongneu et confessé avoir faict escrire et lesd. Jacques hertel et françois Marguerye signer et lad. Marie Marguerye marquer des Signatures Seings et marques dont ils ont accoustumé uzer en leurs affaires led. contract de mariage cy dessus et devant escripte qui contient veritté et qu'ils promettent respectivement entretenir de poinet en poinet selon sa forme et teneur soubs l'obligaon. de tous leurs biens meub. et Immeub. presens et advenir &c. ob. &c. Re. &c. faict et passé ausd. trois Rivieres en la maison dud. Sr. hertel Lan mil six Cents quarante un le troisieme jour doctobre apres midy es pnce. de hono. hommes Jean Bourdon Ingenieur et arpenteur en laditte nouvelle france et Guill. Tronquet demt en Icelle Nouvelle france tesm. et a lad. Marie Marguerye déclaré ne sçavoir escrire ne signer de ce enquis Mais a faict sa marque accoustumée et les autres partyes et tesm. ont signé

Hertel

François Marguerie

Marque de lad.

M

Marguerye

Tronquet

Contrat de mariage de Jacques Gourdeau, sieur de
Beaulieu, et de Eléonore de Grandmaison
(Godet, 30 juillet 1652).

Par Devant Rolland godet Nore en la Seneschaussée de quebecq et tesmoins soubs signes furent presents honorab. hommes Jacques gourdeau Sieur de beaulieu, fils de defunts Mr Nicolas gourdeau vivant procureur au siege Royal de niord et de Marguerite Michau ses pere et mere Natif dud. niord en poitou d'une part, Et damoiselle Eleonord de Grandmaison veufve de defunt antoine boudier Vivant escuier Sieur de beauregard habitant de lisle dorleans proche quebecq en ce pais de la Nouvelle france dautre Lesquelles partyes pour parvenir aux traité de mariage proposé entrelles, ont esté faits et accordés les poinets et conditions tant en presence du susdt nore que d'honorables personnes pierre hebert Sieur de boishebert, Robert hebert Sieur de belisle Jean Juchereau Sieur de More, Joseph Denis Ruelle esr Sieur dauteuil Me dhostel ordre du roy, et Guillaume Couillard ainsy et de la manière qui en suit, sçavoir est que lesdt futurs espoux seront Uns et communs en biens Meubles acquests et conquete Immeubles suivant La Coustume de paris, ne seront tenus ny obliges des debtes lun de l'autre par eux faits Et Créés avant la solempnité de leurdt mariage Ains seront acquittées par chacun en son Particulier sentre

prenent lesdits futurs espoux avecq tous leurs droits Noms Raisons et actions la part quils puissent estre et en quelque lieu qu'ils soient sis et scitués pour en jouir par lesdt futurs espoux comme dt est, En faveur duquel mariage lesdt futurs espoux se font par ces presentes don mutuel esgal et reciproque et au survivant d'eux deux de tous et chacuns les biens meubles et conquests Immeubles qui se trouveront appartenir au jour du trepas du premier Mourant pour en jouir par le Survivant Sa Vie durant seulement sans quil soit tenu bailler aucune caution Nonobstant la coustume a laquelle Pour ce Regard ils desrogent et renoncent et en cas toutefois qu'au jour de la dissolution dud. Mariage il ny aye aucun enfens Vivant d'eux deux, Et est expressement conditionné entre les dits futurs espoux qu'apres La mort du survivant d'eux deux les biens tant meubles qu'Immeubles qui se trouveront appartenir a lad. future espouse Retourneront à françois. Marye Magdelaine Margte geneviefve, charlote et Ysabelle de chavigny ses enfens mineurs procréés de son second Mariage, et pour faire Insinuer la pnte donation par tout ou requis sera lesd. futurs espoux font et Constituent Le. procureur le porteur &c. Car ainsy &c. promettant &c. obligeant &c. Chacun en droit Soy &c. Renonsans &c. fait et passé en présence desd. susnommés ce trentieme jour de Juillet avant midy mil six Cent Cinqte deux en lestude de nore Subs signés, et ont signés a la reserve dud. Couillard qui a déclaré ne sçavoir escrire ny signer de ce enquis suivant Lordonnance.

J. Gourdeau
E. Degrendmaison
Ruelle D'auteuil.
Juchereau.

P. hebert.
R. hébert.
Rolland Godet nore.

Paraphé ne Varietur
Verrier P. Gnal.
Dulaurent greffier.

Contrat de mariage de Pierre de Joybert et de Marie-
Françoise Chartier (Gilles Rageot, 17 octobre 1672).

Pardevant Gilles Rageot notaire Gardenottes du Roy nostre Sire en la Nouvelle france resident a Quebecq furent presents en leurs personnes Louis Theandre Chartier Escuyer Sieur de Lotbinière Conseiller du Roy en ses Conseils Lieutenant generral Civil et Criminel audit Quebecq, Et Dame Elisabeth Damours son Espouse de luy deument autorisée pour leffet des presentes Stipulant en cette partye pour demoiselle Marie françoise Chartier leur fille a ce presentes de son Consentement de cette parr. d'une part, Et Pierre de Joybert Escuyer Seigneur en partye de Soulanges Marcon et autres lieux, commandant pour sa Majesté a la Riviere Sainet Jean Major de Pentagouet et pays de Iacadie, et Lieutenant de Monsieur Le Chevallier de Grand fontaine Gouverneur dud. lieu de Pentagouet et Acadie, fils de deffunets Claude de Joybert Escuyer Vivant Seigneur de Soulanges et autres lieux, et de de Moisselle Claude Brissin ses pere et mere, de la parr. de Sainet hilaire dud. lieu de Soulanges Evesché de Chaalon sur marne en champagne, pour luy et en son nom d'autre part Lesquelles partyes de leur bon gré et Vollonté en la presence de ladvis de leurs parens et

amys pour ce assemblez de part et d'autre, Sçavoir de la part desdits Sieur et dame Chartier et de lad. demoiselle leur fille, de Messire Louis de Buade frontenac Chevalier, Comte de Palleau Conseiller du Roy en ses Conseils Gouverneur et Lieutenant General pour Sa Majesté en toute la Nouvelle France Septentrionale, Messire Jean Talon Baron des Islets Conseiller du Roy en Ses Conseils Intendant de Justice police et finance pour Sa Majesté audit Pays, René Louis Chartier Escuyer Sieur de Lotbiniere faisant les fonctions de procureur General au Conseil Souverain de ce pays frère de lad. demoiselle Mathieu Damours Escuyer Sieur dechaufour Conseiller aud. Conseil oncle maternel et demoiselle Marie Marsolet son Espouse et Louis Damours Escuyer Sieur de Chauffour, Dame Magdelaine Laguide Espouse de Messire François Marie Perrot gouverneur de Montréal,
Et Demlle Eslisabeth Souart Et de la part dudit Seigneur de Joybert desdits Seigneurs et Gouverneur, et Lintendant, de Claude de Joybert escuyer Seigneur en partye desd. lieux de Soulanges Marcon et autres lieux, de Jacques de Joybert Escuyer aussy Seigneur en partye desdits lieux ses freres, Ont faict et accordé entr'eux les traitté et promesses de mariage qui ensuivent, C'est a sçavoir Lesdits Sieur et dame Chartier avoir promis et promettent donner es nom de Mariage audit Sieur Pierre Joybert Escuyer, laditte demoiselle Marie françoise Chartier qui la promis prendre pour sa femme et legitime espouse. Comme aussy laditte demoiselle Marie françoise Chartier le promet prendre pour son mary et legitime Espoux Icelluy Mariage faire et Solemniser en face de nostre Mere Sainte Esglise catholique apostolique et Romaine le plutost que faire ce pourra et quil sera advisé et deli-

beré entreux leursd. parens et amys Si Dieu et nostre ditte mere Sainte Esglise y consentent et accordent, pour estre les futurs espoux uns et communs en tous biens meubles et conquest Immeubles du jour de leurs Espousailles suivant la coutume de paris, Ne seront tenus aux debtes l'un de lautre faictes et créés avant leur Mariage ains Sy aucunes y a seront payées et acquittées par celluy qui les aura faictes et créés et sur son bien, Le futur espoux prendra la future espouse avec tous ses droits noms raisons et actions quelle a de present et qui luy pouront eschoir tant par successions donation qu'autrement, En faveur duquel Mariage Lesd. Sieur et dame Chartier pere et mere promettent et sobligent donner en avancement doyrrie a lad. demoiselle Marie françoise Chartier leur fille Un Corps de logis court et Jardin avec ses Circonstances et despendances ou est a present demeurant Le Sieur de Mesnu sis et scitué en Cette Ville qui pourra estre Vendu, et en cas de vente les deniers luy tenir et sortir nature de propre a elle et aux siens de son costé et ligne, et luy donne droit en oultre en habits linge bagues et joyaux jusqu'a la somme de quinze Cent livres, Sera doué laditte demoiselle future espouse du douaire coutumier, Le preciput sera esgal et reciproque de la Somme de trois mil Livres, Et en cas de dissolution de Communauté Poura laditte demoiselle future Espouse renoncer a Icelle Et ce fesant reprendre franchement et quittement tout ce quelle aura apporté sesd. douaire preciput habits linges bagues et joyaux tels que dessus et tout ce q. luy pouroit arriver et eschoir cy apres, sans estre tenue daucune debtes de lad. communauté, encore quelle y fut obligée ou condamnée Car ainsy &c. promettant &c. obligeants &c. Renonçant &c. faict et passé aud. Quebecq en lhostel dudit Sieur

Lieutenant General civil et Criminel dud. lieu, apres midy le dix septieme Jour d'Octobre mil six cent Soixante douze Es presence de Jean Marnay et de Jean baptiste Montgaudon: Tesmoings qui ont avec lesd. partyes parens et amys signé

Pierre de Joybert
Marie françoise Chartier
L. T. Chartier
Isabelle Damours
Louis de Buade Frontenac
Jean Talon
M. Damours
Magdelaine Laguide
Claude De Joybert
René Louis Chartier de Lotbiniere
Marie Marsolet
Elizabeth Souart
Mongaudont
J. Marnay
Jacques de Joybert
Rageot.

Et le vingtieme desd. mois et an pardvt led. notaire fut present en sa personne led. Sieur Pierre de Joybert. Seigneur de Soulanges Marcon et aues. lieux leql Voll. a reconneu et confessé avoir eu et receu dudit Sieur Lieutenant General en habit linges bagues et joyaux jusqu'à concurrence de lad. Soe. de quinze Cent livres ainsy ql porté par le contract de mariage cy en droit sy comme &c. dont &c. quittant promettant &c. Obligeant &c. renont

&c. Es presence desd. Marnay et Montgaudon tesm. qui ont avec led. Sieur Joybert et notaire signé.

de Joybert

J. Marnay

Mongaudont

Rageot.

Contrat de mariage de Philippe Gaultier de Comporté et de Mlle Marie Bazire (Becquet, le 23 octobre 1672).

Pardevant Romain Becquet Nore Royal &ca, furent pnts en leur personnes Phles (Philippe) Gaultier escuyer sieur de Comporté Commissaire Gnal des magasins du Roy demeurant en cette ville de Québec, fils de defuncts phles gaultier escuyer sieur du Rinault & de damoiselle Gillette de Vernon ses pere et mere vivant demeurants a comporté parr. de sainte Anne evesché de Poitiers d'une part, et damoiselle Marie Basire fille du sieur Jean Bazire Bourgeois de Rouen Et de deffunte honneste femme Jeanne Le Borgne ses pere et mere demeurant en la paroisse de saint Patrice ville & archevesché dud. Rouen, stipulant par le sieur Charles Bazire marchand bourgeois demts aud. Quebecq son frere d'aue. part, Lesquelles de leurs bons grées & volontées Et du Consentement de le. parens & amis po. ce assemblés scavoir de la part dud. Sr. futur espoux, de Gabriel Gaultier eser. Sr. dechaille? son frère, de haut et puissant seigneur Messire Louis de buade frantenac chevallier conte de Paluan Coner. du Roy en ses Conseils Gouver. et lieutenant gnal pour sa Majesté en Canada, acadie Isles de terreneu-

ve & autre païs de la france septentrionnelle demeurant au chasteau St. Louis de cette ville de Quebecq, de Messire daniel de Remy Chevallier seigr. de Courcelle cy devant gouverr. & Lieutnd. gnal pour sa majesté en ced. pais, de Messire Jean Talon Coner. du Roy en ses Conls. destat & privé, Intendt. de justice police & finance de la nouvelle france Isles de terreneuve acadie & autres pais de la france septentrionnelle de dame Magdne. Laguide espouse de Messr. françois Marie perrot gouvernr. de Montréal, de monsr. Le chlier Talon nepveu dud. seigr. Intendt. du Sr. Provost major dud. fort St. Louis, de Mr. phles Varnier commre. de l'extraordre. des guerres & secretre. dud. seigr. Intendant, de Simon francs Daumont eser. Sr. de St. Lusson, de Valentin Frapier, eser. Sr. de Beauregard, des sieurs Basire, Raudin, Dorfeuille, de nob. hoe. Jean de Bonamour medecin du Roy en ce pais, du Sr. Chlier du Roc & du Sr. Albert Nicolon, marchans, & de la part de lad. damlle. future espouse dud. Sr. Bazire son frere, de damlle jenevieve macart son espouse de Messire Jacques de Chambly eser. seigr. du lieu capne d'une compie d'infanterie entretenue pour le service du Roy en ce pais, de Jean juchereau Sr. de la ferté marchand bourgt. de cetted. ville, du Sr. Jacques Leber marchand de charles Lemoyne eser. seigr. de Longueuil, et François Bissot Sr. de la Riviere bourg. dud. Quebecq du Sr. de La Valtrie de Charles Couillard eser. Sr. de Baumont, de Pierre de Becart, eser. Sr. de Grandville, de Jean Baptiste François Deschamps, eser. Seigr. de la bouteillerie, de Damlle. Catherine Gertrude Macart, de Jean François Bourdon eser. Seigr. de Dombourg et du Sr. Alexdre. Petit marchand bourgeois de la ville de la Rochelle de present en ced. pais ont reconnu et confessé avoir fait les traittés accords et promes-

ses de mariage qui ensuivent, c'est à sçavoir Que led. sieur de Comporté a promis & promet prendre pour sa femme & légitime espouze lad. damlle Bazire comme aussy elle le promet prendre pour mary et légitime espoux; Iceully mariage faire et accomplir en face de nostre mère Ste. Esglise Catolicque apostolique et Romaine le plustost que faire se pourra & qu'il sera advisé et deslibéré entr'eux, leursd. parens et amis sy Dieu et nostre ditte mère sainte Esglise y consentent & accordent pour estre Lesd. sieur et damoiselle futurs conjoints ungs et communs en tous biens meubles et conquets immeubles du jours de leurs espouxailles a ladvenir suivant La Coustume de Paris; ne seront lesd. sieurs et damoiselle futurs conjoints tenus aux debtes L'un de l'autre faictes et créées avant le futur mariage ains sy aucunes y a seront payées et acquittées par celluy qui les aura faictes et Créées et sur son bien sera douée lad. damlle. future espouze de la soe. de trois cent livres tx. de pension viagere a prendre & avoir sur le plus beau et plus clair & mieux apparoissant des bien meubles, immeubles dud. sieur de Comporté qu'il en a des apresent chargés & hypothequés, Et a led. sieur de Comporté futur espoux pris lad. damlle. future espouze avec tout ses droits noms raisons & actions quelle a de pnt & qui luy pourront eschoir cy après tant par succession donation que autrement; Et en faveur du present futur Mariage le dit sieur Bazire a promis donner et donne par ces pntes a lad. damlle. future espouse sa soeur, la soe. de Quatre mil Livres sçavoir Mil livres a quoy monte les habits & meubles de lad. damlle. future espouse, celle de mil cinq cent Livres en argent Le lendemain des futures espouzailles. et le surplus montant a pareille soe. de Mil cinq cent livres dans un an asprès en suivant, de laquelle

soe. de Quatre Mil Livres Il entrera en la dite Communauté Celle de deux mil Livres, Et les deux mil Livres restant tiendront Nature de propre a lad. damlle future espouze & aux siens de son Costé & ligné; Le preciput sera reciproque entre lesd. sieur et damlle. future conjoints de la soe. de quinze cents Livres tx. Que le survivant d'eux deux aura & prendra avant partage sur les biens de lad. communauté Car ainsy &ca, promettant &ca, obligeant chacun en droit soy Renonçant &ca, fait et passé en la maison dud. Sr. Bazire L'an mil six cent soixante douze après midy Le vingt troise. jour d'octobre en pnce de Jean Baptiste Gosset et de Simon Baston demts. aud. Quebecq tesm. qui ont signé a ces pntes avec lesd. sieur & damlle. futurs conjoints parents amis & nore. susd.

Gaultier de Comporté
Marie bazire

Louis de Buade Frontenac	Leroc
Courcelle daniel de remy	françois dorfeuille
Lemoyne	Talon
Magdelaine Laguide	F. Bissot
Provost	de la Valtery
Bonamour	Varnier
Gabriel Gaultier	Raudin
Talon (neveu)	Couilliar Beaumont
Basire	de granville
Alexre Petit	A. Nicollong
Chambly	Deschamps de la bouteillerie
Geneviesve Macart	C. G. Macart
frappier	Bourdon Dombourg

Juchereau de la ferté	D'aumont de St Lusson
Le ber	Patris
Gosset	
S. Baston	

Becquet, N. P.

Et avenant devant le nore. susd. et tesm. soubsés, sont comparue en le. personnes Phles Gaultier Eser. Sr. de Comporté et damlle. Marie Bazire son espouze nommez cy devant, lesquels ont Recognu et confessé avoir eu et recue ce jourd'huy contant du sieur Charles Bazire Marchand nommé en lacte & contrat de mariage cy devant transcrit La somme de quinze cent Livres faisant moitié de celle de trois mil livres tx. avec celle de mil livres en hardes le tout mentionnées aud. contrat de mariage, dont &ca, quittant &ca, promettant &ca, obligeant &ca, Renoncant &ca, faict et passé aud. Quebecq au domicile des d. Sieur & damoiselle de Comporté, L'an M VIe soixante douze avant midy le vingt sept. jour de novemb. en prnee de Simon Baston et de Jean Mariette demeurants aud. Quebecq tem. qui ont signé à ces pntes avec lesd. Sr & damlle de comporté & notaire suiv. l'ordee.

Gaultier de Comporté
 Marie Bazire
 Baston
 Jean Mariette
 Becquet

Et avenant devt. lesdits Nore et tesm. soubsés. sont comparus et le. personnes lesd. sieur de Comporté et damlle Bazire son espouze nommés au Contract de mariage passé entr'eux cy devt. transcrit, Lesquels ont reco-

gnu & confessé avoir eu & receu ce jourd'huy comptant dud. sieur Bazire y nommé La somme de Quinze cent Livres tx. faisant l'entier et parfait payement de celle de trois mil livres contenue aud. contract de mariage sy comm. quittant, &ca, dont &ca, obligeant &ca, Renonçant &ca, faict & passé aud. Quebecq Maison dud. sieur Bazire Lan M VIe soixante treize, apres midy le cinqe. jour d'octobre en presence de Mr Thomas Frerot huissier & de Franc. Genaple Sr. de Belfonds demt. aud. Quebecq tesm. qui ont signé avec lesd. Srs. de Comporté, damlle Bazire & notaire suiv. L'ordonnance.

Gaultier De Comporté

Marie Bazire

Genaple

Frerot

Becquet, N. P.

Contrat de mariage de François Hazeur et de
Anne Soumande (Becquet, 15 novembre 1672).

Pardevant Romain Becquet nore Royal &c. furent pnts en le. personnes Le Sr françois hazeur Marand Bourgeois de Cette Ville de Quebecq y demeurant, fils de defunt Le Sr françois hazeur vivant bourg. de la ville de brouage Et d'honneste femme Marie proust demeurante de pnt. en la ville de la rochelle ses pere et mere d'aue. part, Et Le Sr pierre Soumande bourg. de Cette Ville y demeurant et honneste femme Simonne Costé sa femme Stipulant en cette partie pour honneste fille Anne Soumande Leur fille a ce pnte. d'aue. part, Lesqueles en la pnce. de ladvis et consentement de leurs parens et amis

pour ce assemblez Sçavoir de la part dud. Sieur hazeur de haut et puissant Seigneur Messire Louis de Buade frontenac chevalier conte de paluau gouverneur et lieutenant. gnal. pour Le Roy en la nouvelle france. Isle terre-neuve, acadie et aues. pais de la fran. Septentrionnelle, de Mr Me Nicolas dupont esr Sr de Neuville Coner du Roy en Son conseil Souverain de ce pais, de Sr charles bazire Marand Bourg. dud. Quebecq Jean Juchereau Sr de la ferte aussy marand. dud. Quebecq. de phles. Gaultier esr de Comporté commre gnal des magasins du Roy en ce pais, Et du Sr Moise petit marand de la rochelle, Et de la part de la lad. anne Soumande de sesd. pere et mere, de Marie Soumande femme du Sr Joseph mignot Sr de la gerbaudiere Sa Soeur, des Sieurs Mathieu et Jean Costé ses oncles maternels et plusieurs aues. Ont de leurs bons grées et volontées sans aucune force ny contrainte de part et d'aue. Recognu et confessé avoir fait Les traité acords et promesses de mariages qui ensuivent, C'est asçavoir que Led. Sieur hazeur a promis et promet prendre a femme et legitime espouze lad. Anne Soumande, comme aussy lad. Anne Soumande de ladvis et consentement de sesd. pere et mere a promis et promet prendre a mary et legitime espoux led. S. hazeur, Icely mariage faire et Solemniser en face de nostre mere Ste eglise catholique. apostolique. et romaine le plustost q. faire ce pourra et qu'il sera advisé et deslibéré entr'eux leursd. parens et amis sy dieu et nostre d. mere Ste Eglise y consentent et accordent, pour estre lesd. futurs Conjoints ungs et communs en tous biens meub. et conquests Immeub. du jour de leurs espouzailles a ladvenir suivant la coustume de paris, Ne seront Lesd. futurs Conjoints tenus aux debtes Lung de laue. faites et Créés avant Leur futur ma-

riage ains sy aucunes y a seront payées et acquittées par celuy qui les aura faites et Créés et sur son bien, Sera doué Lad. future espouze de la somme de mil livres tz. de douaire prefix pour une fois payer a prendre par lad. future espouze sur les plus Clairs et Mieux aparoissans des biens dud. futurs espoux ql y a dès a present chargée et hipotecquées, Et a led. futur espoux pris lad. future espouze avec tous ses droits Noms Raisons et actions qu'elle a de present et qui luy pourront eschoir cy après tant par Succession donnaons. que auement., Et en faveur du futur mariage lesd. Sieur Soumande et Simonne costé sa femme ont promis et promettent l'un pour laue. et chacun d'eux un seul pour le tout &c. Pmt &c. de donner et payer a lad. anne Soumande Leur fille par advancement dhouairie La Somme de Quinze Cent Livres tz. dans trois ans d'huy sçavoir Cinq Cent livres tz. par chacun an le premier payement Commenceant d'huy en un an, et ainsy continuer d'an en an jusq. a l'entier payement de lad. Soe de quinze Cent Livres, de laquelle moitié entrera en lad. communauté et laue. moitié tiendra nature de propre a lad. anne Soumande et aux siens de son costé et ligné, Car ainsy &c. promettant &c. obligeant lesd. Sr Soumande et costé sa femme sollidairemt. &c. Et lesd. futurs Conjoinets chacun en droit Soy &c. Renonceant &c. faict Et passé aud. Quebecq Maison dud. Sr Soumande, Lan M VIe soixante et douze apres midy le quinz^e jour de noovembre, ez presence du Sr estienne Marandeaue et de Simon baston demeurans aud. Quebecq tesm. qui ont Signé avec lesd. futurs Conjoinets, Lad. Costé amis et notaire. Et a led. Sr Soumande declaré ne sçavoir escrire ne signer de ce enquis Suiv. lordee

Hazeur.

Louis de Buade Frontenac.
 Anne Soumande.
 Jean Costé.
 Simonne Costé.
 Marie Soumande
 De Comporté
 Bazire.
 Dupont.
 Juchereau de laferte
 Marandeau
 S. Baston
 Moyse Petit
 Becquet.

Contrat de mariage de Charles Aubert de la Chenaye
 et de Angélique Denis (7 août 1680).

Pardevant Pierre Duquet Nottaire Royal dans la
 prevosté de Québec et tesmoins Soubs Signez furent pre-
 sents en leurs personnes Pierre Denys Escuyer Sieur de la
 Ronde demeurant en cette ville et Damoiselle Marie Cat-
 herine Leneuf sa femme qu'il octorize pour L'effet des
 presentes, au nom et comme stipulants en cette partie
 pour Damoiselle Marie Angélique Denys Leur fille a ce
 presente et de son consentement d'une part, Et Noble
 homme Charles Aubert Seigneur de la Chesnais et autres
 lieux intheressé dans la ferme du Roy en ce pays, fils de
 deffunct le Sieur Jacques Aubert vivant Conseiller du
 Roy Controlleur General des fortifications et Réparations
 en picardie, et particulièrement des villes et Citadelle
 d'Amiens, Et de Damoiselle Marie Goupy ses pere et mere

pour luy et en son nom d'autre part Lesquelles parties de leurs bons grez et volonteze en la presence et du consentement de leurs parents et amis cy aprez nommez pour ce assemblez de part et d'aue. sçavoir de la part desd. Srs Denys Lesd. damoiselles sa femme et leur ditte fille, de (blanc)

Recognurent et confesserent avoir faict les traictez et promesses de Mariage ainsy qu'il ensuit, C'est a sçavoir, que les dits Sieurs et damlle Denys ont promis et promettent de bailler et donner la ditte Damlle Marie Angélique Denys leur fille par nom et Loy de Mariage aud. Sieur de la Chesnaye Lequel la promis et promet prendre pour sa femme et légitime espouse, comme aussy laditte Damoiselle Marie Angélique Denys la promis et promet prendre pour son légitime espoux, Iceeluy mariage fe. et solemniser en face de Ste Eglise catholique apostolique et Romaine le plustost que faire se pourra et qu'il sera advisé et delibéré entr'eux et leurs dits parents et amis sy Dieu et notre dite mere Ste Eglise y consentent et accordent Pour estre les dits futurs conjoints uns et communs en tous biens Meubles acquests et conquests immeubles du jour des espousailles suivant La Coustume de Paris. Ne seront tenus des debtes l'un de l'aue. faictes et créés avant le futur Mariage ains sy aucunes y a seront payées et acquittées par celuy qui les aura faictes et créés et sur son bien sera douée laditte Damlle future espouse de la somme de Cinq cents livres de rente viagere de douaire prefix; A les avoir et prendre quand douaire aura lieu sur les biens dud. Sr futur espoux lesquels des a present comme pour lors en sont et demeurent chargez et hypotecquez Le preciput sera esgal et Reciproque de la somme de trois mil livres a quoy il a esté reiglé entre les parties a prendre par

le survivant sur les biens de la future communauté sur le pied de la prisée de l'Inventaire et sans crue, Et a led. sieur futur espoux pris laditte damlle sa future avec tous ses droits noms Raisons et actions qu'elle a de present et qui luy pourront escheoir tant par succession donation qu'aultrement, A esté expressement stipulé et accordé entre les parties qu'arrivant mort de la ditte Damlle future espouse sans enfans avant celle dud. Sieur futur espoux, les parens et heritiers de la ditte future espouse ne pourront pretendre aucune chose dans les biens meubles, acquets, et conquests Immeubles qui seront trouvez par elle delaissez apres sa mort le tout retournant propre aud. Sieur futur espoux et aux siens de son costé et ligné, nonobstant toutes coustumes a ce contraires, auxquelles a cet esgard seulement, les parties ont desrogé et desrogent, a la reserve de ce qui pourroit estre escheu a la ditte Damoiselle future espouse soit par succession donation ou autrement pendant son mariage, que led. sieur futur espoux sera tenu remettre ez mains des heritiers de la ditte Damlle sa future espouse, et non plus; A aussy esté accordé et stipulé entre les dittes parties que led. sr de la Chesnays fera cesser (au plus tard dans un an d'huy,) la Communauté et Societté dentre luy et Charles Aubert son fils et de deffunte damlle Gertrude Couillart sa premiere femme et encor celle d'avec françois, Pierre, Louis, Ignace et charlotte Aubert ses enfans issus du second mariage qu'il avoit contracté avec deffuncte Damlle Louise Juchereau aussy sa femme et a cet effect sera fait Inventaire avant led. temps de tous les biens Meubles acquets et conquests immeubles, debtes actives et passives de la ditte commté et Societté pour led. Invantaire Clos laditte So-

cietté et Comté estre finie, Arrivant dissolution de la future comté pourra laditte damlle future espouse renoncer à Icelle si bon luy semble ce faisant remporter franc et quitte ses douaire et preciput tels que dessus, ensemble ses habits linges lit, bagues et Joyaux servant à son usage et tout ce que pendant et constant led. futur mariage luy sera advenu et escheu tant par succession donation quaultrement, Promettant &c. Obligeant &c. Renonceans &c, faict et passé à Quebec en la maisons des dits Sr et damlle Denys après midy le sepe iour d'aoust M VIe quatre vingt, en presence des tesmoins susnommez et ont lesd. futurs espoux signé avec ladte damlle denys mere, Et a led. Sr denys desclaré ne pouvoir signer attendu qu'il est incomodé de la veue.

Charle Auber de lachenays

Marie Angélique Denys

F. Denys

M. Catherine Leneuf.

Legardeur Tilly

Geneviefve Juchereau

François Denis

Catignon

Thibaud

C. Denys D Vitré

P. D. St Simon

Catherine de Lostelneau

Tilly Guardedeur

Paraphé ne Varietur

Verrier P. Gnal

Dulaurent greffier.

Contrat de mariage de Pierre Boucher de Boucherville
et de Charlotte Denys (Rageot, 23 octobre 1683)

Pardevant Gilles Rageot Notaire Gardenotes du Roy
Nostre Sire en la Prevosté de Québec en la Nouvelle fran-
ce furent presents en leurs personnes, Pierre Boucher es-
cuyer Sieur De Boucharville, fils de Pierre Boucher es-
cuyer Seigneur de Grosbois et de Damoiselle Jeanne Cre-
vier ses pere et mere de la paroisse du dit Lieu De Bou-
charville evesché de cette ville, Pour luy et en son nom
d'une part, Et damoiselle Charlotte Denis veufve de feu
Pierre Dubrahé vivant escuyer Sieur Dupas Seigneur
dud. Lieu Pour elle et en son nom dautre part, Lesquelles
partyes en la presence, De ladvis Et Conseil de leurs
parens, Et amys cy apres nommez, Sçavoir de la part du
dit Sieur de Boucharville De la ditte Damoiselle Jeanne
Crevier sa mere, Pierre Noel Le Gardeur escuyer son
Beaufrere Et de la part De lad. damoiselle Charlotte Denis
De Monsieur Me. Charles Denis escuyer Sieur de Vitray
Conseiller au Conseil Souverain de ce pays et damoiselle
Catherine Lostelneau son épouse, frère et belle soeur de
la ditte damoiselle Denis, Paul Denis escuyer Sieur de
Saint Simon, son frere, et damoiselle Catherine Le
Neuf epouse de Pierre Denis escuyer sieur de la Ronde,
sa belle soeur, de Marguerite Renée Denis Vve. Thomas
de la Nauguère Ecr. Seigneur dud. lieu et Noble homme
Charles Auber sieur de la chenaye son neveu a cause de
damoiselle Angelique Denis son espouse, De Messire An-
toine Lefebvre Chevalier Seigneur de la barre Conseiller
DuRoy en ses Conseils Gouverneur et Lieutenant Génér-
al pour le Roy en ce pays, De Messire Jacques DeMeul-
les Chevalier, aussy Conseiller du Roy en ses dits Con-
seils Intendant de Justice police et finance en ce dit pays,

De Monsieur Maistre Louis Rouer escuyer Sieur de Villeray premier Conseiller au dit Conseil, Monsieur Me. Charles LeGardeur Escuyer Sieur Detilly aussy coner. aud. Conseil, Monsieur Me. François Magdeleine Ruette escuyer Seigneur d'Auteuil Et de Monsseaux Coner du Roy en ses Conseils procureur General de sa Majesté aud. Conseil Souverain, Monsieur Me. Philippes Gaultier Escuyer Seigneur de Comporté Coner. du Roy Prevost General de la Marchaussée de ce pays, Les Srs. François-Vienay Pachot marchand Bourgeois de cette Ville, Joachim Chalon Agent General de Mrs. les interessez en la ferme de sa Majesté en ce pays Le Sr. Jacques Le Bert marchand Bourgeois de Montreal Amys communs des Parties; De leur bon gré et vollonté ont reconnu et confessé avoir fait et font entr'eux les traité, accords, promesses et conventions Matrimonialles qui en suivent, pour raison du futur Mariage qui au plaisir de Dieu sera fait et solemnisé en face de Nostre Mère Sainte Eglise Catholique Apostolique et Romaine le plus tost que faire ce pourra Entre lesd. Sieur de Boucharville et damoiselle Denis; C'est asçavoir Led. Sieur De Boucharville avoir promis et promet par ces présentes prendre pour sa femme et légitime espouse La ditte damoiselle Charlotte Denis, comme aussy La ditte damoiselle Denis Le promet prendre pour son mary et Legitime espoux, Lequel mariage sera fait et solemnisé ainsy que dit est sy Dieu et Notre dite mere Ste. Eglise y consente et accordent. Pour estre les dits futurs conjoints communs en tous biens meubles, acquets et Conquests immeubles du jour des espousailles et benediction nuptiale suivant la coustume, Ne seront tenus aux debtes lun de lautre faictes et créés avant led. futur Ma-

riage, ains sy aucune y a seront payées et acquittées par celui de qui elle procederont et sur son bien, A esté expressement accordé entre les partyes Que toutes les terres et heritages que tient et possede led. Sr. futur espoux, tant par concession qui ont esté faites a son profit qu'autrement entreront en la ditte Communauté a condition néanmoins que sur la valeur d'icelle il se réserve la somme de deux Mil livres qui luy tiendront nature de propre a luy et aux siens de son costé et ligne. Et néanmoins au cas que lad. damlle. future espouse vint a deceder sans enfans, avant led. Sieur futur espoux Lesd. terres et heritages demeureront en toute propriété aud. Sr. futur espoux sans que les heritiers de lad. future espouse y puissent pretendre aucune chose sous qlque pretexte que se soit. En faveur duquel Mariage Lad. damlle. future espouse portera aud. Sr. futur espoux la veille de leurs espousailles et benediction nuptialle La somme de douze cent livres dont la moitié entrera en lad. Communauté, et lautre moitié luy tiendra nature de propre a Elle et aux siens de son costé et ligne Pour plus grande assurance de lad. somme Six cent livres representé propre a lad. damlle future espouse Le dit Sieur futur espoux luy a affecté et hypothéque les ditte terres, Sera douée lad. future espouse du douaire coustumier, ou de la somme de Cent Cinquante livres de pension viagere par chacun an, a les avoir et prendre sur les biens dud. Sr. futur espoux quand douaire aura lieu. Le preciput sera esgal et reciproque Et a esté réglé a la somme de Cent livres a prendre par le survivant sur les biens de lad. communauté suivant la prisée de l'inventaire et sans crue Sera loisible a lad. dlle future espouse advenant la dissolution de la ditte Communauté de renoncer a icelle et ce faisant repren-

dre tout ce qlle aura apporté et qui luy sera advenu et escheub pendant led. mariage tant par succession donation qu'autrement, Ensemble ses douaire et preciput tels que dessus, Car ainsy &ca, promettant &ca, obligeant respectivement &ca, Renonçant &ca, fait et passé aud. Quebec en la maison dud. Sr. de Villeray avant midy Le Vingtroisiesme jour doctobre Mil six cent quatre vingt trois en presence de Mr. René Hubert huissier aud. Conseil et Nicolas Metru demeurant en lad. prevosté tesmoins qui ont avec les partyes et notaire signé.

Boucher de Boucherville
Charlotte Denys
Jeanne Crevier
Le Gardeur
C. Denis de Vitré
M. Catherine Le neuf
catherine de Lostelneau
M. Renée Denis
Lefebvre de la barre
demeulles
Rouer de Villeray
Ruelle Dauteuil
Le Gardeur de Tilly
Chalon
Le Ber
Charles Auber de la chenaye
Gaultier de Comporté
hubert
F. Vienay Pachot
Metru
Rageot

Et advenant le 29 oct. aud. an 1683 Pardevant led. Notaire fut present en sa personne Pierre Boucher es-cuyer Sieur De Boucharville. Lequel vollontairement a reconnu et confessé avoir eu et reçu de damoiselle Charlotte Denis a pnt sa femme La soe. de douze cent livres qlle. devoit apporté au desir du pnt contrat de Mariage fait entre eux Monsieur de Vitray Conseiller au Conseil Souverain en ce pays pnt stipulant pr. lad. Damoiselle laquelle ditte somme led. Sieur de Boucharville auroit receu dès avant ces pntes. Sy comme &ca, Dont &ca, et en tient quitte et decharge lad. Damoiselle et tous autres. Promettant &ca, obligeant, Renonçant, Quittant &ca, Fail et passé aud. Quebec lesd. jour et an presence de Mr. René Hubert Huis. aud. Conseil et Jean Caillet charpentier demeurant aud. Quebec tesmoins q. ont avec les partyes et Notaire signé.

Boucherville, C. Denys de Vitré, Hubert, Jean Caillet,

Rageot.

Contrat de mariage de Antoine de la Mothe de Cadillac
et de Marie-Thérèse Guyon (Genaple, 21 juin 1687).

Par devant françois Genaple nore garde notes du Roy à Québec en la Nouvelle france soussigné furent presens en le. personnes Antoine de la Mothe Eser sieur de Cadillac demeurant ordinairement en la ville de Port Royal en l'acadie aagé de vingt huict a vingt neuf ans fils de Mre Jean de la Mothe seigneur dud. lieu, de Cadillac, de launay et le Montet, Conseiller au Parlement de Toloze, et de Dame Jeanne de Malenfant ses pere et mere; pour luy et en son nom d'une part; Et Damoiselle Marie Thérèse Guion fille de deffunts le Sr Denis Guion vivant bourgeois de cette ville, et d'honneste femme Elisabeth Boucher ses Pere et mere; aagé de seize a dix sept ans, assistée de Michel Guion Sr de Rouvré son oncle paternel stipulant pour elle en cette Partye en lad. qualité et comme faisant aussi pour le Sr Louis Le Vasseur son tuteur absent, pour elle et en son nom d'autre part Lesquelles partyes de l'avis et en la presence des cy apres nommes sçavoir: de Mrs. Mre. Mathieu Damours Eser. seigr deschaufours coner au Conseil souverain, de cette d. ville; françois Magne Ruelle seigr Dauteuil Coner proeur General du Roy au dit Conl, René Louis Chartier eser seigneur de lotbiniere aussi Coner du Roy, son lieutenant general Civil et Criminel au siege de la Prevosté de cette d. ville et subdelegué de Monseigneur l'Intendant, et Jean baptiste Peuvret seigneur de Mesnu Champigny et Godardville Coner secretaire de sa Majesté et son Greffier en Chef aud. Conl souverain; De Dame Marie Marsollet e-

pouse dudit sieur Damours du Sr Barthelemy de Vivarets marchand de la ville de Montpellier de present en cette ville logé rue St-Pierre tous amis communs des dits Sieur de Cadillac, et damlle Guion — de Jacques Guion frere d'Icelle, du dt. Sr Guion de Rouvré son oncle paternel et honneste femme Geneviève marsolet sa femme et de Marguerite le Vasseur, fille dudt. levasseur devt nommé Cousins Germain de lade damlle Guyon Ont Reconnu et confessé avoir fait les traitté de Mariage et conventions suivantes: c'est a sçavoir que les dits sieur de la Mothe de Cadillac et damlle Marie Thereze Guion, ont promis se prendre L'un L'autre par nom et loy de Mariage; et Iceluy faire et Celebrer le plustost quil se pourra en face de notre sainte Eglise, aux droits a chacun d'eux appartenans et qui leurs sont escheus ou escheoiront à l'avenir: pour estre uns et Communs en tous biens meubles, acquests et conquest immeubles qu'ils feront pendant le dit Mariage, suivant la coutume de Paris sous laquelle la dite Communauté sera Réglée quand même Ils feroient leurs demeure et acquisitions en pays de Coutume et dispositions contraires, auxquelles Ils derogent expressément a cet egard: ne seront néantmoins tenus des debtes l'un de l'autre faites et Créés avant le. mariage, lesquelles si aucunes y a seront payées et acquittées sur le bien de Celui qui les aura faites et créés Le dit futur Epoux a doué la dite future epouse de la somme de six mille livres de Douaire prefix, a prendre quand doüaire aura lieu sur tous ses biens meubles et immeubles present et avenir; desquel elle demeurera saisie au jour du decez du dit futur epoux sans estre tenue le demander en Justice, derogant aussi a cet egar a toute coutume Contraire; Le preciput sera Reciproque de la somme de trois mil Livres, a

prendre par le survivant sur les biens de lad. Communauté et hors part d'icelle suivant la prisée qui en sera faite par l'Inventaire, et sans Crüe; ou la d. somme en deniers comptans a son choix. Et en cas que la dite future epouse survive au dit sieur de Cadillac, Il luy sera libre de Renoncer à le. d. Communauté et ce faisant remporter tout ce qui paroistra lui estre escheu de ses dits droits tant par le partage des successions de ses dits deffunts Pere et Mère, qu'en quelque maniere qui lui puissent estre venus par autres successions, Donations, ou autrement, avec ses dits Douaire et preciput tels que dessus, et tous ses habits, linges, Bagues, Joyaux et hardes a son Usage; ainsy que sa chambre garnye: sans estre tenue d'aucunes des dites debtes de la Communauté encor quelle y eut parlée et fut condamnée Et a esté expressément convenu que si les parts qui Escherront a lad. future epouse desd. successions de sesd. deffunts Pere et Mere sont vendues et aliénées, ou remboursées par ses dits frères et soeurs, en deniers par quelque accomodement; Le montant des dits deniers Lui sortira entierement Nature de propre a elle et aux siens: Car ainsy a esté le dit Mariage conclû et arrêté a ces Conditions: comme aussi que si le dt futur epoux faisoit des acquisitions pendt lad. communauté en pays de droit escrit ou de coutume ou Communauté n'a point de lieu, lesd. acquisitions seront partagés comme biens de Communauté suivant lad. coutume de paris nonobstant toutes autres coutumes contraires si mieux n'aiment les heritiers rembourser moitié du prix des dites acquisitions et des augmentations et ameliorations qui y auroient esté faites. Prometans &c, obligeant &c, Renonceans &c, fait et passé maison dud. sieur de Rouvré rue de Champlain aud. Quebec apres midi le vingt unième Jo de Juin M6C

quatre vingt sept presence des sieurs Boutteville Pere et
fils marchands en cette ville dems rüe Ste Anne temoins
qui ont avec les dits futurs Epoux Parens et amis devt
nommés signé

De Lamothe Launay
Marie Therese Guyon
damours
Marie Marsolet
Michel Guion
Geneviève Marsolet
Ruelle Dauteuil./.
R. L. Chartier de Lotbinière
Peuvret
Vivarest
Marguerite Le vasseur
Jacques Guion
Boutteville
Boutteville
Genaple

Contrat de mariage de Claude de Ramezay et de
Marie Charlotte Denis (Genaple, 7 novembre 1690).

Pardevant le notre. gardenotes du Roy en sa Prevosté de Quebec en la Nouvelle france sousné. furent present Claude de Ramezay Chevalier seigneur de la jesse Montigny et bois fleurant Gouverneur de la ville des Trois Rivières fils de defft. Timothée de Ramezay, Chevalier Seigneur des d. lieux situez en la province de bourgogne Evesché de Langres, Et de Dame

Catherine Triboullard ses pere et Mere, pour luy En son nom d'une part; Et Pierre Denis Eser. Sr. de la Ronde et Dame Marie Catherine Le Neuf son epouse de luy autorisée demeurans en cette d. Ville rue St. Louis, faisans et stipulans pour Damlle. Marie Charlotte Denis leur fille, d'autre part; Lesquelles partyes, du Consentement, avis et Conseil des personnes cy après nommées: Sçavoir de la part du dit Sieur de Ramezay de haut et puissant Seigneur Messire Louis de Buade comte de Frontenac Gouverneur et lieutenant general pour le Roy en ce pays, Messire Jean Bochart Chevalier, Seigneur de Champigny, Noroy et Verneuil, Intendant pour sa Majesté en ce dit pays; Monsr. le Chevalier de Callieres Gouverneur de la ville de Montreal, Mr. Provost Major de ces Chesteau et Ville de Quebec, Mr. le Chevalier de Vaudreuil Commandant des troupes du détachement de la Marine en ce pays et le sieur Gaillard commissaire general des dites troupes; Et de la part des d. sieur et Dame Denys de damlle. leur fille des damoilles. Marie Angélique et Françoise Denys soeurs germanes de la dite damlle. Charlotte Denys et epouses des Sieurs Charles Aubert de la Chesnaye et Guillaume Bouthier marchand et bourgeois de cette Ville; Messire René Robineau de Bécancour chevalier de lordre du Roy Baron de Portneuf grand Voyer de Sa Majté. en ce pays comme ayant épousé dame Marie-Anne Le Neuf tante maternelle de la dite damlle. Charlotte Denys aussy presente; le sieur Chevalier de Villebon son cousin germain fils du dit Sieur Baron de Bécancour.

Ont fait ensemble les accord et promesses de Mariage cy après qui sont que les d. Sr. de Ramezay et damlle. Marie Charlotte Denis promettent reciproquement se

prendre lun et lautre le plustost q. faire se pourra par nom et loy de Mariage, Aux droiets a chacun d'eux appartenans echeüs ou a echeoir et led. Mariage faire et Celebrer incessamment en notre Sainte Eglise: pour du jour d'Icelui estre uns et Communs en tous biens meubles et Conquests Immeubles suivant la coutume de Paris même en tous Ceux qu'ils pouroient acquerir pendant leur d. Mariage en lieux ou Communauté n'a point de lieu; dérogeans a cet egard a toutes autres Coûtume contraires a lad. Coutume de Paris a la quelle seule ils sarrestent et se soumettent, par ces presentes: En faveur duquel Mariage led. futur epoux à doué et douë la dite future epouse de la somme de Cinq mil livres de douaire prefix sans retour, pour une fois payer, a prendre sur les plus Clairs des biens ql. a de present ou pourra avoir a l'avenir en l'Ancienne france ou en ce Pays, au choix d'Icelle. Et au cas qu'il decede le premier sans enfans ou posthume de leur Mariage; pour lamour et affection quil porte a lad. damlle. future epouse, ce acceptante, Il luy fait donation pure et simple entre vifs de tous et Chacuns les biens meubles et Immeubles quy peuvent luy appartenir a present soit de patrimoine ou autrement en l'Ancienne france ou qui pourront luy echoir a l'Avenir en quelque manière que ce soit: même de tous les autres biens meubles acquests et Conquests immeubles qui se trouveront luy appartenir en ce Pays au jour de son decez: pour dud. jour en jouir faire disposer en propriété a toujours par Elle et les siens de Costé et ligne, ou ses ayans causes, comme de chose luy appartenants de son propre a la reserve du revenu de huit cent pistoles, faisant partye de treize cents pistoles a lui appartenant presentement en l'Ancienne France dont il entend que lad. Dame Triboullard sa mère jouisse en usu-

fruit seulement pendant sa vie a titre de preciaire: Voulant qu'Incontinent après son decez les d. huit cents pistoles retournent et viennent en propriété comme le reste a lad. Damlle. future Epouse; et Cependant a esté convenu que si bon luy semble Elle sera libre de renoncer a lad. communauté; et ce faisant remporter tout ce qui lui sera venu et echeu pendant le dit mariage en quelque manière que ce fut, avec sond. douaire, bagues, joyaux, chambre garnie, hardes et linge a son usage; le tout sans estre tenue d'aucunes dettes de leur Communauté encor qu'Elle y fust obligée ou Condamnée pour la reprise des quelles en ce cas Elle aura son recours et hypothèque du jour et date des presentes: Car ainsy a esté convenu et led. Mariage fait a ces conditions: et ont les dites partyes esleu leur Procureur le porteur des presentes pour les faire Insinuer ou il appartiendra dans le temps de lordonnance: Promettant etc., obligeant etc., Renonçans etc., Fait et Passé aud. Quebec Maison dud. Sr. Bouthier rue Notre Dame en la Ville basse après midy Le septième jour de Novembre Lan mil six cents quatre vingts dix presence du Sr. Nlas Rousselot de la Prairie bourg. de cette ville et Jean Soullard armurier du Roy temoins quy ont avec les d. futurs epoux, lesd. Seigneurs Gouverneur et Intendant les d. Sr. et Damlle. Denis et autres personnes devant nommées signé a ces presentes.

De Ramezay

M. Charlotte Denis

Louis de Buade Frontenac

Bochart Champigny

Le Chevalier de Callieres

M. Le neuf de la valliere

M. Catherine Le Neuf

Marie Angélique Denis
Bouthier
Françoise Denis
Gaillard
Legardeur
Marie Anne Le neuf
Robineau de villebon
Chevalier de Vaudreuil
Subercase
le chevalier de la groy
Robineau de Becancour
Brouart
Jean Soullard et Rousselot

Genaple, N. P.

Articles de mariage de Philippe Rigaud de Vaudreuil
et de Louise-Elisabeth de Joybert
(Genaple, 10 décembre 1690).

Articles accordez pour parvenir au Mariage d'entre
Messire Philippes de Rigaud Chevallier seigneur de Vau-
dreüil Colonel Commandant les troupes du Roy dans tout-
te la Nouvelle france, et demoiselle Louise Elisabeth de
Joybert, fille de deffunt Pierre de Joybert vivant escuyer
seigneur de Soulange Marson et autres Lieux vivant com-
mandant pour le Roy a l'Acadie, et de Dame Marie fran-
çoise Chartier son espouse, La ditte Dame stipulante pour
la de Demoiselle de Joybert sa fille, Les dits artieles ar-
rettez en presence de Monseigneur Le Comte de fronte-
nac gouverneur et Lieutenant general pour sa Maiesté

dans tous ses Païs de la France septentrionale et de Michel Le Neuf escuyer seigneur de la Vallière tesmoins, et de L'avis de Me René Louis Chartier escuyer seigneur de Lotbiniere Conseiller du Roy et son Lieutenant general Civil et Criminel a Quebec oncle maternel de La ditte demoiselle de Joybert, et dame Marie Magdeleine Lambert son Espouse.

Premierement

Les dits futurs conioints se prennent avec tous leurs droits noms raisons et actions qu'ils ont a present, et qui leur pourront eschoir, par successions donations ou autrement.

Seront uns et communs en tous biens meubles et conquests immeubles suivant La Coutume de Paris suivie en Ce Païs.

Ne seront tenus des dettes L'un de L'autre faites et créées avant leur futur Mariage, mais sy aucunes se trouvent, elles seront payées et acquittées par Celuy qui Les aura faites et Créées, et sur son bien;

Sera douée La future espouse du douaire coutumier ou de La somme de douze mil Livres de doüaire prefix a son choix, et au cas quelle accepte La de. somme de douze mil Livres pour son dit douaire, Il luy demeurera, sans retour d'iceluy aux parents dud. futur espoux.

Le preciput sera esgal et Reciproque de la somme de trois Mil Livres a prendre par Le survivant sur les biens de La Communauté au pris de l'inventaire et sans Crüe.

Et en faveur du dit futur mariage La ditte Dame de Marson donne aud. Seigneur futur espoux la somme de cinq Mil Livres par elle constituée a rente à Louis Dammours escuyer sieur deschaufour par contract passé de-

vant Genaple notaire, le septie octobre 1686, qu'elle luy remettra en main, Lesquels cinq mil Livres de principal sortiront Nature de propre à la dite demoiselle future espouse, et aux siens de son costé et Ligné.

Le survivant des dt futurs conioints aura et prendra outre son preciput tel que dessus, sçavoir le dit seigneur futur espoux, ses habits, Linges, armes et Bagage, servants à son usage, et La de demoiselle future espouse aussy ses habits, Linges, bagues, et joyaux, avecq sa Chambre garnie et autre chose servant a son usage./. Arrivant dissolution de la Communauté il sera loisible à la ditte demoiselle future espouse de renoncer a Icelle et ce faisant de reprendre tout ce quelle aura apporté au dit seigneur futur espoux, et tout ce que durant leur Mariage Il luy sera advenu et eschu par successions donations ou autrement, avecq ses doüaire et preciput tels que dessus Le tout franchement et quittement de toutes dettes de La de Communauté, fait et arretté à Québec le dix neufie Jour de Novembre 1690

Philippes de rigaud Vaudreuil
 Louise Elisabeth de Joybert
 Louis de Buade Frontenac
 Michel Leneuf de La Valliere
 Marie françoise Chartier
 René Louis Chartier de Lotbiniere
 Marie Magdeleine Lambert

Pardevant Le notre gardenotes du Roy en La Prevosté de Quebec En la Nouvelle france soussigné furent presens en le Personnes Mre Philippes de Rigaud Chevalier seigneur de Vaudreüil Colonel Commandant les troupes du Roy en ce Pays, et dame Louise Elisabeth de Joy-

bert, son epouse de luy deument autorisée à L'effet des pntes, demeurans en cette ville ruë St-Louis; lesquels ont reconnu et confessé que les articles de Mariage cy devant escrits ont esté faits accordez et arrestés entre eux du jour et date d'Iceux dix neuvieme du mois de Novembre dernier de l'avis et en presence des personnes y dénommées qui les ont avec eux et ainsy qu'eux signé de leur main; Lesquels articles iceux sieur et dame de Vaudreüil veulent et entendent estre exécutez et accomplis selon leur forme et teneur, Clauses et conditions y contenües: a l'effet de quoy ils les ont mis et déposez en notre étude pour y avoir recours quand et par qui besoin sera et leurs en estre delivré espedition en forme avec autant des presentes. Prometant &c. obligeant &c Renonceant &c, fait et Passé maison desd. sieur et Dame de Vaudreuil apres midy, Le dixieme jour de decembre, Lan mil six cents quatre vingts dix presence des Srs Boutteville Pere et fils marchands bourgeois de cette dite ville demeurans rue Sainte Anne temoins qui ont avec les dites partyes et Nous signé.

Philippe de Rigaud Vaudreuil

Louise Elizabeth de Joybert

Boutteville

Boutteville

Genaple N. R.

Contrat de mariage de Lemoyne D'Iberville

(Chambalon, 8 octobre 1693).

Pardevant le Notaire Royal en la prévosté de Québec soubz signé y Résidant furent présens en leurs personnes Pierre Lemoine Escuyer seigneur de D'hiberville, capitaine de frégate légère de Sa Majesté, fils de défunt Charles Lemoine vivant escuyer seigneur de Châteauguay et de damelle Catherine primot son espouse, de présent en cette ville D'Une part, et Mre François-Magdeleine Ruelle chevalier seigneur D'auteuil et de Monsseaux Conseiller Du Roy en ses conseils et son procureur général au Conseil Souverain de ce pays demeurant en son hostel en cette haute ville de Quebec et madame Marie-Anne Juchereau son épouse qu'il a autorisée pour l'effet des présentes stipulant pour damoizelle MARIE-THERESE pollet, fille du défunt François pollet vivant escuyer seigneur de la Combe poccatière, capitaine au Régiment de Carignan et de Lade dame Marie-Anne Juchereau à ce présente et de son consentement pour Elle et en son nom D'autre part Lesquelles partyes de l'advis et Conseil de leurs parens et amis pour ce assemblés Sçavoir, de la part du dit seigneur d'hiberville De Très hault et puissant Seigneur Mre Louis Debuade Comte de Frontenac lieutenant-général des armées du Roy en l'ancienne France et Son Gouverneur et Lieutenant général en ce pays, de Joseph Lemoine escuyer Seigneur de Sérigny, enseigne sur les vaisseaux du Roy, Joseph Monic escuyer capitaine et major des Troupes du détachement de la marine en ce pays et dame Jeanne du Fresnoy son espou-

se, de Mre François de la Forest, Gouverneur pour LeRoy de la Louisiane et De la part de la d. damoiselle Pollet et du d. seigneur et dame Dauteuil de haut et puissant seigneur Mre Jean bochart chevalier seigneur de champigny, norray, Verneuil, et autre lieux, Conseiller du Roy en tous ses conseils, Intendant de Justice police et finances en ce d. pays et madame Marie-Madelleine Chapoux son Espouse, de dame Marie Giffard, veuve de Nicolas Juchereau escuyer sieur De Vaulezar, garde-marine, de de la d. damoiselle future espouse, de Joseph Giffard escuyer seigneur de beauport et dame michelle Nau son espouse grand oncle, de Charles Juchereau escuyer conseiller du Roy et son lieutenant général en la juridiction royale du Montréal, de Ignace Juchereau sieur Duchesnay et dame Marie peuvret son espouse, de François Juchereau escuyer sieur De Vaulezar, garde-marine de François Viennay pachot bourgeois de cette ville et damoiselle François Juchereau son espouse oncle et tante de la d. damoiselle future espouse, de monsieur Mre Claude de Bermen escuyer sieur de la martinière conseiller du Roy au Conseil Souverain de ce pays cousin de la d. damoiselle future espouse De dame Anne Garnier (sic) veuve de Mre Jean bourdon vivant procureur général du Roy aud. Conseil; ont fait Entre eux Les traités et conventions de mariage qui suivent cest assavoir que led. sieur de D'hiberville et la d. damoiselle Pollet se sont promis et promettent reciproquement se prendre l'un l'autre par loi et nom de mariage et icelui faire celebrer et solemniser en face de nostre mère sainte Eglise catholique apostolique et romaine le plus tôt que faire ce pourra et quadvisé sera Entreux leurs d. parans et amis.

Les d. sieur et damoiselle futur espoux seront communs en tous leurs meubles et conquests immeubles suivant et au désir de la Coutume de Paris par laquelle ils entendent et veulent Les conventions dud mariage estre Replées bien que sy après ils fissent leur demeure ou des acquisitions en des lieux ou les coutumes en disposent autrement, auxquelles ils dérogent et renoncent expressément par ces présentes.

Le d. sieur futur espoux prendra la d. damoiselle future espouse avec ses droits escheus par le deceds dud. feu sieur de la Combe son père et autres qui lui escheront de la part de la d. dame dauteuil sa mère.

Et attendu que les biens dud. sieur futur espoux sont en deniers et meubles a esté stipullé que des biens qu'il peut avoir à présent de quelques natures qu'ils puissent être soit meubles ou immeubles la somme de dix mil livres lui sortiront nature de propre à lui et aux siens de son estoc et ligné, le restant de ce qu'il peut avoir entrant en la d. communauté.

Et en cas de predeceds de la d. damoiselle future espouse sans enfants le d. sieur futur espoux s'est reservé la jouissance de tous les biens de la d. communauté sans être obligé de donner aucune caution.

Sera la d. damoiselle future espouse douée du douaire coutumier ou de la somme de cinq cents livres de rente par chacun an de douaire préfix à son choix, étant cependant spécialement convenu que si la d. damoiselle future espouse venoit à convoler en secondes nosces ayant enfants du futur mariage, icelui douaire préfix ne sera plus que de la somme de deux cent cinquante livres de rente au lieu de la d. somme de cinq cents livres;

Le survivant des dits sieur et damoiselle futurs es-

poux aura et prendra par préciput des biens meubles de la d. communauté (ou en deniers comptant à son choix) jusques à la somme de quinze cent livres suivant la prisée de l'inventaire et sans criée, et au cas que ce soit la d. damoizelle future espouse aura outre ce ses habits bagues et joyaux et linges servant à son usage ensemble sa chambre garnie qui ne pourra estre de plus haut prix que de la somme de mil livres ainsi que le d. sieur futur espoü ses armes, habits, linges, et autres meubles servant à son usage, sera loisible à la d. damoizelle future espouse advenant dissolution de la d. communauté et aux siens de son estoc et ligne d'accepter icelle communauté ou d'i renoncer et en cas de renonciation de reprendre ce qui lui sera advenu et eschu tant par succession, donation, qu'autrement avec les d. douaire et préciput tels que dessus;

Car aynsi a esté convenu entre les d. parties qui à l'entretien a peine de tous depans, dommages et intérêt et a ce faire ont respectivement obligé tous leurs biens présents et futurs Renonçant etc. Fait et passé au d. Québecq en la maison dud sieur Pachot après-midy le huitiesme jour d'octobre mil six cent quatre vingt treize es présence des sieurs charles Rageot praticien et de Gilles Précour tesmoins demeurants aud Quebecq qui ont avec les dits sieur et damll futurs espoux parents et amis et notaire signé.

LeMoyne D'Iberville
Marie-Therese Pollet
Frontenac
Bochart Champigny
M. M. Chaspoux
Jeanne Dufrenois
Monic

A. Gasnier
Ruelle Dauteuil
Lemoyne Cerigny
Juchereau Dauteuil
De la Martinière
Juchereau
C. F. Juchereau Pachot
De La forest
Precour
Pachot
Juchereau de Vaulezar
C. Rageot

Chambalon.

Contrat de mariage de Nicolas d'Ailleboust de Mantet
et de Françoise Denys (Genaple, 9 juin 1696).

Pardevant Le Notre garde-notes du Roy en sa Pre-
voté de Québec en la Nouvelle france sousné furent pre-
sens Nicolas Dailleboust Ecuyer Sieur de Mantet aagé de
trente trois ans, fils de Charles Dailleboust Ecuyer, et de
dame Catherine Le Gardeur ses pere et mere demeurans
a Ville Marye Isle de Montreal, des quels il dit avoir La-
gréement et consentement, a leffet des presentes; pour
Luy en son nom d'une part; et Damoiselle françoise De-
nys Vefve de deffunt Noble homme Guillaume Bouthier
Vivant marchand bourgeois de cette ville pour elle en son
nom d'autre part; les quelles partyes en presence et du
consentement des personnes cy après nommées sçavoir de

la part dud. Sieur de Mantet de Monseigneur le Comte de Frontenac Gouverneur Lieutenant general pour le Roy en ce pays Monseigr de Champigny Noroy Intendant, Madame Marye Chassepoux son Epouse et (blanc) Bochart Chlier Seigr de Servigny le. fils Jacques dailleboust escr Sr. de Perigny frere Germain du d. Sieur de Mantet et augustin le Gardeur Er Sieur de Courtemanche son amy. Et de la part de la dite damoiselle vefve Bouthier Pierre Denys Er Sieur de la Ronde et dame Catherine le Neuf ses pere et mere Charles Auber Ecr Sieur de la Chesnays et dame Marye Angélique denys son Epouse Soeur Germaine de lad. Damlle Vefve Bouthier, Damlle Ursule Denys aussi sa soeur Epouse de françois Aubert Er Et René Robineau Eleuyer Sieur de Portneuf Cousin Germain de la damoiselle Vefve du dit Sieur Bouthier ont fait ensemble les accords promesses de mariage et conventions suivantes, quy sont que les dits Sieurs dailleboust de Mantet et damoiselle françoise Denys promettent se prendre lun lautre par nom et loy de mariage et de faire et celebrer le dit mariage en face de notre Sainte Eglise Catholique Apostolique et Romaine le plus tost quil se pourra pour du jour d'Iceluy être uns et communs en biens meubles et Conquests Immeubles sans être néanmoins, tenue des dettes l'un de l'autre faites et Créés precedemment; les quelles si aucunes y a seront payées et acquittées sur le bien particulier de qui les aura faites et créés; a leffet de quoy, chacun d'Eux (en presence de lautre) fera faire Inventaire des biens mobiliers a eux appartenans dans le cours d'un an de ce jourdhuy, pour le plus tard, ce temps leur étant necessaire pour cela; des quels biens Mobiliers appartenans à chacun d'eux qui se trouveront portés par l'Inventaire d'Iceux, le tiers en Entrera dans leur dite fu-

ture Communauté, et les deux autres tiers sortiront à chacun d'eux nature de propre: pourquoy les d. Inventaires seront de part et d'autre apportés joints et annexés aux présentes pour y demeurer et avoir recours en cas de besoin. Et ce faisant le dt. Sr futur Epoux a Doué et Doue lad. damoiselle future Epouse de la somme de trois Cents livres de Rente et pension viagère en douaire prefix, a prendre sur tous ses biens les plus claires et liquides meubles ou Immeubles quil oblige et hypotecque a garantir, fournir et faire valoir le dit douaire dès ql aura lieu: pour en jouir conformement a la coutume de paris suivie en ce pays. Le survivant des deux prendra pour preciput sur les biens de leur dite communauté, hors part d'Icelle, la somme de mille livres en deniers comptans, et outre ses habits, meubles, Bagues joyaux et armes a son usage, jusqu'à concurrence de la somme de quinze cents livres sur le pied de la prisée portée par l'Inventre d'Iceux qui en sera fait, et sans cruë. Se charge et oblige le dit sieur futur epoux de la nourriture, entretien et education de damoiselles françoise et Louise Bouthier aagées de sept et cinq ans fille mineures Issues en premieres nopces des d. feu sieur Bouthier et damlle future epouse; et ce jusqu'a ce qu'elles soient pourveuës: car ainsy, a esté le dit futur mariage convenu et accordé a ces conditions et quavenant dissolution de le. dite communauté par decez ou autrement, sera loisible a la future epouse et à ses enfans heritiers de renoncer si bon le. semble a la dite communauté; et ce faisant reprendre franc et quite tout ce quelle aura apporté et qui lui sera avvenu et êscheu par succession, donation ou autremt, avec ses d. Douaire, preciput tels que dessus, sans être tenuë d'aucune des dettes de la de Communauté encor qu'elle y fust obligée ou

condamnée; et dont en ce cas elle sera acquitée et Indemnisée sur les biens de son dit futur Epoux, a l'effet de quoy elle aura hypotecque sur Iceux du jour et date des presentes Prometans &c, obligeans &c, Renonceans &a, fait et passé maison des sieur et dame Denys pere et mere de lad. damlle future epouse, après midy Le nefieme jour de juin l'an mil six cents quatre vingts seize presence du Sr Claude Baillif architecte et de Nicolas Metru huissier Royal en cette dite ville temoins qui ont avec les dits futurs epoux les d. seigneurs Gouverneur General et Intendant parens et amis devant nommé, et nous Notre signé a ces presentes Et a le d. S. denys de la Ronde déclaré ne pouvoir plus signer a cause de la perte de sa veüe estant de ce Interpellé.

Nicolas Daillebouts De Menteht
Frontenac
Françoise Denis
Bochart Champigny
M. Catherine Leneuf
Marie Chaspoux
Charles Auber de la Chenays
Servigny
M. A. Denys
haineque depui gibault
Ursule Denis
De Perigny
Courtemanche
Portneuf
De Monseignat

Deverneüil
Baillif
Metru
Genaple.

Contrat de mariage de François Gallifet et de Mlle Marie-Catherine Auber (Genaple, 8 janvier 1697).

Pardevant Le Notre gardenotes du Roy en sa Ville et Prevosté de Quebec en la Nouvelle france sousné, furent presens en personnes. François Gallifet Ecuyer Sieur de Cafin Maior de cette d. Ville et Gouvernement de Quebec, fils de deffunts Pierre Gallifet Ecuyer Seigneur de D'honon et de Cafin, Et de dame Marguerite de Bonfils ses Pere et Mere vivants demeurans au dit d'Honon siz au Comtat d'Avignon Evêché de Vaison, pour luy en son nom d'une part; Mr. Me. Charles Auber Ecuyer Sieur de la Chesnay Seigneur du lieu, Coner. au Conseil Souverain de ce pays Et dame Marye Angelique Denis son Epouse de luy deument autorisée a leffet des presentes demeurans en cette ditte Ville rue du sault au matelot: faisans et stipulans en cette partye pour damoiselle Marye Catherine Auber Leur fille aînée de son consentement d'autre part. Lesquelles Partyes de L'agrément avis et consentement des personnes cy après nommées scavoir de la part du dit Sieur de Gallifet de Haut et puisant Seigr. Messire Louis de Buade de Frontenac Comte de Palluau Coner. du Roy en ses conls. Lieutenant General pour le Roy en ce pays, Mesre. Jean Bochard Chlier Seigr. de Champigny Coner. du Roy en ses Conls.

Intendant de Justice police et finance en ce dit pays, Mrs. François Provost Lieutenant du Roy en cette dite Ville et Gouvernement de Quebec, Mrs. Philippes de Rigaud Chlier Seigr. de Vaudreuil Colonel Commandant les troupes du Roy en ced. pays, dame Geneviefve Macart son Epouse, dud. Sr. Provost Chlier de Champigny fils dud. Seig. Intendant, Et de la part des d. Sieur et dame de la Chesnaye de Pierre Denys Ecr. Sieur de la ronde et dame Marye Catherine Denys son Epouse ayeuls maternelle de lad. damlle. future Epouse, damlle. Marye Angeliq. Aubert sa soeur Germaine, Nas. Daillebout Ec. Sr. de Mantet Capne. reformé au détachement de la marine en ce pays au nom et comme ayant Epousé dame François Denys son Epouse tante du côté paternel, Jacq. Le Neuf Sieur de la Vallière captne aud. detachement et des gardes du dit Seigneur Gouver. general grand oncle maternel, Et Dame François Denys son Epouse grande tante du côté Paternel de lad. Damoiselle future Epouse, Mr. Me. Charles Denys Ec. Sieur de Vitré Conseiller au Conseil Souverain de Quebec et Me. Simon Denys ecuyer Sr. de St. Simon Prevost de la Marechaussée en ce dit Pays grands oncles dud. côté paternel de lad. future Epouse; dame Catherine de Lostelneau, Epouse du dit sieur de Vitré; Le Sieur Jean Outhlan capitaine de Navire au nom et comme ayant Epousé damoiselle François Denys grande tante du dit côté paternel, Et du Sr. Chs. N. le Gardeur et de Dame Magne. Boucher son epouse. Ont fait ensemble les accords promesses et conventions de Mariage cy après, quy sont que les dits Sieurs et dame de la Chesnaye promettent donner la dite damoiselle Marye Catherine Auber leur fille aagée de Quinze ans a ce presente et consentante de son

bon gré et libre consentement par nom et Loy de Mariage au dit Sieur de Gallifet quy de sa part promet aussy la prendre aud. nom pour sa femme et légitime epouse et le dit Mariage faire et solemniser en notre Sainte Eglise Catholique le plustost qu'yl se pourra: pour du jour de leurs Epousailles etre uns et communs en tous biens meubles et Conquests immeubles suivant la coûtume de paris suivye et gardée en ce pays a la quelle seule les dits futurs Conioints se soumetent, Nonobstant quils fussent demeurer en autre pays de droit escrit, ou de coûtume contraire ou Communauté de biens na point de lieu: voulans que si le dit cas arrivoit et qu'ils y fissent acquisitions dheritages ou rentes, le tous en fût partagé avec leurs autres biens meubles, comme Biens de Communauté: Nonobstant toutes lois ou Coutumes contraires aux quelles Ils derogent et renoncent expressement par ces presentes, le dit Mariage ne se faisant qua cette condition particulière. Ne seront cependant les dits futurs Epoux tenus aux dettes lun de l'autre faites et créées. avant le dit Mariage; Lesquelles, si aucune se trouvent seront payées et acquittées sur le bien de qui les aura faites et créées: déclarant le dit Sieur de Gallifet que tous les biens a luy appartenans presentement sont mobiliers et consistent en une somme de Cinq mille livres a luy destinée par donation de son dit deffunct pere a prendre sur les biens mentionnés par la dite donation; de la quelle somme les Interests sont deûs depuis le mois de novembre de lan M VIe quatre vingt dix; Une autre somme de deux mille sept cents cinquante livres aussi leguée a luy Sieur de Gallifet par la dite deffunte Dame sa Mere dont les Interests sont aussi deûs depuis le quatre de may M VIe quatre vingt quinze et outre la somme de huit

mille livres effective qu'il a presentement ez mains en argent et billets le tout monnoye de france, montant a la somme de quinze mille sept cents cinquante livres, faisant monnoye de ce pays celle de vingt un mille livres non compris les Interests susdits, des quelles sommes de deniers, celle de Six mille livres seulement entrera en la dite future Communauté, et le surplus sortira nature de propre au dit Sieur futur Epoux et aux siens de son estoc côté et ligne. Et le dit Sieur de la Chesnaye de sa part Donne a la dite Damoiselle future epouse, en avancement d'hoirie de sa suecession future la somme de quinze mille livres en choses mentionnées et spécifiées cy après, lesquelles il luy cede, transporte delaisse, promet garantir et faire valoir : — Scavoir est Cent cinquante livres de Rente au denier dix huit, a prendre sur le Sieur Pierre Boucher de Boucharville rachetable en principal de la somme de deux mille sept cents livres, par Contract passé devant Becquet Notre. le deuxieme doctobre 1668. plus Cent soixante et six livres treize sols quatre deniers de rente Constituée par le Sieur Pierre Petit marchand aux trois Rivières pour le principal de trois mille trois cents trente trois livres six sols huit deniers pour terre à luy vendue par contract passé devant Chambalon Notre. en cette ville le neuvieme de Juillet M VIe quatre vingt quatorze. Cent autres livres de Rente constituée par les Sieurs et Dame de la Durantaye, payable chacun an au 28 doctobre, rachetable de la somme principale de deux mille livres, par contract du 28 octobre 1675, passé devant Becquet Notaire; Et outre cinq années d'arrerages deûs de la dite rente montans a la somme de cinq cents livres. Autre Rente de la somme de Cent cinquante Livres a prendre sur Claude Bourget et Marye Couture sa femme,

rachetable de la somme de trois mille livres prix principal de leur maison vendue a deffunt François Vessier premier Mary de la dite Couture par Contrat du 13 Juillet 1680 passé devt Notre. et ratifié desd. Bourget et sa femme; a commencer a jouir cy apres de lad. rente a compter du treize de Juillet dernier; Cent autres livres de Rente constitué par Jean Soullard Arquebuzier, rachetable de deux mille Livres en principal par Contract passé devt. le dit Becquet Notre. Le vingtime de Janvier 1677, dont la jouissance commencera a courir au Vingtie. du present mois de Janvier. Plus une maison et emplacement size a la basseville rue du saût au matelot en l'Etat quelle se comporte: Joignant dun bout aud. Bourget dautre bout le Carrefour, et par derriere au bout de la rue Notre-Dame; laqlle. maison est chargée de soixante livres de rente foncière perpetuelle non rachetable, payable chacun an aux Dames Religieuses Ursulines de cette Ville en deux termes mentionnés au contract dacquisition qu'en a fait le dit Sieur de la Chesnaye passé devant le Sr. Chambalon Notre. le 29 de fevrier dernier, a commencer a payer lad. rente foncière par lesd. futurs Epoux au premier jour de May prochain venant et continuer en après a toujours auxd. termes: La dite maison et place étant portée ici en outre pour la somme de quatorze cents soixte. et six livres treize sols 4 deniers Laquelle par acheve les quinze mille livres de dot susdits et de principal a quoy montent ensemble le capital des dites Rentes, arrerages de lune d'icelles, et maison sus specifiez; dont et de quoy le dit Sieur de la Chesnaye a presentement remis les Contracts susdatés et autres pieces en dependantes ez mains du dit Sieur futur Epoux qui sen est tenu content; desquelles Rentes maison et ar-

rerages sussespecifiés les dits Sieur et dame de la Chesnaye et damlle. leur fille future epouse en ameublissent au profit de la dite future Communauté jusqua la somme de six mille livres; le surplus demeurant en sa nature de propre a la dite future epouse et aux siens Destoc côté et ligne etant expressement conveneu stipulé et accordé qu'avenant le decez du dit Sieur ou de lad. Dame de la Chesnaye, les dits futurs Epoux ne pourront demander aucun compte au survivant deux deux, Et le laisseront jouir des Biens delaissés par le predecedé: et a la charge aussi que lesd. Sieur et Dame de la Chesnaye obligeront leurs autres enfans en les mariant a meme et semblable clause. Et ce faisant le dit Sieur futur Epoux a doué et doue la dite damlle. sa future epouse de la somme de six cents livres de rente et pension viagere en Douaire prefix a prendre sur ses biens plus apparens dès que douaire aura lieu: Mais si elle arrivoit a Convoler en secondes nopces ayant enfant d'Eux; en ce cas le dit douaire sera restrand, en faveur des dits enfans, a la somme de trois cents livres seulement de pension viagere. Le survivant d'eux deux prendra par preciput la somme de six mille livres en deniers sur la masse de lad. communauté ou la dite somme en meubles d'icelle sur le pied de lestimation quy en sera faite par l'inventaire et sans cruë; Et outre les habits hardes, linges bagues joyaux, armes et chevaux dud. survivant. Et si le dit futur Epoux predecedait, ou que la dite communauté fût autrement dissoluë, la dite future Epouse et ses enfans pourront si bon leur semble y renoncer; et ce faisant remporter ses d. dot et douaire avec tous ce qui lui pourra estre venu et echeu en quelque maniere que ce soit pendant le dit Mariage; et outre ses habits hardes et linge a son usage et sa Chambre garnye

sans estre tenuë des dettes d'Icelle; encor qu'Elle y fût obligée ou condamnée; au quel cas Elle aura hypotheque pour son recours sur les biens de sond. futur Epoux du jour et datte des presentes Car ainsy a esté convenu : Transportant par lesd. Sr et Dame de la Chesnaye tous droits de propriété ezd. choses données &ca, Desaisissant &ca, Voulans &ca, Prometans de part et dautre &ca, Obligeant &ca, Renoncant &ca Fait et passé en l'hotel desd. Sr et Dame de la Chesnaye rue du Saut au Matelot apres midy le huictie. jour de Janvier Lan M VIe. quatre vingt dix sept presence des Sieurs François Hazeur et Jean Gobin marchands bourgeois de cette dite ville temoins quy ont avec les d. futurs Epoux lesd. Seigrs, Gouverneur et Intendant sieur et Dame de la Chesnaye et autres personnes susnommées signées a ces presentes a l'exception du dit Sr. Denys quy a declaré ne pouvoir signer depuis la perte de sa vuë.

Gallifet

M. C. Aubert

Frontenac

Charles auber de la chenaye

Bochart Champigny

M. A. Denys

Vaudreuil

Provost

M. Catherine le neuf

geneviefve macart

Le neuf

de la valliere

Dementeht

françoise denis

Françoise Denis

Le chev. de Champigny
Ursule Denis
M. A. Auber
P. Denis de St. Simon
C. Denis de Vitre
Catherine de Lostelneau
François Denys
M Devitré
Descayrac
F. Hazeur
Gobin
JH. Outlan
S. Denis
Gabrielle Becasséau
Le Gardeur
Magdelaine Boucher
b. barbe
Genaple

Contrat de mariage de Claude de Bermen de la Martinière et de Marie Anne Cailleteau (Genaple, 9 avril 1697).

Pardevant le notre gardenotes du Roy en sa ville et
Prevoté de Quebec en la Nouvelle france sousné furent
presens Mr Me Claude de Bermen Er Sieur de la Martinière
Coner du Roy en Son Conl Souverain de ce pays vef
de deffunte dame Anne desprez son Epouse pour luy en
son nom dune part Et damoiselle Marye Anne Cailleteau
fille de deffunt Noble homm. Jacques Cailleteau Sieur de
Champfleury vivant bourgeois de la ville de la Rochelle

et de dame françoise Denys, a present Epouse en secondes Noces de Michel Le Neuf ecuyer Sieur de la Valliere Seigr de Beaubassin cy devant Commandant pour le Roy au pays d'Acadye et presentement capitaine au detachement de la marine en ce pays et de la Compagnye des gardes de Monseigneur le Comte de Frontenac Gouverneur lieutenant general pour Sa Majesté en tout ced. pays de la france Septentrionale; pour Elle en son nom dautre part du Consentement des dits Sieur de la Valliere et dame denys ses Beupere et mere susnommez pnts lesquelles Partyes de l'agrement de Monseigr Le Comte de frontenac et de Monseigr de Champigny Noroy Intendant, Comme aussi de Lavis et consentemt des personnes cy apres nommées: Sçavoir de la part dudit Sieur de la Martiniere de damlle Marye Giffard Vefve du feu Sieur Juchereau de Saint Denis Sa (blanc) franç. Magne Joseph Ruetta dauteuil proeur general au Conseil Souverain de ce pays et dame Marye Juchereau son Epouse le Sr franc. Vienay Pachot et damlle francese Juchereau sa fem. le Sr Pre Legardeur esr et dame Magne Boucher son Epouse la damlle de Vaulezar Monsr Me Louis Rouer de Villeray, et Mr Me Jean bapte de Peiras Coner aud. Conl Souverain, Mr Chartier de lotbiniere Coner du Roy lieutenant general au Siege de la Prevoté de cette ville Et de la part de lad. dmlle Cailleteau et sesd. Beuper. et Mere du Sr Pre denys son oncle maternel, damlle Cathne Le Neuf Epouse dud. Sr denys Mr Me Ch. Denys Er Sieur de Vitré Coner au Conl Souverain et Me Simon Denis Er Sr de St Simon prevôt de la Maréchaussée aussi oncles maternels, dame Cathne Lespée de lostelneau et dame Magne de peiras leurs Epouses, Nas Dailleboust Er Sieur de Mantet Capitaine Reformé au detachement de la marine en ce pays et dame

françoise Denys son Epouse dame Judit Le Neuf Epouse du Sieur de Villier Capitaine au dit détachement, le sieur Jean Outhlas Capitne de Navire et damlle françoise Denys sa femme tante maternelle de lad. future epouse Mr Me Charles Aubert de la Chesnaye Coner au Conseil Souvain et dame Marye Angelique Denys son Epouse Monsieur de Gallifet Er Major de cette ville et Gouvernemt de Quebec et dame Mie Cathne Aubert son Epouse, tous parens ou amis de lad. future Eouse Ont fait ensemble les accords et promesses de mariage cy apres qui sont que les dits Sieur de la Martiniere et damlle Cailleteau promettent se prendre lun lautre par nom et loy de mariage aux droits a chacun d'Eux appartenans, Echeus et a Echoir, et le dit mariage faire et Celebrer en notre Sainte Eglise Catholique le plustot q. se pourra; pour du jour d'Iceluy etre Uns et Communs en biens meubles acquests et conquests Imebles, sans Etre tenus des dettes lun de lautre faites et créés precedmt lesquelles si aucunes y a seront payées et acquitées sur le bien de qui les aura faites et créés; en faveur duql futur mariage ledit Sieur de la Martiniere a doué et doue lad. damlle sa future Epouse de la somme de quatre Cents livres de pension viagere en douaire prefix a prendre par elle sur les plus Clairs et apparens des biens dudit Sieur futur Epoux dès que douaire aura lieu sans quelle soit tenue le demander en Justice Nonobstant la coutume en ce cas a laquelle ils derogent expressement a cet Egard, Et au cas quil la predecède sans Enfans issus de leur Mariage il luy fait donation en propriété (sic) pure et simple Irrevocable et entrevifs en toute la meilleure forme quil se puisse faire de tous et chacuns les biens meubles, acquets conquests Immeubles et propres meme qui se trouveront appartenir aud. Sieur

futur Epoux lors de son decez en quelques lieux quilz se trouvent en ce pays ou ailleurs de lancienne france dont il se demest devest des a present en faveur de lad. damlle future Epouse au dit cas luy transportant tous droits a cet Egard pour en Jouir faire et disposer par elle ses hoirs et ayans cause comme de Chose luy appartenant au moyen des presentes; et au cas quil y eut lors Enfants vivans dud. mariage Elle en aura lusufroit seulement sa vie durant, Et cependant pourra ladite damlle future Epouse renoncer a leurd. future Communauté si bon luy semble et ce faisant remporter tout ce qui paroitra luy estre venu et Echeu de ses dits droits pendant led. futur mariage en quelque maniere que ce soit; ensemble son dit douaire et tous ses habits hardes linge bagues et joyaux a son usage et sa Chambre garnys, sans estre tenue des dettes de la dite Communauté encor qlle y eut parlé ou fut Condamner auquel Cas elle aura son hypothecque et recours sur les dits biens dudit Sieur futur Epoux du jour et date des presentes Car ainsy &c. Prometant &c. Obligeant &c. Renonceant &c. Constitue le. procureur le porteur des presentes pour l'Insinuation d'Icelles. fait et passé en la Maison des dits Sieur et dame de la Valliere rue St Louis en cette haute ville apres midy le neuvieme jour davril lan mil six cents quatre vingts dix sept presence des Sieurs Pierre et françois Moreau de la Topine pere et fils demeurans rue Saint Nicolas témoins qui ont avec lesd. futurs Epoux les dits Seigneur Gouverneur gnal. et Intendant Beaupere et mere de la d. damlle future Epouse et autres parens et amis devant nommez et Nous Notre Signé a ces présentes.

C. De Bermen

Marie A. Cailleteau

M. Le Neuf de Lavalliere
François Denis
P. Le Gardeur
Magdelaine boucher
Marie G de St denis
M. L. Juchereau de St Martin
Juchereau de St denis
Pachot
C. F. Juchereau Pachot
Louise Legardeur
Rouer de Villeray Depeiras
Depeiras
R. L. Chartier de Lotbiniere
Frontenac
Bochart Champigny
Geneviefve Macart
Ruede Dauteuil
Juchereau Dauteuil
Vaudreuil
M. Catherine Leneuf
François Denis
Judiht Leneuf
C. Denys De Vitré
C. de Lepe de Lostelneau
M Denis Devitré
Descayrac
Jn Outlan
M. T. Denis
Charles Auber de lachenay
M. A. Denys
De Gallifet
Denis de St Simon

M. C. Aubert
 L. M. de peiras
 B. Leneuf
 L. C. Denis
 P. Moreau
 F. Moreau
 Provost
 Baillif
 Genaple.

Contrat de mariage de Joseph Giffard, sieur de Beauport,
 et de Denise de Peiras (Genaple, 3 novembre 1700).

Pardevant le Notre. gardenotes du Roy en sa Ville et
 Prevosté de Quebec en la Nouvelle France soussigné fu-
 rent present en personnes Joseph Giffard Ecuyer Sieur
 de Beauport Veuf de deffunte damlle. Michelle Therese
 Neau son epouse, d'une part; Et Damlle. Denise Despei-
 ras Majeure d'ans usante et jouissante de ses droits fille
 de deffunte Me. Jean Despeiras vivant Coner. du Roy
 Eleu en Lelection de paris et de damlle. Denise Marion
 ses pere et Mère, pour elle et en son nom d'autre part;
 Les quelles partyes, en presence de Mr. Me. Jean-Baptis-
 te des Peiras frere Germain de lad. Damlle Despeiras,
 Ont fait ensemble les accords et promesses et conventions
 de Mariage cy apres qui son quelles promettent se pren-
 dre lun lautre par nom et loy de mariage a Mary et fem-
 me et en faire Incessamment au plustost la Celebration en
 face de notre Ste Eglise, si Elle y consent: Pour du jour
 de leurs Epousailles être uns et communs en bien meub-
 les et conquests immeubles, sans estre tenus des dettes
 lun de lautre faites et créés precedemment; lesquelles si
 aucunes y a seront payées et acquitées sur le bien de qui

Elles procederont; En laquelle communauté lad. damlle. future epouse apporte la somme de Mille-treize Livres en choses spécifiées cy après: Sçavoir en quatre cents francs qu'Elle a a prendre sur la maison fourny qu'à fait bâtir le dit Sieur Despeiras son frère sur un emplacement qu'Elle avait acqy precedemt. du Sr. Rousselot de la prairie com. procureur du Sr. Franc. Hunault située rue Mont-carmel, Au moyen de laquelle somme de quatre cents Livres lesd. Maison fourny et emplacement resteront et appartiendront en propre au dit sieur Despeiras: ainsy qles. en sont convenus: Le surplus de laqllle somme de Mille treize Livres, consiste en un Lit garny, autres meubles et ustenciles de menage, suivant L'Estimation et appreciation qui en a esté faits entre les dites partyes. Et a le dit Sieur de Beauport Doué et douë sad. future epouse de la somme de Mille Livres de douaire prefix pour une fois payer; a prendre sur ses biens lors que doüaire aura lieu; Et le survivant des deux prendra par preciput la somme de Cinq cents livres sur les biens de leurd. future Communauté et hors part d'Icelle et au cas qu'il ny ait enfans de leur mariage lors du trepas du premer. mourant des deux Iceux futurs epoux se font lun a lautre chacun d'eux ce acceptant don mutuel egal et reciproque entre vifs de tous les biens meubles immeubles d'acquests, conquests de propres meme qui se trouveront appartenir au premier decedé lors de son trepas, pour en jouir par le survivant en usufruit sa vie durant; Et pour apres quyl sera decedé appartenir et demeurer propres aux deux enfans du dit Sieur de Peiras Nommés Sr. Jean Jacques Depeiras et damlle. Elisabeth des Peiras femme du Sr. Pinguet de targis; aux quels Les dt. futurs époux en font dès a present par cesd. presentes Donation pure simple et

entre vifs chacun de leur part en ce qui les concernent, leur en transportant dès maintenant tous droits de propriété, noms raisons et actions; lusufruit toutes fois réservé au dit Sieur de Peiras pere syl vit alors; Le tout aux charges que lesd. enfans du dit Sr. de Peiras donateurs susdits seront tenus et obligés de faire les frais funeraires du dernier decédé des dits futurs epoux; et de donner un dixième des dits biens a LEglise pour faire prier Dieu pour le repos des ames desd. futurs epoux et un autre dixième pour tous les enfans ensemble de Mr. de St. Simon Prevost des Marechaux en ce pays beaufriere de lad. damlle. future epouse: les dites parts restans demeurant a partager par moitié et égale portion entre les dits Donataires: a Leffet de quoy, ez cas susdits Iceux futurs Epoux se desistent chacun de leur part et en droit Soy de Tous les d. biens susdonnés voulant &ca, proeur le porteur; et pour les faire Insinuer ou il appartiendra dans le temps de Lordee. Lesd. futurs Epoux ont constitué led. procureur porteur d'Icelles pntes auql. ils donnent pouvoir de ce faire et d'en requerir acte. Prometant &ca, obligeant &ct, Renonçant &ca, fait et passé aud. Quebec en Letude dud. Nore. avant midy sur les sept a huit heures le troys Novembre mil sept cent presence du sieur Louis le Vasseur et de Michel le pailleur huissier royal demeurant en cette d. ville temoins quy ont avec les d. futurs Epoux led. Sr. de Peiras et Nore. signé.

Joseph Giffard
Denise depeiras
Depeiras.
Le Pailleur
Levasseur
Genaple N. P.

Contrat de mariage de Pierre Gaultier de Varenne
de la Verendrye et de Marie Anne Du Sablé
(La Cetière, 9 novembre 1707).

Pardevant le Nore. garde notes du Roy en sa ville et Prevoté de Québec en la nouvelle-france, sousné. furent présents en personnes damoiselle Jeanne Le Noir, femme de Louis Dandonneau sieur du Sablé, seigneur en partye de l'ysle Dupas et du fief du Chicot duquel elle se fait fort avec promesses de luy faire agréer, consentir et ratifier ces présentes avec toutes les clauses et conventions contenues par icelles cy-après; icelle damoiselle Le Noir ezd. noms tant pour elle que po. le dit sieur son époux, faisant et stipulant en cette partye pour damelle Marye-Anne Dandonneau leur fille agée de vingt-deux ans, à ce présente et consentante de son bon gré d'une part; et Pierre Gaultier Ecuyer sieur de la Verandrye, officier dans le detachment de la marine en ce pays, agé de vingt deux ans et demy, fils de feu Mre. René Gaultier Ecuyer seigneur de Varennes, vivant gouverneur de la ville et gouvernement des Trois-Rivières, et de dame Marye Boucher ses père et mère; iceluy sieur de la Verandrye assisté de Pierre Boucher, Ecuyer sieur de Boucharville, son oncle du côté maternel, enseigne dans les troupes du détachement de la marine en ce pays, et de René Gaultier ecuyer sieur de Varenne son frère aîné, aussy enseigne dans les dites troupes, lequel se fait fort, certifie et atteste du consentement que la d. dame veuve de Varenne leur mère donne au présent contract de mariage, sur les conventions stipulées cy après, suivant la déclaration qu'elle luy en a faite de vive voix à diverses fois; lequel consentement il assure qu'elle ratifiera, et qu'elle enverrait si

le tems du départ des vaisseaux n'était si prompt et qu'on eut le tems de luy écrire; d'autre part; lesquelles partyes ez dits noms, du consentement et agrément de Monseigr. Mesre. Philippe de Rigault marquis de Vaudreuil, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, gouverneur, lieutenant-général pour le Roy en ce d. pays, et en présence de dame Louise Elisabeth de Joybert, épouse de mon dit seig. le gouverneur, de Monseigneur Mesre. Jacques Raudot Coner. du Roy en ses Consls. intendant de justice police et finances en ce pays, Mre. Antoine Raudot fils, aussi Coner. du Roy en ses Conles. et intendant pareillement de justice, police et finances en ce dit pays, Jacques Du Mesny Ecuyer sieur de Noré, lieutenant de vaisseau, capitaine d'une compagnie, et major des troupes du détachement de la marine en ce pays, et dame Marye Renée Chorel, son épouse.

Ont fait ensemble les accords et promesses de mariage qui ensuivent qui sont que du consentement et agrément. des dits seigneurs gouverneur et intendant; ensemble du consentement et par avis des autres parens et amis ey devant nommés les dits sieur Gaultier de la Verandrye et damoiselle Marye Anne Dandonneau promettent de part et d'autre se prendre mutuellement à mary et femme par nom et loy de mariage et d'en faire la celebration en notre Ste Eglise Catholique dès qu'il sera jugé à propos par les d. parens et eux. Pour du jour de leurs epousailles être uns et communs en tous biens meubles, et conquets immeubles suivant la Coutume de Paris, quand même ils iraient faire leur demeure et établissement en autres pays de coutume et dispositions contraires ou de droit écrit ou communauté n'a point de lieu; auquel cas les acquisitions qu'ils y feroient seroient communs entre

eux suivant la d. coutume de Paris à laquelle ils veulent et entende se regler seulement à l'effet de quoy ils renoncent formellement à toutes autres coutumes contraires — Ne seront néanmoins les dits futurs époux tenus des dettes l'un de l'autre faites et créées avant la celebration du d. mariage, lesquelles seront payées et acquittées sur le bien de quy les aura faites et créés, si aucunes y a se prenans, au surplus, l'un et l'autre avec les droits a chacun d'eux appartenans, escheus et à écheoir cy-après. Et a la d. damelle. Le Noir Dandonneau ez dits noms tant pour elle que pour le dit S. Du Sablé, son mary, promis donner par avancement d'hoirye à leur d. fille la somme de deux mille livres lors de la célébration du d. mariage déclarant qu'il luy appartient d'ailleur en propre une terre à elle concédée par le d. sieur Du Sablé son père, dans la d. isle Dupas nommée depuis Saint-Antoine, par contrat passé devant Normandin Nore. royal en la ville et Prévosté des Trois-Rivières le XX6IIe. mars mil sept cent cinq laquelle terre consiste en la moitié de l'isle aux Vaches joignant du côté d'en bas au Sr Jacques Brisset et de l'autre côté & des deux bouts au chenal Dupas ensemble quatre autre arpents de terre de front sur profondeur d'une lieue et demy située dans le dit fief du Chicot telle qu'elle est spécifiée plus amplement par le même contrat de concession, avec droit de chasse et de pêche. moyennant des cens et rentes portées par le dit contrat sus daté; sur lesquelles terres cy-dessus spécifiées ny a encor aucun desert ny bâtiment; plus une autre terre ou concession de quatre arpens de terre de front sur toute la traverse de la dite isle Dupas tenant d'un bout sur le devant au bord du chenal St. Antoine, et d'autre bout par derrière joignant à l'isle St-Ignace; d'un côté au dit Sr.

Brisset et d'autre côté aux terres de la Commune; laquelle terre a été aussi précédemment concédée à titre de cens et rente seigneuriale par le d. Sr. Dandonneau du Sablé à la dite damelle. future épouse, sa fille, par contrat passé devant le Sr. Rainbault Nore. Royal en l'isle de Montréal le vingt huit février 1704, sur laquelle concession elle a fait f. dix à douze arpens de desert qui sont presentement en culture et labours; la dite damelle. Le Noir, sa mère, déclarant encor au d. nom tant pour elle que pour le d. sieur son mary, qu'elle donne en outre à leur dite fille future épouse aux memes titres de cens et rentes seigneuriales, trois autres arpens de terre en la d. isle du Pas sur toute la profondeur de la dite isle comme l'autre terre susdite à laquelle elle joint d'un côté au sorouest, et de l'autre côté au nordest au dit sieur Brisset, à la charge seulement envers le domaine de la dite seigneurie d'un sol de cens et de cinq sols de rente seigneuriale pour toute la d. terre par chacun an, payable à la Saint-Martin onzième. novembre comme aussi elle donne et concède en outre aux memes titres de cens et rentes à sa d. fille ez mêmes noms deux autres arpens de terre de front sur le chenal Dupas et de profondeur jusqu'au chenal St. Ignace, joignant d'un côté au dit Sr. Brisset et d'autre côté au sieur L. Dandonneau fils aîné, à la charge de cinq sols de rente seigneuriale et un sol de cens pour toute la susdite dernière concession sur laquelle il y a environ six arpens de terre deserte et labourable. Les augmentations et travaux deserts et defrichements qui s'y feront cy près entreront en communauté des d. futurs époux; pour après la dissolution du d. mariage être tenu compte de la part qui en devra revenir au d. Sr. futur époux, ses hoirs ou ayans cause, pour son droit de communauté dans les dites

augmentations; la propriété du fond demeurant et appartenant à la d. future épouse ses hoirs et ayans cause. Et ce faisant le dit sieur de la Veranderye de l'avis des dits sieurs de Boucharville son oncle et de Varennes son frère aîné, a doué et doue la dite damoiselle Dandonneau du Sablé sa future épouse de la somme de deux mille livres de douaire préfix à prendre par elle sur les plus claires et liquides de ses biens lorsque douaire aura lieu; et avenant le decez de l'un d'eux, le survivant aura et prendra par preciput, la somme de mille livres avec ses habits, hardes et linge à son usage particulier et outre ses armes et chevaux si c'est le d. Sr. de la Veranderye, et si c'est la d. damelle. du Sablé ses bagues, bijoux et toilette compète. Et si cas arrive que le dit sieur de la Veranderye decede le premier la dite damoiselle Du Sablé luy survivant, elle pourra si bon luy semble renoncer à leur d. communauté; et ce faisant remporter tout ce qui parroîtra luy appartenir et avoir apporté en mariage avec tout ce qui pourra luy être venu et écheu en quelque manière que ce soit par donation succession ou autrement pendant leur d. mariage; ensemble ses d. douaire, preciput, hardes, habits, linge, bagues, bijoux et toilette spécifiés cy-devant; le tout sans être tenue d'aucune dette de la dite communauté encor qu'elle y fut obligée ou condamnée, auquel cas elle en sera indemnisée, et aura hypothèque du jour et date des présentes pour son recours sur les biens du dit sieurs futur époux. Car ainsy a été convenu, accordé et stipulé entre les d. parties Prometant etc., obligeant etc., Renonçant etc., Fait et passé en l'étude dud. notre. avant midy le neuvième novembre mil sept cent sept, présence des Srs Desnoyers, garde magasin du Roy, Etienne Guichon et Jean Martel, commis au dit ma-

gasin demr. en cette d. ville, pris pour témoins quy ont avec les dits futurs époux, mon dit Seigr. le gouverneur, Monseigneur l'intend. la d. damelle. Le Noir mère de la future épouse, le sd. sieurs de Boucharville et de Varenne et autres personnes cy-devant nommées et Nore. signé.

Gautier de la Veranderye
 Marie Anne Dandonneau
 Jeanne Le Noir
 De Boucherville
 Vaudreuil
 L. De Joibert
 Harnoy
 Dumesny De Noré
 Raudot
 Mr. Renée Chorel
 Desnoyers
 De Varennes
 Guichon
 J. Martel
 Genaple, N. P.

Et advenant le vingt-quatriesme jour d'octobre mil sept cent douze pardevant le Nore. soussigné et temoins si bas nommez sont comparus les dts. sieur Pierre Gautier Escr. Sr. de Varenne et dem. Marie Anne Dandonneau futurs espoux denommez au present contrat de mariage passé entre eux devant Mr. François Genaple, Nore, le neuf novembre mil sept cent sept lesquels s'estant fait représenter le dt. contrat presence de dame Marie Boucher veuve de feu Mr. René Gautier Escr. seigr. de Varenne vivant gouverneur pour le Roy en sa ville des Trois-

Rivières, mère du d. futur espous, et de damelle Jeanne Le Noir veuve de deffunct Louis Dandonneau sieur du Sablé seigr. en partie de l'isle Dupas et du Chicot, mère de la d. future espouse ont agrée approuvé et ratiffié le d. contrat en tout son contenu et par addition à y celuy les futurs espous de leur bon gré et volonté de l'avis et Consl. de leurs d. mères, se sont fait et font par ces présentes donation pure et simple mutuelle et réciproque entrevifs en la meilleure forme que donation puisse valloir et avoir lieu ce acceptant tant de l'un que de l'autre part, de l'usufruit de tous les biens meubles propres acquests, conquests, immeuble qui se trouveront appartenir au jour du décès du premier mourant pr. en jouir par le survivant sa vie durante seulement au desir de la coutume de Paris suivie en ce pays en cas qu'il n'y ait point d'enfans lors vivans procrées du d. futur mariage declarant les partyes que sans la presente donation le d. mariage n'auroit esté fait ni accomply; et pour confirmation des presentes les partyes ont fait et constitué pour leur procureur le porteur d'icelles, etc., Fait et passé estude du Nore. souss. la presente minute a esté représentée par Mr. René Hubert au nom et comme ayant espousé la d. veuve Genaple en présence des Srs. Robert Drouard, marchand, et Joseph Montmeillan aussy temoins demt. au d. Québec qui ont avec les d. parties et Nore. signé:-

Marie Boucher de Varenne
P. Laperrière
de Gerlai
J. Dandonneau
P. Gautier de la Veranderie
Anne Dandonneau
J. Le Noir

Monmeillan
Drouart
De La Cetièrre.

Contrat de mariage de Jean François Hazeur et de Catherine Martin de Lino (Chambalon, 4 mars 1708).

Pardevant Le Notaire Royal en la prevosté de Quebec soub signé y residant et témoins cy bas nommez furent presens Me. Jean François Hazeur Licentier es lois avocat au parlement de Paris demeurant en cette ville de Quebec fils majeure de Me. François Hazeur Seigneur de La malbaye conseiller Du Roy au Conseil Souverain de ce pais et de deffunte Dame Anne Soumande vivante son epouse ses pere et mere pour luy et en son nom d'une part; Et Mre François Mathieu Martin Seigneur De Lino aussy Conseiller Du Roy au dit Conseil Souverain Et Dame catherine Nolan son epouze quil autorise pour leffet des presentes stipulans en cette partie pour Damoiselle Catherine Martin Delino leur fille aussy a ce presente et de son consentement d'autre part, Lesquelles parties en presence et du consentement de leurs parens et amis Sçavoir de la part dud. Sr. Hazeur de Mon dit Sieur Hazeur son pere et De Dame Elizabeth Barbe sa seconde epouse de Messire Thiery Hazeur prestre curé de Saint François en lisle Saint Laurent De Mre Pierre Hazeur de Lorme prestre curé de Champlain ses freres De damoiselle Marie-Anne Hazeur sa soeur, De Mre Charles Hazeur dezonneaux prestre du seminaire de Quebec cousin germain dud. Sr. futur Epoux, Et de la part de Mon

dit Sieur et Dame De Lino et de la dite Damoiselle Leur fille De Dame Catherine Houart veuve de deffunt le sieur Pierre Nolan vivant bourgeois de cette ditte ville son ayeulle maternelle, des Sieurs Jean François, Jean-Marie Martin Delino ses freres De Damoizelles Marie-Anne et Geneviève Martin De Lino ses soeurs, de Loüis de la porte escuyer sieur de Louvigny, Major pour le Roy au gouvernement de cetted. Ville et Dame Marie Nolan son epouse ses oncle et tante, De Damoiselle Charlotte de Laporte de Louvigny sa cousine Germaine, De Haut et Puissant Seigneur Messire Philippe de Rigault Marquis de Vaudreüil chevalier de lordre militaire de Saint Louis Gouverneur et Lieutenant general pour Sa Majesté en tout ce païs de Lad. Nouvelle france et De Madame Louise De Joybert de Marson son epouze; De Messeigneurs Jacques et Anthoine Denis Raudot Pere et fils conseillers Du Roy en ses Conseils Intendants de Justice police et finances et de la Marine en ce dit païs, De Mesre René Loüis Chartier Seigneur de Lotbinière Premier Conseiller Du Roy au dit Conseil Souverain, Et de Dame François Jachée son epouse, de Mrs. Nicolas Dupont Seigneur de Neuville, De Messire Joseph de la Colombière prestre grand vicaire general et grand archidiaere de Monseigneur L'Evesque de cette ville, de Mrs. François Aubert Seigneur de Mille Vache Et Dame Ursulle Denis son epouse. De Messre. Augustin Roüer Seigneur de Villeray, De Mrs. Charles Macard et Dame Jeanne Gourdeau son epouse de Mrs. Michel Sarazin aussy tous Conseillers Du Roy au dit Conseil Souverain De Monsr. Me. Charles de Monseignat escuyer Conseiller Secrétaire Du Roy et Greffier en chef dud. Conseil et De Dame Margueritte de Lesenerac son

epouse. De Dame Marie Angelique Denis Veuve de defunt Messire Charles Aubert Seigneur de Lachenaye vivant aussy conseiller au dit Conseil, De Monsr. Me Claude Bermen Escuyer Seigneur de Lamartinière Conseiller Du Roy Lieutenant General civil et criminel au siege de la prevosté et amirauté de cette ditte Ville et De Dame Marie Anne Cailleteau son epouse, De Monsieur Me Paul Dupuis escuyer conseiller du Roy Lieutenant particulier aux dits sieges, de Mr. Me. Jean Baptiste Coüillard Sieur De L'Espinau procureur Du Roy aux dits sieges et Dame Geneviève de Chavigny son epouse De Monsieur Me. Paul Denis escuyer sieur de Saint Simon Conseiller Du Roy prevost de Nos Seigneurs Les Marechaux de france en ce pais et De Dame Louïse Magdeleine depeyras son epouse, De Mre. De La Colombière Serré prestre et directeur des Reverendes Dame Religieuses de L'hospital general, De Dame Geneviève Macard epouse de Messire Charles Dalogny marquis dud. Lieu Chevalier de Lordre militaire de St. Louïs commandant des troupes entretenüe par sa Majesté en ce pais, De Mre Jacques Denoré Seigneur Dumesny chevalier du dit ordre militaire de Saint-Louïs capitaine d'une Compagnie des dites troupes et Major d'icelles, De Messire Joseph Dubois Berthelot chevalier Seigneur de Beaucours aussy capitaine des dites troupes, De Pierre Becart escuyer seigneur de grandville aussy capitaine, Et de Dame Anne Macard son epouse, De Dame Marie Becart Degrandville veuve de deffunt Messire Jacques de Joybert vivant chevalier seigneur de Marson et de Soulange aussy capitaine, De François Mariaux escuyer et Seigneur Desgly aussy capitaine d'une compagnie des dites troupes, Et De Dame Louïse Philippe Chartier de Lotbiniere son epouse,

De Dame Françoise Aubert veuve de deffunct Paul Lemoine vivant escuyer et Seigneur de Maricour aussy capitaine; Du Sieur Pierre Ray Gaillard commissaire commandant Lartillerye en ce pais Et De Dame Françoise cailleteau son epouze, Mr. Demartelly, des Messieurs Les chevaliers de Chalus, Le Chevalier Dussy, De Me. De Beaubacin, de Mr. De Marigny, de Mr. De Budemont, De Monsr. Frérot de Monsr. De Rouville tous Lieutenans des dites troupes Et de Dame Marianne Baudoiïn epouze dud. Sr. de rouville De Monsr. De Boishebert, de Monsr. Mousin De Monsr. Chartier de Lotbinière aussy officier desd. troupes, de Maistre George Regnard Duplessis Seigneur de Lauzon trezorier de la marine en ce pais de Me. Jean Petit aussy trezorier de La Marine, et de Dame Charlotte Dugué son epouze De Me. Robert Desnoyers garde Magazin en cette ditte Ville et de damoiselle Marie Chapelle son epouze de Me. François Dumontier secrétaire de Mon dit Seigr. le gouverneur general et De Damoiselle Marie-Anne Rivard son epouze de Maistre Jacques Urbin Robert Sieur de Lamorandière Secrétaire de Mes dits seigneurs Les Intendants, de Maistre Pierre Rivet Greffier de la prevosté et amirauté de cette Ville De Damoiselle Marie Magdeleine Maurin Veuve de deffunct Me. Gilles Rageot vivant notaire Royal et greffier en chef de la dite prevosté et amirauté, De Damoiselle Geneviève Roussel femme du Notaire soûs signé de Damoiselle Magdeleine Roussel De Damoiselle anne Aubert veuve de deffunct Le sieur Gervais Baudoiïn, De Damoiselle Claire Bissot veuve de deffunct Loüis Joliet Seigr. Danticosty, DeNicolas Rousselot Sieur de Laprairie et Damoiselle Marie Hurault sa femme, De Paul Augustin Juchereau Seigneur de Maure, Du sieur Martin Cheron et Da-

moiselle Marie-Joseph Leboulanger sa femme, du sieur Joseph Riverin et Damoiselle Michelle Mars sa femme, du Sieur Louis Fleury escuyer sieur de la gorgendiere et Demoiselle Claire Joliet sa femme, Du sieur Nicolas Gauvreau, et Damoiselle Simonne Buisson sa femme, Du Sr. Jourdain Lajus, et de Damoiselle Marie Roger sa femme. Du Sr. Dominique Bergeron et de damoiselle Loüise Denis sa femme, Du Sr. François Bissot et damoiselle Marie Lambert sa femme, du sieur François Foucault, et De Damoiselle Catherine Nafrechoux sa femme Du sieur Guillaume Gaillard, et Damoiselle Marie Nepveu sa femme, du Sieur Charle Perthuis et Damoiselle Magdeleine Roberge sa femme du sieur Nicolas Pinaud et damoiselle Loüise Douaire sa femme, du sieur Pierre Haynard et Damoiselle Loüise Guillot sa femme du sieur Jean De L'Estaigne et Damoiselle Marie-Anne Vermet sa femme, du sieur Pierre Dupont, du sieur Jean Brousse et damoiselle Loüise Lалуau sa femme, Du sieur Jean Fornel. Du sieur Robert Droüard tous Bourgeois et marchands de cette d. ville. Amis Communs des parties, Ont esté fait Les traittez et conventions de mariage qui suivent C'est à sçavoir Que les Sr. Hazeur fils et la dite Damoiselle Delino sous L'authorité de Mon dit sieur et Dame Delino ses pere et mere se sont promis et promettent prandre L'un L'autre par loy et noms de mariage et Iceluy faire celebrer et solemniser en face de Nostre mere Ste. Eglise le plustost que faire se pourra et qu'avizé et delibéré sera entr'eux Leurs parans et amis pour estre comme seront uns et communs en tous biens meubles et conquest immeubles du jour de leurs epouzailles suivant la coutume de Paris, Ne seront les dits sieur et Damoiselle futurs Epouz tenus des dettes et hipotheques L'un de L'autre

faittes et Créées avant led. mariage Lesquelles si aucune y a seront payées et acquittées par celui du costé de qui elles procederont et sur son bien; Se prendront Les dits sieur et damoiselle futurs epoux avec tous les biens et droits a eux appartenants Ceux dud. Sr. futur Epoux consistant qu'ant a present en la somme de dix mil livres que les dits sieurs Thiery et Pierre Hazeur prestres ses freres luy ont donnés par pur don et Liberalité en faveur de son dit mariage a lavoir et prandre sur mon dit Sieur Hazeur pere. Comme il paroist par lacte d'accord, Cession et Donation passé entre Mond. Sr. Hazeur Leur pere Led. Sr. Futur Epoux et les dits sieurs Hazeur ses freres, par le Nore qui recoit ses presentes en datte du trois de ce mois en l'exécution duquel acte d'accord cession et donation Mon dit Sr. Hazeur pere promet Bailler payer et delivrer au dit Sr. futur Epoux la dite somme de dix mille livres en argent monoye au cours de ce pais et sans aucun interest en cinq termes, Egaux de deux mil livres chacun dans cinq années a commencer le premier payement de deux mil livres du jour de leurs epouxailles en un an après continuer d'année en année pareil payement de deux mil livres jusques a l'entier payement de lad. somme de dix mil livres, sur laquelle somme de dix mil livres, est convenu que celle de six mil Livres tiendra nature de propre au dit Sieur futur Epoux et a ses enfans et heritiers au désir de la dite Donation en faveur duquel mariage Mon dit sieur Hazeur pere promet aussy et s'oblige de Bailler et payer mon dit sieur et Dame Delino, la somme de seize cens livres au lieu de celle de douze cens Livres mentionnée au dit acte d'accord Cession et Donation cy dessus datté, pour deux années de Logement pension et Nouriture dud. sieur et Damoiselle futurs

epoux aussy acompter du jour de leurs Epousailles payable par moistié a la fin de chacune des dites deux années, A condition que mes dits sieur et dame Delino ont promis et se chargent solidairement l'un pour lautre un deux seul pour le tout et en chacun des dits noms renonçant au bénéfice de division et disention de nourir loger et blanchir les dits sieur et Damoiselle futurs epoux en leur maison et a leur table avec eux pendant les dittes deux années durant, Et a cette fin de leur fournir un lit et Chambre garnie; Et outre ce promettent et s'obligent mon dit sieur et Dame Delino par lad. voye solidaire de Bailler et payer au dit sieur futur epoux pour lad. Damoiselle future epouse en avancement d'hoirie a leur successions futures la somme de cinq mil livres Et outre Iceelle son trousseau tel quils le jugeront a propos Laquelle somme cinq mil livres avec les interest d'ycelle au denier vingt ils promettent payer en trois payement egaux et partir dans trois années dont le premier payement pour La première année echeira du dit jour de leurs epouzailles en un an Le second du dit jour en deux ans et le troisieme dud. jour en trois ans A condition que l'interest de la dite somme de cinq mil Livres diminuera a mesure que les dits payement se feront; Sur Laquelle somme de cinq mil Livres est aussy convenu que les deux tiers d'ycelle tiendront Nature de propre a la dite Damoiselle future epouze et a ses enfans et heritiers; En consideration de quoy Le dit Sr futur Epoux a Douié et doue Lad. Damoiselle future epouze du douaire coutumier ou de la somme de deux cens Livres de Rente annuelle et pension viagere au choix de la dite Damoiselle future epouze; Le Preciput sera egal et reciproque de la somme de cinq cens Livres a prandre par le survivant des dits sieurs et damoiselle fu-

turs epoux sur les biens de la dite Communauté en deniers comptants ou en meubles suivant la prisée de L'inventaire quy en sera fait hors part et sans criée au choix dud. survivant, Et outre ce a L'égard dud. sieur futur epoux ses habits, linges et hardes a son usage et a legard de la dite Damoiselle future epouze pareillement ses habits, Linges et hardes, Bagues et Joyaux et autres ornemens de sa personne, Et arrivant dissolution de la dite communauté sera permis a la dite damoiselle future epouze et a ses enfans ou a ses heritiers de renoncer a ycelle, ce faisant de reprendre tout ce quelle justifiera y avoir aporté avec ses propres, Doüaire preciput, habits, linges, hardes, bagues, joyaux et autres ornemens de sa personne, Et tout ce qui jusques alors luy sera aveneu et eschu tant par succession, donation quautrement, sans quelle puisse n'y ses enfans ou ses heritiers estre tenus des dettes et hipotheques faittes et créées durant le dit mariage encore quelle y fust obligée ou condamnée, laquelle en ce cas en sera acquittée garantie et indemnisée par et sur Les biens dud. Sr. futur epoux qui y demeurent dès a present obligés et hipothequés Car ainsy &ca, ont obligé &ca, Renonçant &ca, fait et passé au dit Québec apres midy le quatriesme jour de mars mil sept cens huit à L'Égard des dits sieur et damoiselle future epoux en L'Étude du dit Notaire et a L'Égard de Monseigneur et Madame La gouvernante au chasteau St. Louis et de Messieurs les Intendants au palais. De Messieurs les conseillers du Conseil et de Mrs. de La prevosté en leur hostel, et des autres amis en leurs maisons en presence des sieurs Estienne Mirambeau marchand et Jean Meschin huissier temoins demeurants au dit Quebec quy ont avec les dits Sieurs et Damoiselle futurs Époux parens et amis

et Notaire signé, a la reserve de lad. damoiselle Haymard
quy a declaré ne sçavoir signer de ce enquis.

J. F. Hazeur
Catherine martin Delino
f. hazeur
elisabeth Barbe
Martin Delino
Catherine nolan delino
†T. Hazeur Ptre.
J. F. Delino
P. Hazeur De l'orme ptre.
marie anne hazeur
Ch. Hazeur Desauneaux Ptre.
martin Delino
J. marie Delino
C. ouart
M. delino
J. delino
L. De la porte Louvigny
marie nolan Louvigny
Vaudreuil
L. E. De Joibert
Raudot
Raudot
R. L. Chartier de Lotbiniere
Lacolombiere
Dupont
Aubert
Sarrasin
Macart
Roüier de Villeray

DeMonseignat
delesnerac de monseignat
Lacolombiere Serré ptre.
M. A. Denys de la chesnaye
jenne gourdeau macart
Ursule Denis aubert
f. j. Lotbiniere
C. De Bermen
Ma cailteau
Dupuy
g. macart Dalogny
Dumesny demoré
Lepinay
G. dechavigny
granville de soulange
J. Du Boisberthelot
Magdelaine Dupuy
marie couillard
chartier De Lotbiniere
Rey Gaillart
De Granville
Desgly
L. Lotbiniere desgly
De Monseignat
françoise cailteau
Duplessis
claire bissot
Renée Louise Arnaud
DeBeaubassin
Petit
Dugué Petit
Martelly

anne macart
G. françois Aubert Maricourt
DeBudemont
frerot
Dumontier
marie anne rivar
hertel de Rouville
Marie anne Beaudouin
De Boishebert
Dussy
Denis de St. Simon
hertel demoncour
Mouzins
Anne Aubert
Louise deupairas
G. Roussel
Desnoyers
marie chappelle
marie neveu
M. Elisabeth St. Simon
M. catherine desquerae
genevieve de granville
Chalus
Jousselin de Marigny
Madeleine Roussel
G. Gaillard
Drouard
Pinaud
Louise Douaire
DeLagorgendière
claire Lagorgendiere
Rousselot

Marie Hurault
Lamorandiere
Perthuis
m. magdeleine Roberge
J. Brousse
Louise alemand
Delestaige
fornel
Demaure
J. Lajüs
foucault
M. M. Morin veuve Rageot
Catherine nafrechoue
Marie mars
Marie Magdelaine Rageot
Rivet
Haimard
Dupont
N. gouvreau
simonne buisson
Marie vincelotte
Marie roger
Bergeron
J. Riverin
michelle mars
Louise catherine denis de St. Simon
angelique Cartier
louise cartier
f. Bissot
Marie Dumont
Cheron
M. J. P. LeBoullenger

marie anne vermet
Angelique cheron
J. meschin
Mirambeau
Chambalon, N. P.

Ratification de Messire Philippe Rigaud de Vaudreuil
pour le mariage de Louis-Philippe Rigaud de Vaudreuil
(Barbel, 20^e 7bre 1725).

Pardevant le notaire Royal en la prevosté de Quebec soussigné y résidant fut present haut et puissant seigneur messire philippe de Rigaud marquis de Vaudreuil grand croix de lordre militaire de saint Louis Gouverneur et Lieutenant general pour Le Roy en toute la nouvelle france demt au chateau saint Louis de Quebec auquel apres que Lecture Lui a été presentement faite par nous d. notaire, presence des temoins cy apres nommez du traité et conventions de mariage de Messire Louis philippe de Rigaud chevalier seigneur comte de vaudreuil chevalier de lordre militaire de saint Louis et Lieutenant des vaisseaux du Roy au port de Rochefort et damoiselle catharine Elisabeth Lemoyne fille Legitime de messire Joseph Lemoyne de Serigny chevalier seigneur de Loire chevalier de L'ordre militaire de Saint Louis capne des vaisseaux de sa Majesté et gouverneur de la ville de Rochefort et de dame Marthe Elizabeth Heron son épouse ses pere et mere, passé devant Mes Simon et Breard notaires Royaux en lad. ville de Rochefort en datte du vingt deux decembre MviC trois et notamment de ce qui suit, en fa-

veur duquel futur mariage lad. dame de Joybert aud. non de procuratrice et en le sien propre et privé solidairement une quallité ne cessant pour l'autre a constitué en dot aud. seigneur futur epoux leur fils en avancement dhoirie et en attendant les futures successions d'elle et dud. seigneur philippe de Rigaud son mary ; La terre et seigneurie de Vaudreuil scituée en la province de languedoc avec toutes et chacunes ses appartenances et dependances soit en droits honorifiques rentes seigneurialles et foncières, droits de justice Lots ventes et honneurs, et generallement toute la d. terre circonstances et dependances ainsy qu'elle se poursuit et comporte, comme en jouy le fermier actuel avec en outre toutes les Reserves exceptées par le bail qui sont comprises en la presente constitution dotale avec aussy ce qui appartient auxd. seigneur et dame de vaudreuil dans la terre et seigneurie de breuil sans du tout en rien reserver ny retenir estimez la somme de cinquante mille Livres, avec pareillement tous les besteaux qui sont sur lad. terre de vaudreuil appartenante aussy auxd. seigneur et dame pere et mere dud. seigneur futur epoux estimez la somme de cinq mille Livres, au cas que le seigneur futur epoux decedde sans enfans masles procréés du futur mariage il sera Loisible a son frere puisné ses enfans masle ou autres enfans masles le representans de retirer lad. terre de Vaudreuil en payant a la damoiselle future espouse et a ses filles et dud. futur espouz la somme de cinquante mille Livres, au surplus lesd. seigneur philippe de Rigaud et lad. dame Louise Elisabeth de Joybert pere et mere instituent par ces presentes led. seigneur futur espoux Leur fils ayné, leur héritier dans tous leurs biens scitués dans les provinces ou Institution dheritier a lieu sans déroger a ses droits dans les

partages nobles pour les Biens scitués au pays coutumier, sera seulement led. seigneur proparlé venant au partage des meubles, de ses pere et mere, tenu de Rapporter la somme de cinq mille Livres pour Le montant des besteaux a luy cy dessus delaissez ou de moins prendre dans lesd. meubles, laquelle Lecture led. seigneur de vaudreuil a dit avoir bien entendu, a eu led. contract de mariage pour agréable et par ces presentes La ratifié, approuvé et confirmé, veut, consent et accorde, qu'il sorte son plein et entier effet selon sa forme et teneur en ce qui concerne les conventions et stipulations ftes par lad. dame de vaudreuil enoncer auxd. contract de mariage et pour la garantie desd. conventions et stipulations Led. seigneur de vaudreuil s'est dabondant obligé et oblige solidairement avec lad. dame de vaudreuil (qu'il a dabondant autorisée par ces presentes) sans division, discussion ni fidejussion, Renonçans auxd. benefice consentans que mention soit fte en marge de La minutte dud. contract de mariage de la presente Ratificaon par le premier notaire sur ce Requis constituant a cette fin Le procureur le porteur d'icelle auquel Led. seigneur de Vaudreuil donne pouvoir de ce faire et den Requerir acte car ainsy &c, promettant obligeant Renonçant &c derogeans Led. seigneur de Vaudreuil par ces presentes a l'article de son testament en ce qui concerne la dite terre et seigneurie de vaudreuil a cause de la substitution y énoncé qui demeure nulle au moyen de la pnte Ratificaon et au surplus led. testament sortira son effet ft. et passé au chateau saint Louis apres midy Le vingte jour de septembre M. viC vingt cinq presence des sieurs Jourdain La Jus et messire Gaspard Adhemar cher seigr de lantagnac temoins demeurants

aud. Quebec qui ont avec mond. Seigneur de Vaudreuil et
notre signé Lecture faite suivant Lordonnance

J. Lajus

Vaudreuil

Adhemar de lantagnac

Barbel Not.

Contrat de mariage de François-Pierre Rigaud
de Vaudreuil et de Louise Fleury de la Gorgendière

(Hiché, 30 avril 1733).

Pardevant les notaires royaux en la prévosté de Québec, soussignés, furent présents Messire François-Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la Marine, entretenues pour le service du Roy en cette colonie de Canada, Nouvelle-France, demeurant en cette ville de Québec, fils de defunt hault et puissant seigneur, Monseigneur Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil, vivant grand croix de l'ordre militaire de St-Louis, gouverneur et lieutenant-général pour Sa Majesté dans toute l'étendue de ce pays, et de madame Louise Elisabeth de Joibert, son épouse, ses père et mère, d'une part; Joseph Fleury de La Gorgendière, Ecuyer seigneur de Dechambault, et dame Claire Joliet son épouse qu'il autorise pour l'effet des présentes, demeurant aussy en cette d. ville de Québec, stipulant pour Damoiselle Louise Fleury de la Gorgendière, leur fille, et de son consentement, d'autre part; lesquelles par-

ties de l'avis et conseil de leurs parans et amis pour ce assemblés, sçavoir de la part de mon d. sieur de Rigaud de Vaudreuil, de hault et puissant seigneur Monseigneur Charles, marquis de Beauharnois, commandeur de l'ordre militaire de St-Louis, gouverneur et lieutenant-général pour le Roy, de la Nouvelle-France, et pays de la Louisiane, de Messire Gilles Hocquart, chevalier, conseiller du Roy en ses conseils, intendant de justice, police, et finances, de ce d. pays, de la Nouvelle-France, de Gaspard Adhemard de Lantagnac, Ecuyer, capitaine d'une compagnie des troupes du détachement de la marine entretenues en ce d. pays. de Mre Eustache Chartier, seigneur de Lotbinière, archidiaque et chanoine de l'église cathedrale de Québec, conseiller au Conseil Supérieur de la Nouvelle-France, amis et parens de mon d. sieur de Rigaud de Vaudreuil, et de la part des d. sieur, dame, et demoiselle de la Gorgendière des sieurs Louis et Joseph Fleury de la Gorgendière, Ecuyers, frères de la d. demoiselle, du sieur Thomas-Jacques Taschereau, Ecuyer, trésorier de la marine en ce d. pays, et dame Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, son épouse, beau-frère et soeur de la d. damoiselle, de dame Charlotte Fleury, veuve de deffunt Messire François Le Verrier, vivant Ecuyer, chevalier de l'ordre militaire de St-Louis, et lieutenant de Roy de la ville et gouvernement de Québec, sieur du d. sr de la Gorgendière père, entre lesquelles parties ont été faits les traité et conventions de mariage qui suivent: c'est à sçavoir que mon d. sieur de Rigaud de Vaudreuil et la d. damoiselle Louise Fleury de la Gorgendière, se sont respectivement promis de se prendre en foy et loy de mariage, et iceluy faire celebrer en face de notre mere Ste Eglise catholique,

apostolique, et romaine, le plus tôt qu'il sera délibéré entr'eux.

Seront les d. futurs époux uns et communs en tous biens meubles et effets mobiliers, et aussy en conquests immeubles, dès le jour de la celebration de leur mariage suivant et au désir de la coutume de Paris qui régit cette colonie, à laquelle coutume ils se soumettent, nonobstant la demeure et les acquisitions qu'ils pourraient faire dans d'autres coutumes contraires, dérogeant pour cet effet aux d. coutumes. Lesquels bien de la part de mon d. sieur futur époux consistent en la moitié du lot du partage des biens de la succession de mon d. seigneur marquis de Vaudreuil, fait à Paris par acte passé devant..... entre mad. dame marquise de Vaudreuil, sa veuve, et Messieurs, dame et damoiselles leurs enfants, led. lot de partage échu tant à Monsieur de Cavagnial de Vaudreuil qu'à mon d. sr de Rigaud de Vaudreuil, encore indivis entre eux, et au partage duquel mond. sieur Rigaud de Vaudreuil entend procéder à l'amiable avec mon d. sieur de Cavagnial de Vaudreuil son frère, les biens dud. lot étant tous assis et situés en ce d. pays, comme aussy au partage des meubles meublans qui leur ont été délaissés par le d. lot.

Poura la dite damoiselle future épouse renoncer à la d. communauté et reprendre tout ce qu'elle aura apporté et luy sera écheue et avvenu par succession, donation ou autrement, à quelque titre que ce puisse être, tant en meubles qu'immeubles outre son douaire et preciput cy-après réglé, sans être, elle ny les siens tenus d'aucunes des dettes et charges de la d. communauté, encore qu'elle y eust parlé, sy fût obligée ou y fut condamnée, dont mon d. sr futur époux ou ses héritiers seront tenus de l'acquitter et

indemniser, pourquoy elle aura hipotecque du jour du présent contrat de mariage sur tous ses biens qui y demeurent des a présent affectés, obligés et hypotequés.

Et de la part de la d. damoiselle future épouse les d. sieurs et dame de la Gorgendière ses père et mère, ont promis et promettent conjointement et solidairement, la d. dame duëment autorisée du d. sr son mary, donner à la d. damelle leur fille, la somme de dix mille livres à prendre sur le prix de la maison dans laquelle ils font actuellement leur demeure, scituée en cette d. ville de Québec rue Notre-Dame sur la place, laquelle maison ils ont à cet effet affectée et hipotecquée dès à présent avec tous leurs autres biens pour sureté de la d. somme de dix mil livres, laquelle somme les d. sieurs et dame de la Gorgendière payeront aussitôt qu'ils le pourront afin de décharger la d. maison et leurs autres biens de la d. hipotecque, et cependant les interests à raison du denier vingt jusqu'au payement total de la d. somme de dix mil livres, lesquels interests n'auront point cours et ne seront payés par mesd. srs et dame de la Gorgendière, à mon d. sieur futur époux, et delle future épouse, tant que l'un et l'autre demeureront avec eux dans la d. maison et y seront nourris par les d. sieur et dame de la Gorgendière, comme il est expressément convenu entre les d. parties.

De laquelle somme de dix mil livres il en entrera un tiers, en la d. future communauté, et le surplus sera employé en fond d'héritages ou en constitution de rente pour tenir nature de propre à la d. delle future épouse et aux siens, côte et ligne.

Ce qui écherra à la d. delle future épouse en immeubles, par succession directe ou collatérale, donation, ou autrement, à quelque titre que ce soit, pendant le d. ma-

riage luy tiendra nature de propre et aux siens côte et ligne, tel que le tout se trouvera au jour de la dissolution du d. futur mariage et pour la bonne amitié que mon d. s. futur époux et la d. delle future épouse se portent l'un à l'autre, ils se sont fait et se font par ces présentes, donation mutuelle, reciproque et aux survivant d'eux, ce acceptant aussy resiproquement, de l'usufruit de tous les biens meubles et immeubles, tant propres qu'acquets et conquests qui se trouveront appartenir au premier mourant au jour de son décès, à quelque somme qu'ils se puissent monter, de quelque valeur qu'ils soient, et en quelques lieux qu'ils se trouvent situés, sans en réserver ny retenir aucun, pour des d. biens meubles, acquets, conquests et propres, jouir par le survivant sa vie durant, à sa caution juratoire, sans qu'il soit tenu de bailler aucune autre caution; la d. donation faite à la charge d'entretenir les maisons et bâtimens, de toutes réparations viagères, et de les rendre en bon état à la fin de l'usufruit, et pourveu que lors du décès du premier mourant, il n'y ait aucuns enfans vivans: au cas, qu'il y en ait, la présente donation mutuelle et viagère demeurera nulle et sans effet, et ou il y aurait des enfans vivans lors du décès du premier mourant, et qu'ils vinssent à décéder sans hoirs dans la suite avant la mort du survivant, ou avant d'avoir atteint l'âge de vingt cinq ans, la d. donation ne laissera pas de subsister en son entier au profit du survivant aux mêmes charges que dessus. Et pour faire insinuer le présent contrat les parties ont constitué leur procureur général et spécial le porteur d'iceluy, auquel ils en donnent pouvoir.

Les d. futurs époux ne seront néanmoins tenus des dettes l'un de l'autre créées avant leur mariage: celuy qui

les aura faites ou du chef duquel elles seront dûes, demeureront obligé de les payer sur son bien même les intérêts et arrerages de ces dettes, si aucuns sont dus et échus avant le d. futur mariage, sans que l'autre des conjoints soit obligé d'y contribuer, nonobstant la communauté cy-devant stipulée.

Mon dit sieur futur époux a doué et doue la d. delle future épouse de la somme de cinq cents livres de rente annuelle de douaire préfix, ou du douaire coutumier au choix de la d. delle future épouse, a avoir et prendre les d. cinq cents livres de rente, où le d. douaire coutumier sur tous les biens de mon d. s. futur époux, sitost que douaire aura lieu, même sur ceux qui pourront luy échoir par succession, donation ou autrement, sans qu'il soit besoin d'en faire la demande en justice: et sera le d. douaire propre aux enfans, lesquels auront le choix du coutumier ou du préfix, sans qu'ils soient tenüs de suivre celui qu'aurait fait leur mère, s'il leur étoit préjudiciable encore bien qu'ils en fussent héritiers.

Le préciput sera égal et reciproque de la somme de deux mil livres à prendre par le survivant des d. sieur et delle futurs époux, en deniers comptants ou en meubles sur les biens de la d. communauté hors part et sans crië, suivant la prisée qui en sera faite par l'inventaire, au choix du survivant; et en outre, à l'égard de mon d. s. futur époux tous ses habits linge, livres, armes, chevaux, équipage et autres choses à son usage, et à l'égard de la d. delle future épouse, aussy tous ses habits, linge, bagues, et joyaux à son usage, et encore sa chambre garnye de la valeur de deux mil livres, à quoy elle a été réglée entre les parties. Car ainsy a été convenü sous l'obligation etc, promettant etc obligeant etc renonçant etc Fait et passé

au d. Québec en la maison cy-devant declarée du d. sieur de la Gorgendière après midy le trente avril mil sept cent trente trois, lecture faite et ont signé les dittes parties parents et amis.

Rigaud de Vaudreuil
Louise Fleury de la Gorgendière
Beauharnois
Hocquart
Fleury de La Gorgendière
C. Joliette La Gorgendier
Adhemar de Lantagnac
de Lino de Lantagnac
Chartier de Lotbinière
archid. de Québec
Chartier des Meloizes
Marie fr. Chartier de Lotbinière
Veuve Pinaud
Lespinay
Perthuisa
P. G. Deschaillon
Marie-Catherine Le Gardeur Repen-
tigny

Lalande Aubert
Angélique DeChaillon
St-Tour (sic) Dechaillon
L. F. Chartier de Lotbinière
Le Gardeur de Gaspé
Veuve Landeron
F. Bissot
Marie Dumont
L. Fleury De La Gorgendière
J. Fleury de la Gorgendière

Taschereau
Fleury La Gorgendière Taschereau
J. Fleury de la Gorgendière
La Ronde Denys
Chartier de La Ronde
Denys de La Ronde
Catherine La Ronde
Louise de Lotbinière
Veuve de Lino
Marie-Anne de Lino
Grandmesnil
Contre-Coeur Péan
Marie-Catherine Grandmesnil
Pachot de Rigauville
Jeanne des Meloizes
Marie-Joseph de Rigouville
Delphine Le Gardeur
Madelene Gaspé
Sarrazin
M. Hazeur Sarrazin
Marie-Anne Bergeron Landron
Madeleine Quenet
Veuve Quenet
Catherin tetar veuve Douaire
Marie-Angélique Bissotte
Vincelotte
Marie-Anne Douaire
Marie-G. Vincelotte Richar
Daine
Landron
Iosette Guillimin
Terese Charly

Charly
Madeleine de St-Martin
Veuve Cheron
Lusignan
Boüiat de Lusignan
Nicole Cheron Nicolet
De Brouague
Perthuis
De saumier
Marie Magdeleine Cheron
Desgly de Brouague
Beaurivage
Thérèse Boüiat
Marguerite Cheron Desaunier
Elisabeth Douaïre
Boisseau N. R.
Hiché N. R.

Contract de mariage de Mr. de Noyan et
Madlle Lemoine de Serigny (Chambalon, 7 décembre 1694).

Pardevant Le notaire Royal en la Prevosté de Québec, soubsigné y résidant et tesmoins cy bas nommes furent present en leurs personnes Pierre Payen Escuyer seigneur de Noyan, capitaine d'une Compagnie franche du detachment de la Marine entretenue pour le service de sa Majesté en ce pays agé de trente ans fils de deffunct Messire Pierre Payen vivant Chevallier seigneur et Patron de Chavoy et de Dame heleine vivient, ses pere et mere faisant ordinairement leur demeure en la ville d'a-

vranche paroisse des champs évesché dud. avranche, d'une Part et Paul Le Moyne Escuyer sieur de Maricour capitaine d'une des de Compagnies franche dud. destacheme. de la marine au nom et comme frere et Tuteur esleu par justice de Damoiselle Catherine Jeanne Le Moyne fille de feu Charles le Moyne Vivant escuyer seigneur de Longueuil, de Chasteau Guay et autres lieux et de Dame Catherine Primot son espouse vivans deme. en la ville de ville marie en l'isle de Montreal évesché de cette ville de Québec, led. Sr Lemoyne de Maricour assisté de Charles le Moyne Escuyer seigneur de Longueuil aussy Capne d'une Compagnie franche dud. detachement de la Marine, leur frere aîné; Led. sieur de Maricour en lade. qualité de Tuteur stipullant pour lade Damoiselle Catherine Jeanne le Moyne a ce presente et de son consentement pour elle et en son nom d'autre part, Lesquelles parties en la presence et de lavis et Consentement de leur parens et amys sçavoir de la part dud. Seigneur futur Espoux de haut et puissant seigneur Mre Louis De buade comte de Frontenac gouverneur et lieutenant general pour sa Majesté en ce pays de Madame Marie Charetier veuve de deffunt Mre pierre de Joibert Chevalier seigneur de marson vivant gouverneur pour le Roy du fort de pentagoüet dans l'Acadie; de Madame louise Elizabeth de Jouabert Espouse de Mre philippes de Rigault Chevalier seigneur de Vaudreüil Commandant pour Le Roy Les Troupes du detachement de La marine en ce pays, de Mre francois Marie Renaud davaine Chevalier seigneur de démeloise Capitaine d'une desd. Compagnies franche de la marine et de Madame Therèse françoise dupont son Espouse de Mre Guillaume Emmanuel Theodore de Maupeau de Ribaudon Chevallier Comte de lestran-

ge aussy Capitaine d'une desd. Compagnie franche de Mre François de la Forest Gouverneur et propriétaire du fort Saint Louis des Illinois et Capitaine Reformé dans lesd. Troupes; Et de la part de lad. damoizelle future espouse desd. sieurs de longueuil et de maricour ses freres de Mad. Marie Therese pollet espouse de Mre pierre Lemoine Chevalier Seigneur de D'hiberville capitaine de fregatte de sa Majesté aussy frere de lad. damoizelle future espouse, de haut et puissant seigneur Mre Jean bochart Chevalier seigneur de champigny, Norroy, Verneüil, et autres Lieux, Conseiller du Roy en ses Conseils intendant de justice police et finance en Ced. pays, & de Madame Marie Magdeleine Chapoux son espouse, de Mademoille de pégibault cousine de Mad. dame lintendante, de Mre Nicolas dupont Chevalier seigneur de neuville Conseiller du Roy en son conseil souverain de ced. pays et de dame Jeanne Gauday son espouse, de Madame Anne Gasnier veuve de Mr Bourdon vivant procureur general du Roy aud. Conseil souverain; de Madame Marie Giffard veuve de Nicolas Juchereau Escuyer sieur de Saint denis, de Mre françois Magdeleine Ruelle Chevalier seigneur dauteuil et de monceaux Conseiller du Roy en ses Conseils et son procureur general aud. Conseil souverain et Madame Marie Anne Juchereau son espouse de Madame Marie Louise Juchereau espouse de Mr de Maré Chevalier seigneur de Saint martin Capitaine Réformé dans les Troupes dud. detachement de la marine du sieur françois Viennay pachot marchand bourgeois de cette ville et de dazlle françoise Juchereau son espouse et de dazlle Catherine Juchereau tous parans et amis desd. sieur et dazlle futurs espoux; ont vollontairement reconnu et confessé avoir fait entre elles les accords et conven-

tions de Mariage qui ensuivent cest assavoir que lesd. seigneur de Noyan et la de Damoiselle le Moyne se sont promis prendre par loy et nom de Mariage pour ycelluy faire celebrer et solemniser en face de nostre mere Ste Eglise le plutost que faire ce pourra et quil sera avisé et deliberé entr'eux et les dts Parans et amys,

Seront lesd. seig. et dalle futurs epoux uns et communs en tous biens meubles et conquests immeubles suivant et au desir de la coustume de Paris par laquelle Ils veullent et entendent leurs biens estre regis bienqu'ils fussent faire dans la suite leur demeure en pays de coustume contraire auxquelles ils derogent.

Ne seront lesd. seigneurs et damoiselle future espouse Tenus des debtes et hypotecques lun de lautre faites et créés avant la celebration dud. futur mariage ains sy aucunes y a elles seront payées et acquittées par et sur les biens de celuy du costé duquel elle proviendront

La de Damoysselle future espouse porte aud. seigneur futur epoux les biens et droiets a elle appartenant tels quilz luy sont escheus par les deceds desd. seigneur et dame ses pere et mere, desquels la somme de trois mil livres entrera dans la Commuté et du surplus en sera fait employ par led. seigneur futur espoux sil ne se veut tenir a celuy qui se trouvera estre fait par les partages entre ses coheritiers pour avec tout ce qui aviendra et eschoira a la de Damoiselle future Espouse tant en meubles qu'immeubles par succession directe ou collateralle donation legs ou autrement et a quelques tiltres quil soit demeurer propre a la de Damoiselle future Espouse et Enfans de son Costé et ligne et vaudra la destination employs.

Sera Douéé la de damoiselle future Espouse du doïiaire coustumier ou de la somme de cinq cent livres de

rentes de doüaire prefix a son choix a prendre sur le plus beau et le plus clair des biens dud. seigneur futur espoux duquel elle jouira sy tost que douaire aura lieu sans quelle soit tenuë den faire demande en justice.

Le Preciput sera esgal et reciproque de la somme de quinze cens livres a prendre par le survivant desd. seigneur et Damoiselle future espouse en deniers comptans ou en meubles sur les biens de la de Communauté suivant la prisée de Linventaire hors part et sans cruës et outre ce prendront encore sçavoir a lesgard dud. seigneur futur espoux ses habits hardes et linges a son usage avec ses cheveaux de service et armes

Et a lesgard de la damoiselle future espouse aussy ses habits hardes linges et joyaux servant a son usage avec sa chambre garnie laquelle chambre ne pourra estre de plus haut prix que de la somme de mil livres, le tout reciproquement et aussy hors part.

Et arrivant la dissolution de la de Commté sera loisible a la de damoiselle future espouse et aux siens de son costé et ligne d'accepter icelle ou dy renoncer, et en ce cas de renonciation de reprendre tout ce quelle aura apporté aud. mariage avec ce que luy sera escheu par succession donation legs ou autreme. meme lesd. douaires et preciput sans quelle ny les siens soient Tenus d'aucunes debtes et charges de lade. Communauté encore quelle y eust parlé ou y fust obligée ou Condamnée dont elle sera acquittée sur les biens dud. Seigneur futur espoux pourquoy elle aura hypotheque sur iceux de ce jour car ainsy a esté convenu entre lesd. parties &c, ont obligé &c, Renonçant &c, fait et passé aud. Québec, en la maison dud. sieur Pachot apres midy le septiesme jour de Decembre GbjC quatre vingt quatorze es pnce des sieurs Thimothée

Roussel Mre Chirurgien et de Jacques laurandet garçon chirurgien Tesmoins demeurant aud. Québec, qui ont avec les d. seigneur et Damoiselle futur espoux parans et amys et nore signé sçavoir a lesgard de Monseigneur le Gouverneur au Chasteau de cette ville, a lesgard de Monseigneur L'Intendant en son hostel, et a Lesgard des autres parans et amis en leur maisons et en celle dud. sieur pachot

p. payen
 C. j. lemoyne
 Frontenac
 Bochart Champigny
 M. M. Chaspoux
 A. Gasnier vefve de Mr
 Bourdon procureur general
 de puigibault
 Longueüil
 Maricour
 M. T. Pollet
 De desmeloizes
 Dupont
 G. E. T. de Maupeou
 Juchereau
 Dauteuil
 J. Gaudais
 Ruette Dauteuil
 De la forest
 C. F. Juchereau Pachot
 M. L. Juchereau
 Pachot
 Juchereau
 M. F. Chartier

L. E. De Joibert De Vaudreuil
N. Dupont
Roussel
Giffard de St. Denis
Laurendet
Chambalon.

Contract de mariage de Jacques de Soulanges et
Marie-Anne Bécard de Grandville
(Chambalon, 26 octobre 1702).

Pardevant Le Notaire Royal en la prevosté de quebec sous signé y Residant et Témoins cy bas nommez furent presens Mre pierre Jacques De Joibert Chevalier Seigneur de Soulange et de marson Enseigne sur les vaisseau du Roy et Capitaine d'une compagnie franche des Troupes du détachement de la marine entretenue par Sa Majesté en ce pays fils de deffunt Mre Pierre de Joybert chevalier Seigneur desd. lieux de Soulange et de marson vivant Commandant pour sad. Majesté a Lacadie et de dame Marie françoise Chartier son epouse ses pere et mere pour luy et en son nom d'une part et Pierre becard escuyer Seigneur de grandville Lieutenant d'une Compagnie desd. troupes demeurant en cettet. ville de quebec et dame Anne Macard son espouze quil autorize pour leffect des presentes stipulant en cette partye pour damoizelle Marie-anne becard leur fille aussy a ce presente et de son Consentement, d'autre part lesquelles parties de ladvis et Conseil de leurs parans et amis scavoir de haut et puissant seigneur Mre hector de Caliere Chevalier

de l'ordre de Saint Louis gouverneur et Lieutenant general pour Sa Majesté en ce pays, de haut et puissant Seigneur Mre François de beauharnois Chevalier Seigneur de la chaussée beaumont et autres lieux Conseiller du Roy en ses Conseils Intendant de Justice police et finances en ce pays; De haut et puissant Seigneur Mre Jean bochart chevalier Seigneur de Champigny Norroy Et autres lieux Conseiller du Roy en ses Conseils cy devant Intendant de ce pays presentement Intendant au havre de grace, et de dame Marie Magdeleine Chassepoux son espouze, de Mre Philippes de Rigault Comte de Vaudreuil Chevalier de l'ordre Militaire de Saint Louis gouverneur pour le Roy de l'isle de montreal et lieux en depandans Commandant general en ced. pays en l'absence de Mond. Seigneur le gouverneur général beau frere dud. Sieur futur espoux a cause de dame Louise de Joybert son espouse; De Monsieur Mre René Louis Chartier Escuyer Seigneur de lotbiniere Conseiller du roy et son lieutenant general civil et Criminel au Siege de la prevosté et admirauté de cetted. ville son oncle maternel et de dame françoise Jachée son espouze, de damlle Louise Chartier de lotbiniere sa Cousine germaine; De Monsieur Mre Charles becart escuyer Sieur de Fonville Conseiller du Roy et son procureur au Siege de lad. prevosté, frere de lad. damoizelle future espouse, de damlle geneviefve bécart de grand'ville sa soeur, de dame geneviefve Macart Veuve de deffunt Mre François provost Vivant Gouverneur pour Le Roy aux trois Rivieres, du Sieur Charles macart marchand bourgeois de cette ville et damlle Jeanne Gourda sa femme ses oncles et tantes; de Monsieur Le marquis de Crizafix Chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis lieutenant du Roy au gouvernement de Cetted. ville et de

dame Marie claire Ruelle son espouse, de dame Marie Charlotte legardeur espouse de pierre Robineau escuyer Seigneur de beancourt lieutenant des troupes du detachment de la marine entretenue en ce pays, et grand voyer en ced. pays, de pierre Legardeur escuyer Sieur de repentigny Lieutenant desd. troupes; de Jean baptiste Couillard Sieur de lepinay Capitaine des gardes de la Compagnie de ce pays, et damoizelle geneviefve de chavigny son espouse, de Monsieur Mre Nicolas dupont escuyer Seigneur de neuville per Conseiller au Conseil Souverain de ce pays, de Mre Claude de Ramezay Chevalier Seigneur de La Jesse Montigny et bois florand Commandant pour Le roy lesd. troupes de la marine en ce pays et de dame Marie Charlotte denis son espouse; de Charles Gaspard de langloizerie escuyer Seigneur dud. lieu Major de cetted. ville; et de dame Marie Thereze dugué son espouse, de Mre daniel de Subercaze gouverneur pour Le Roy en plaisance, De Augustin legardeur escuyer Sieur de Courtemanche capitaine d'une Compagnie desd. troupes et dame Marie Charlotte Charet Son espouse; de dame Marie le Roy espouse de Mre georges Regnard Sieur duplessis Seigneur de la coste de lauzon, trezorier de la marine, et agent general de lad. Compagnie de ce pays; de damlle marie-anne Regnard duplessis; de Monsieur de Gabaret enseigne sur les vaisseaux du Roy et Commandant la flute du roy La loire De Jacques Le vasseur de Neré Capitaine desd. troupes et Ingenieur pour Le Roy en ce pays; et dame Marie-françoise achille Chaveneau son espouse, de louis de laporte escuyer Sieur de louvigny et dame Marie Nolan son espouse, de pierre de Saint-Ours escuyer Seigneur dud. lieu, de Jean bouillet escuyer Sieur de la chassaigne, de Nicolas Daneau escuyer Sieur demuy,

de Jacques de Noré escuyer Sieur dumeny, de Charles Lemoine escuyer Seigneur de longueil, de françois le Verrier escuyer, de Charles Lepetit escuyer Sieur de livilliers, de Mre Josué du boisberthelot chevalier Seigneur de beaucours Tous capitaines desd. troupes de françois Mariochau Sieur degly lieutenant et ayde major desd. troupes, de Jean de Martelly aussy lieutenant desd. troupes, Mre Charles Caillart Sieur de beauchesne Conseiller du Roy Commissaire de la marine, de Mre Charles de Monseignat controlleur de la marine et dame Godon de Sainte son espouse et de Joseph Amyot Seigneur de Vincellotte Tous parans et amis communs des parties Ont esté fait les traité et Conventions de mariage qui suivent C'est a sçavoir que led. de Soulange et lad. damoizelle becard se sont promis et promettent prendre l'un lautre par loy et nom de Mariage et Icelly faire Celebrer et Solemniser en face de Nostre mere Sainte Eglise le plutost que faire se pourra et qu'advisé et deliberé sera entreux leurs parans et amis, pour estre Comme seront Uns et Communs en tous biens meubles et Conquests Immeubles suivant la Coutume de paris, suivie en ce pays; Ne seront lesd. Sieur et damoizelle futurs espoux tenus aux dettes et hipotecques l'un de lautre faites et Créés avant led. mariage lesquelles sy aucunes y a seront payées et acquittées par Celuy du Costé de quy elles procederont et sur son bien;

Se prendront lesd. Sieur et damoizelle futurs espoux avec Tous et Chacuns les biens et droits a eux apartenants, et qui leur sont escheus et pourront cy apres avenir et eschoir par succession donation ou autrement;

En faveur duquel mariage led. Sieur et dame de grand-ville baillent, Ceddent, dellaissent et transportent

par ces presentes aud. Sieur futur espoux pour lad. damoizelle future espouse leur fille en advancement D'hoirie a leur succession future, Une Terre fief et Seigneurie size et située au lieu appellé Lislet du portage du Costé du Sud du fleuve Saint Contenant deux lieues de large sur led. fleuve sur une lieue de proffondeur dans les terres avec toutes ses appartenances circonstances et dependances telle et ainsy quilz l'ont aqise par Tiltre de Concession et aux mesmes droits charges et devoirs, lesquels tiltres ils promettent mettre Incessamment es mains desd. Sieur et Damoizelle futurs espoux Lesd. Sieur et dame de granville mettent et subrogent a leur lieu et place, A condition que sur la somme de quatre mil livres a la quelle led. fief terre et Seigneurie a esté presentement évalué et estimée entre les parties les deux tiers de la somme de quatre mil livres cy contre pour entrer en communauté approuvez pour bons et le tiers pour tenir lieu de propre pareillement quoyque les mots changez soient surchargez et biffez Les Deux Tiers d'Icelle somme sur le prix de lad. terre demeurant pour ameublys et entreront en lad. Communauté nonobstant la Clause cy dessus et sans avoir égard a Icelle pour ce regard seulement et a la Coutume de paris en tant quelle y pourroit estre contraire; a laquelle en têmes que besoin est ou seroit ils derogent et renoncent, et lautre tiers tiendra lieu et nature de propres a lad. damoizelle future Espouse; estant ainsy Convenu;

Et au Regard de lad. dame Veuve dud. Sieur provost aussy en faveur dud. mariage et pour la bonne amitié quelle a toujours conservée pour lad. damoizelle future espouse sa niepce elle la dottée et dotte par ces d. presentes de la somme de vingt mil livres pour une fois payer a prendre et percevoir sur tous et chacuns ses biens meu-

bles et Immeubles presens et advenir quelle a des a present chargées obligez et hipotecques au payement de lad. somme nonobstant toutes choses a ce contraires auxquelles elle deroge et renoncee aux charges clauses et conditions suivantes, qui sont quelle se reserve l'usufruit ou rente de lad. somme de Vingt mil livres pour sa vie durant seulement, a la reserve de la somme de trois Cens livres de rente annuelle quelle promet payer par chacun an ausd. Sieur et damlle futurs espoux a compter du jour de leurs Espouzailles jusques au jour de son deceds arrivé;

Que Lesd. Sieurs et damoizelles futurs espoux leur hoirs et ayans Causes ne pourront l'obliger n'y la contraindre de leur payer lad. somme de son vivant, mais seulement ses heritiers Incontinent apres sond. deceds arrivé;

Que sur lad. somme de vingt mil livres celle de sept mille livres tiendra nature de propre a lad. damoizelle future espouse, et aux siens de son costé et ligne, et que les treze mil Livres restantes entreront en ladite Communauté;

Que cas arrivant que lad. Damoizelle future espouse predecède ledit Sieur futur espoux sans qu'il y ayt Enfants vivans Issus de leur mariage, que du jour de son deceds ladite somme de trois Cens livres de rente cy dessus demeurera éteinte, et en ced. Cas particulier seulement la succession de lad. dame provost, ne demeurara chargée que de payer aud. Sieur futur estoux ou a ses heritiers la somme de six mil Cinq Cens livres sans aucun Interest, faisant moitié de Lad. somme de treze mil livres qu'il est convenu cy dessus quy entrera en lad. Communauté; et au regard de pareille somme de six mil Cinq Cens livres qui apartiendroient aux héritiers de lad. damlle future

espouze pour lautre moitié des dites treze mil livres entrez en lad. Communauté, et des sept mil livres a elle stipulez propres sur lad. somme de vingt mil livres dont il est parlé cy dessus sous la presente Condition; faisant ensemble la somme de treze mil cinq Cens livres demeurera et sera reunie aux biens et droits successifs de lad. dame provost, pour estre Icelle somme de treze mil cinq cens livres divisée et partagée — Entre tous les heritiers de lad. dame provost sans que les heritiers particuliers de lad. damoizelle future espouze y puissent avoir rien n'y pretendre soûs aucun pretexte que ce puisse estre;

Pour Raison et en faveur de quoy led. Sieur futur espouz a doué et doue lad. damoizelle future espouze du douaire coutumier ou de la somme de quatre cens livres de rente et pantion viagere de douaire prefix au choix de lad. damoizelle future Espouse;


Le preciput sera Egal et reciproque de la somme de Deux mil livres a prendre par le survivant sur les biens de lad. communauté en deniers comptans ou en meubles suivant la prisée de l'Inventaire hors part et sans Crues au choix dud. survivant; Et outre ce a l'égard dud. Sieur futur époux tous ses habits hardes et linges a son usage et ses armes chevaux et Equipage; et a Legard de lad. damoizelle future espouze parreillement ses habits, hardes, linges, et ses bagues et Joyaux et sa chambre garnie le tout hors part,

Et advenant dissolution de lad. Communauté sera permis a lad. damoizelle future espouze de Renoncer a Icelle et en ce faisant de prendre et emporter franchement et quittemnt ce quelle justifiera avoir aporté et mis en Icelle avec ses propres douaire et preciput cy dessus regler et tout ce quy jusques a lors luy sera advenu et

Escheu tant par succession donation qu'autrement sans quelle puisse estre tenue des dettes et hypotecques faites et Créés durant led. mariage encore quelle y fust obligée ou condamnée Laquelle en ce cas en sera aquittée, garantie, et Indamnisée par et sur les biens dud. Sieur futur espoux qui y demeurent des a present obligez et hipotecques; Car ainsy &c. ont obligé &c. Renonçant &c. fait Et passé aud. quebec en la maison de lad. dame provost ou elle fait sa demeure rue Saint pierre apres midy le vingt sixiesme jour d'octobre mil sept Cens deux en presence des sieurs pierre françois fromage marchand et pierre huguet commis témoins demeurans aud. quebec quy ont avec lesd. Sieur et damlle futurs espoux parans et amis et notaire signé.

Joybert De Soulange
Marianne Becart de Granville
Le cher Decalliere
Vaudreuil
Beauharnois
Bochart Champigny
M. M. Chaspoux
Le Marquis de Crisafix
M. Ruelle M de Crisafix
Becart de granville
Anne Mact
G. Macart
M. Cte. Le Gardeur
R. L. Chartier de Lotbiniere
Françoisse Jachê
L. Chartier lotbiniere
Repentigny

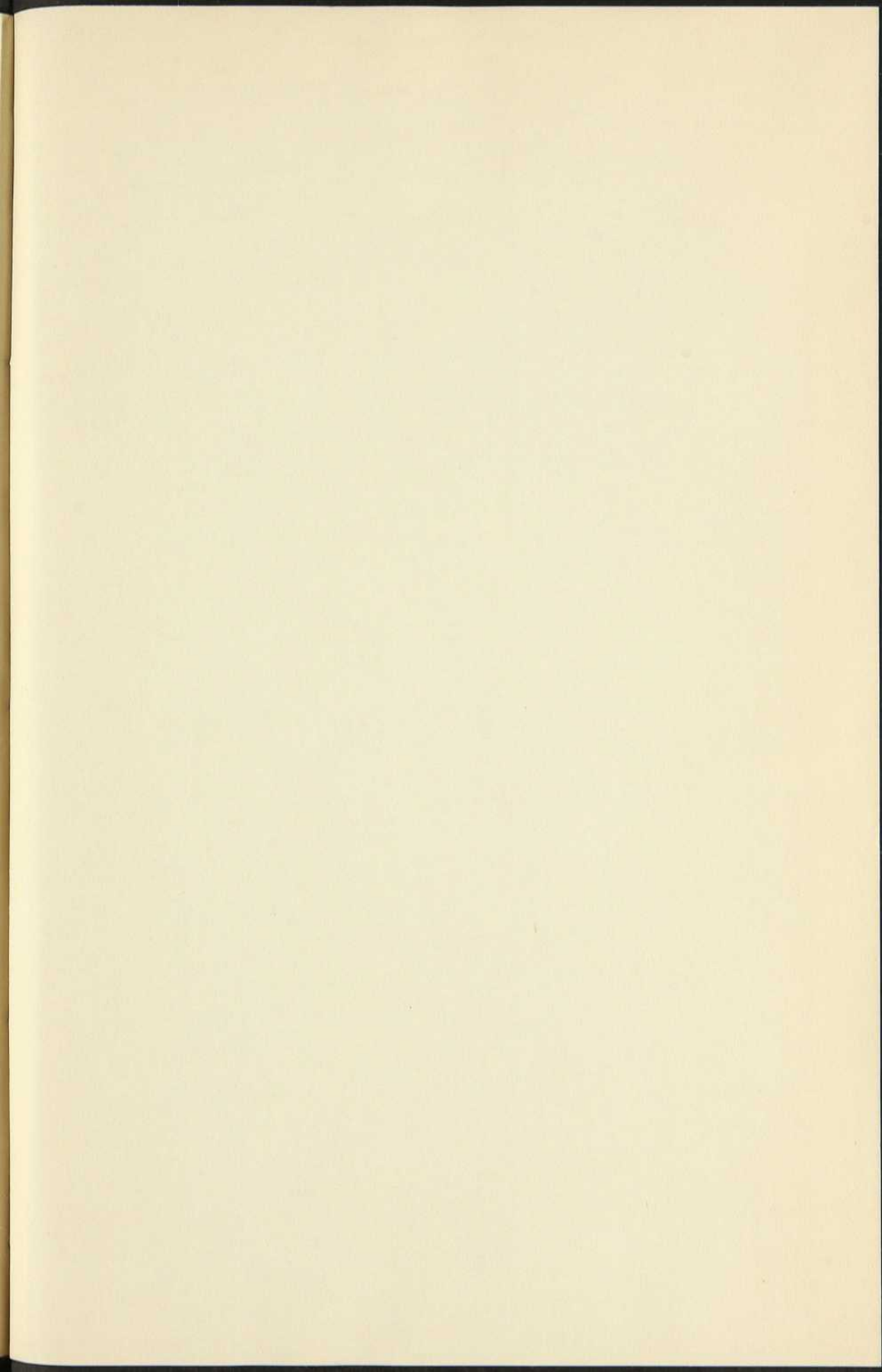
Lespinay
G. de Chavigny
Dupont
De Ramezay
M. Charlotte Denis
Langloizerie
M. T. Dugué
Subercaze
Le Gardeur de Courtemanche
Mar. charlot charet
M. Le Roy duplessis
Gabaret
Levasseur de Neré
Chaveneau le vasseur de Neré
Louvigny
Marie Nolan
St Ours
Lachassaigne
Demuy
Dumesny de Noré
Longueuil
Leverrier
Petit De livillier
Dubois Berthelot De Becancourt
D'esgly
Martelly
Caillart de beauchesne
De Monseignat
Gaudon de Sainte
Vincelotte
Becart De fonville
Genevieve de granville

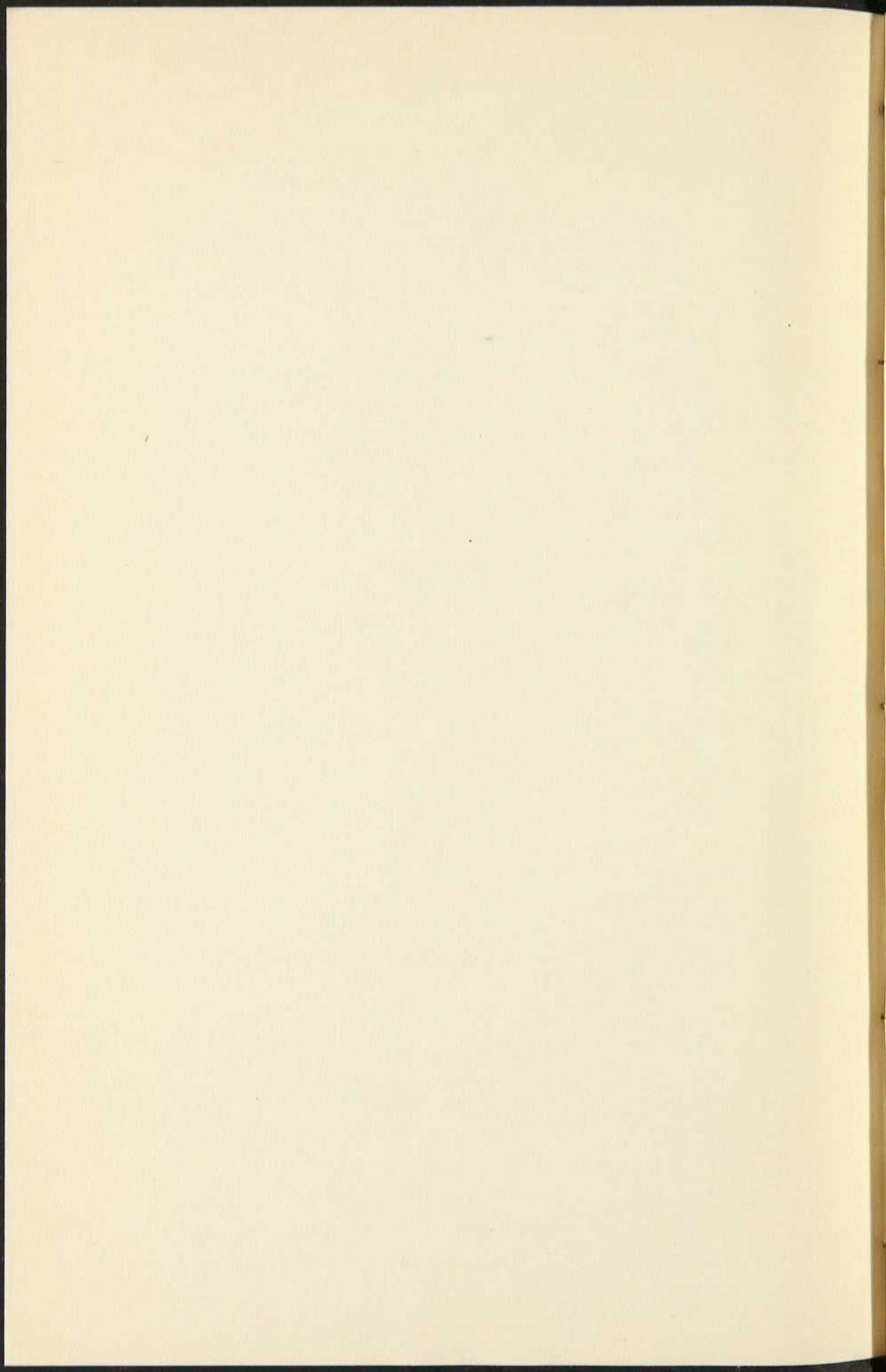


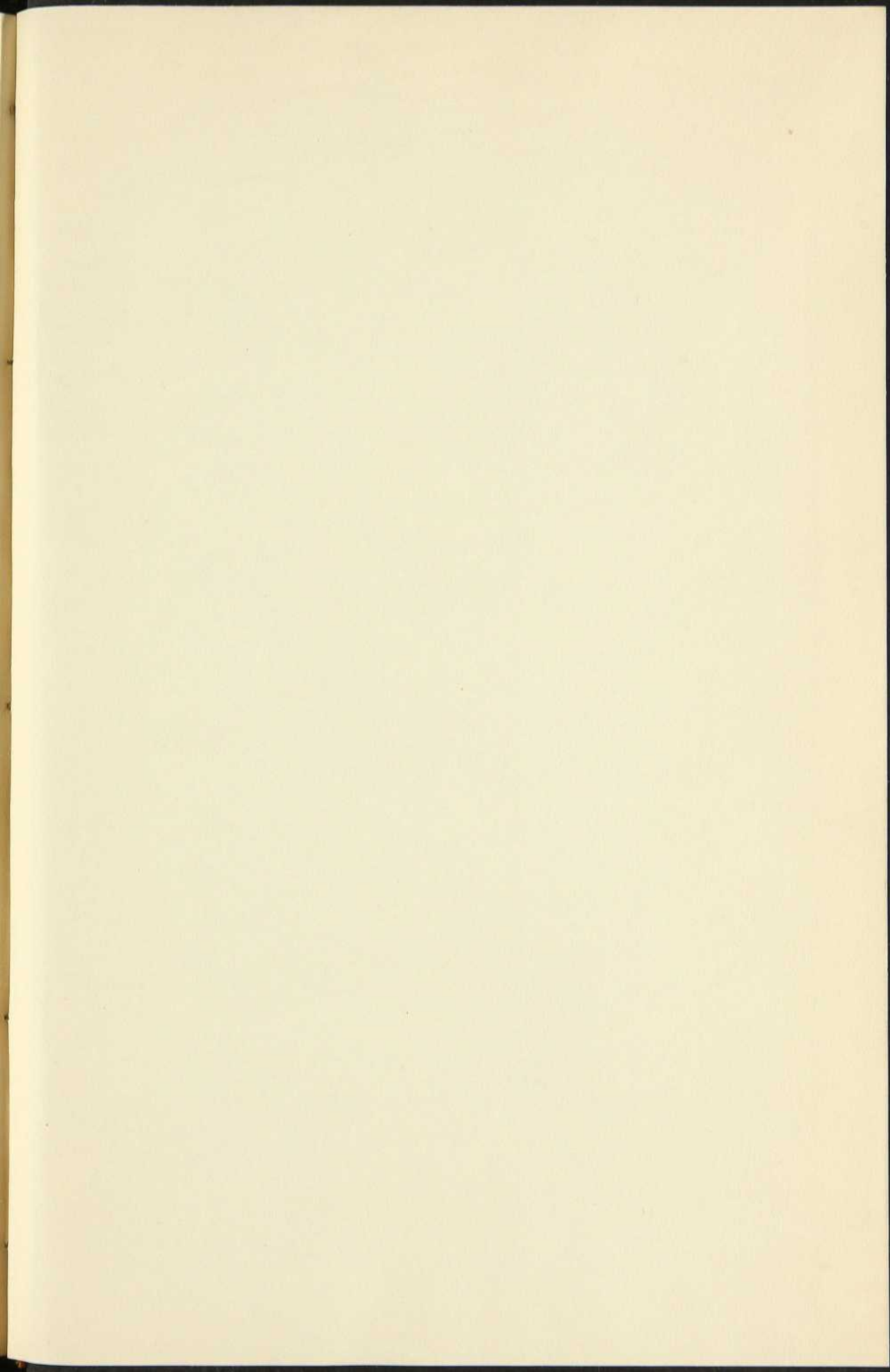
Macart
J. Gourdau
P. F. Fromage
Huguet
Chambalon

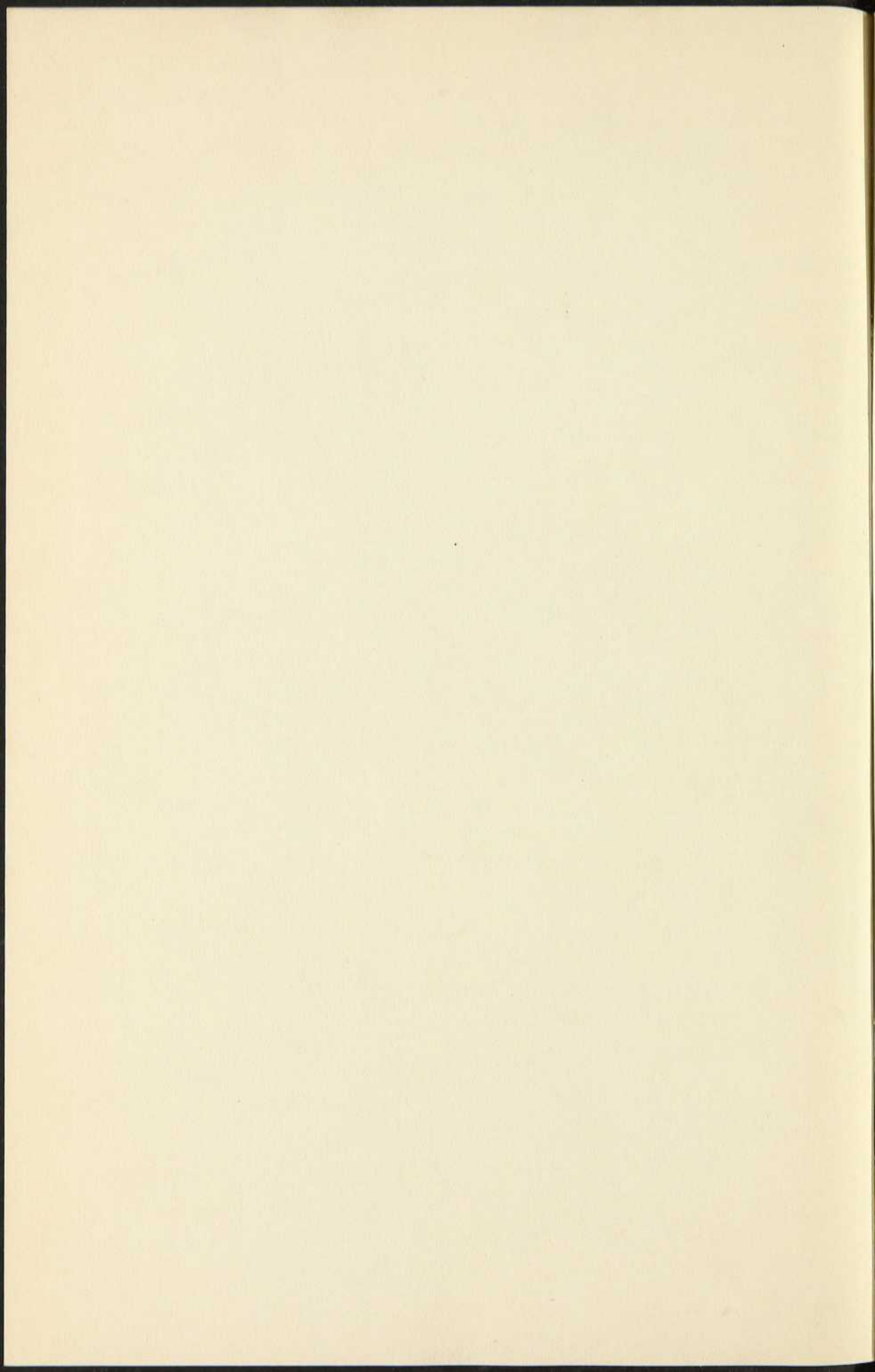
FIN DU VOLUME

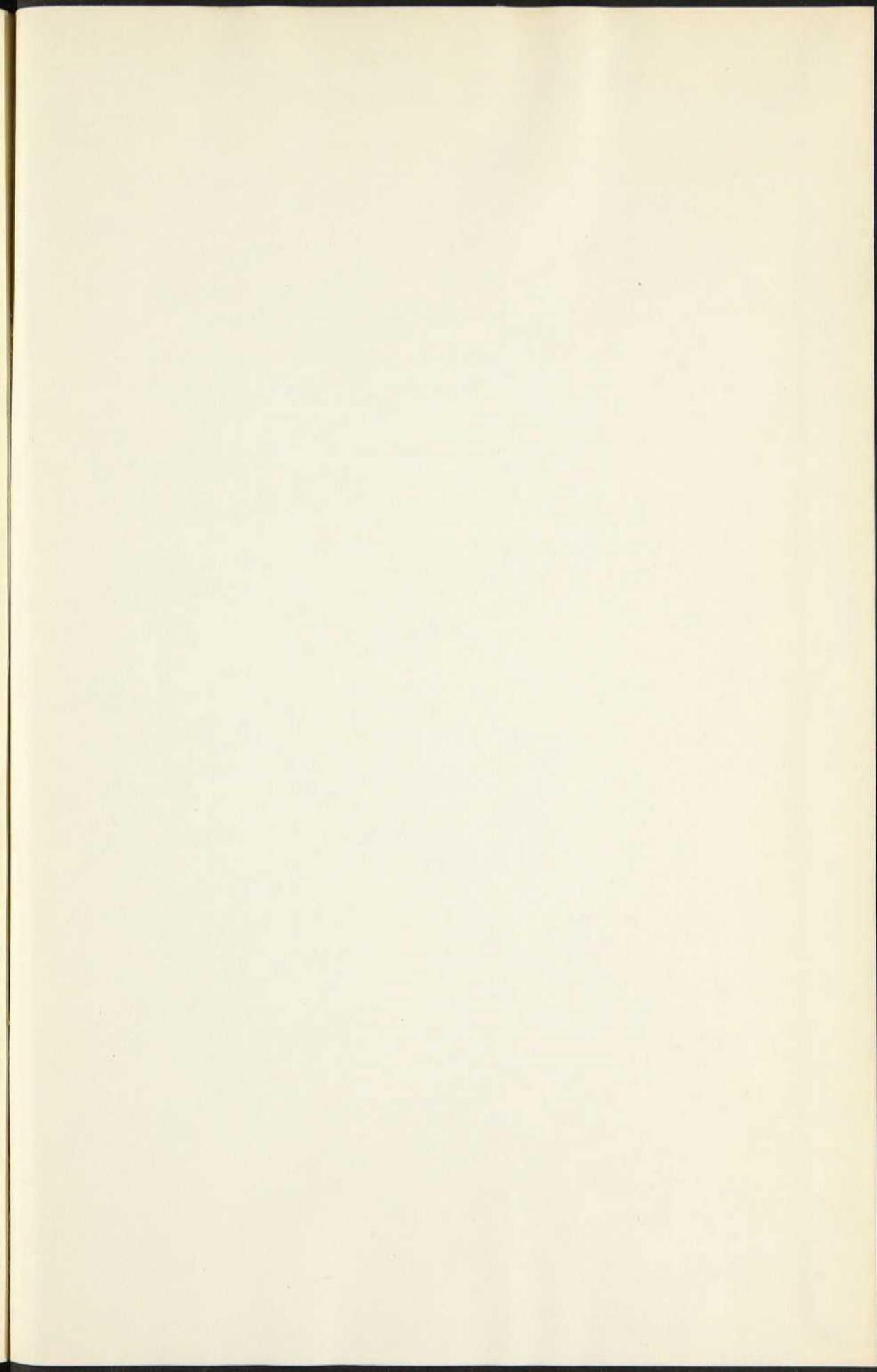


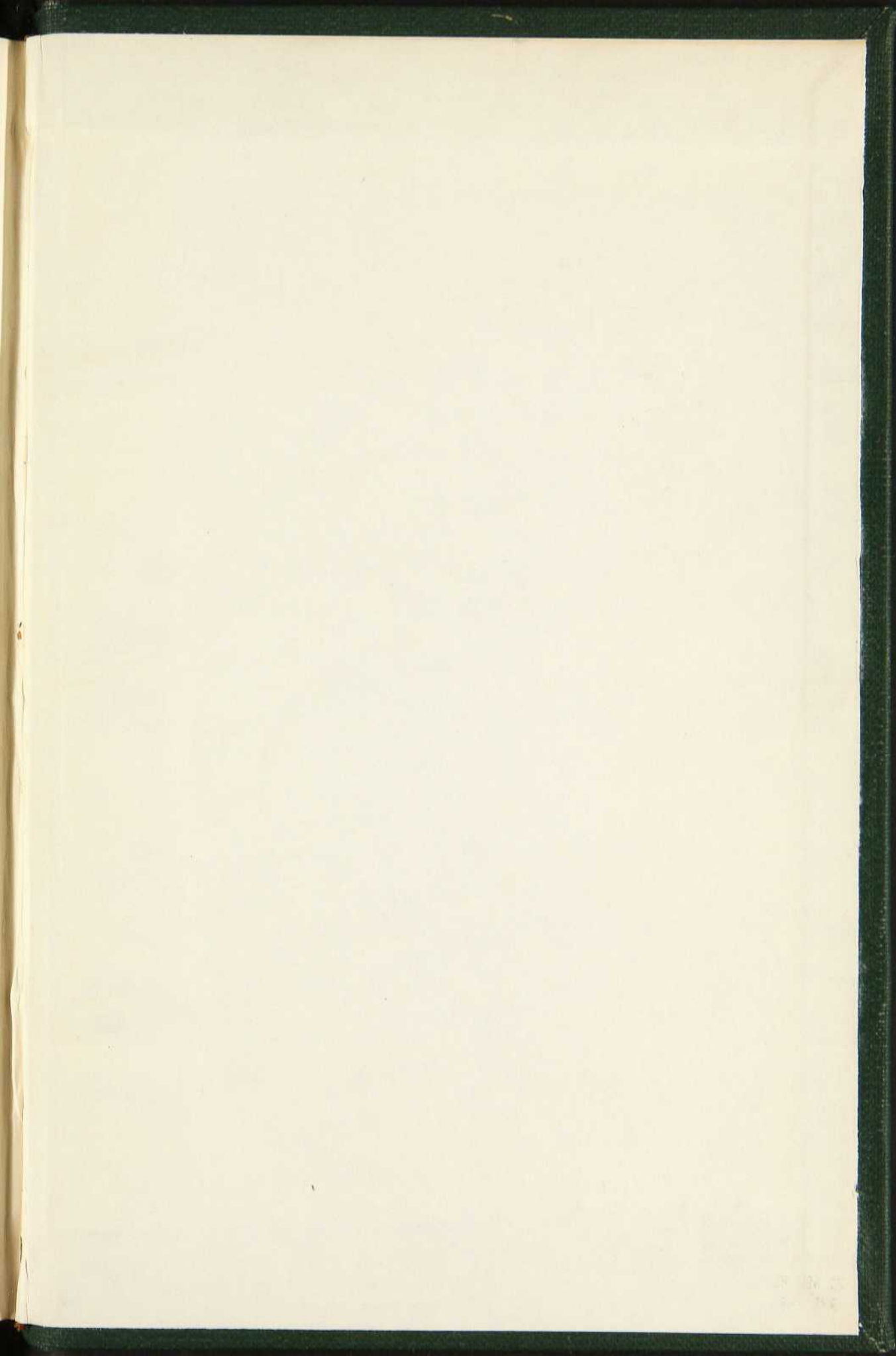












BNQ



000 448 121